



HAL
open science

Seysses (Haute-Garonne), 1115 route de Toulouse. Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Michaël Gourvennec

► To cite this version:

Michaël Gourvennec. Seysses (Haute-Garonne), 1115 route de Toulouse. Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive. [Rapport de recherche] Archeodunum; Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC-SRA Occitanie (Toulouse). 2017. hal-02129768

HAL Id: hal-02129768

<https://hal.science/hal-02129768v1>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Volume I/I - Textes, figures et annexes

Colomiers, février 2017

Région Midi-Pyrénées / Département de la Haute-Garonne (31)

SEYSSES



Code INSEE : 31 547
Code opération Patriarche : 148893
Arrêté de prescription : n° 2014/483
Arrêté de désignation : n° 2015/13

Sous la direction de Michaël GOURVENNEC

Avec les contributions de Francis DIEULAFAIT,
Aurélien DUCREUX, Camille FAÏSSE, Sylvain
FOUCRAS, Magali GARY, Virginie JOLY,
Catherine LATOUR, Sabrina SAVE,
Alys VAUGHAN-WILLIAMS.

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

DÉPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE (31)

SEYSSES, « 1115 route de Toulouse »

Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration de couverture : Vue de la fosse FS 240, détail de l'U.S. 245.

Sous la direction de Michaël GOURVENNEC

Avec les contributions de Francis DIEULAFIT, Aurélie DUCREUX, Camille FAÏSSE, Sylvain FOUCRAS, Magali GARY, Virginie JOLY, Catherine LATOUR, Sabrina SAVE, Alys VAUGHAN-WILLIAMS.

Mise en page : Sandrine SWAL

Sommaire

SECTION 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Fiche signalétique du site	9
Mots-clés des thésaurus	10
Générique de l'opération.....	11
Notice scientifique	13
Fiche d'état du site.....	15
Localisation du site à l'échelle régionale (1/250 000e).....	16
Localisation du site à l'échelle régionale (1/25 000e).....	17
Plan cadastral	18
Copie de l'arrêté de prescription de fouille.....	19
Copie de l'arrêté d'autorisation et de désignation	28
Copie de l'extrait du projet scientifique et technique d'intervention (PSTI).....	35

SECTION 2 : TEXTES ET FIGURES

1. Présentation	48
1.1 État des connaissances avant l'opération.....	48
1.1.1 Contexte géographique et géologique.....	48
1.1.2 Contexte historique et archéologique	49
1.1.3 Résultats du diagnostic	49
1.1.4 Objectifs de la fouille	50
1.2 Méthodologie de l'intervention.....	50
1.2.1 Méthodologie de terrain	50
1.2.1.1 Le décapage	50
1.2.1.2 Contrainte technique	50
1.2.1.3 La fouille	51
1.2.1.4 Enregistrement des données et relevés	51
1.2.1.5 Prélèvement et gestion du mobilier.....	52
1.2.1.6 L'approche paléo-environnementale	52
1.2.2 Exploitation des données en post-fouille	52
1.2.2.1 Les structures archéologiques.....	52
1.2.2.2 Plans et DAO.....	53
1.2.2.3 Le mobilier.....	53
2. Description des vestiges	54
2.1 Stratigraphie et problématiques environnementales.....	55
2.1.1 Géarchéologie : méthodes	55
2.1.2 Résultats.....	55
2.1.2.1 Le substrat géologique.....	55
2.1.2.2 Le recouvrement sédimentaire des structures archéologiques et leur état de conservation	56
2.1.3 Synthèse géoarchéologique.....	56
2.2 Une occupation rurale du haut Moyen Âge	57

2.2.1	<i>La batterie n°1</i>	58
2.2.1.1	Les silos	58
2.2.1.2	Les fosses.....	62
2.2.2	<i>La batterie n°2</i>	63
2.2.2.1	Les silos.....	63
2.2.2.2	Les éventuels silos	65
2.2.2.3	Les fosses	65
2.2.3	<i>La batterie n°3</i>	66
2.2.3.1	Les silos.....	66
2.2.4	<i>Les structures isolées</i>	67
2.2.4.1	Les puits.....	67
2.2.4.2	La fosse FS 283	68
2.2.4.3	La fosse FS 51 : un marqueur spatial ?	68
2.3	L'Époque moderne.....	69
2.3.1	<i>Les fosses de plantations</i>	69
2.4	Les vestiges non phasés.....	70
2.4.1	<i>Des structures du haut Moyen Âge ?</i>	70
2.4.2	<i>Les fosses : des fosses de plantations ?</i>	70
3.	Études et analyses	72
3.1	Études de mobilier	72
3.1.1	<i>La céramique</i>	72
3.1.1.1	Approche méthodologique	72
3.1.1.2	Approche technique.....	72
3.1.1.3	Description morphologique	74
3.1.1.4	Synthèse.....	76
3.1.1.5	Conclusion.....	77
3.1.2	<i>Le mobilier métallique</i>	77
3.1.2.1	Méthode d'étude	77
3.1.2.2	Le corpus de mobilier métallique	78
3.1.2.3	Conclusion	79
3.1.3	<i>La monnaie</i>	79
3.1.4	<i>La faune</i>	80
3.1.5	<i>Le mobilier lithique</i>	80
3.1.6	<i>Les éléments d'architecture</i>	80
3.1.6.1	La terre cuite.....	81
3.1.6.2	La terre crue	81
3.1.6.3	Le mortier	82
3.2	Analyses et datations	83
3.2.1	<i>La carpologie</i>	83
3.2.1.1	Approche méthodologique	83
3.2.1.2	Résultats.....	83
3.2.1.3	Discussion et interprétation	84
3.2.1.4	Conclusion	85
3.2.2	<i>La palynologie</i>	85
3.2.2.1	Prélèvement des échantillons, méthodologie et objectifs.....	85
3.2.2.2	Résultats	86
3.2.2.3	Conclusion.....	89
3.2.3	<i>La datation par radiocarbone</i>	89
4.	Synthèse et mise en perspectives	93
5.	Références bibliographiques	99

Tables des tableaux :	106
Tables des graphiques :	106

Figures

Liste des figures	108
Figures	114

SECTION 3 : ANNEXES ET INVENTAIRES

Annexe 1 : Inventaire des faits archéologiques.....	254
Annexe 2 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.....	262
Annexe 3 : Inventaire du mobilier.....	286
Annexe 3.1 : Inventaire de la céramique.....	286
Annexe 3.2 : Inventaire du mobilier métallique	315
Annexe 3.3 : Inventaire de la faune.....	316
Annexe 3.4 : Inventaire des éléments architecturaux.....	318
Annexe 3.5 : Inventaire du mobilier lithique.....	318
Annexe 4 : Inventaire des photographies numériques	319
Annexe 5 : Inventaire de la documentation graphique.....	325
Annexe 6 : Inventaire des prélèvements.....	326
Annexe 7 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier).....	328
Annexe 8 : Inventaire des archives remises au SRA.....	340
Annexe 9 : Inventaire de la documentation numérique.....	340

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région :	Midi-Pyrénées
Département :	Haute-Garonne (31)
Commune :	Seysses
Adresse :	1115 route de Toulouse
Code INSEE :	31 547
Numéro de l'opération :	OA 148893
Références cadastrales :	2015, section AB, feuille 01, parcelles 231, 232
Coordonnées géographiques (Lambert III) :	X = 1564,455 Y = 2257,535
Altitude moyenne :	170 m NGF
Statut du terrain :	Privé
Surface du projet :	600m ²
Propriétaire :	CIRMAD

Nature et référence de l'opération

Type d'opération :	Opération de fouille archéologique préventive
Arrêté de prescription :	N° 2014/483 en date du 11/12/2014
Nature du projet :	Construction d'un lotissement
Maître d'ouvrage :	CIRMAD 201 rue Pierre et Marie Curie BP 98198 31681 Labège CEDEX
Opérateur :	Archeodunum SAS 8, allée Michel de Montaigne 31770 – Colomiers
Arrêté de désignation du responsable scientifique :	N°2015/13
Responsable scientifique :	Michaël Gourvennec
Organisme de rattachement :	Archeodunum SAS
Dates d'intervention sur le terrain :	du 21/01 au 20/02/2015
Lieu de conservation du mobilier :	Archeodunum SAS (Colomiers) pour études puis dépôt archéologique du SRA Midi-Pyrénées à Toulouse.
Archives de fouille :	Un carton d'archives (inventaires de terrain, fiches U.S. et Faits, minutes) huit caisses de mobilier ; un DVD (photos numériques ; documents informatiques).

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique | <input type="checkbox"/> Âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> inférieur | <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier âge du Fer) |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> La Tène (second âge du Fer) |
| <input type="checkbox"/> supérieur | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique | <input type="checkbox"/> République romaine |
| <input type="checkbox"/> Néolithique | <input type="checkbox"/> Empire romain |
| <input type="checkbox"/> ancien | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> récent | <input checked="" type="checkbox"/> Epoque médiévale |
| <input type="checkbox"/> Chalcolithique | <input checked="" type="checkbox"/> Haut Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire | <input type="checkbox"/> Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> Âge du Bronze | <input type="checkbox"/> Bas Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> ancien | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> Epoque contemporaine |
| <input type="checkbox"/> final | <input type="checkbox"/> Ere industrielle |

Thésaurus « Interprétation »

Sujets et thèmes

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Edifice public | <input type="checkbox"/> Fossé |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input type="checkbox"/> Sépulture |
| <input type="checkbox"/> Edifice militaire | <input type="checkbox"/> Souterrain |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial | <input type="checkbox"/> Abris |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire | <input type="checkbox"/> Mégalithe |
| <input type="checkbox"/> Voirie | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | <input type="checkbox"/> Argile : atelier |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> Villa | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Structure agraire | Mobilier |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme | <input type="checkbox"/> Industrie lithique |
| <input type="checkbox"/> Maison | <input type="checkbox"/> Industrie osseuse |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine | <input checked="" type="checkbox"/> Céramique |
| <input type="checkbox"/> Foyer | <input checked="" type="checkbox"/> Restes végétaux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fosse | |

Etudes annexes

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Faune | <input checked="" type="checkbox"/> Géologie/pédologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Flore | <input checked="" type="checkbox"/> Datation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Objet métallique | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Arme | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Outil | <input checked="" type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Parure | <input checked="" type="checkbox"/> Botanique |
| <input type="checkbox"/> Habillement | <input checked="" type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Trésor | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Monnaie | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Verre | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Mosaïque | <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de données |
| <input type="checkbox"/> Peinture | <input checked="" type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Sculpture | <input type="checkbox"/> Conservation |
| <input type="checkbox"/> Inscription | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Autre : |

Générique de l'opération

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

DRAC Midi-Pyrénées – service régional de l'archéologie

Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem
32, rue de la Dalbade - 31000 – Toulouse

Michel VAGINAY (Conservateur régional)
Pascal FOUCHER (Conservateur du patrimoine)

Archeodunum SAS – Agence de Toulouse

8, allée Michel de Montaigne - 31770 – Colomiers

Isabelle PARRON, Directrice
Sébastien JOUBERT, Directeur administratif, antenne Toulouse

Intervenants phase terrain (93 j/h)

Équipe de fouille :

Michaël GOURVENNEC, responsable d'opération
Martin CHAMOULAUD, technicien
Bruno COELHO, technicien
Camille FAÏSSE, géomorphologue
Magali GARY, gestionnaire du mobilier archéologique
Laurence KEDZIERSKI, conductrice mini pelle
Alaïs TAYAC, technicienne

Topographie :

Virginie JOLY

Moyens techniques :

Pelle mécanique chenillée 20 tonnes : 3 jours (Beaussire)
Mini pelle mécanique chenillé 5 tonnes : 20 jours (Vallet Location)

Intervenants post-fouille

Rédaction :

Michaël GOURVENNEC

Lavage, tamisage, inventaires :

Magali GARY
Guillaume POLES, Arche Ostrakon

Infographie :

Michaël GOURVENNEC
Virginie JOLY

Études spécialisées :

Francis DIEULAFAIT (UMR 5608, UT2J) : numismatique

Aurélie DUCREUX (Archeodunum) : mobilier métallique

Camille FAÏSSE (Archeodunum) : géomorphologie

Sylvain FOUCRAS (Archeodunum) : faune

Catherine LATOUR (Archeodunum) : palynologie

Magali GARY (Archeodunum) : céramique

Michaël GOURVENNEC (Archeodunum) : archives, mobilier lithique

Tomasz GOŚLAR (Poznań Radiocarbon Laboratory) : datations radiocarbone

Alys VAUGHAN-WILLIAMS et Sabrina SAVE (Amélie SARL) : carpologie

Mise en forme du rapport

Sandrine SWAL (Archeodunum)

Notice scientifique

Auteur : Michaël Gourvenec (Archeodunum)

Numéro d'OA : 148893

Responsable de l'opération : Michaël Gourvenec (Archeodunum)

Nature de l'opération : Opération de sauvegarde par l'étude (OSE), 2015

Couverture géographique : Midi-Pyrénées > Haute-Garonne (31) > Seysses

Code INSEE de la commune : 31547

Mots-clés du thésaurus : exploitation agraire, silos, fosses, puits, céramique, faune, monnaie, palynologie, carpologie

Chronologie : haut Moyen Âge, Temps Modernes.

Keywords : Early Middle Age, Modern Times, agricultural holding, silo, pit, well, pottery, fauna, change, palynology, carpology.

Titre : Seysses

Sous-titre : 1115 route de Toulouse

Cette opération d'archéologie préventive s'inscrit dans le cadre de la construction d'un lotissement au 1115 route de Toulouse. À la suite du diagnostic effectué par É. Tranier en 2014 (Tranier 2014), plusieurs structures d'ensilage ont été mises au jour conduisant à la prescription d'une fouille par le service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées.

Le site, d'une superficie d'environ 600 m², se situe en rive gauche de la Garonne (à 2,5 km du lit du fleuve) à une altitude comprise entre 166 et 170 m NGF, entre les coteaux de l'Armagnac à l'ouest et les coteaux du Lauragais à l'est. À proximité du site s'écoule le ruisseau de Binos/le Roussimort, perpendiculaire à l'axe du talus, ainsi que la Saudrune, un peu plus loin. Le site est plus précisément localisé à la limite entre la basse terrasse et la basse plaine de la Garonne. La basse terrasse forme en rive gauche de la Garonne un vaste replat de 4-5 km de large surplombant le cours du fleuve de 25 m, tandis que la basse plaine, large de 2,5 km en rive gauche, surplombe le lit du fleuve de 15 m maximum. La limite entre ces deux paliers alluviaux est identifiée notamment par un talus dont la pente, d'axe nord-ouest/sud-est sur le site, est d'environ 15 %.

Le diagnostic et le décapage de la zone prescrite ont permis de mettre en évidence la présence de 72 structures. Celles-ci peuvent se diviser en trois ensembles, dont deux à la chronologie distincte et le dernier correspondant à des structures non datées.

Le premier ensemble correspond à l'occupation principale du site. Celle-ci se définit par un groupe cohérent et homogène de structures en creux dont le fait essentiel réside en leur vocation essentiellement d'ensilage. Les autres structures correspondent à des fosses dont la vocation est indéterminée. Cependant, certaines d'entre elles (au nombre de six) pourraient aussi correspondre à des silos.

La cohérence de cette occupation vient de l'homogénéité des types de structures (30 silos, 22 fosses, deux puits et six éventuels silos supplémentaires). Les 30 silos sont ainsi répartis en trois ensembles, ou batteries, distant de quelques mètres. Leur répartition est le fait, probablement conjoint, de plusieurs facteurs. Le premier facteur est d'ordre topographique puisque sur une partie du site la remontée du toit de la grave (U.S. 04) semble avoir contraint l'implantation des structures dans les espaces de limons (U.S. 03), plus propices au creusement. Le second facteur est d'ordre anthropique puisque la partie sud-est du site voit la matérialisation de l'espace dévolu à l'ensilage par le creusement d'une grande fosse oblongue. Enfin, une contrainte sociale semble être à l'origine de la délimitation de l'espace situé au sud-ouest. Cette contrainte peut être d'ordre communautaire (espaces collectifs), fiscal (parcelles différentes) ou utilitaire (espace dédié à la circulation).

La fonction première des silos n'est pas connue, aucun comblement primaire de ces structures ne subsistant. Cependant, et malgré la mauvaise conservation des carpocestes et des palynocèstes, il est possible qu'une partie du site, au moins, ait été en lien avec une activité d'élevage. La phase d'abandon de ces silos est déterminée par les datations céramique et ¹⁴C entre le VIII^e et le XI^e siècle ap. J.-C.

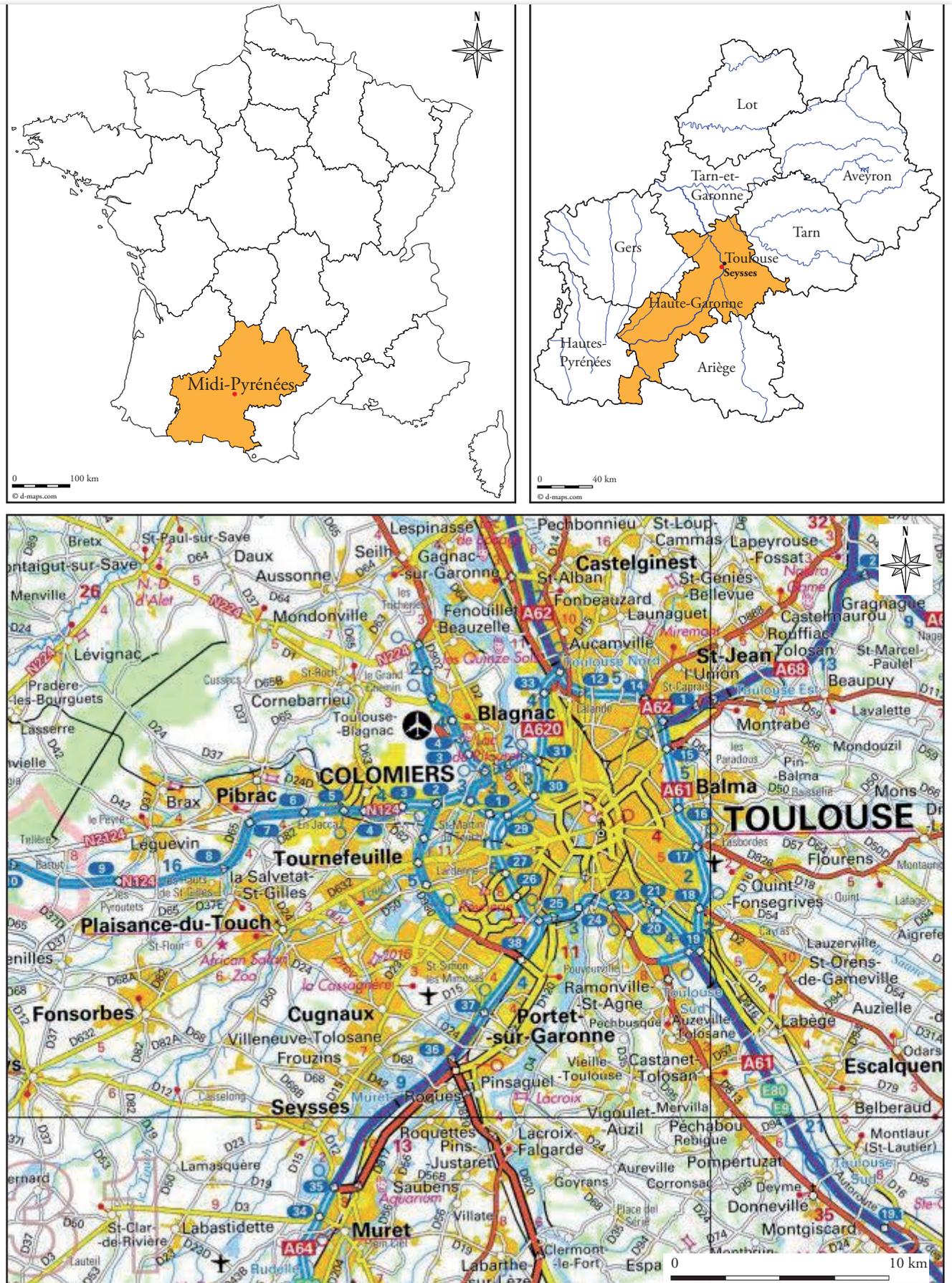
Le second ensemble correspond à un groupe de cinq fosses situées dans la moitié ouest de l'emprise de fouille. Ces structures présentent une cohérence de plan et de comblement nous permettant de les associer à une même phase. Identifiées comme des fosses de plantation, l'une d'entre elle a livré un mobilier céramique datant du XVI^e siècle.

Enfin, le dernier ensemble est constitué de six fosses, parmi lesquelles une est identifiée comme un chablis, dont la chronologie s'avère malaisée à déterminer. Les plans et profils de ces fosses sont nettement moins homogènes et calibrés que ceux des fosses d'Époque moderne. Il pourrait donc s'agir de creusements réalisés postérieurement à cette époque.

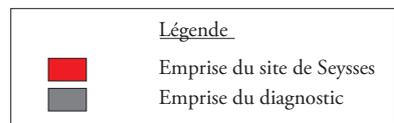
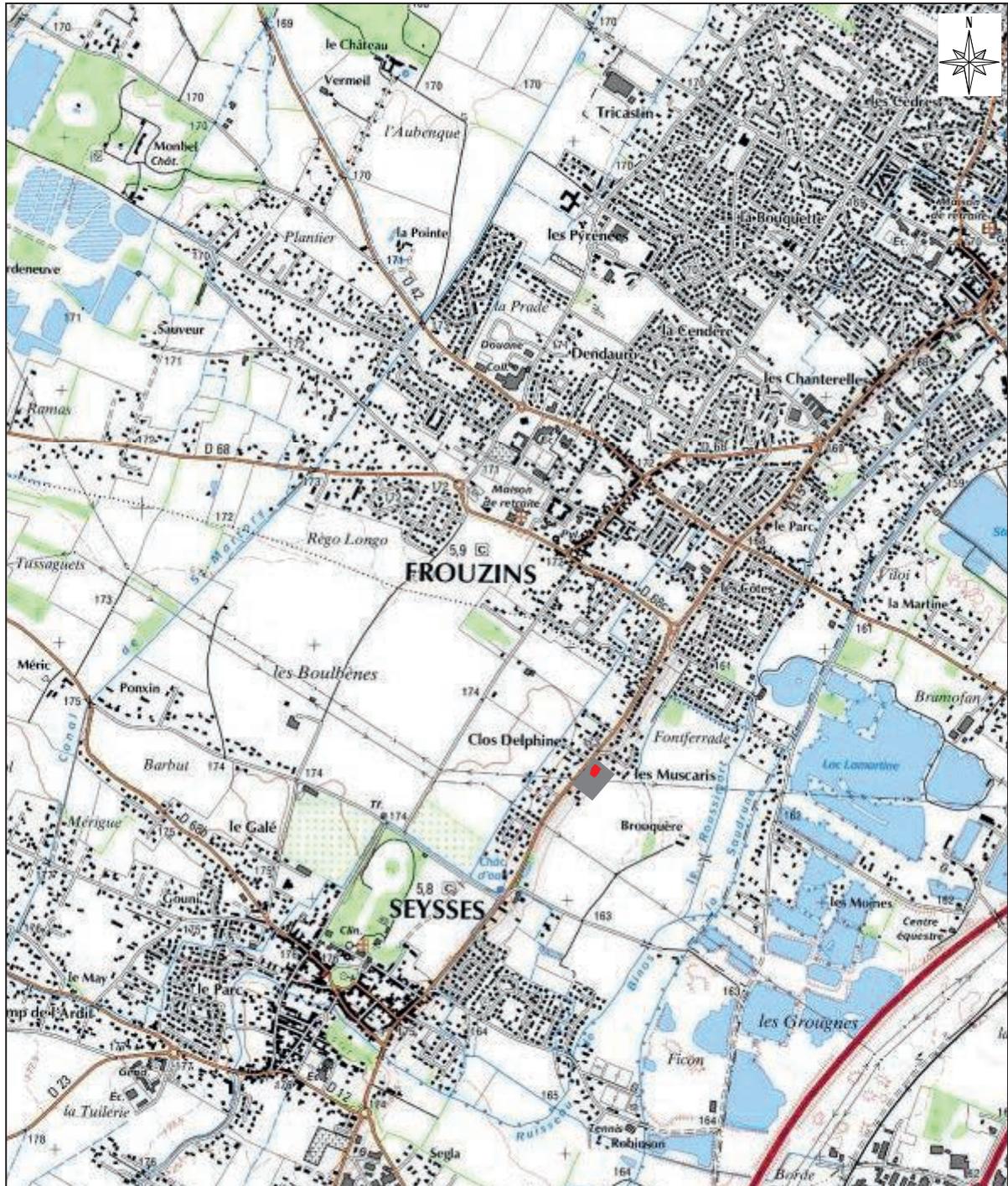
Fiche d'état du site

Les structures ont été intégralement fouillées. Le terrain a été remis en état conformément au cahier des charges.

Localisation du site à l'échelle régionale (1/250 000e)

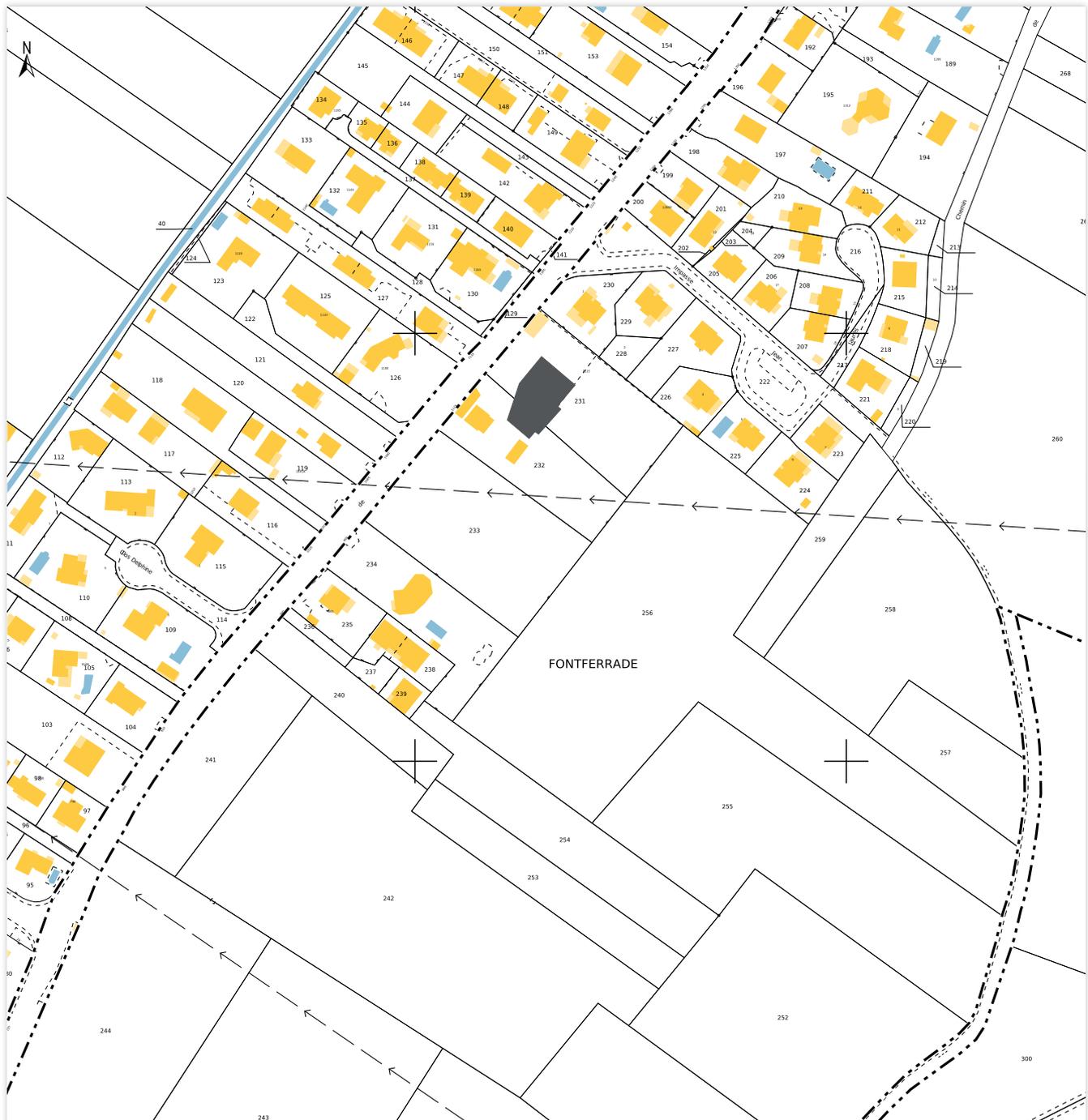


Localisation du site à l'échelle régionale (1/25 000e)



Plan cadastral

<p>Département : HAUTE GARONNE</p> <p>Commune : SEYSSES</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : MURET 159 Avenue Jacques Douzans 31600 31600 MURET tél. 05. 62 .23 .12 .40 -fax 05.62.23.12.32 cdif.muret@dgfiip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AB Feuille : 000 AB 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000</p> <p>Date d'édition : 23/12/2014 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2012 Ministère de l'Économie et des Finances</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Copie de l'arrêté de prescription de fouille



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des
affaires culturelles

Toulouse, le 11 décembre 2014

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Téléphone : 05 67 73 21
Télécopie : 05 61 99 98 82
Courriel :
@culture.gouv.fr

Référence : MV/PF-18351

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 2014 / 483 ci-joint portant prescription de fouille archéologique.

Conformément aux dispositions de l'article R. 523-41 du code du patrimoine, la maîtrise d'ouvrage de l'opération de fouille vous incombe.

Il vous appartient de choisir l'opérateur d'archéologie préventive agréé qui sera chargé de la réalisation de cette fouille.

Je suis tenu par ailleurs de vous informer qu'en cas de contestation de votre part, le délai de recours pendant lequel vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent est de deux mois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de Région et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles

CIRMAD
201 rue Pierre et Marie Curie – BP 98198
31681 LABEGE cedex

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Arrêté n° 2014 / 483 portant prescription de la
réalisation d'une fouille archéologique.

**Le Préfet de la région Midi-Pyrénées ,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées n° 2014309-0003 du 5 novembre 2014 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté du directeur régional des affaires culturelles n° 2014311-0002 du 7 novembre 2014 portant délégation de signature à Monsieur Michel VAGINAY, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier de demande de permis de construire n° PC 031 547 14 Z0022 déposé par CIRMAD, pour la réalisation d'un logement locatif social à Seysses, reçu le 5 mai 2014.

VU le rapport reçu le 4 novembre 2014, relatif au diagnostic archéologique prescrit par arrêté n°2014 / 247 du 22 mai 2014 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 9 décembre 2014. ;

CONSIDÉRANT que les éléments du patrimoine reconnus par le diagnostic susvisé réalisé dans l'emprise du projet de travaux et susceptibles d'être affectés par eux, justifient une opération de sauvegarde par l'étude scientifique,

A R R Ê T E

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Article 1^{er} : une intervention de fouille préventive visant, par des études, des travaux de terrains et de laboratoire, à recueillir les données archéologiques présente sur le site, à en faire l'analyse, à en assurer la compréhension et à présenter l'ensemble des résultats dans un rapport final, sera réalisée préalablement aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Midi-Pyrénées
Département : Haute-Garonne
Commune : Seysses
Lieu-dit : 1115 route de Toulouse
Cadastre : année : section : AB Parcelle : 231p, 232p

Propriétaire :

Coordonnées Lambert : x : 1564,455 y : 2257,535 :
Numéro d'entité archéologique « Patriarche » : 31580

Article 2 : la délimitation de l'emprise de l'intervention archéologique est reportée sur le(s) document(s) graphiques fourni(s) par l'aménageur et annexé(s) au présent arrêté (annexe 2)

Article 3 : la réalisation de l'opération de fouille d'archéologie préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux, désignée ci-après « l'aménageur », donnant lieu à la présente prescription :

Nom : CIRMAD
Raison sociale : 201 rue Pierre et Marie Curie – BP 98198, 31681 LABEGE cedex
Adresse : 201 rue Pierre et Marie Curie – BP 98198, 31681 LABEGE cedex

Article 4 : l'opération de fouille d'archéologie préventive peut être confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à toute autre personne de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu à l'article R. 522-8 du code du patrimoine. Cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Antiquité, Moyen Âge.

Article 5 : l'aménageur conclut avec l'opérateur un contrat qui précise :

- La date prévisionnelle de début de l'opération de fouilles, sa durée et le prix de réalisation des fouilles ;
- Les conditions et délais de la mise à disposition du terrain par l'aménageur et de l'intervention de l'opérateur ;
- Les indemnités dues par l'une ou l'autre partie en cas de dépassement des délais convenus ;
- La date de remise du rapport final d'opération ;

Si l'aménageur est une personne publique soumise au code des marchés publics, le contrat contient en outre les mentions obligatoires prévues par ledit code.

Article 6 : le contrat prévu à l'article 4 du présent arrêté, signé par les deux parties et accompagné du justificatif de l'agrément de l'opérateur est transmis par l'aménageur au Préfet de Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie). Cette transmission vaut demande de l'autorisation de fouille prévue au deuxième alinéa de l'article L. 523-9 du code du patrimoine.

Lorsque l'aménageur est une personne privée, la transmission est complétée par une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que les conditions prévues à l'article R. 523-49 du code du patrimoine sont satisfaites.

Article 7 : le contrat prévu à l'article 4 du présent arrêté définit le projet scientifique d'intervention et les conditions de sa mise en œuvre. Ce projet détermine les modalités de la
Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

réalisation de la prescription, notamment les méthodes et techniques employées ainsi que les moyens humains et matériels prévus. Il est établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges scientifique.

Article 8 : le Préfet de Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie) dispose d'un délai de deux mois à compter de la réception du dossier transmis pour délivrer l'autorisation de fouille ou la refuser en cas de non conformité au cahier des charges scientifique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 9 : en cas de refus, le Préfet de Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie) peut proposer à l'aménageur de lui présenter un projet amendé dans un délai et selon des modifications qu'il lui indique. Le Préfet de Région dispose alors d'un délai de quinze jours à compter de la nouvelle présentation du projet pour notifier sa décision. A défaut, la demande est réputée rejetée.

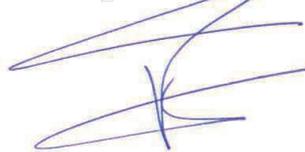
Article 10 : l'Etat autorise les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat avec les prescriptions de fouilles édictées par le présent arrêté.

Article 11 : l'arrêté d'autorisation comporte le nom du responsable d'opération, désigné par le Préfet de Région, sur proposition de l'opérateur.

Article 12 : le directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Toulouse, le 11 décembre 2014

Pour le Préfet de Région et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



ANNEXES:

- Annexe 1 : Cahier des charges de l'intervention
- Annexe 2 : Délimitation de l'emprise de l'intervention archéologique

Notification à

- CIRMAD, 201 rue Pierre et Marie Curie – BP 98198,
31681 LABEGE cedex

Copie à

- Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne, 2bd Armand Duportal, Cité administrative – BP 70001, 31074 TOULOUSE cedex 9
- Préfecture(s) de département(s)
- Mairie(s)
- Préfecture de Région (archivage)
- Brigade de gendarmerie

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

**1115 route de Toulouse
Haute-Garonne, Seysses**

Fouille préventive

Annexe 1 - CAHIER DES CHARGES DE L'INTERVENTION

1. Données scientifiques

Le rapport de diagnostic réalisé par monsieur Eric Tranier (Inrap) rend compte des résultats d'une opération de diagnostic prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées dans le cadre d'un projet immobilier, au 1115 route de Toulouse, à Seysses, dans le département de la Haute-Garonne.

L'opération de diagnostic a pu mettre en évidence une zone d'ensilage à proximité de l'angle septentrional de l'emprise du projet d'aménagement. Quoique limitée topographiquement par les conditions naturelles du terrain, en particulier au Nord par une remontée du toit de la terrasse graveleuse, elle correspond au secteur dans lequel les sondages n° 2, 3 et 6 ont livré des structures excavées caractéristiques (silos et probable puits). L'examen des données recueillies montre que l'extension du site se limite à une faible superficie, au contraire des grandes surfaces d'ensilage fouillées en région toulousaine pour les XI-XIIIe siècles, et que les structures excavées correspondent très probablement à un agencement groupé. Par ailleurs, la forme particulière de ces silos, dont le profil très arrondi est dépourvu d'inflexion entre parois et fonds, correspond à une typologie originale et par hypothèse antérieure à celle rencontrée sur les sites spécialisés tardifs : cette situation est confirmée par une datation 14C centrée sur le IXe ou le début du Xe siècle. L'hypothèse peut ainsi se trouver posée d'une batterie d'ensilage liée à l'existence d'une exploitation de type manse.

Par ailleurs, la conservation des creusements et celle de leur comblement sur une hauteur très significative, et les résultats des tests réalisés à l'occasion du diagnostic, constituent un facteur très favorable à l'obtention d'informations pertinentes sur une culture matérielle rarement rencontrée en Midi-Pyrénées.

La fouille extensive de cet ensemble groupé sur une surface estimée à 550 m² permettra de documenter une période historique charnière encore trop mal connue en Midi-Pyrénées.

2. Objectif de la fouille

La réalisation de cette fouille devra permettre d'appréhender la question relative à la nature et à la chronologie d'occupation du site, dévolu principalement aux activités agricoles. La synthèse finale devra confronter les données analytiques de la fouille aux sources archivistiques disponibles pour fournir un cadre historique complet du site, afin de permettre ensuite une mise en perspective à l'échelle régionale.

Compte tenu du caractère peu stratifié du site, l'objectif est de fouiller de manière exhaustive chaque grand ensemble de structures reconnues lors du diagnostic.

La fouille sera conduite de façon à établir le plus précisément et le plus complètement possible les différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

3. Principes méthodologiques

Un décapage mécanique sera mené préalablement au démarrage de la fouille proprement dite, sur la totalité de l'emprise délimitée dans le document annexé au présent cahier des charges, soit une superficie d'environ 550 m². Aucun stockage de terre ne sera réalisé sur l'emprise prescrite.

Ce premier décapage devra être mené jusqu'à l'apparition des formations archéologiques, en prenant toutes précautions au regard de la présence éventuels creusements partiellement conservés, tels des trous de poteaux, pouvant suggérer notamment la couverture des silos groupés en batterie. Les niveaux de remblais une fois identifiés et caractérisés pourront faire l'objet d'un enlèvement mécanique jusqu'à apparition des structures et aménagements et séquences stratigraphiques en place.

Le repérage de toutes les structures, niveaux d'occupations et anomalies topographiques sera réalisé de manière continue, lors du décapage. Un premier nettoyage manuel et une protection physique des vestiges seront mis en place dès cette phase. Le levé topographique général sera mis en œuvre dans une perspective d'étude spatiale.

Pour la fouille proprement dite, les méthodes combineront des décapages mécaniques et manuels, selon l'ordre stratigraphique et devront s'adapter aux données qui apparaîtront au cours de cette opération. La fouille et l'enregistrement des données seront conduits de manière à assurer la tenue des objectifs scientifiques (notamment la mise en phase et la mise en ensemble des vestiges) et selon les méthodes et techniques les plus couramment en usage dans la profession. Le mobilier archéologique contenu dans le comblement des silos sera intégralement prélevé.

Le nettoyage intégral du mobilier, le conditionnement et le stockage seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement de l'opération sur le terrain par un gestionnaire du mobilier qui assurera le nettoyage, le premier conditionnement et le pré-inventaire. L'identification du mobilier, son comptage aux normes actuelles et son étude seront confiés, en concertation avec le service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, à différents spécialistes par grandes catégories (céramique, ossements, métal, etc.). L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude. A cet effet, il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes compétents pour le prélèvement, le traitement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC sera informé de tout mouvement du mobilier.

Des prélèvements seront effectués dans les structures, notamment dans les silos, en vue de réaliser des analyses sédimentologiques et palynologiques, de nature à déterminer le paléoenvironnement des occupations, et de dater celles-ci. Des tests carpologiques et anthracologiques seront également réalisés dans les structures les plus susceptibles de conserver des carpolestes et des charbons. Au vu de leurs résultats, et après concertation avec le service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, des analyses carpologiques et anthracologiques seront menées pour compléter l'information paléoenvironnementale, déterminer l'alimentation végétale des occupants et apporter des éléments de compréhension de la fonction des structures étudiées. Des analyses archéozoologiques et paléo-métallurgiques seront également menées à bien, en fonction des résultats du terrain et après concertation avec le service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées.

Le choix des méthodes de relevés en plan, à l'initiative du responsable scientifique de l'opération, sera adapté à l'avancement de la fouille dans le respect du temps dévolu à l'opération.

Il convient de prévoir la fouille exhaustive des silos afin d'en déterminer précisément la chronologie, d'en reconstituer les étapes successives d'aménagement et d'en établir la fonction. Les structures fossoyées et en creux feront l'objet de coupes manuelles systématiques, transversales, voire longitudinales, et d'une fouille intégrale suivie d'un prélèvement exhaustif du mobilier. La mécanisation de la fouille de ces structures pourra être envisagée en complément de la fouille manuelle, une fois qu'elles auront été précisément qualifiées par la fouille manuelle et si la nature, le mode de stratification (simple) et le contenu (faible densité de mobilier) le permettent.

Si des fossés sont mis en évidence, leur fouille pourra être mécanisée dès lors que des coupes manuelles préalables en nombre suffisant et aux endroits les plus adaptés auront révélé un remplissage homogène et sans complexité et une très faible densité de mobilier. Des clichés photographiques compléteront la documentation graphique.

A l'issue de cette opération de fouille sera remis un rapport décrivant la nature, l'extension et les caractéristiques des occupations successives. Les relevés graphiques devront être localisés sur un plan et une restitution de la cote d'apparition des vestiges et niveaux ainsi que l'épaisseur des terres décapées devront être figurés. Les limites de fouille devront être géolocalisées précisément sur un fonds cadastral à une échelle lisible. Les mobiliers seront exploités et présentés par contexte, la présentation étant appuyée sur des tableaux de comptage et des planches de dessin aux normes en vigueur. En fonction des contextes et ensembles clos mis au jour, seront précisées la chronologie relative des différentes structures et leur insertion en termes de datation. Le résultat d'un test des coaptations éventuelles entre les mobiliers provenant de structures distinctes, susceptible de confirmer un comblement simultané de celles-ci, sera présenté et commenté. La synthèse devra inclure des comparaisons régionales et extra-régionales ainsi qu'une bibliographie détaillée. L'ensemble du mobilier et des prélèvements mis au jour fera

l'objet d'un inventaire précis (nature, condition de prélèvements, état de conservation, travaux de stabilisation ou de restauration à prévoir, analyse complémentaire à mettre en oeuvre, etc.). La documentation de fouille sera indexée.

D'une manière générale, le responsable de l'opération s'entourera de toutes les compétences extérieures à son équipe qui pourront l'aider dans ses choix méthodologiques et ses interprétations. Une étude complémentaire en archives sera à prévoir pendant la durée de la post-fouille.

4- Moyens nécessaires

L'opération archéologique concerne l'ensemble de l'emprise délimitée en annexe 2. La fouille sera conduite en fonction des impératifs de la recherche et dans les limites permises par le respect des règles de sécurité.

a. Phase terrain

La durée de la phase fouille proprement dite, une fois le décapage des morts terrains réalisé, ne pourra être inférieure à 20 jours ouvrés.

L'équipe de fouille, pour cette phase, sera constituée, à titre indicatif, pendant toute la durée de la fouille :

- d'un responsable scientifique ;
- de 2 archéologues fouilleurs ;
- d'un technicien de fouille chargé aussi de la gestion des mobiliers (nettoyage et conditionnement conforme aux règles de la conservation préventive des mobiliers archéologiques).

Un topographe assistera par ailleurs régulièrement l'équipe de fouille pour mettre à jour le plan général.

L'équipe effectuera les prélèvements nécessaires pour les différentes analyses (carpologie, palynologie, macro-restes végétaux, anthracologie, datation).

b. Phase étude

La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 20 jours ouvrés et l'équipe sera composée, à titre indicatif :

- du responsable scientifique pendant toute cette durée,
- d'un infographiste pour la mise au propre des plans et des coupes,
- d'un technicien chargé aussi de la gestion des mobiliers (achèvement du nettoyage, inventaire et conditionnement conformes aux règles de la conservation préventive des mobiliers archéologiques),
- des spécialistes nécessaires aux études de mobiliers (céramique, métal, monnaies, faune...) et des prélèvements (palynologie, matières organiques, sédimentologie...), ainsi que du spécialiste en charge de l'étude d'archives, pour tenir les objectifs scientifiques.

Le rapport final intégrera les résultats des analyses (notamment paléoenvironnementales) et des datations.

Les moyens pour les travaux de mise en état pour étude et conservation préventive des mobiliers fragiles (notamment traitement d'urgence, prélèvement, radiographie... pour le mobilier métallique) ainsi que pour les analyses (datation, sédimentologie, anthracologie, carpologie, etc.) nécessaires à la tenue des objectifs, devront être prévus et décrits.

Le ou les lieux de garde des mobiliers archéologiques et données documentaires issus de la fouilles jusqu'à leur remise à l'Etat lors de la remise du rapport final, seront précisés dans le projet d'opération et tout projet de mouvement sera notifié à l'Etat pour lui permettre d'assurer dans les meilleures conditions le contrôle prévu par la réglementation en vigueur.

4. Profil du responsable d'opération

Le responsable scientifique devra pouvoir justifier une solide expérience dans la conduite d'opérations pour les périodes médiévales tant sur le terrain qu'en phase post-fouille.

Il informera de manière régulière par courrier ou messagerie électronique le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille préventive (travaux de terrain et phase d'exploitation des données).

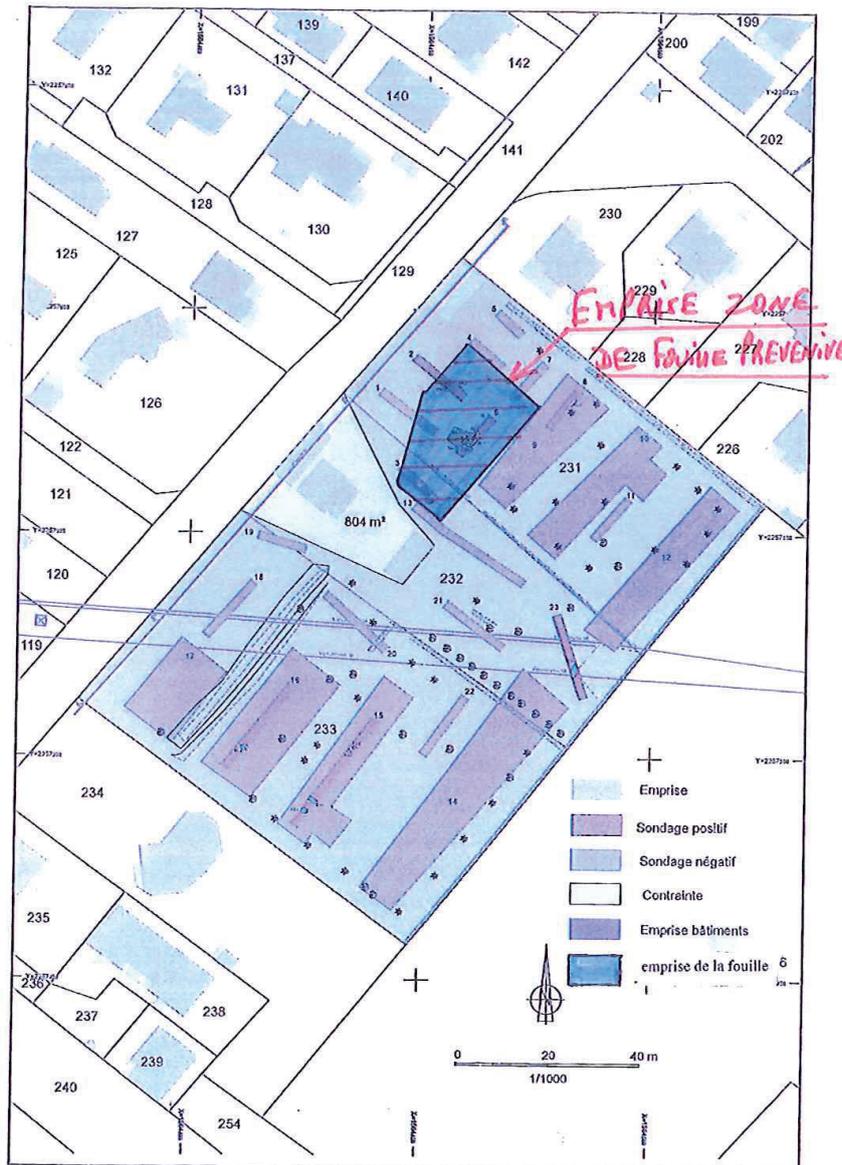
Il devra informer immédiatement le Conservateur régional de l'archéologie de toute découverte archéologique immobilière ou mobilière d'intérêt majeur et prendre les mesures conservatoires nécessaires.

5. Délai prévisionnel de remise du rapport final

12 mois à compter de la date de libération du terrain emprise de la fouille

ANNEXE 2

DÉLIMITATION DE L' EMPPRISE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE



Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Copie de l'arrêté d'autorisation et de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des
affaires culturelles

Toulouse, le 14 janvier 2015

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : P. FOUCHER
Téléphone : 05 67 73 21 02
Télécopie : 05 61 99 98 82
Courriel :
@culture.gouv.fr

Référence : MV/PF-18538

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 2015 / 13 ci-joint portant autorisation de procéder à la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Conformément aux dispositions de l'article R. 523-60 du code du patrimoine, il vous revient de me faire connaître les dates de début et de fin de la phase de terrain l'opération de fouille archéologique préventive.

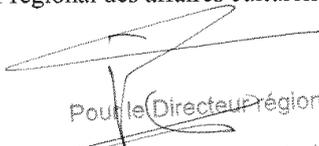
Je suis tenu par ailleurs de vous informer qu'en cas de contestation de votre part, le délai de recours pendant lequel vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent est de deux mois.

Vous voudrez également bien me notifier la date son achèvement effectif sur le terrain.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles

CIRMAD
201 rue Pierre et Marie Curie – BP 98198
31681 LABEGE cedex


Pour le Directeur régional,
Le Conservateur régional de l'archéologie
Michel Vaginay

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Arrêté n° 2015 / 13 portant autorisation de procéder à la réalisation d'une opération de fouille archéologique préventive

**Le Préfet de la région Midi-Pyrénées,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées n° 2014309-0003 du 5 novembre 2014 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté du directeur régional des affaires culturelles n° 2014311-0002 du 7 novembre 2014 portant délégation de signature à Monsieur Michel VAGINAY, conservateur régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de réalisation d'une fouille archéologique n° 2014 / 483 du 11 décembre 2014 ;

VU les demandes d'autorisation de fouille présentées par la personne projetant d'exécuter les travaux en date du 7 janvier 2015 reçue le 7 janvier 2015 et les compléments et amendements du 13 janvier 2015 reçus le 14 janvier 2015, y compris le courrier d'accompagnement de l'opérateur ;

VU le contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et la personne chargée de la réalisation des fouilles en date du 5 janvier 2015, modifié en date du 13 janvier 2015 ;

VU la proposition formulée par l'opérateur relative au responsable scientifique de l'opération archéologique ;

ARRETE

Article 1er :

La personne maître d'ouvrage de l'intervention archéologique est :

Nom : CIRMAD
Raison sociale :
Adresse : 201 rue Pierre et Marie Curie – BP 98198, 31681 LABEGE cedex

est autorisée à faire procéder à une opération de fouille concernant en Région Midi-Pyrénées :

le site de :
Département : Haute-Garonne
Commune : Seysses
Cadastré : Année : AB Parcelles : 231p, 232p
Lieu-dit : 1115 route de Toulouse
Numéro de site :
Coordonnées Lambert : x : 1564,455 y : 2257,535
Numéro d'entité archéologique « Patriarche » : 31580

Article 2 : La personne chargée de la réalisation des fouilles désignée ci-après comme « l'opérateur » est :

Nom : ARCHEODUNUM
Raison sociale :
Adresse : 8 allée Michel de Montaigne, 31770 COLOMIERS

Article 3 : La personne désignée en qualité de responsable scientifique de l'opération archéologique est :

Nom : GOURVENNEC
Prénom : Michaël
Adresse : 1 rue Antoine Darquier, 31000 TOULOUSE
Organisme de rattachement : ARCHEODUNUM
Raison sociale :

Le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. A ce titre, il prend, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'intervention de l'opérateur, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport dont il dirige la rédaction.

Article 4 : l'opérateur exécute les fouilles conformément aux décisions prises et aux prescriptions imposées par l'Etat et sous la surveillance de ses représentants, en application des dispositions du livre V du code du patrimoine. Les observations du représentant de l'Etat formulées à l'issue des visites de contrôle ou réunions de chantier sont communiquées par écrit à l'opérateur et à l'aménageur. L'aménageur, l'opérateur et le responsable scientifique de l'opération assurent, chacun pour ce qui le concerne, la mise en œuvre effective des observations et des instructions du représentant de l'Etat.

En cas de non-respect des observations et instructions du représentant de l'Etat, le préfet de région met le responsable scientifique et l'opérateur en demeure de s'y conformer. Il procède de même en cas d'obstruction au contrôle. L'aménageur est informé de cette mise en demeure.

Si les intéressés ne prennent pas les mesures demandées dans le délai prescrit, le préfet de région peut :
oen cas de manquement imputable au responsable scientifique, en désigner un nouveau ;

oen cas de manquement imputable à l'opérateur, engager la procédure de retrait de l'autorisation des fouilles, telle que prévue à l'article L. 531-6 du code du patrimoine. Il doit notifier à l'aménageur et à l'opérateur son

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

intention de provoquer le retrait. Les fouilles sont alors suspendues. Pendant la durée de la suspension, l'aménageur prend toute mesure utile à la conservation des vestiges mis au jour et à la sécurité du chantier. Les fouilles ne peuvent être reprises que sur décision expresse du préfet. Toutefois, si celui-ci ne s'est pas prononcé dans un délai de six mois sur la suite à donner à son intention de provoquer le retrait, les fouilles peuvent être reprises dans les conditions fixées par l'autorisation.

En cas de retrait de l'autorisation de fouilles du fait de l'opérateur, les dispositions du premier alinéa de l'article L. 531-7 du code du patrimoine sont applicables.

Article 5 : L'opérateur de la fouille remet au préfet de région (Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées) le rapport de fouilles, élaboré à l'issue de l'analyse et de l'exploitation des données, sous l'autorité du responsable scientifique de l'opération, dans le délai fixé par le cahier des charges scientifique et selon les normes fixées par l'arrêté du 27 septembre 2004. Il informe l'aménageur de cette remise.

Le préfet de région vérifie la conformité du rapport aux normes de contenu et de présentation et fait procéder à son évaluation scientifique par la commission interrégionale de la recherche archéologique. Il informe l'aménageur, l'opérateur et le responsable scientifique de la fouille et leur communique, le cas échéant, des recommandations en vue de l'exploitation scientifique du rapport.

Un exemplaire du rapport est adressé à l'aménageur et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives si ce dernier n'est pas l'opérateur.

Article 6 Les objets mobiliers provenant des opérations d'archéologie préventives ne peuvent être placés sous la garde de l'opérateur pendant une durée supérieure à deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain.

Pendant cette durée, l'opérateur assure l'identification, l'inventaire, le classement et le conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004. Il prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets et assure, en tant que de besoin, leur mise en état pour étude.

À la remise du rapport et, au plus tard, à l'expiration du délai de deux ans, le mobilier est remis à l'Etat.

Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération.

Article 7 : une annexe au présent arrêté fixe les modalités d'identification, de classement, de conditionnement et de versement à l'Etat de la documentation scientifique et du mobilier archéologique issus de la fouille d'archéologie préventive visée ci-dessus.

Article 8 : le directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux, à l'opérateur et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Toulouse, le 14 janvier 2015

Pour le Préfet de Région et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles


Pour le Directeur régional,
Le Conservateur régional de l'archéologie
Michel Vaginay

ANNEXE

Vu pour être annexé à l'arrêté n°

2015/13

Modalités d'identification, d'inventaire, de classement, de conditionnement et de versement à l'État de la documentation scientifique et du mobilier archéologique issus des diagnostics et des fouilles préventives

En concertation entre l'INRAP et le SRA de la DRAC Midi-Pyrénées, un protocole a été établi pour répondre aux exigences relatives à la gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique (arrêtés du ministre de la Culture du 16 septembre et du 27 septembre 2004) et assurer de manière simple et efficace leur versement à l'État.

La clôture de toute opération archéologique préventive implique la remise concomitante au SRA du rapport d'opération, de la documentation scientifique et des mobiliers archéologiques. La règle vaut indifféremment pour les diagnostics et les fouilles préventives.

Durant la phase de post fouille, la durée nécessaire au traitement de la documentation scientifique et des mobiliers (identification, inventaire, classement, conditionnement) sera prévue dans les plannings des opérations. Le responsable de l'opération veille au respect des consignes définies par la réglementation en vigueur et dont les modalités pratiques sont précisées dans le présent document.

-1- la documentation scientifique

«La documentation scientifique constituée au cours d'une opération d'archéologie préventive se compose des catégories suivantes :

- 1.- documents graphiques (plan, relevés, minutes, dessins)
- 2.- documents photographiques et audio-visuels
- 3.- documents numériques
- 4.- documents écrits (carnets et fiches d'enregistrement, correspondance, rapport d'étude)
- 5.- moulages et empreintes
- 6.- matériaux naturels et de nature biologique recueillis lors de l'opération

Cette documentation, constituée des originaux pour les documents graphiques, photographiques et écrits est classée, indexée et inventoriée » (arrêté du 16/09/2004, art. 1).

Les modalités de classement, d'indexation et d'inventaire de cette documentation (catégories 1 à 4) sont laissées à l'appréciation des responsables d'opérations sous réserve que chaque pièce comporte un identifiant permettant de la rattacher sans ambiguïté à l'opération qui l'a générée.

Un classement (catégories 1 à 4) selon les catégories fixées dans l'article 1 de l'arrêté rappelé ci-dessus et selon les modalités indiquées (par grand type selon les supports ou modes de conditionnement) est fortement recommandé.

Le conditionnement des catégories 1 à 4 sera assuré de la manière suivante :
les pièces de petit format seront rassemblées dans des boîtes à archives ;

- chaque boîte comportera sur sa face supérieure et sur un petit côté l'identifiant de l'opération (cf. étiquette autocollante du bordereau) et le numéro d'ordre de la boîte (1/5, ...)

➤Si plus de 2 boîtes sont nécessaires, elles seront rassemblées dans un carton normalisé sur lequel sera
Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

porté l'identifiant de l'opération.

» Les pièces de grand format (les plans) seront conditionnées dans des tubes cartonnés comportant l'identifiant de l'opération et numérotés à la suite des boîtes à archives. Chaque tube sera clos à chaque extrémité par un bouchon non marqué.

L'intégralité de la documentation scientifique « sera accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant les codes utilisés avec la signification » (article 4 de l'arrêté du 16/09/2004) qui sera rangée dans la boîte n°1.

-2- les mobiliers archéologiques et les catégories 5 et 6 de la documentation

Le mobilier s'entend au sens défini par l'arrêté du 16 septembre 2004: « *les objets transformés par l'activité humaine, recueillis lors de l'opération.* »

Il faut y ajouter les catégories 5 et 6 de la documentation scientifiques, pour lesquelles l'article 1 de l'arrêté mentionné précédemment indique que « *les matériaux naturels et de nature biologique (catégories 5 et 6) sont classés et conditionnés par matière et identifiés de la même manière que le mobilier archéologique. Mention est apposée de leur destination : analyse ou conservation à long terme. Pour les matières périssables destinées à l'analyse, une date de validité est portée sur les contenants.* » (article 1 de l'arrêté du 16/09/2004). (cf. *infra* pour le conditionnement et le classement).

Le terme « objet » employé ci-dessous désigne à la fois le mobilier et les catégories 5 et 6 de la documentation.

Les objets provenant de l'opération font l'objet d'un inventaire systématique et d'un classement par matière (lithique, céramique, métal, matière organique travaillée, faune...) et par unité de prélèvement (US en règle générale). Cet inventaire est livré en annexe du rapport d'opération et un exemplaire est annexé au bordereau de versement (cf. *infra*). Il référence également les objets isolés (cf. *infra*) en mentionnant ceux qui ont fait l'objet de traitement de conservation particulier (radiographie...).

Les objets sont conditionnés dans des pochettes ou des boîtes (d'un matériau adapté à la conservation préventive des objets) comportant le marquage de l'identifiant de l'opération et de l'unité de prélèvement (code d'opération, US...). Ce marquage sera rappelé systématiquement sur une étiquette plastique (stiron) placée à l'intérieur des contenants et fera le lien avec l'inventaire général.

Chaque objet présentant un intérêt muséographique ou ayant subi une restauration, si sa taille le permet, ainsi que tout objet dont le volume interdit son conditionnement en bac comporte un identifiant (code opération, unité de prélèvement et numéro d'ordre dans l'unité de prélèvement) inscrit de manière indélébile et discrète.

Les contenants de lots et les objets isolés sont conditionnés dans des bacs « norme Europe ». Entre les trois modèles de capacités différentes (21 litres, 30 litres et 45 litres) on privilégiera les bacs de taille moyenne (30 litres). Le modèle le plus petit (21 litres) sera réservé aux petites séries ainsi que, dans la mesure du possible, aux vestiges les plus lourds (lithique notamment). La forme haute conviendra aux éléments volumineux dont la hauteur excède la taille du bac de 30 litres. Chaque bac sera rempli de manière raisonnable et raisonnée et de manière à permettre des empilements sans risque de dégâts aux objets. Une étiquette aisément lisible sera apposée sur chaque bac. Elle comportera le n° du département, le nom de la commune, le nom de l'opération, le code de l'opération, le numéro de la prescription, la désignation de son contenu (matière) et un numéro d'ordre dans l'opération (1/75, 2/75...).

Les objets isolés (de taille compatible avec un rangement en bac) sont regroupés dans un ou plusieurs bacs identifié(s) comme précédemment et avec, dans la rubrique « désignation du contenu », la mention supplémentaire : « objets isolés » ou plus précisément le type d'objets (tessons diagnostiques, outils, nucleus, ...).

Les remontages d'objets seront limités aux stricts besoins de l'étude et dans la mesure du possible partiellement démontés pour faciliter leur stockage dans les bacs.

L'ensemble des contenants et objets est accompagné d'une notice explicitant le mode d'inventaire, de classement et de conditionnement, fournissant les codes utilisés avec leur signification qui sera intégré en introduction de l'inventaire.

-3- modalités de la remise de la documentation et des mobiliers

A la remise du rapport d'opération (diagnostic et fouille) par l'opérateur au SRA, après s'être assuré de sa recevabilité propre (respect de la prescription et des normes de contenu et de présentation du rapport, notamment en matière d'inventaires), et dans un délai d'un mois maximum, le SRA prend contact avec l'opérateur pour arrêter la date de versement de la documentation scientifique et du mobilier à l'État.

Ce versement est fait en présence du responsable d'opération, du responsable du centre archéologique pour l'opérateur et de deux représentants mandatés par le SRA (l'agent chargé du suivi de la prescription et l'agent chargé de la gestion du dépôt régional).

Un bordereau de versement est établi au préalable par le responsable de l'opération. Il comporte tous les éléments pour recenser l'ensemble des contenants (documentation et mobilier) et identifier l'opération.

Le mobilier et la documentation scientifique sont versés ensemble et de manière exhaustive. Toute absence (analyse ou traitement en cours...) devra être mentionnée et justifiée dans la rubrique «observations» du bordereau de versement. L'organisme en charge des objets en question doit être précisé (références et coordonnées).

La signature du bordereau de versement par les représentants des deux parties vaut prise en charge de la documentation et des mobiliers et réception administrative et complète du rapport d'opération.

Copie de l'extrait du projet scientifique et technique d'intervention (PSTI)



Projet Scientifique d'Intervention

Fouille archéologique préventive

N° 2014-12-21 -TLS

21 décembre 2014

Fouilles archéologiques Route de Toulouse à Seysses

Maître d'ouvrage

CIRMAD
201 rue Pierre et Marie Curie
BP 98198
31681 Labège Cedex

Opérateur Archéologique

ARCHEODUNUM SAS
500 rue Juliette Récamier
69970 Chaponnay
Agrément en qualité d'opérateur d'archéologie
préventive délivré le 10/01/2014

Dossier suivi par :

Sébastien Joubert

Agence Sud-Ouest

05 62 21 57 99

06 46 27 17 76

s.joubert@archeodunum.fr

Sommaire

1.	Contexte général du projet	4
1.1.	Localisation	4
1.2.	État des connaissances historiques et archéologiques	5
1.3.	Objectifs de l'opération	5
2.	Organisation et planning	5
2.1.	Planning prévisionnel (voir plan graphique joint en annexe)	5
2.2.	Mise à disposition et démobilitation du terrain	6
3.	Acquisition des données de terrain : la fouille	7
3.1.	Réunion de chantier	7
3.2.	Protocole de décapage et de détection des structures	7
3.3.	Protocole de fouille	8
3.4.	Spécialistes	8
3.5.	Moyens humains et matériels-Détail quantitatif et estimatif (DQE)	9
4.	Méthodologie phase post-fouille	10
4.1.	Traitement des données	10
4.2.	Le rapport et le devenir des vestiges mobilier	11
4.3.	Moyens archéologiques- Détail quantitatif et estimatif (DQE)	11
5.	Composition de l'équipe/organigramme	11
6.	Gestion de la sécurité	12
6.1.	Mise en sécurité de l'aire de fouille	13
6.2.	Gestion des installations de chantier	13
6.3.	Gestion et élimination des déchets (SOGED)	13
6.4.	Gestion des nuisances	13
6.5.	Prévention des risques professionnels	14
6.6.	Mesure de prévention des risques exportés et importés	14
7.	Communication et valorisation de la recherche	14

7.1.	En phase fouille	14
7.2.	En phase post-fouille	15
7.3.	Options possibles	15
	Annexes	16

1. Contexte général du projet

Ce projet scientifique d'intervention est associé à un projet immobilier à Seysses dans la Haute-Garonne (31).

Le projet est un projet d'aménagement de lotissement à caractère social de 72 logements préparé par CIRMAD.

Les vestiges archéologiques identifiés lors des diagnostics sur l'emprise du futur projet appartiennent, pour les mieux conservés, à une aire d'ensilage potentiellement associé à une ferme de la période post-Carolingienne.

La zone prescrite pour les fouilles archéologiques préventives (Arrêté n° 2014/483) a une superficie d'environ 550 m².

1.1. Localisation

Le projet d'aménagement se situe au 1115 route de Toulouse à Seysses, dans le département de la Haute-Garonne et dans la région Midi-Pyrénées.

La commune de Seysses est située sur la terrasse alluviale de la Garonne. La zone de fouille est proche du lieu-dit Fontferrade et se situe selon les coordonnées géographiques et altimétriques à :

X : 1564,455 km.

Y : 2257,535 km.

Z : 166 m NGF.

Le site se situe sur la parcelle 231 section AB du cadastre actuel.

1.2. État des connaissances historiques et archéologiques

Le diagnostic réalisé en avril 2014 par Eric Tranier de l'INRAP a consisté à ouvrir sur la zone prescrite des sondages tranchés (soit 6,92% de la surface du projet d'aménagement).

Les diagnostics ont surtout mis en évidence un ensemble de 10 silos organisés en batterie. Mr Tranier estime le nombre de silos sur une surface de 400 à 550 m² à environ une trentaine d'individus. Les structures, datées par analyse C14, appartiennent à la période post-Carolingienne. Un puits, dans lequel une base de colonne antique a été retrouvée, a également été découvert.

Le site se situe non loin de la voie antique Toulouse/Saint-Gaudens. Quelques vestiges antiques ainsi que des traces de parcellaire ont été identifiés non loin de la commune mais les données archéologiques la concernant sont moindres. Seysses est mentionné dès la fin du Xe-début du XIe siècle dans un acte du cartulaire de l'abbaye de Lézat et L'église est mentionnée à la fin du XIIe siècle. Il s'agit là des deux plus anciennes mentions concernant Seysses. L'histoire de la seigneurie de Seysses est mieux connue à partir du XIIIe siècle.

Notons que la présence de vestiges datant du Néolithique final, en partie méridionale du site, ont été identifiés lors des diagnostics.

1.3. Objectifs de l'opération

Les données archéologiques sur le bourg de Seysses sont rares. La conservation et la chronologie des vestiges d'ensilage (entre le IXe et le Xe siècle) confèrent à ces structures un grand intérêt. En effet, ces structures vont permettre d'obtenir des informations pertinentes sur la culture matérielle du haut Moyen Âge, trop mal connue en Midi-Pyrénées.

Les objectifs de cette opération de fouille archéologique préventive ont été fixés par le Service régional de l'archéologie de la région Midi-Pyrénées dans son cahier des charges n° 2014/483. Ils portent sur les points suivants :

- déterminer et analyser la nature et la chronologie d'occupation du site en établissant les différentes séquences, phases et périodes d'occupation ;
- Fournir un cadre historique du site afin de permettre une mise en perspective à l'échelle régionale ;

Les autres objectifs inclus :

- Fouiller de manière exhaustive chaque grand ensemble de structures identifiées ;

2. Organisation et planning

2.1. Planning prévisionnel (voir plan graphique joint en annexe)

L'opération est divisée en plusieurs étapes.

La première étape consistera à la préparation de la fouille et au décapage du terrain. La semaine précédant les terrassements préalables, une équipe d'archéologues, de topographes et de logisticiens prépareront le terrain en localisant précisément les zones de fouilles et toutes leurs contraintes éventuelles. Une visite du chantier a déjà été effectuée le 22 décembre 2014.

Le décapage des couches supérieures à l'aide d'une pelle mécanique se déroulera dans une deuxième étape. Les niveaux de remblais contemporains et de terres végétales identifiés seront reconnus et topographiés et les terres évacuées de l'emprise de la fouille. Le Responsable d'Opération, ainsi que plusieurs adjoints ou/et techniciens seront présents sur le terrain lors du décapage. Le décapage sera réalisé jusqu'à l'apparition des formations archéologiques. Comme convenu dans le cahier des charges, des précautions d'identification de creusements éventuels (tels que des trous de poteaux suggérant potentiellement des couvertures de silos) seront prises dès le décapage.

L'équipe démarrera la phase de fouille immédiatement à la suite des terrassements ce qui permettra d'adapter les moyens suivant les vestiges à fouiller. Une mini-pelle mécanique sera mise à disposition de l'équipe pour un soutien pour les gros travaux de creusement (type sondages des fossés et remblais modernes).

Comme convenu dans le cahier des charges, la fouille se déroulera sur une période de 20 jours.

Dès la fin de l'intervention archéologique, la remise en place des terres et le nettoyage du terrain seront réalisés sur une période d'environ 5 jours.

2.2. Mise à disposition et démobilisation du terrain

Au démarrage du chantier

L'intervention archéologique pourra débuter dès la réception de la notification du marché par l'aménageur et la délivrance de l'autorisation de fouille par la Préfecture de la Région Midi-Pyrénées, selon le planning défini en concertation avec le maître d'ouvrage.

L'aménageur met gracieusement à disposition de l'opérateur les terrains concernés par l'opération archéologique afin qu'il puisse réaliser les travaux prévus dans le contrat. Une zone de stockage sera mise en place avec l'accord de l'aménageur. L'accès à la parcelle de fouille ainsi que l'emplacement destiné à recevoir la base de vie seront définis en concertation avec l'aménageur avant le commencement des travaux.

La société Archeodunum devra avoir libre accès au terrain durant toute la durée de l'opération archéologique.

Un procès-verbal de mise à disposition des terrains sera dressé avant ou pendant l'installation du chantier par l'opérateur. Il sera dressé contradictoirement par l'aménageur et l'opérateur ou leurs représentants ayant pouvoirs d'engagement.

La mise à disposition du terrain par l'aménageur, préalablement à l'intervention archéologique, ne nécessitera pas d'action particulière. Le terrain est réputé libre d'obstacles.

À la fin du chantier

Lorsque la mission de l'opérateur prendra fin, un procès-verbal de fin de chantier sera établi par l'opérateur et l'aménageur.

Le procès-verbal constate en particulier :

- Que tous les terrains sur lesquels porte la prescription de fouilles ont bien été traités par l'opérateur,
- Que les volumes de terrain à fouiller ont bien été respectés (côtes de fond de fouille respectées),
- Que les terrains sont libérés par l'opérateur,
- Que de manière générale les prescriptions de fouilles ont été respectées.

L'aménageur peut dès lors transmettre le procès-verbal signé au préfet de région en lui notifiant l'achèvement des travaux afin d'obtenir l'attestation de libération des terrains.

3. Acquisition des données de terrain : la fouille

La fouille envisagée devra permettre d'atteindre les objectifs fixés par la prescription et définis par le cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie. L'ensemble de la méthodologie sera soumise au Service Régional de l'Archéologie et définie en concertation avec lui.

L'équipe d'archéologues devra constamment optimiser son mode d'intervention et l'adapter à la nature et à la densité des vestiges, en conciliant et en respectant les objectifs fixés par la prescription, les délais et les mesures de sécurité.

Cette opération ne peut être menée qu'avec la collaboration de chercheurs spécialistes des problématiques propres au site.

3.1. Réunion de chantier

La qualité et le suivi du calendrier de l'opération sont assurés régulièrement par le responsable administratif de l'opération. Des réunions d'avancement seront organisées, sur site, régulièrement entre le responsable administratif et le responsable scientifique, le Service régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage.

En préalable au démarrage de la phase d'exploitation du terrain, et en relation avec l'agent du Service régional de l'archéologie Midi-Pyrénées chargé du suivi de cette opération, le responsable d'opération prendra connaissance du calendrier prévisionnel du projet auprès de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, et il prendra contact avec les différents acteurs concernés.

Au cours de la phase de terrain, le Conservateur régional de l'archéologie et son représentant, ainsi que la maîtrise d'ouvrage, seront régulièrement informés par courrier ou messagerie électronique, de l'état d'avancement de l'opération de terrain. Un compte-rendu régulier d'avancement sera rendu au Service Régional de l'Archéologie. Le Conservateur régional de l'archéologie sera en outre immédiatement avisé de toute découverte archéologique majeure. À l'issue de la phase terrain, un projet de programmation des moyens prévus pour la phase post-fouille sera transmis au SRA.

3.2. Protocole de décapage et de détection des structures

Un décapage extensif sur environ 550 m² sera réalisé à l'aide d'une pelle mécanique, équipée d'un godet lisse et large. Ce décapage sera conduit afin d'approcher, de la manière la plus fine possible, le sommet des couches archéologiques en place.

Un repérage des structures, des niveaux d'occupations, anomalies topographiques et des niveaux d'apparition des mobiliers archéologiques sera mis en place dès le décapage. Le décapage sera suivi par un nettoyage systématique de la surface des couches et structures archéologiques en place, puis par un relevé et une couverture photographique des surfaces nettoyées pour une perspective d'étude spatiale.

Les structures découvertes dans les sondages de diagnostic seront remises au jour et intégrées au processus de fouille.

Les terres seront déplacées jusqu'à l'extérieur de la zone de fouille à l'aide d'engins adaptés (camions ou dumpers articulés). Si possible les matériaux seront stockés en distinguant les différents horizons afin de les recomposer lors de la remise en place des terres.

3.3. Protocole de fouille

Les structures archéologiques, une fois repérées, seront systématiquement nettoyées. Des plans et coupes détaillés accompagnés de descriptifs et d'une couverture photographique seront ensuite réalisés et complétés au fur et à mesure de la fouille. Une approche horizontale sur la totalité de la surface de la fouille sera adaptée.

Le rapport stratigraphique de tous les sols et de toutes structures archéologiques (élément de bâtiment, structure fossoyée, fosses, etc.) avec les couches archéologiques reconnues sera établi. Des coupes stratigraphiques verticales seront réalisées.

L'enregistrement des données de fouille et du mobilier sera conduit de manière à permettre une exploitation spatiale. Les mobiliers seront enregistrés et prélevés par unité stratigraphique.

Toutes les structures en creux (fosses, silos, trous de poteaux) qui seront identifiées seront fouillées manuellement. Les silos seront fouillés exhaustivement afin de reconstituer les différentes étapes d'aménagement et d'étudier leurs fonctions.

Les relevés stratigraphiques des fosses et autres comblements de structures seront systématiques. Toutes les couches stratigraphiques et structures seront étudiées soigneusement afin de rechercher des éléments de datation (restes végétaux, fragments carbonisés, etc.).

Selon les données acquises pendant la fouille manuelle des structures identifiées, une mécanisation de fouille de certaines structures pourra être envisagée en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie.

3.4. Spécialistes

Archeodunum aura à sa disposition une équipe de spécialistes durant la phase fouille et post-fouille.

L'étude géomorphologique et micro-morphologique. Durant la fouille, l'intervention d'un géomorphologue et d'un sédimentologue est prévue (Camille Faisse). En concertation avec le responsable d'opération, et suivant une méthodologie adaptée (tranchées, bernés, sondages ponctuels...), il donnera les éléments de compréhension des phénomènes de recouvrement et d'érosion qui ont affecté les terrains concernés par la fouille. Ces études devraient aussi permettre l'étude des phases d'abandon et de comblement du site.

Dans le cas de dépôts favorables à la conservation de pollens, des prélèvements pour analyses palynologiques sont prévus (notamment dans les fossés, où des carottages sont possibles). Ces analyses permettront de restituer l'environnement végétal du site lors de son occupation, mais également l'impact et l'importance des activités pratiquées par les groupes humains aux différentes périodes (céréaliculture, prairies de fauche, élevage). Ces données sont fondamentales car elles apportent de précieux éléments à la connaissance des sociétés, de leur mode de vie, alimentation végétale, et de leurs activités, ainsi que de leurs évolutions dans le temps. Elles peuvent être confrontées à celles obtenues par l'étude d'autres restes végétaux conservés dans les structures

archéologiques (graines carbonisées, charbons de bois notamment). Des prélèvements anthracologiques systématiques seront effectués.

Selon l'évolution de la fouille et en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, des analyses archéozoologiques et paléo-métallurgiques seront réalisées.

Prélèvements et analyses.

Des échantillons seront pris dans toutes les couches susceptibles de contenir des macro-restes ou des restes palynologiques, selon un protocole d'intervention défini par les spécialistes respectifs. Le géomorphologue et le palynologue coordonneront les prélèvements nécessaires.

Le prélèvement des objets métalliques et des matériaux organiques sera effectué avec toutes les précautions d'usage. Après inventaire et tri des objets, les lots pertinents seront remis, autant qu'il se peut au fur et à mesure de la fouille, aux laboratoires pour mise en état pour étude.

Les ossements animaux feront l'objet d'une première analyse sur le terrain par des spécialistes de ces domaines. En cas de découvertes de restes humains, un anthropologue sera présent sur le chantier afin d'établir une méthodologie détaillée pour leurs fouilles intégrales.

Mobilier.

La totalité du mobilier identifié sur le chantier et plus particulièrement du mobilier contenu dans le comblement des fosses et des silos sera prélevé.

Un gestionnaire du mobilier s'occupera du nettoyage, du conditionnement et du stockage du mobilier dès le début des fouilles afin de permettre une stratégie d'études par des spécialistes compétents. Une spécialiste de la céramique médiévale (Magali Gary) est basée à l'agence d'Archéodunum à Colomiers et il est envisagé qu'elle prendra en charge la gestion du mobilier.

Si des faits archéologiques d'autres époques non reconnues par le diagnostic sont mis en évidence, le protocole de fouille sera déterminé, au cas par cas, en étroite relation avec le Service Régional de l'Archéologie. Quelques sondages ont livré du mobilier archéologique antique.

3.5. Moyens humains et matériels-Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Une affectation prévisionnelle des moyens humains et techniques peut être envisagée comme suit.

Moyens Mécaniques

Décapage des niveaux supérieurs : Une pelle mécanique = 5 jours

Durant la période fouille : Une mini pelle = 20 jours

Remise en place des terres : Une pelle = 5 jours

Moyens humains

Responsable d'opération : 25 jours

Adjoints : 25 jours

Techniciens = 40 jours

Topographe= 12jours

4. Méthodologie phase post-fouille

4.1. Traitement des données

Lorsque l'intervention de terrain est achevée, l'opérateur débute la phase d'exploitation des données acquises afin de respecter les prescriptions et produire le rapport final d'archéologie préventive (RFAP). L'exploitation est réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Le rapport final se conformera en particulier aux art. 56 à 60 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, et aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 précisant les normes de contenu, de fond et de forme du RFAP.

Dans le cadre de l'exploitation générale des données acquises, l'opérateur étudie les objets exhumés lors des travaux, en dresse l'inventaire et en assure temporairement la conservation et la garde. Pour cette mission, l'opérateur ne pourra disposer d'un délai supérieur à 12 mois comptées à partir de la date figurant sur l'attestation de libération des terrains délivrée par le préfet de région.

Les collaborations les plus étroites seront recherchées avec l'Université, l'INRAP, CNRS et tout chercheurs travaillant sur les périodes et les problématiques scientifiques rencontrées sur le site.

En phase post-fouille, aux côtés du responsable d'opération, de ses adjoints, du topographe, de l'infographe, du photographe, du géomorphologue, des gestionnaires du mobilier, seront présents les spécialistes des études de mobiliers pour toutes les catégories nécessaires : céramique, lithique, métal, faune, ossements humains, restes palynologiques, macro-restes...

Le processus habituel de mise au net et d'exploitation de la documentation, d'étude du mobilier archéologique, puis de synthèse, sera mis en œuvre en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site.

L'étude post-fouille se déroulera selon le processus suivant:

- Saisie informatique des données de terrain. Les plans et coupes seront numérisés.
- Mise au net et transcription informatique des enregistrements de terrain (texte et graphique).
- Lavage, étude, dessin et conditionnement du mobilier. Les inventaires présenteront toutes les catégories de mobiliers au sein de chaque unité stratigraphique.
- Phasage des structures et rédaction des parties descriptives.
- Élaboration du plan-masse complet de la zone étudiée et des plans synthétiques de phasage permettant la compréhension des informations consignées dans le rapport.
- Rédaction des inventaires nécessaires (mobilier, structures, documentation, etc.).
- Recherche historique : synthèse bibliographique, lecture des archives et remise en contexte des données textuelles ; travail comparatif.
- Études paléo-environnementales.

- Mise en contexte de la fouille et mise en perspective des résultats.
- Élaboration du rapport final d'archéologie préventive

Un compte rendu bimensuel d'avancement de la post-fouille sera livré au Service Régional de l'Archéologie.

4.2. Le rapport et le devenir des vestiges mobilier

Le rapport décrira la nature, l'extension et les caractéristiques des différentes occupations.

Un exemplaire du rapport final d'archéologie préventive sera transmis à l'aménageur par le Service Régional de l'Archéologie après validation par la CIRA. Il sera remis au maximum 12 mois après la fin de l'opération sur le terrain.

Le mobilier archéologique ne quittera en aucun cas le territoire national français. Le stockage et l'étude se feront dans les locaux de la société à l'adresse suivante : Archeodunum, 08 allée Michel de Montaigne 31 770 Colomiers.

A la fin de ce délai, l'opérateur remet à l'Etat le mobilier de fouille, ainsi que la documentation de fouilles correspondante, à fins d'archivage.

TEXTES ET FIGURES

1. Présentation

Ce rapport présente les résultats de l'opération d'archéologie préventive réalisée sur un site du haut Moyen Âge situé sur la commune de Seysses (Haute-Garonne) dans la région Midi-Pyrénées (**fig. 1**), plus précisément au 1115 route de Toulouse. (**fig. 2**) Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement réalisé par la société CIRMAD. La nature du projet, impactant le sous-sol, a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie représenté par Pascal Foucher (arrêté de prescription n°2014/247). Ce diagnostic a été mené par l'Inrap sous la direction d'Éric Tranier du 28 juillet au 1^{er} août 2014 (Tranier 2014). Il a concerné les parcelles n°231, 232 et 233 (section AB, feuille 01) et a été réalisé sur une emprise de 10361m², dont 6,92% ont été sondés. Une aire d'ensilage datant du haut Moyen Âge a notamment été mise en évidence. Cet élément, en particulier, a motivé la prescription d'une opération d'archéologie préventive (arrêté de prescription n°2014/483).

Cette prescription archéologique concerne les parcelles n°231 et 232 (section AB, feuille 01 ; **fig. 3**). L'emprise de l'opération concernait initialement une superficie de 550 m² environ. Elle s'est déroulée entre le 21 janvier 2015 et le 20 février 2015 pour un total de 23 jours ouvrés avec un effectif moyen de sept personnes.

1.1 État des connaissances avant l'opération

1.1.1 Contexte géographique et géologique

Camille Faïsse

Le site est localisé en rive gauche de la Garonne (**fig. 4**) à une altitude comprise entre 166 et 170 m NGF, à 2,5 km du lit du fleuve, entre les coteaux de l'Armagnac à l'ouest et les coteaux du Lauragais à l'est. Durant tout le Quaternaire, la Garonne, incisant la molasse tertiaire (23 Ma), s'est peu à peu déplacée vers l'est, formant en rive gauche un système de terrasses étagées composé d'alluvions graveleuses et d'une couverture limoneuse, venant recouvrir les formations tertiaires (molasses, marnes et argiles), et en rive droite creusant et formant d'abrupts coteaux molassiques. Les travaux réalisés sur la vallée de la Garonne (Bourgeat *et al.* 1984, Arramond *et al.* 2007, Bruxelles *et al.* 2010, Duranthon et Bruxelles 2007, Hubschman 1975a, Hubschman 1975b, Hubschman 1975c, Pons *et al.* 2008) ont permis de comprendre la formation et le fonctionnement de ces terrasses, ainsi que la caractérisation de la couverture limoneuse observée sur plusieurs sites archéologiques. Le système de terrasses étagées en rive gauche, hérité des phases glaciaires et interglaciaires du Pléistocène est notamment décrit dans les travaux de Cavaillé (Cavaillé 1965).

Concernant l'hydrologie à proximité du site, un système de fossés, récents, permet le drainage des terrains, ainsi que leur irrigation. Non loin du site, à 500 m, s'écoule le ruisseau de Binos/le Roussimort, perpendiculaire à l'axe du talus, ainsi que la Saudrune, un peu plus loin. La zone est aussi marquée par la réserve naturelle Lamartine, composée de cinq lacs, issus de l'ancienne exploitation du lit de la Garonne. Il s'agit d'anciennes gravières transformées en réserve naturelle. On note aussi la présence de trois puits récents, proches de la zone de fouilles, dont l'un, le plus proche, descend à 1,40 m de profondeur. La nappe d'eau y apparaît à 0,20 m de profondeur, soit une altitude de 167,20 m NGF (<http://infoterre.brgm.fr>).

Le site est plus précisément localisé à la limite entre la basse terrasse et la basse plaine de la Garonne. La basse terrasse forme en rive gauche de la Garonne un vaste replat de 4-5 km de large surplombant le cours du fleuve de 25 m, tandis que la basse plaine, large de 2,5 km en rive gauche, surplombe le lit du fleuve de 15 m maximum. La limite entre ces deux paliers alluviaux est identifiée notamment par un talus dont la pente, d'axe nord-ouest/sud-est sur le site, est d'environ 15 %.

Les dynamiques morphosédimentaires sont ici principalement liées à la topographie du terrain, le talus entre la basse terrasse et la basse plaine. Les processus d'érosion sont donc éoliens, le talus étant exposé au vent du sud-est, hydriques, de par les pluies et le ruissellement qui en découle, et gravitaires, induits par la pente.

1.1.2 Contexte historique et archéologique

Jusqu'au début du XXI^e siècle, le territoire de la commune de Seysses est essentiellement connu pour ces vestiges antiques. Ainsi, Louis Joulin signale en 1917 la présence de « villas et de mosaïques » sur le territoire de Seysses. Cependant, il n'est pas possible de localiser ces vestiges ni de savoir de quel type d'occupation il s'agit car leur présence est énoncée pour Seysses mais également pour six autres communes (Joulin 1917 : 385). En 1929, des vestiges sont découverts et interprétés comme des tronçons de la voie reliant *Tolosa* à *Lugdunum* des Convènes (Massendari, Leclant 2006 : 342). En 1964, Michel Labrousse signale la découverte, au lieu-dit la Boulbène des Vitarelles, d'un hérisson de galets interprété comme un élément de la voie menant de Toulouse à Dax (Labrousse 1964 : 444). Dix ans plus tard, c'est au lieu-dit le Préjugé que sont recueillis du mobilier céramique et des éléments de construction (*tegulae* et *imbrices*, Labrousse 1976 : 476). André Siret découvre et fouille, entre 1986 et 1987, un petit établissement des I^{er} et II^e siècle ap. J.-C. au lieu-dit Cartan. Cet établissement, mis au jour lors d'une prospection sur une gravière en exploitation, est trop arasé pour lui attribuer une fonction. Il pourrait s'agir soit d'une *villa*, comme l'indique l'auteur, soit d'un petit établissement rural (Siret 1997). Enfin, en 1994, une opération d'archéologie préventive a lieu sur la commune de Seysses. Les sondages, effectués aux lieux-dits Cartan et Ségla, permettent d'apercevoir des éléments de parcelles (deux fossés parallèles) et un tronçon de voie antique ainsi qu'un chemin « de construction postérieure » (Salmon 1995 : 105). Ces éléments de trame parcellaire sont à mettre en relation avec le système de cadastration antique du réseau « Toulouse B » (Massendari, Leclant 2006 : 343). Le territoire de la commune de Seysses se révèle, d'un point de vue archéologique, peu densément occupé et les vestiges reconnus le sont exclusivement pour la période antique. Il faut attendre la première décennie des années 2000 pour qu'une occupation plus ancienne soit reconnue. À l'occasion d'un diagnostic (Cantournet 2011), motivé par la présence de vestiges antiques, puis d'une fouille (Oesterlé 2012), une sépulture protohistorique est mise au jour au lieu-dit la Boulbène des Vitarelles. Il s'agit d'une sépulture multiple en fosse contenant quatre individus. Une datation par carbone 14 a permis de dater cette inhumation de l'âge du Bronze moyen, soit entre 1520 et 1430 av. J.-C. (Oesterlé 2012 : 91). Sur le même site, une occupation plus tardive a également été repérée. Elle court sur les VII^e et VI^e siècles av. J.-C. (Oesterlé 2012 : 90). Enfin, en 2014, une prescription archéologique est réalisée pour le projet d'aménagement situé au 1115 route de Toulouse. Cette prescription est alors motivée par la présence de vestiges de l'âge du Bronze et antiques (Tranier 2014 : 13). Ce sont au total quatre opérations d'archéologie préventive qui ont eu lieu sur le territoire de Seysses révélant de façon plus précise l'histoire de cette commune (**fig. 5**).

1.1.3 Résultats du diagnostic

Le diagnostic réalisé en 2014 par l'Inrap et mené sous la direction d'Éric Tranier a fait l'objet d'un rapport de diagnostic en octobre 2014 (Tranier 2014). Sur les 23 sondages effectués, huit se sont révélés positifs (**fig. 6**). Parmi ceux-ci, deux sondages ont livré des foyers à galets chauffés datés par carbone 14 entre 4320 et 4055 av. J.-C. Un foyer a été reconnu dans le sondage n°16 (Tranier 2014 : 51-52) et trois autres dans le sondage n°15 (Tranier 2014 : 50). Ces foyers sont très arasés et ne présentent qu'un seul niveau de galets. Un puits a été mis au jour dans le sondage n°3. La présence dans le comblement du puits d'un fragment de base de colonne et d'un fût de colonnette, tous deux en marbre et provenant probablement d'un bâtiment antique, indique un abandon de la structure durant l'Antiquité ou le haut Moyen Âge. L'auteur pose la question de la contemporanéité de cette structure avec les silos mis en évidence quelques mètres plus à l'est. Mais seule la proximité géographique étaye cette hypothèse (Tranier 2014 : 42).

L'occupation médiévale et moderne a été mise en évidence au travers de quatre structures linéaires. Deux structures mises au jour sont interprétées comme des drains (sondage 15 et 22, Tranier 2014 : 41 et 47) tandis que deux autres sont assimilées à des fossés parcellaires (sondage n°8 et n°23, Tranier 2014 : 38-39). L'auteur propose de dater les drains de l'Époque moderne au moins, tandis que les fossés pourraient être médiévaux. Cependant, l'absence de mobilier, hormis des fragments de briques, incite à la prudence quant à l'établissement d'une telle chronologie pour ces structures.

Enfin, la découverte qui a présidé à la prescription archéologique réside en la mise au jour d'une série de silos groupés sur deux sondages (sondage n°2 et n°6). Deux silos ont été reconnus dans le sondage n°2 et huit silos dans le sondage n°6 (Tranier 2014 : 44-45).

1.1.4 Objectifs de la fouille

Les objectifs de la fouille ont été définis par le service régional de l'archéologie dans son cahier des charges. Ils portent sur deux aspects principaux que sont la reconnaissance et la datation des vestiges *alto* médiévaux. Le but étant d'établir le plus précisément possible les différentes séquences, phases et périodes d'occupation du site. Une attention particulière a ainsi été portée au mobilier céramique tant sur la phase de terrain que sur la phase de post-fouille. Enfin, la confrontation des données analytiques aux sources archivistiques disponibles doit permettre de fournir un contexte historique du site. La finalité de cette étude étant la mise en perspective du site à l'échelle régionale.

1.2 Méthodologie de l'intervention

1.2.1 Méthodologie de terrain

La fouille a été menée sur une emprise d'une superficie de 550 m² prescrite par le service régional de l'archéologie de la région Midi-Pyrénées. À l'issue du décapage, la superficie de l'emprise initiale a été augmentée de 50 m² ce qui correspond à la bande située au sud-est du chantier (**fig. 7**). Cette extension de l'emprise s'est faite en concertation avec Pascal Foucher (agent prescripteur du service régional de l'archéologie). Elle avait pour objectif de circonscrire un éventuel plan de bâtiment sur poteaux porteurs.

L'équipe, composée de 5 personnes, est intervenue sur le terrain durant 23 jours ouvrés, du 21 janvier au 20 février 2015.

Les méthodes (décapage, fouille, enregistrement, relevé, prélèvement, etc.) mises en œuvre pour la réalisation de cette opération et établies en concertation avec le SRA ont cherché à assurer au mieux la sauvegarde de l'information dans les délais impartis. Afin d'atteindre les objectifs fixés par la prescription et définis par le cahier des charges, la méthodologie a été adaptée et optimisée en cours de fouille afin de disposer d'une documentation complète qui renseigne l'ensemble des vestiges mis au jour à l'issue du décapage.

1.2.1.1 Le décapage

L'ensemble de la surface prescrite par le service régional de l'archéologie a fait l'objet d'un décapage mécanique (**U.S. 01**) à l'aide d'une pelle hydraulique chenillée de 20 tonnes, munie d'un godet lisse de curage d'une largeur de deux mètres. Il a été effectué jusqu'au niveau d'ouverture des structures situées sous une hauteur de terre végétale variable d'un point à l'autre de l'emprise, entre 0,20 et 0,60 m. Cette hauteur varie notamment d'ouest en est et du nord au sud, suivant la pente naturelle du terrain et la présence du toit de la grave sous-jacente. Le terrain présentant une pente modérée, le décapage s'est effectué en fonction de la pente, c'est-à-dire qu'il a été réalisé dans le sens de celle-ci afin d'approcher au maximum le niveau d'ouverture des structures. Les tranchées de diagnostic n°2, 3 et 6 ont été vidées jusqu'au niveau de fin de fouille du diagnostic. Le curage de ces tranchées, dont le fond était signalé au moyen de géotextile (sondage n°2) ou de filet grillagé orange (sondage n°6) a révélé la présence de surcreusements au sein des tranchées n°3 et 6, non répertoriés dans le rapport. Le « sondage » profond de la tranchée n°6 a été coté SD 3 car deux structures se trouvaient impactées par le creusement.

Enfin, les sédiments issus du décapage ont été évacués et stockés au sud-est de la fouille, à l'extrémité est de la parcelle n°232.

1.2.1.2 Contrainte technique

Une vague de froid et de neige s'est abattue sur la région toulousaine du 2 au 6 février 2015. D'une importance toute relative (entre huit et dix centimètres de neige), ces intempéries ont tout de même ralenti la bonne marche du chantier. Les archéologues ont eu à disposition des abris légers de type « abris express » lors de la fouille des structures. Les vestiges ne faisant pas l'objet d'une fouille immédiate ont été débarrassés de la neige en surface et protégés au moyen de bâches afin que la fonte de la neige ne vienne pas nuire à leur lisibilité (**fig. 8**).

1.2.1.3 La fouille

L'emprise de fouille étant restreinte, le site n'a pas été divisé en secteur. Dès lors, on se repèrera selon les points cardinaux pour toute précision sur la situation géographique des structures.

Les sondages du diagnostic ont été cotés SD 1 à 4 et les sondages réalisés pour la compréhension de la fosse FS 51 ont été cotés SD 5 à 7.

N° de sondage	Correspondance tranchées de diagnostic	Faits	Altitude inf. des sondages (en m NGF)
1	2	SI69, SI81, FS89, FS94, FS98, SI102, FS104, FS155, PO165	167,8
2	6	SI45, FS47, FS65, SI128, SI161, SI189, FS205, SI 220, SI247,,SI297, FS308	166,19
3	6	FS308, SI61	166,35
4	3	-	165,45
5	-	FS51	165,5
6	-	FS51	165,21
7	-	FS51	166,02

Tableau 1 : Tableau de correspondance entre les tranchées du diagnostic et les sondages.

Les structures en creux (fosses, trous de poteaux et silos) ont été fouillées manuellement par moitié dans un premier temps, afin de documenter leur profil (en coupe) et leur comblement. Dans un second temps, ces structures ont été fouillées dans leur intégralité afin de préciser la documentation. L'objectif étant de confirmer les indications relevées en coupe et de prélever le mobilier présent de manière exhaustive et d'offrir un spectre plus large pour les prélèvements à fin d'études carpologiques, palynologiques et pour les datations par comptage du carbone 14 résiduel. Cette méthodologie a été appliquée à l'ensemble des structures du site. Cependant, quelques adaptations ont été nécessaires. En effet, certaines structures ont nécessité un élargissement mécanique des coupes effectuées afin d'avoir le recul nécessaire à leur bonne interprétation, soit du fait d'un encaissant instable, soit d'une lecture difficile des différentes unités stratigraphiques. Dans le même ordre d'idées, dans le cas de recouvrements de structures induisant des comblements similaires, il n'a pas été possible de distinguer la provenance du mobilier. Dans ces cas particuliers, une U.S. technique a été créée lors de la réalisation de la coupe. Une fois la coupe réalisée et lors de la fouille de la seconde moitié, le mobilier recueilli a pu être attribué plus aisément.

Le questionnement relatif à la restitution d'un paléo-environnement permettant de mieux appréhender ce type d'occupation mais aussi l'économie du site a été l'objet d'une attention particulière. L'ensemble des fosses-silos reconnus lors de la fouille a fait l'objet de prélèvements en vue de la recherche de macrorestes. Certains fonds de fosses, conservés sur quelques dizaines de centimètres, ont également été l'objet de prélèvements à visée carpologique. L'un des objectifs étant d'échantillonner l'ensemble des structures ayant pu avoir une fonction de silo. Lorsque le volume de sédiment l'a permis, les prélèvements ont été effectués par lots de 10 l sur une ou plusieurs US. Enfin, trois structures ont fait l'objet de prélèvements en vue d'une analyse palynologique. On notera également que des prélèvements de charbons ont été effectués dans l'optique d'une datation par carbone 14.

Une structure linéaire a été documentée en plan par relevé topographique puis des sondages mécaniques ont été réalisés dans celle-ci et les coupes, ont été relevées à l'échelle 1:20. Une coupe cumulée longitudinale a également été réalisée afin d'appréhender la dynamique de remplissage et les éventuels liens stratigraphiques. Enfin, la structure a été intégralement vidangée manuellement.

1.2.1.4 Enregistrement des données et relevés

L'ensemble des structures a été enregistré, en format papier, sous la forme de Faits archéologiques dont la nomenclature reprend celle définie par le logiciel d'enregistrement *Syslat* (système d'information archéologique destiné à l'enregistrement et à l'exploitation des données de fouille – base de données SQL). Ces derniers correspondent aux structures mises au jour : FS fosse, SI silo, TP trou de poteau, PT puits, etc. Les Unités Stratigraphiques (U.S.) renvoient d'une part aux faits (creusement, comblement, niveau de sol, etc.) et d'autre part aux couches dites « sédimentaires » (terrain naturel et recouvrement, remblais). Au total, 71 Faits et 279 U.S. ont été enregistrés (**annexes 1 et 2**). Leur numérotation a été effectuée en continu au fur

et à mesure de l'avancement de la fouille. La numérotation des Faits est donnée par le numéro d'unité stratigraphique correspondant au creusement. L'enregistrement des structures et des unités stratigraphiques a été formalisé sous forme de fiches individuelles regroupant les principales caractéristiques des vestiges rencontrés (relations stratigraphiques, description, localisation, altitudes, croquis, éléments associés : photos, relevés, points topographiques, etc.). Dans le cas de structures ne comportant que deux U.S. (creusement et comblement), l'enregistrement a été simplifié : toutes les données sont regroupées dans la fiche de fait.

Les altitudes ont été prises par rapport aux trois bornes implantées et calées en NGF par une entreprise de topographie. Les orientations des vestiges sont exprimées par rapport au nord géographique.

L'ensemble des vestiges (plans, coupes, vue d'ensembles, détails) a fait l'objet d'une couverture photographique numérique systématique au fur et à mesure de l'avancement de la fouille (**annexe 4**).

Les relevés des structures (plans et coupes) ont été réalisés sur calque millimétré à l'échelle 1:20, voire à l'échelle 1:50 pour une structure, et inventoriés selon la nomenclature établie par le SRA Midi-Pyrénées (G1 à G31, **annexe 6**).

Enfin la lecture du terrain et de l'organisation spatiale des structures a été facilitée, durant la durée du chantier, par la réalisation en temps réel d'un relevé topographique géoréférencé. Ce plan masse a été réalisé au 1:200 (**fig. 7**).

1.2.1.5 Prélèvement et gestion du mobilier

L'ensemble du mobilier a été prélevé systématiquement depuis la phase de décapage. Il a été conditionné et inventorié dès la phase terrain par catégories (céramique, faune, métal, verre, etc.) dans des sacs auxquels sont ajoutés des étiquettes plastifiées portant la référence du site (nom du site, numéro d'opération archéologique, année), le numéro d'U.S. et, le cas échéant, les numéros de fait, conformément aux normes établies par le service régional de l'archéologie dans son cahier des charges.

1.2.1.6 L'approche paléo-environnementale

Des prélèvements de sédiments de 10 l ont été réalisés systématiquement sur les structures identifiées sur le terrain comme des fosses-silos mais également lors de la fouille de fond de fosse, en vue notamment de la recherche des carporestes. L'objectif étant d'appréhender les modes de consommation et de culture liés au site, la vocation de ces structures d'ensilage, c'est-à-dire quels types de grains et/ou de plantes conservés, n'étant envisageable que dans des cas très particuliers (silos avec dépôts originel). La recherche et l'analyse de macro-restes ont été effectuées par la société Amélie Études environnementales & archéologiques.

Des prélèvements de sédiments ont été également réalisés dans le comblement de trois structures (PT13, SI248 et FS73). L'étude palynologique de ces sédiments, croisée à l'étude des macro-restes végétaux, devant permettre de restituer l'environnement du site. Cette étude a été réalisée par Catherine Latour-Argant.

L'étude géomorphologique, réalisée par Camille Faïsse s'est appuyée sur plusieurs sondages réalisés en différents secteurs de l'emprise de fouille. Ces sondages ont été effectués lors du décapage ou ensuite à l'aide d'une mini-pelle mécanique. Il s'agit de sondages ponctuels. Cette étude a permis de déterminer une stratigraphie type, observée à l'échelle de l'ensemble de l'emprise de fouille. Les processus géomorphologiques à l'échelle de l'emprise ont ainsi pu être établis.

1.2.2 Exploitation des données en post-fouille

L'exploitation des données a été amorcée dès la fin de la fouille, dans la perspective du rapport final d'archéologie. Elle prend en compte à la fois le traitement des informations concernant les structures archéologiques fouillées, mais également celles qui se rapportent aux études spécialisées.

1.2.2.1 Les structures archéologiques

L'ensemble des données enregistrées sur le terrain a été saisi dans un tableur Excel. Il comporte la liste des faits, la liste des unités stratigraphiques, l'inventaire des minutes et des photographies et enfin l'inventaire du petit mobilier et des prélèvements. Cette phase a permis l'harmonisation des données, la suppression de numéros redondants mais également de compléter certaines descriptions et de les mettre en relation avec les relevés et les photographies. Un inventaire des points pris au tachéomètre a également été réalisé. Sur cette base, chaque fait a fait l'objet d'une description précise.

1.2.2.2 Plans et DAO

Les relevés topographiques ont été réalisés sur le terrain par Virginie Joly. Ils ont permis de dresser au fur et à mesure un plan général des vestiges, de localiser les différentes structures relevées et les coupes réalisées lors de la fouille.

Les relevés de terrain ont été traités sous Adobe Illustrator par Virginie Joly et Michaël Gourvennec. Le dessin de mobilier (céramique, métallique, etc.) a été réalisé par les auteurs des études, sauf mention contraire.

1.2.2.3 Le mobilier

Le lavage de la céramique a été effectué par la société Arche Ostrakon. Le mobilier issu de la fouille a été étudié de façon parallèle au travail de post-fouille. Les résultats ont été mis en relation avec les données sur chaque structure, afin d'apporter une information à la fois chronologique (établissement d'un phasage en chronologie absolue) et fonctionnelle. Une fois traité, le mobilier a été conditionné dans des caisses par types de mobilier (céramique, faune, verre, métal, etc.), et comporte la numérotation indiquée dans les recommandations du service régional de l'archéologie Midi-Pyrénées.

- Le mobilier céramique a été étudié par Magali Gary (Archeodunum).
- Le mobilier métallique a été radiographié par le laboratoire Materia viva et a été étudié par Aurélie Ducreux (Archeodunum).
- La faune a été étudiée par Sylvain Foucras (Archeodunum).
- L'unique monnaie a été étudiée par Francis Dieulafait (UMR 5608, UT2J).
- Les fragments de meules et la tabletterie ont été étudiés par Michaël Gourvennec (Archeodunum).

Tout le mobilier a fait l'objet de textes de présentation, de synthèses et de listings distincts. Certains éléments (les plus caractéristiques) ont été dessinés (planches présentées dans le volume 2).

2. Description des vestiges

Les vestiges identifiés correspondent exclusivement à des structures en creux : fosses, silos, trous de poteaux, chablis, puits (fig. 7). Le plan général des vestiges présente les structures par type. Les plans phasés (fig. 12, fig. 112 et fig. 120) correspondent à des propositions de phasage, dans lesquelles de nombreuses structures non datées elles-mêmes sont associées, pour différentes raisons (localisation, appartenance à un ensemble cohérent, typologie, etc.) à l'une des phases identifiées.

Type de structure	Nombre	%
Chablis	1	1,39
Fosse	38	52,77
Puits	2	2,78
Silo	30	41,67
Fosse indéterminée	1	1,39
Total	72	100

Tableau 2 : Nature des structures mises au jour.

Au total, ce sont 72 structures qui ont été enregistrées (annexe 1). Notons que dans ce corpus est intégré le puits situé dans l'emprise du chantier et fouillé par l'Inrap lors du diagnostic (Tranier 2014 : 42). On dénombre également 21 structures qui ont été annulées. Les vestiges annulés correspondent pour l'essentiel à des effets de comblements différentiels interprétés de prime abord comme des creusements. Ceux-ci ont été annulés après avoir été nettoyés en plan et testés. Enfin, une partie de ces structures a été annulée suite à des redondances de l'enregistrement de terrain. Les vestiges identifiés peuvent être divisés en trois ensembles principaux qui correspondent aux deux phases d'occupation reconnues et à une phase mal calée chronologiquement.

Datation	Nombre	%
Moyen Âge	61	84,72
Moderne	5	6,94
Indéterminé	6	8,33
Total	72	100

Tableau 3 : Répartition chronologique des structures datées.

Le premier ensemble correspond à l'occupation principale du site. Celle-ci se définit par un groupe cohérent et homogène de structures en creux dont le fait essentiel réside, pour la plupart, en leur vocation d'ensilage. Les autres structures correspondent à des fosses dont la vocation est indéterminée. Cependant, certaines d'entre elles (au nombre de six) peuvent correspondre à des silos.

La cohérence de cette occupation vient de l'homogénéité des types de structures (30 silos, 22 fosses, deux puits et six éventuels silos) ainsi que de la phase d'abandon déterminée par les datations céramique et ¹⁴C entre le VIII^e et le XI^e siècle ap. J.-C.

Le second ensemble correspond à un groupe de cinq fosses situées dans la moitié ouest de l'emprise de fouille. Ces structures présentent une cohérence de plan et de comblement nous permettant de les associer à une même phase. Identifiées comme des fosses de plantation, l'une d'entre elle a livré un mobilier céramique datant du XVI^e siècle.

Enfin, le dernier ensemble est constitué de six fosses, parmi lesquelles une est identifiée comme un chablis, dont la chronologie s'avère malaisée à déterminer. Les plans et profils de ces fosses sont nettement moins homogènes et calibrés que ceux des fosses d'Époque moderne. Il pourrait donc s'agir de creusements réalisés postérieurement à cette époque.

La nature même du site et l'occupation qui y est établie conditionne le plan de la description des vestiges. Celui-ci reprend la subdivision par phase, en insérant les éléments livrés par les études de mobilier. Au sein de chaque subdivision, les structures en creux, qui fournissent exclusivement le *corpus* de faits archéologiques, feront l'objet d'une description par ensembles spatiaux.

Ainsi, la description des vestiges est divisée en quatre parties qui présentent respectivement les questionnements relatifs à la stratigraphie et à la géomorphologie du site, à l'occupation du haut Moyen Âge, de l'Époque moderne et enfin les structures non datées. Pour la période médiévale, les vestiges sont décrits en fonction des trois ensembles identifiés.

2.1 Stratigraphie et problématiques environnementales

2.1.1 Géoarchéologie : méthodes

Camille Faïsse

Notre étude se base sur la détermination des faciès sédimentaires de la stratigraphie. De cette détermination nous déduisons des processus de déposition et/ou d'érosion pour finalement caractériser l'évolution géomorphologique du site. Ces données, associées aux informations archéologiques, doivent contribuer à retracer la genèse des formes du paysage sur la parcelle étudiée et, bien sûr, leurs interactions potentielles avec les populations qui ont occupé et exploité les lieux. On peut alors envisager de répondre aux différents questionnements géoarchéologiques : la topographie du terrain, situé sur le versant d'un talus, posait la question de la conservation des vestiges, et des différents processus d'érosion, ainsi que de la topographie contemporaine au site, la topographie actuelle est-elle héritée des processus anthropiques récents ou du paysage façonné par la Garonne durant le Pléistocène ? La caractérisation de cette terrasse est importante dans la reconnaissance des faciès sédimentaires liés au site. Celui-ci repose-t-il sur des dépôts en place ? Des questions plus générales sont aussi abordées, comme l'évolution morphologique du paysage et les dynamiques d'érosion et de recouvrement des vestiges.

Pour répondre aux différents questionnements, des coupes géomorphologiques ont été réalisées afin d'obtenir la stratigraphie la plus complète possible (**fig. 9**, **fig.10**).

2.1.2 Résultats

2.1.2.1 Le substrat géologique

La coupe n°1 (**fig. 9**) présente à la base un niveau argilo-marneux orangé contenant des poches limoneuses et sableuses, l'**U.S. 185**. Des taches bleutées sont aussi présentes. Cette unité est apparentée aux formations marneuses du Stampien (Cavaillé 1965), appelé Rupélien dans la nomenclature internationale actuelle et correspondant à l'étage inférieur de l'Oligocène (environ 34 Ma). Des carottages du BRGM montrent, non loin du site, des formations marneuses analogues à celles observées sur le site, visibles entre 6 et 7 m de profondeur, soit à 159 m NGF environ (<http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>). Sur la coupe n°1 (**fig. 9**), l'**U.S. 185** apparaît à 166,7 m NGF, à 1,5 m de profondeur par rapport au sol actuel. La coupe étant située sur un talus, il est très probable que le substrat marneux rencontré dans les carottages ait été érodé par un ancien lit de la Garonne, laissant sur le talus des niveaux en place et témoignant de la topographie avant cette érosion.

Sur ces dépôts marneux, plusieurs unités graveleuses et sableuses se déposent, dans lesquelles les structures ont été parfois creusées. Sur la coupe n°2 (**fig. 10**), on observe à la base l'**U.S. 188**, des galets, graviers et granules en densité importante pris dans une matrice sableuse de couleur brun orangé. Au-dessus se dépose, sur 50 cm d'épaisseur, l'**U.S. 179**, correspondant à des sables fins et moyens dont la couleur gris-orangé provient d'un phénomène d'oxydo-réduction, lié à une stagnation d'eau temporaire et récurrente.

Ce niveau est surmonté de l'**U.S. 187**, des graviers pris dans une matrice limono-sableuse de couleur brun orangé. Cette U.S. possède un pendage vers le sud-est et s'amincit dans cette direction. L'**U.S. 186** vient se poser dessus. Elle est similaire à l'U.S. 179. L'U.S. 186 est coupée par l'**U.S. 04**, qui se compose de galets et graviers pris dans une matrice limono-sableuse de couleur brun orangé. Tandis que les U.S. 188, 179, 187 et 186 ne sont visibles que sur cette partie de la zone fouillée, l'U.S. 04 est visible sur la majorité du site, notamment sur la coup n°1 (**fig. 9**), où celle-ci, d'une épaisseur irrégulière, possède un pendage vers le sud-est.

Ces U.S., de par leur composition et leur texture, correspondent à des alluvions de la basse terrasse de la Garonne. Vu l'agencement des U.S. 188, 179, 187 et 186 (**fig. 11, fig. 10**), qui se recoupent les unes les autres, il est probable qu'il s'agisse de remaniements au sein de la basse terrasse. Ces U.S. ne sont observées que sur la coupe n°1. L'U.S. 04, visible sur la majorité du secteur fouillé, de par sa composition limono argileuse, son irrégularité, et le fait qu'elle recouvre les U.S. précédemment décrites, laisse penser à un remaniement plus important de la basse terrasse par des phénomènes de solifluxion et/ou de coulées boueuses (Campy, Macaire 2013). Ces dépôts correspondent à des dépôts de pente, dont les dynamiques sont liées à la gravité, au ruissellement, à l'activité biologique ou anthropique.

Par-dessus ces niveaux graveleux, on observe une couverture limoneuse, l'**U.S. 03**, enrichie en sable fin par endroit, et de couleur beige. Cette unité est très homogène, et présente sur pratiquement toute la surface de fouille. Elle s'apparente à la couverture limoneuse décrite dans la documentation des géomorphologues concernant les travaux sur les terrasses de la Garonne (Hubschman 1975b ; Hubschman 1975c ; Duranthon, Bruxelles 2007 ; Pons *et al.* 2008 ; Bruxelles *et al.* 2010), et dont la date de mise en place a pu être estimée, sur le site néolithique de Fontréal, à la fin de la dernière phase froide du Quaternaire (Bruxelles *et al.* 2007). Cette unité, modelée par les dynamiques érosives de versant, constitue l'encaissant de la plupart des structures observées sur le site. Certaines structures sont creusées dans l'U.S. 04, mais celles-ci, en raison de la difficulté à travailler ce substrat, restent peu nombreuses, et peu profondes.

2.1.2.2 Le recouvrement sédimentaire des structures archéologiques et leur état de conservation

Le profil de la pente est accentué par les érosions subies au cours du temps, la couverture sédimentaire scellant les vestiges étant relativement faible (U.S. 02). Sur la coupe n°2 (**fig. 10**), l'**U.S. 02** est divisée en 2 (a et b). On observe en effet une limite marquée par la présence d'une végétation encore en place, témoignant du caractère très récent du niveau 2a. En effet, suite aux travaux liés à la construction de la route juste au-dessus du talus, et visant à aplanir une partie de celui-ci, des remblais ont été déposés sur la zone de fouille.

Dans la partie basse du site, l'**U.S. 233** scelle la structure FS 51 et est recouverte par l'U.S. 02. D'une épaisseur moyenne de 30 cm, elle se compose de limons argileux brun sombre comportant de nombreux galets et graviers. Ce niveau s'étend sur toute la partie basse du site et semble être la conséquence de phénomènes d'érosions des parties hautes du site (colluvionnements). La zone où se concentre cette U.S. étant située dans la zone basse, les niveaux sédimentaires auront une tendance à la conservation plus qu'à l'érosion.

2.1.3 Synthèse géoarchéologique

Les recherches sur la vallée de la Garonne indiquent que la topographie de la basse terrasse était plus différenciée qu'actuellement et apparaissait comme une succession de levées de grave et de dépressions allongées (Pons *et al.* 2008). Toujours selon les mêmes travaux, son nivellement postérieur serait dû aux défrichements massifs et à l'essor de l'agriculture mécanisée dès la deuxième moitié du XX^e siècle, ce qui aurait eu pour conséquence de fossiliser les vestiges présents dans les points bas et inversement, d'araser tous ceux qui existaient sur les reliefs.

La topographie du terrain joue ici un rôle important quant à la conservation des vestiges. Sur un talus, le vent et la pluie, ainsi que l'érosion gravitaire et l'absence de végétation sont les principaux facteurs de la morphogénèse. Le substrat rend le sol assez imperméable ce qui accentue l'écoulement d'eau sur le terrain, avec un effet de glissement venant éroder la surface des sols. Les dépôts sédimentaires proviennent essen-

tiellement du remaniement du substrat et des dépôts situés plus en hauteur. On a cependant un témoin d'engorgement en eau, les traces d'oxydation indiquant un battement de nappe, et probablement la fréquence importante des pluies.

Quatre phases peuvent être différenciées : la mise en place du substrat marneux et son érosion lors de la mise en place des terrasses successives de la Garonne (phase 1), créant ainsi un talus entre la basse plaine et la basse terrasse, dont le toit, remanié, se retrouve en dépôts lenticulaires sur la pente du talus (phase 2). La couverture limoneuse observée ailleurs dans la vallée de la Garonne est observée ici aussi, et constitue l'encaissant des vestiges du Moyen Âge. La phase 3 est définie par l'occupation du site. Enfin, la phase 4 est caractérisée par une érosion des parties hautes des vestiges, et un faible recouvrement sédimentaire, constamment soumis à des dynamiques érosives. Les différentes unités sédimentaires ont été reconstituées dans un schéma, permettant de mieux comprendre leur organisation (fig. 11).

2.2 Une occupation rurale du haut Moyen Âge

Les structures appartenant au haut Moyen Âge constituent l'essentiel de l'occupation reconnue sur le site du 1115 route de Toulouse à Seysses (cf. *infra* §, tableau 4). Celles-ci se répartissent sur l'ensemble du site (fig. 12). On note toutefois deux concentrations majeures. L'une située en partie centrale et sud-est de l'emprise de fouille, désignée ci-dessous comme la batterie de silos n°1, et la seconde se situant dans le quart nord-ouest du chantier, désignée ci-dessous comme la batterie de silos n°2. Enfin, une troisième batterie peut être repérée dans le quart nord-est du chantier. De moindre importance, elle ne regroupe que quatre silos (fig. 13).

Cette occupation médiévale, déjà largement supérieure en nombre de vestiges par rapport aux autres périodes reconnues sur le site, est dominée par les silos fossoyés. Près de la moitié des structures attribuées à cette période appartiennent à cette catégorie.

Type de structure	Nombre	%
Fosses	22	36,06
Puits	2	3,28
Silos	30	49,18
Silos éventuels	6	9,84
Trou de poteau	1	1,64
Total	61	100

Tableau 4 : Répartition par type de structures pour la période médiévale.

Cette observation demeure identique lorsque l'on compte en un même ensemble les silos, les fosses et les éventuels silos. Le calcul du volume des silos est un passage souvent obligé lors de l'étude de ces structures. Toutefois, dans le cadre de cette étude, le volume de chaque silo n'a pas été calculé pour différentes raisons. En premier lieu, les méthodes de calcul ne sont pas toujours opérantes et cela même lorsque le profil originel du silo est restitué (Gentili 2009 : 102-103). Ensuite, le calcul de volume sur des structures en partie arasées ou présentant des aménagements internes ne peut s'approcher d'une réalité objective. Enfin, les structures mises au jour sur le site de Seysses sont souvent arasées en deçà du goulot. Cet arasement prononcé, souvent sans restitution possible d'un profil originel, ne nous permet pas d'obtenir des résultats quantitatifs satisfaisants. Le volume sera calculé pour certaines structures, les mieux préservées, afin d'avoir une idée des possibles volumes ensilés et des différences de volume de stockage au sein des structures.

L'absence de recoupement (on dénombre seulement 17 structures se recoupant dont six silos) et l'homogénéité du *corpus* céramique ne permet pas d'établir un phasage précis de ces silos fossoyés. En outre, la mauvaise conservation des niveaux d'ouverture ne permet pas de classer les silos selon leur typologie. Cette mauvaise conservation est due en partie aux phénomènes de pente et d'érosion (cf. *supra* §, 2.1.2.2). Ensuite, la distinction typologique des silos ne permet pas de leur attribuer une fonction particulière, hormis celle de la conservation de biens issus de la production agricole. De plus, leur forme seule ne peut pas

nous indiquer si ces silos avaient vocation à conserver des grains, des légumineuses ou bien des végétaux, des légumes, fruits et fruits secs, ou du foin (Miret i Mestre 2005 : 323). Ces éléments nous incitent donc à organiser notre discours selon l'organisation spatiale des vestiges du Moyen Âge.

2.2.1 La batterie n°1

La batterie n°1 (**fig.14**) occupe l'espace central de l'emprise de fouille et est orientée nord-est sud-ouest. Elle regroupe la majorité des silos reconnus sur le site, soit 19 silos sur 24 structures que compte cet ensemble. Celui-ci est limité, à l'ouest, par la remontée du toit de la grave (U.S. 04), formant ainsi une limite naturelle. Cependant, les limites sud-ouest, est et nord ne sont pas fonction de la présence de la grave. En effet, le substrat limoneux, pourtant favorable à l'excavation de silos à l'inverse de la grave, est présent au sud-ouest, à l'est et au nord de cet ensemble. De fait, le positionnement de cet ensemble est peut-être plus induit par une contrainte sociale et/ou spatiale, que naturelle.

2.2.1.1 Les silos

Le silo SI 61 : (fig. 15, fig. 16)

Le silo **SI 61** se situe à l'intérieur du sondage SD 2 correspondant à la tranchée de diagnostic n°6 et au surcreusement coté SD 3. Ce silo correspond à la structure 8 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 45). De fait, il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude relativement basse de 167,03 m NGF. La structure, très arasée, est profonde de 0,57 m et possède un plan circulaire de 1,37 m de diamètre, des parois verticales et un fond en cuvette. Le silo SI 61 est comblé par les **U.S. 62, 228, 227, 229** et **230**. L'U.S. 62 correspond au comblement supérieur et présente des traces d'oxydations pouvant être dues à l'ouverture du silo durant au moins une saison avant son comblement définitif. Les U.S. 227 et 229 présentent une matrice similaire à l'encaissant (U.S. 03) et sont interprétées comme des unités issues d'un effondrement des parois supérieures.

Le silo SI 63 : (fig. 15, fig. 17, fig. 18)

Le silo **SI 63** se situe au nord du silo SI 61 et en limite nord du sondage SD 2. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,83 m NGF. La structure est profonde de 0,94 m et possède un plan oblong long de 1,04 m et large de 0,50 m. Le silo dispose de parois verticales et d'un fond plat. Le creusement a été effectué dans le niveau de grave (U.S.04). Cette particularité est suffisamment rare pour être soulignée. De fait, ce silo correspond à la limite septentrionale de la batterie n°1. Le silo SI 63 est comblé par les **U.S. 64, 200, 202** et **203**. L'U.S. 203, correspondant au comblement inférieur, présente des traces d'oxydations témoignant de l'ouverture du silo de manière prolongée avant son comblement définitif. Une poche de sédiments similaire à l'encaissant (U.S. 03) est présente au sein de l'U.S. 64 et pourrait correspondre à un effondrement des parois supérieures. Le silo a fait l'objet d'un comblement rapide comme en témoignent les différentes U.S. qui se caractérisent par une matrice limoneuse mêlée à des galets et des fragments de tuiles et/ou de briques.

Le silo SI 19 : (fig. 19, fig. 20, fig. 21)

Le silo **SI 19** se situe entre les silos **SI 21** et **SI 248**. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,70 m NGF. Le silo SI 19 est profond de 1,09 m et possède un plan circulaire de 1,56 m de diamètre, des parois verticales (légèrement évasées en partie sud) et un fond légèrement en cuvette. Il est comblé par les **U.S. 20, 286, 287, 288, 289, 290, 291** et **293**. Le comblement semble avoir été rapide comme en témoignent l'absence d'U.S. issues de vidange de foyer ou l'absence d'éléments mobiliers en nombre conséquent, mais surtout l'apport massif et successif de sédiments argileux, argilo-limoneux et limono-argileux (U.S. 20, 286, 289, 290 et 291). Enfin, notons la présence des U.S. 287, 288 et 293 en périphérie de la structure et dont la matrice est similaire à l'encaissant (U.S. 02). Ces U.S. ont été interprétées comme des unités issues d'un effondrement des parois supérieures.

Le silo SI 21 : (fig. 19, fig. 20, fig. 21, fig. 22)

Le silo SI 21 se situe au nord du silo SI 19 dont il est distant de 0,15m. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,75 m NGF. Le silo SI 21 est profond de 1,20 m et possède un plan circulaire de 1,36 m de diamètre, des parois verticales et un fond plat. Il est comblé par les **U.S. 22, 294, 295, 296, 299, 300, 301 et 302**. Le comblement semble avoir été rapide comme en témoigne l'apport massif et successif de sédiments argilo-limoneux et limoneux (U.S. 22, 294, 300, 301 et 302). L'U.S. 299 diffère par sa composition des autres U.S. de comblement présentent dans la structure. En effet, celle-ci est composée d'un sédiment limoneux mêlé à de nombreux fragments de charbons suggérant une vidange de foyer. Enfin, notons la présence des U.S. 295 et 296 situées en périphérie du silo et dont la matrice est similaire à l'encaissant (U.S. 02). Ces U.S. ont été interprétées comme des unités issues d'un effondrement des parois supérieures. Notons que l'U.S. 22, correspondant au comblement supérieur du silo, contenait un denier au nom d'Eudes (887-898) et frappé à Toulouse (*cf. infra* §, 3.1.4)

Le silo SI 45 : (fig. 23, fig. 24)

Le silo **SI 45** se situe à l'extrémité sud-ouest du sondage SD 2 correspondant à la tranchée de diagnostic n°6. Il correspond à la structure 1 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 45). De fait, il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude relativement basse de 166,92 m NGF. La structure, très arasée, est profonde de 0,58 m et possède un plan circulaire de 1,30 m de diamètre, des parois verticales et un fond en cuvette présentant un surcreusement central de type cupule (0,28 m de diamètre). Le silo SI 45 est comblé par les **U.S. 46 et 314**. Même si le diamètre important et le profil du silo permettent de le supposer, l'attribution de cette structure à la typologie des silos cylindriques reste relative puisque la partie supérieure du silo est manquante.

Le silo SI 297 : (fig. 23, fig. 25)

Le silo **SI 297** se situe à l'extrémité sud-ouest du sondage SD 2 correspondant à la tranchée de diagnostic n°6. De fait, il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude relativement basse de 166,80 m NGF. La structure, très arasée, est profonde de 0,40 m et possède un plan circulaire de 1,40 m de diamètre, des parois verticales et un fond plat. Le silo SI 297 est comblé par une seule U.S. : l'**U.S. 298**. Le silo SI 297 est coupé en partie nord par le silo **SI 247**. Même si le diamètre important et le profil du silo permettent de le supposer, l'attribution de cette structure à la typologie des silos cylindriques reste relative puisque la partie supérieure du silo est manquante.

Le silo SI 23 : (fig. 26, fig. 27)

Le silo **SI 23** se situe à l'ouest du silo SI 45 et à l'est du silo SI 21. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,72 m NGF. La structure est profonde de 1,05 m et possède un plan circulaire de 1,58 m de diamètre. Le silo présente un profil irrégulier avec des parois concaves en partie inférieure et largement évasées en partie supérieure. Son fond est irrégulier. Le silo SI 23 est comblé par les **U.S. 24, 128, 168, 170, 182 et 191**. L'U.S. 191 est similaire à l'encaissant (U.S. 03) et pourrait correspondre à un effondrement des parois supérieures. On constate la présence d'oxydation sur cette U.S. située en périphérie du silo laissant présager qu'il est resté ouvert et à l'air libre avant son comblement définitif. De plus, la forme très évasée des parois en partie supérieure pourrait être la conséquence de l'effondrement massif des parois.

Le silo SI 247 : (fig. 26, fig. 28)

Le silo SI 247 est situé dans le sondage SD 2, au sud du silo SI 128 et au nord du silo SI 297. Il appartient à la batterie de silo n°1. Le silo SI 247 correspond à la structure 2 de la tranchée n°6 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 45). Il apparaît sous le niveau de décapage à une altitude de 166,84 m. La structure est coupée en son centre par la fosse **FS 47** et est très arasée, n'ayant que 0,36 m de profondeur. Elle présente un plan circulaire de 1,60 m de diamètre et un profil régulier avec des parois concaves et un fond en cuvette. Le silo SI 247 est comblé par une seule U.S., l'**U.S. 250**, dont la composition similaire à l'encaissant a perturbé la lecture des contours de la structure.

Le silo SI 35 : (fig. 29, fig. 30, fig. 31)

Le silo **SI 35** se situe au nord-ouest de la fosse **FS 51** et au sud-est de la fosse **FS 33**. Il constitue la limite sud-ouest de la batterie n°1. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 166,73 m NGF. La structure est profonde de 1,12 m et possède un plan circulaire de 0,76 m de diamètre. Le silo présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat présentant un surcreusement légèrement excentré. Ce surcreusement de type cupule présente un plan carré de 0,20 m de côté et un profil en V sur une profondeur de 0,10 m. Le silo **SI 35** est comblé par les **U.S.36, 304, 307** et **313** dont la composition similaire suggère un comblement rapide.

Le silo SI 248 : (fig. 29, fig. 32)

Le silo **SI 248** se situe à l'extrémité méridionale de la batterie n°1. Le silo prend place au nord du silo **SI 209** et au sud du silo **SI 19**. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,67 m NGF. D'une profondeur de 1,05 m, le silo adopte un plan oblong long de 1,36 m et large de 1 m. Son profil, régulier, présente des parois concaves avec le départ d'un épaulement constituant le rétrécissement du goulot. Le fond du silo est en cuvette. Il est comblé par les **U.S. 249, 261, 262, 270** et **271** dont la similarité laisse supposer un comblement rapide et massif de la structure. Ce silo a fait l'objet d'un prélèvement palynologique sur le principe du prélèvement en colonne.

Le silo SI 31 : (fig. 33, fig. 34)

Le silo **SI 31** se situe au sud de la fosse **FS 25** et au nord du silo **SI 35**. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,01 m NGF. La structure est profonde de 0,82 m et possède un plan circulaire de 1,60 m de diamètre, des parois légèrement évasées et un fond en cuvette. Le silo **SI 31** est comblé par l'**U.S. 32**. Cette structure est coupée par le silo **SI 27** dans sa partie sud-ouest. Le diamètre important et le profil du silo nous incitent à intégrer cette structure dans la typologie des silos cylindriques mais cette attribution reste relative puisque la partie supérieure du silo est manquante.

Le silo SI 27 : (fig. 33, fig. 35)

Le silo **SI 27** se situe en partie sud-est de la batterie n°1 et coupe le silo **SI 31**. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,22 m NGF. La structure est profonde de 0,83 m et possède un plan circulaire de 1,40 m de diamètre, des parois verticales et un fond plat. Le silo **SI 27** est comblé par les **U.S. 317** et **318**.

Le silo SI 29 : (fig. 33, fig. 36)

Le silo **SI 29** se situe au nord-ouest du silo **SI 27** et au sud-est du silo **SI 19**. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 168,46 m NGF. La structure est profonde de 1,16 m et possède un plan circulaire de 1,30 m de diamètre. Son profil, irrégulier, possède des parois concaves en partie inférieure et verticales à légèrement évasées en partie supérieure. Son fond est plat. Le silo **SI 29** est comblé par les **U.S. 30, 319** et **320**. Ces complements présentent tous un profil en V traduisant un comblement rapide. Il est à noter que l'**U.S. 30** présente un sédiment cendreux tandis que le comblement inférieur contient des fragments de mortier de chaux et de tuileau.

Le silo SI 96 : (fig. 37, fig. 38)

Le silo **SI 96** se situe à la limite sud-ouest de la batterie de silos n°1. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,31 m NGF. Il est profond de 1,12 m et possède un plan circulaire de 1,28 m de diamètre. Ses parois sont verticales, légèrement évasées en partie supérieure, et le fond est irrégulier. Le silo est comblé par les **U.S. 97, 217, 218, 219** et **226**. L'**U.S. 218** semble correspondre, de par sa nature, à une vidange de foyer. Celle-ci est en effet composée d'un sédiment limoneux mêlé à des charbons de bois et des cendres. Enfin, l'**U.S. 226** est similaire à l'encaissant et pourrait correspondre à un effondrement des parois. Ce silo coupe la fosse **FS 207** et le silo **SI 209**.

Le silo SI 209 : (fig. 37, fig. 39)

Le silo **SI 209** se situe à la limite sud-ouest de la batterie de silos n°1. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,57 m NGF. Ce silo est coupé dans sa partie supérieure, à l'est, par le silo

SI 96. Il est profond de 0,92 m et possède un plan circulaire de 1,06 m de diamètre. Ses parois sont irrégulières, concaves en partie inférieure et évasées en partie supérieure. Son fond est plat, légèrement irrégulier. Il est comblé par les **U.S. 210, 211, 212, 213, 214, 215** et **232**. Les U.S. 210 et 211 correspondent à un comblement massif et rapide comme en témoigne leur composition similaire. Les autres U.S. diffèrent de cette dynamique de comblement. L'U.S. 212, peu épaisse (0,04 m maximum), est composée de charbons et de cendres mêlés et doit correspondre à une vidange de foyer. Les U.S. 213 et 232, similaires à l'encaissant (U.S. 03), ont été interprétées comme des unités provenant de l'effondrement des parois supérieures. Cet effondrement pourrait d'ailleurs être à l'origine du profil irrégulier de la structure. Enfin, l'U.S. 215 est similaire de par sa composition à l'U.S. 185 ; elle pourrait provenir du creusement d'un silo à proximité, peut-être le silo SI 96.

Le silo SI 49 : (fig. 40, fig. 41, fig. 42)

Le silo **SI 49** se situe au nord-ouest de la fosse FS 51 et au sud des silos SI 247 et SI 297. Ce silo correspond à la limite méridionale de la batterie n°1. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167,77 m NGF. La structure, très arasée, est profonde de 0,50 m et possède un plan circulaire de 1,50 m de diamètre. Le silo présente un profil irrégulier avec des parois curvilignes (de type piriforme) en partie sud-est et concaves en partie nord-ouest. On constate sur les parois sud-est le début du rétrécissement de l'ouverture du silo présageant un silo peu profond. Le silo SI 49 est comblé par les **U.S. 50** et **303**. L'U.S. 303 est similaire à l'encaissant (U.S. 03) et pourrait correspondre à un effondrement des parois supérieures. La composition de cette U.S., similaire à l'encaissant, a trompé la vigilance des fouilleurs ; ceux-ci n'ayant identifié ce comblement qu'en fin de fouille.

Le silo SI 124 : (fig. 40, fig. 43)

Le silo **SI 124** se situe à l'est du silo **SI 128**. Ce silo correspond à la limite méridionale et orientale de la batterie n°1. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 166,96 m NGF. La structure est profonde de 0,66 m et possède un plan circulaire de 1,20 m de diamètre. Le silo présente un profil régulier avec des parois concaves et un fond plat. On constate la présence du début du rétrécissement de l'ouverture du silo. Ainsi, cette structure est quasiment complète, tout du moins quant à sa capacité de stockage, ne manquant que le goulot et le système de fermeture. Le silo SI 124 est comblé par les **U.S. 125, 264** et **265**. L'U.S. 125, correspondant au comblement supérieur, est de nature détritique mêlant galets, graviers, charbons de bois et fragments de céramiques. L'U.S. 265 est similaire à l'encaissant (U.S. 03) et pourrait correspondre à un effondrement des parois supérieures. Enfin, notons que ce silo est en partie creusé dans le niveau de grave (U.S. 04).

Le silo SI 128 : (fig. 44, fig. 45)

Le silo **SI 128** est situé en limite orientale du sondage SD 2, à l'ouest du silo SI 124 et au nord-est du silo **SI 247**. Il correspond à la structure 5 de la tranchée n°6 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 45). Bien que le niveau d'apparition observé lors du diagnostic soit de 166,85 m (Tranier 2014 : 47), ce silo apparaît en réalité sous le niveau de décapage à une altitude de 167,09 m NGF. De fait, la structure se trouve sur la coupe latérale est du sondage. Ce positionnement n'a pas permis de réaliser une coupe complète de la structure. En effet, la plus grande partie du silo se situant à l'intérieur du sondage, reculer la coupe de la partie basse de la structure afin d'obtenir un profil objectif aurait fait disparaître les dimensions originelles du silo. Le silo SI 128 est donc profond de 0,88 m et présente un plan circulaire de 0,90 m. Son profil régulier présente des parois concaves et un fond plat. Il est comblé par les **U.S. 126, 127, 129, 272, 273, 274, 275, 276** et **277**. Bien que stratifié le comblement de ce silo semble avoir été rapide comme le suggère la similarité des comblements successifs. Notons la présence d'un fragment de mortier de tuileau au sein de l'U.S. 129 et une forte densité de fragments de briques et de galets composant l'U.S. 126. Enfin, notons qu'un squelette de jeune bovin a été observé et fouillé durant le diagnostic (Tranier 2014 : 57).

Le silo SI 189 : (fig. 44, fig. 46)

Le silo **SI 189** est situé au centre de l'emprise de fouille, en limite nord de la batterie n°1. Il correspond à la structure 6 de la tranchée n°6 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 45). Il apparaît sous le niveau de décapage à une altitude de 166,96 m NGF. Le silo SI 189 est profond de 0,66 m et présente un plan

circulaire de 1,36 m. Son profil est régulier avec des parois concaves et un fond irrégulier. Il est coupé en son centre par la fosse **FS 205**. Il est comblé par les **U.S. 190, 192, 193, 194, 195** et **204**. L'U.S. 193 présente des traces d'oxydations suggérant que le silo, après avoir été comblé rapidement, a été laissé un certain temps ouvert. Enfin, on constate la présence d'une U.S. (194) dont la composition est similaire à l'encaissant et a été interprétée comme un effondrement des parois supérieures de la structure.

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
SI 19	Silo	19 ; 20 ; 286 ; 287 ; 288 ; 289 ; 290 ; 291 ; 293	03	01	1,56 (diam.)	1,09	167,7	166,61
SI 21	Silo	21 ; 22 ; 294 ; 296 ; 299 ; 300	03	01	1,36 (diam.)	1,2	167,75	166,55
SI 23	Silo	23 ; 24 ; 168 ; 170 ; 181 ; 182	03	01	1,58 (diam.)	1,05	167,72	166,67
SI 27	Silo	27 ; 317 ; 318	31	01	1,40 (diam.)	0,83	167,22	166,39
SI 29	Silo	29 ; 30 ; 319 ; 320	03	01	1,30 (diam.)	1,16	168,46	167,3
SI 31	Silo	31 ; 32	03	27	1,60 (diam.)	0,82	167,01	166,19
SI 35	Silo	35 ; 36 ; 304 ; 307	03	01	0,76 (diam.)	1	166,73	165,73
SI 45	Silo	45 ; 46 ; 314	03	01	1,30 (diam.)	0,58	166,92	166,34
SI 49	Silo	49 ; 50 ; 303	03	01	1,50 (diam.)	0,5	166,77	166,27
SI 61	Silo	61 ; 62 ; 227 ; 228 ; 229 ; 230	03	01	1,34 (diam.)	0,54	167,03	166,49
SI 63	Silo	63 ; 64 ; 200 ; 201 ; 202 ; 203	03	01	1,14 (diam.)	0,94	167,83	166,89
SI 96	Silo	96 ; 97 ; 217 ; 218 ; 219 ; 226	207 ; 209	01	1,28 (diam.)	1,12	167,31	166,19
SI 124	Silo	124 ; 125 ; 264 ; 265	03	01	1,20 (diam.)	0,66	166,96	166,3
SI 128	Silo	126 ; 127 ; 128 ; 129 ; 272 ; 273 ; 274 ; 275 ; 276 ; 277	03	01	167,09	0,88	167,09	166,21
SI 189	Silo	189 ; 190 ; 192 ; 193 ; 194 ; 195 ; 204	03	01	166,96	0,66	166,96	166,3
SI 209	Silo	209 ; 210 ; 211 ; 212 ; 213 ; 214 ; 215 ; 232	03	01	167,57	0,92	167,57	166,65
SI 247	Silo	247 ; 250	297	47	166,84	0,36	166,84	166,48
SI 248	Silo	248 ; 249 ; 261 ; 262 ; 270 ; 271	03	01	167,67	1,05	167,67	166,62
SI 297	Silo	297 ; 298	03	247	166,8	0,4	166,8	166,4

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des silos de la batterie n°1.

2.2.1.2 Les fosses

L'espace occupé par la batterie n°1 a moins souffert de l'érosion que la batterie n°2. Ce qui peut expliquer, en partie tout du moins, que les structures aient été mieux conservées et donc mieux identifiées. Ainsi, à l'inverse de la batterie n°2, le nombre de fosses est relativement limité puisque l'on en dénombre cinq dont une qui pourrait être un fond de fosse-silo.

Les fosses **FS 25** (**fig. 47, fig. 48**), **FS 33** (**fig. 47, fig. 49**) et **FS 207** (**fig. 37, fig. 50**) apparaissent dans la moitié sud-ouest de la batterie n°1 à une altitude comprise entre 167,34 m et 167,08 m NGF. Les plans, circulaires ou oblongs, sont réguliers et les profils également. Leur faible profondeur, entre 0,35 m pour la fosse **FS 25** et 0,42 m pour la fosse **FS 207**, ainsi que leurs dimensions réduites nous permettent de les distinguer des silos fossoyés situés à proximité. La fosse **FS 47** (**fig. 26, fig. 51**) apparaît dans le sondage **SD 2**, correspondant à la tranchée de diagnostic n°6, à une altitude comprise de 166,85 m NGF et coupe le silo **SI 247**. Enfin, le plan circulaire de 1,50 m de diamètre et le positionnement au sein de la batterie n°1 de la fosse **FS 305** (**fig. 23, fig. 52**) nous incitent à l'intégrer au *corpus* des potentiels silos bien que son installation dans la grave (U.S. 04) ne semble pas propice à une telle utilisation.

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
FS 25	Fosse	25; 26	03	01	1,40 (long.) 1,12 (larg.)	0,35	167,34	166,99
FS 33	Fosse	33 ; 34 ; 163	03	01	0,82 (diam.)	0,42	167,08	166,66
FS 47	Fosse	47 ; 48 ; 239	250	01	1,12 (long.) 1,04 (larg.)	0,32	166,85	166,53
FS 207	Fosse	207 ; 208 ; 216	01	96	0,72 (diam.)	0,42	167,13	166,55
FS 305	Fosse	305 ; 306	04 ; 185	01	1,50 (diam.)	0,4	167	166,6

Tableau 6 : Tableau récapitulatif des fosses de la batterie n°1.

2.2.2 La batterie n°2

L'ensemble de silos correspondant à l'aire d'ensilage désignée sous le terme de batterie n°2 se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise (**fig. 53**). Cet ensemble est orienté nord-est sud-ouest et prend place dans un substrat limoneux (U.S. 03) formant un « îlot » au sein du niveau de grave (U.S. 04). De fait, on constate une forte concentration de structures au sein de cet espace restreint, entraînant plusieurs recoupements. Seules quelques structures, en partie sud-ouest, sont installées dans la grave. Cet espace semble avoir été marqué, plus que les deux autres espaces, par les phénomènes d'érosions. Le toit de la grave relativement proche en sous-sol et l'emplacement en partie haute du site ont très certainement contribué à amplifier ces phénomènes.

On dénombre 24 structures appartenant à cet ensemble, dont une majorité de fosses (douze), quelques silos (au nombre de sept) dont certains très arasés et cinq structures qui peuvent correspondre à des fonds de fosses-silos.

2.2.2.1 Les silos

Le silo SI 05 : (**fig. 54, fig. 55**)

Le silo SI 05 se situe au nord-ouest du chantier, en limite d'emprise de fouille. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 169,55 m NGF. La structure est profonde de 0,62 m et possède un plan circulaire de 1,10 m de diamètre, des parois verticales et un fond plat. Le silo SI 05 est comblé par l'**U.S. 06**. On note que le creusement du silo entame le niveau de grave sur 0,62 m. Ce silo correspond à la limite occidentale de la batterie n°2.

Le silo SI 07 : (**fig. 54, fig. 56**)

Le silo SI 07 constitue l'extrémité méridionale de la batterie n°2. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 168,91 m NGF. Le silo, très arasé, n'est profond que de 0,26 m mais présente un plan circulaire d'un diamètre important (1,22 m) compte tenu de sa faible profondeur. Son profil présente des parois légèrement évasées et un fond irrégulier. Le profil et l'arasement conséquent du silo SI 07 semblent être la conséquence de son creusement dans le toit de la grave (U.S. 04). Il est comblé par l'**U.S. 08** constituée d'un sédiment limono-argileux mêlé à des galets et de nombreux fragments de charbons de bois. Le diamètre conséquent de la structure nous incite à l'intégrer aux structures de type silos fossoyés.

Le silo SI 09 : (**fig. 54, fig. 57**)

Le silo SI 09 est situé au sein de la batterie n°2, au nord du silo SI 07 avec lequel il partage des similarités. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 168,87 m NGF. Le silo, très arasé, n'est profond que de 0,34 m mais présente un plan circulaire d'un diamètre important (1,30 m) compte tenu de sa faible profondeur. Son profil présente des parois légèrement évasées et un fond plat. Le profil et l'arasement conséquent du silo SI 09 semblent être la conséquence de son creusement dans le toit de la grave (U.S. 04). Il est comblé par les **U.S. 10, 183 et 184**, similaires dans leur composition permettant d'envisager un comblement rapide. Le diamètre conséquent de la structure nous incite à l'intégrer aux structures de type silos fossoyés.

Le silo SI 69 : (fig. 58, fig. 59)

Le silo **SI 69** se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille, au sein de la batterie n°2. Une partie restreinte de son profil est apparue dans la coupe latérale sud du sondage SD 2. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 169,32 m NGF. La structure est profonde de 1,04 m et possède un plan circulaire de 1,65 m de diamètre. Son profil, irrégulier, possède des parois évasées au sud et curvilignes au nord. Son fond est en cuvette. Son comblement, composé des **U.S. 70, 158, 159** et **160**, semble avoir été rapide comme en témoigne la similarité des comblements successifs.

Le silo SI 81 : (fig. 58, fig. 60, fig. 61, fig. 62)

Le silo **SI 81** est situé dans le sondage SD 1 ; il apparaît en coupe latérale sud de ce sondage. Il correspond à la structure 1 de la tranchée n°1 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 43). Le silo **SI 81** apparaît sous la fosse **FS 155** à une altitude de 168,82 m NGF. Il est profond de 0,72 m et présente un plan circulaire de 1,18 m de diamètre. Son profil est régulier avec des parois concaves et un fond en cuvette. Il est comblé par les **U.S. 82, 91, 92** et **99**. Les U.S. 91, caractérisée par de fins litages cendreaux, et 92, caractérisée par de nombreux fragments de briques et de soles, semblent indiquer un comblement lent à tendance détritique.

Le silo SI 102 : (fig. 63, fig. 64, fig. 65)

Le silo **SI 102** est situé dans le sondage SD 1 où il est apparu en coupe latérale de ce dernier. Il correspond à la structure 2 de la tranchée n°2 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 43). Il apparaît à une altitude de 168,55 m NGF et est profond de 0,63 m. Le silo **SI 102** présente un plan circulaire de 1 m de diamètre, un profil régulier avec des parois concaves et un fond plat. Il est comblé par les **U.S. 103, 172, 173, 175** et **176**. L'U.S. 173, qui correspond au comblement inférieur du silo, se caractérise par une matrice limono-argileuse mêlée à des éléments d'argile rubéfiée et des cendres. Ce niveau peut soit correspondre à un premier comblement soit à un premier rechapage du fond du silo. En effet, cette U.S. est disposée à plat de façon à recouvrir le fond du silo et le départ des parois. Dans un second temps, et après l'ajout de l'U.S. 172 (fin comblement limoneux mêlé à des charbons de bois, de la cendre et des fragments de briques), l'U.S. 175 vient recharger le silo afin de lui offrir un nouveau fond. Cette U.S. est disposée à plat et n'est constituée que d'un sédiment limoneux. Le silo **SI 102** semble donc avoir été réutilisé, mais surtout réaménagé. Cependant, les raisons de ce réaménagement ne sont pas connues.

Le silo SI 112 : (fig. 63, fig. 66)

Le silo **SI 112** est situé dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille, au sein de la batterie n°2. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 168,49 m et est profond de 0,58 m. Le silo **SI 112** présente un plan circulaire de 1,72 m et un profil régulier avec des parois concaves et un fond irrégulier. Il est comblé par les **U.S. 113, 177** et **178**. La présence en partie supérieure de l'U.S. 177, identique à l'encaissant (U.S. 03) a gêné dans un premier la lecture de la structure. Cette U.S. une fois identifiée a été interprétée comme un effondrement de parois. Les comblements semblent s'être constitués de manière rapide notamment au moyen d'un nombre conséquent de galets (U.S. 178). Enfin, notons que ce silo est creusé au contact des U.S. 03 (limons), 04 (grave) et 186 (sable).

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
SI 05	Silo	05 ; 06	04	01	1,10 (diam.)	0,62	169,55	168,93
SI 07	Silo	07 ; 08	04	01	1,22 (diam.)	0,26	168,91	168,65
SI 09	Silo	09 ; 10 ; 183 ; 184	04	01	1,30 (diam.)	0,34	168,87	168,53
SI 69	Silo	69 ; 70 ; 158 ; 159 ; 160	89	01	1,65 (diam.)	1,04	169,42	168,38
SI 81	Silo	81 ; 82 ; 91 ; 92 ; 93	03	89 ; 155	1,18 (diam.)	0,76	168,82	168,06
SI 102	Silo	102 ; 103 ; 172 ; 174 ; 175 ; 176	03	01	1 (diam.)	0,63	168,55	167,92
SI 112	Silo	112 ; 113 ; 177 ; 178	04 ; 186	01	1,72 (diam.)	0,58	168,49	167,91

Tableau 7 : Tableau récapitulatif des silos de la batterie n°2.

2.2.2.2 Les éventuels silos

Cette catégorie de fosses pourrait s'apparenter aux silos fossoyés déjà reconnus sur le site. Cependant, l'attribution de ces fosses à cette catégorie de structures ne peut être établie avec certitude. Certains éléments comme la forme du creusement et le plan, circulaire et présentant un diamètre large, ou le type de comblement présentant des similarités avec l'encaissant laissant supposer de probables effondrements de parois ou bien encore leur positionnement, nous permettent d'envisager ces structures comme des silos. Leur faible profondeur pourrait alors les apparenter à des silos de petits volumes, à l'image des silos SI 124 ou SI 49, et fortement arasés par les phénomènes d'érosion. Hypothèse d'autant plus probable que la majorité de ces potentiels silos se situent en partie haute du site, au sein de la batterie n°2.

Les fosses **FS 73** (fig. 67, fig. 68), **FS 77** (fig. 69, fig. 70) et **FS 110** (fig. 69, fig. 71) ont été intégrées à cet ensemble du fait de deux critères : leurs positions géographiques, au sein de la batterie n°2, ainsi que leurs formes et dimensions pouvant les apparenter à des silos de petits volumes. La fosse **FS 108** (fig. 67, fig. 72) présente, en plus des critères énoncés ci-dessus, un comblement périphérique dont le sédiment est similaire à l'encaissant (U.S. 03). Celui-ci pourrait s'apparenter à un effondrement des parois supérieures.

Ces quatre fosses s'ouvrent toutes sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude comprise entre 169,50 m et 168,21 m NGF. Ces structures présentent toutes un plan régulier dont le diamètre oscille entre 0,69 m et 1,22 m et un profil régulier également. Ce dernier se présente sous la forme de parois légèrement évasées à verticales et d'un fond plat. La fosse FS 73 a fait l'objet d'un prélèvement palynologique (cf. *infra* §, 3.2.2).

Enfin la dernière fosse de la batterie n°2 pouvant correspondre à un silo arasé est la fosse **FS 240** (fig. 73, fig. 74, fig. 75). À la différence des fosses précédemment décrites, cette dernière dispose d'un comblement stratifié, assez similaire à ce que l'on retrouve dans les silos de la batterie n°2. La fosse est comblée par les **U.S. 241, 244 et 245**. L'U.S. 244 se caractérise par une fine couche de cendres mêlées à des charbons, suggérant une vidange de foyer, tandis que l'U.S. 245 pourrait correspondre à une chape, un aménagement du fond de la structure au moyen d'une couche mince de sédiments limoneux répartis uniformément.

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Diamètre (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
FS 73	Fosse	73 ; 74 ; 263	03, 04, 130, 251	01	1,22	0,54	169,05	168,51
FS 77	Fosse	77 ; 78 ; 231	03	01	1,2	0,48	169,18	168,7
FS 108	Fosse	107 ; 108	03	01	0,94	0,35	168,56	168,21
FS 110	Fosse	110 ; 111	03, 04	01	0,6	0,79	169,5	168,81
FS 240	Fosse	240 ; 241 ; 244 ; 245	03	104	1	0,24	168,19	167,95

Tableau 8 : Tableau récapitulatif des éventuels silos de la batterie n°2.

2.2.2.3 Les fosses

De nombreuses fosses ont été identifiées au sein de cet ensemble. On en dénombre douze, sans compter les fosses pouvant correspondre à de potentiels silos. On constate donc une très forte proportion de ces structures en creux par rapport aux silos. Ce phénomène est d'ailleurs exclusivement observé pour la batterie n°2. Les deux autres ensembles d'ensilage présentant peu (batterie n°1) ou pas de fosses (batterie n°3). Ces fosses, souvent de faible profondeur, sont situées en partie haute du site et ont donc pu être soumises aux phénomènes d'érosions. Apparaissant à une altitude variable, entre 169,12 m et 168,34 m, les fosses sont très arasées. La plus profonde, **FS 75** (fig. 76, fig. 77), n'est conservée que sur 0,38 m et la plus arasée, **FS 251** (fig. 67, fig. 78), n'est conservée que sur 0,12 m. Ces deux fosses font parties d'un ensemble de fosses concentrées au sein de la batterie n°2. On note un « chapelet » de fosses constitué par **FS 75, FS 253** (fig. 76, fig. 79) et **FS 280** (fig. 76, fig. 80) entouré par les fosses **FS 71** (fig. 81, fig. 82) et **FS 251** au nord-ouest et les fosses **FS 106** (fig. 76, fig. 83), **FS 108** et **FS 234** (fig. 67, fig. 84) au sud-est. Enfin, la fosse **FS 98** (fig. 81, fig. 85), située en limite septentrionale du sondage SD 2 vient clore cette concentration de petites fosses. Ces structures, de dimensions modestes, semblent participer d'une zone d'activité spécifique au sein de la batterie n°2 sans pour autant qu'elle puisse être identifiée.

L'ensemble de ces structures présente quelques caractéristiques communes : dimensions réduites, faible profondeur et comblement homogène. Ces éléments ne nous permettent pas, malheureusement, de définir plus précisément la fonction de ces fosses.

On constate toutefois, malgré la faible profondeur des structures, des plans aux dimensions relativement importantes à l'image de la fosse **FS 83** (**fig. 81, fig. 86**) ou de la fosse **FS 104** (**fig. 73, fig. 87**) située à l'extrémité sud-est du sondage SD 2, correspondant à la tranchée n°1 du diagnostic. Les fosses **FS 89** (**fig. 58, fig. 88**) et **FS 155** (**fig. 58, fig. 89**), appartiennent également à ces fosses aux dimensions importantes et sont apparues en coupe latérale du sondage SD 2. La fosse FS 89 apparaît à une altitude de 169,12 m NGF et est coupée au nord par le silo SI 69. La fosse FS 155 apparaît quant à elle sous la fosse FS 81 à une altitude de 168,92 m NGF et coupe le silo SI 81. Ces deux fosses se coupant, et coupant ou étant coupées par deux silos, permettent d'envisager la non contemporanéité des silos.

Fait	Caté-gorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
FS 71	Fosse	71 ; 72	03	01	1,16 (long.), 1 (larg.)	0,27	169,12	168,85
FS 75	Fosse	75 ; 76 ; 282	03 ; 280	01	0,75 (diam.)	0,38	168,8	168,42
FS 83	Fosse	83 ; 84	03	01	2,06 (long.), 1,10 (larg.)	0,3	168,74	168,44
FS 89	Fosse	89 ; 90	03 ; 155	69	1,40 (long.), 1,20 (larg.)	0,32	169,12	168,8
FS 98	Fosse	98 ; 99 ; 169	03	01	0,77 (diam.)	0,16	168,75	168,59
FS 104	Fosse	104 ; 105	03 ; 240	01	2,50 (long.), 1,80 (larg.)	0,34	168,34	168
FS 155	Fosse	155 ; 132	03 ; 81	89	0,60 (long.), 0,56 (larg.)	0,2	168,92	168,72
FS 234	Fosse	234 ; 235	03	01	0,58 (long.), 0,50 (larg.)	0,15	168,42	168,27
FS 251	Fosse	251 ; 252	03	73	0,58 (diam.)	0,12	168,91	168,79
FS 253	Fosse	253 ; 254	03 ; 279	280	1,24 (long.), 0,74 (larg.)	0,22	168,82	168,6
FS 280	Fosse	280 ; 281	03 ; 253	75	0,8 (diam.)	0,19	168,69	168,5

Tableau 9 : Tableau récapitulatif des fosses de la batterie n°2.

2.2.3 La batterie n°3

La batterie n°3 regroupe seulement quatre silos dans le quart nord-est de l'emprise de fouille. Ces structures sont trop éloignées des regroupements mentionnés plus haut (*cf. supra* §, 2.2.1 et 2.2.2) pour être incluses au sein de ceux-ci. Il semble que cette « batterie » constitue l'extension maximale de l'aire d'ensilage en direction du nord-est (**fig. 90**). Cet ensemble est orienté nord-est sud-ouest et s'installe dans le substrat limoneux (U.S. 03), à la limite de la grave (U.S. 04).

2.2.3.1 Les silos

Le silo SI 143 : (**fig. 91, fig. 92 fig. 93**)

Le silo **SI 143** se situe dans le quart nord-est de l'emprise de fouille, au centre de la batterie n°3. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 167 m NGF. D'une profondeur de 1,41 m, le silo adopte un plan oblong long de 1,39 m et large de 1,28 m. Son profil semble avoir été régulier, notamment en partie inférieure mais les nombreuses bioturbations en ont rendu la lecture difficile. Son fond est plat. Il est comblé par les **U.S. 144, 196, 197, 198 et 199**. L'U.S. 198 correspond à des galeries effondrées d'animaux fouisseurs ayant largement perturbé la compréhension et la lecture des complements et des bords de la structure. Les U.S. 196 et 197 ont été interprétées comme des effondrements de parois compte tenu de leur composition similaire à l'encaissant. Enfin, les U.S. 144 et 199 ont une épaisseur importante et semblent indiquer un comblement rapide.

Le silo SI 220 : (fig. 91, fig. 94)

Le silo **SI 220** est situé dans le quart nord-est du chantier et correspond à l'extrémité occidentale de la batterie n°3. Se situant également à l'extrémité nord du sondage SD 2, le silo SI 220 correspond à la structure 7 de la tranchée n°6 du rapport de diagnostic (Tranier 2014 : 45). Il apparaît sous le niveau de décapage à une altitude de 166,89 m NGF et est profond de 0,56 m. Son profil est régulier avec des parois légèrement évasées, un peu plus appuyé à l'ouest, et un fond en cuvette. Il est comblé par les **U.S. 221, 222, 223, 224 et 225**. Les comblements, similaires et mêlés à des fragments de mortier de chaux, des fragments de briques, des galets et des charbons de bois, indiquent un comblement rapide à tendance détritique.

Le silo SI 151 : (fig. 95, fig. 96, fig. 97)

Le silo **SI 151** se situe dans le quart nord-est de l'emprise de fouille, à l'extrémité septentrionale de la batterie n°3. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 166,92 m NGF. D'une profondeur de 0,98 m, le silo adopte un plan circulaire de 1,19 m de diamètre. Son profil présente des parois et un fond irréguliers. Cette irrégularité est peut-être le fait d'effondrements de parois mais ce phénomène n'a pas été identifié lors de la fouille, en raison notamment de la difficulté à appréhender les comblements supérieurs. Il est comblé par les **U.S. 152, 162, 164 et 167** dont la similarité laisse supposer un comblement rapide et massif de la structure.

Le silo SI 153 : (fig. 95, fig. 98)

Le silo **SI 153** se situe dans le quart nord-est de l'emprise de fouille, à l'extrémité orientale de la batterie n°3. Il apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 166,63 m NGF. D'une profondeur de 0,62 m, le silo adopte un plan circulaire de 0,52 m de diamètre. Son profil présente des parois concaves avec un épaulement constituant le rétrécissement du goulot. Son fond est plat. Il est comblé par les **U.S. 154 et 181** dont la similarité laisse supposer un comblement rapide.

Fait	Caté-gorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
SI 143	Silo	143 ; 144 ; 196 ; 197 ; 198 ; 199	03	01	1,39 (long.) 1,28 (larg.)	1,1	167	165,9
SI 151	Silo	151 ; 152 ; 162 ; 164 ; 167	03	01	1,19 (diam.)	0,98	166,92	165,94
SI 153	Silo	153 ; 154 ; 181	03	01	0,52 (diam.)	0,62	166,63	166,01
SI 220	Silo	220 ; 221 ; 222 ; 223 ; 224 ; 225	03	01	1,34 (diam.)	0,56	166,89	166,33

Tableau 10 : Tableau récapitulatif des silos de la batterie n°3.

2.2.4 Les structures isolées

Au-delà des deux espaces mis en évidence ci-dessus et dédiés à l'activité agricole, on constate la présence de plusieurs structures isolées pouvant être rattachées à la période médiévale avec des certitudes plus ou moins assurées en fonction des cas (**fig. 99**).

2.2.4.1 Les puits

Lors du diagnostic, un puits a été mis au jour dans la tranchée n°3. Ce puits est apparu à une altitude de 168,84 m NGF et est profond de 2,40 m, impactant la grave sur 0,20 m. Le puits présentait un plan circulaire de 2 m de diamètre et des parois verticales (Tranier 2014 : 42). Malheureusement, aucune coupe ou photographie de coupe ne vient illustrer la fouille de ce puits. Or, lors de la fouille un puits, **PT 13**, a été mis au jour et une coupe aurait permis une comparaison, au moins typologique, des structures. Ainsi, le deuxième puits mis au jour est situé dans le quart sud-ouest du chantier, à la limite occidentale de l'emprise de fouille. Il est apparu sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude de 168,58 m NGF et est profond de 1,24 m. Le puits **PT 13** (**fig. 100, fig. 101, fig. 102**) adopte un plan quadrangulaire de 0,90 m de côté avec des parois verticales et un fond en cuvette. Il est comblé par les **U.S. 157, 236, 237 et 238**. L'U.S. 236 se caractérise par un apport massif de galets venant sceller la structure. Cet apport de galets a gêné l'interprétation de la structure dans un premier temps. En effet, le comblement ne se différenciant pas de l'encaissant (U.S. 04), la structure a d'abord été interprétée comme une fosse. Enfin, le comblement

inférieur (U.S.238) pourrait correspondre à la dernière phase d'utilisation du puits compte tenu de son faible volume (épaisseur de 0,04 m). Sur toute la profondeur conservée, le puits est creusé dans la grave (U.S. 04) et n'a pas livré de traces de cuvelage. La structure a fait l'objet d'un prélèvement palynologique. Le mobilier céramique découvert incite à placer ce puits dans la même phase que l'aire d'ensilage, soit le haut Moyen Âge. De ce fait, le puits mis au jour lors du diagnostic pourrait également appartenir à cette phase (Tranier 2014 : 42). La position des deux structures et le mobilier associé nous permettent d'associer les deux puits dans une même phase.

2.2.4.2 La fosse FS 283

La fosse **FS 283** (**fig. 103, fig. 104**) se situe à l'ouest du silo SI 220 et à l'est du silo SI 63. Elle apparaît sous le niveau de décapage (U.S. 01) à une altitude 167,23 m NGF et est très arasée, n'étant profonde que de 0,09 m. L'arasement prononcé de la fosse est la conséquence de son implantation dans un niveau de grave (U.S. 04). La fosse FS 283 présente un plan oblong de 1,14 m de long et large de 0,66 m, des parois évasées et un fond irrégulier compte du tenu du substrat dans lequel elle est creusée.

2.2.4.3 La fosse FS 51 : un marqueur spatial ?

La fosse FS 51 (**fig. 105**) est située à l'extrémité sud-est du chantier. Elle apparaît sous l'**U.S. 233**, qui correspond à un niveau de colluvionnements présent sur toute la partie basse du site, à une altitude de 166,24 m NGF. La présence de cette U.S. a rendu, dans un premier temps, difficile la lecture de cette structure. En effet, à l'issue du décapage général, plusieurs concentrations de mobilier (céramiques, fragments de briques) sont apparues en superficie et elles pouvaient correspondre à des structures en creux. Un élargissement de la zone de fouille a donc été acté, en accord avec le SRA, afin de vérifier la présence d'éventuels bâtiments sur poteaux porteurs. L'agrandissement de l'emprise ne révélant pas de structures supplémentaires, un premier sondage a été réalisé (**fig. 106**) afin d'identifier la succession stratigraphique. L'U.S. 233 ainsi identifiée a été purgée et des limites linéaires ont été perçues. La structure, alors envisagée comme un fossé, a ensuite fait l'objet de trois sondages pour en connaître l'extension (**fig. 107, fig. 108**). La limite sud-ouest a rapidement été identifiée, et la partie nord-est a été reconnue après le décapage de l'U.S. 233.

La fosse, ainsi délimitée, présente un plan oblong aux extrémités arrondies de 11,10 m de long pour une largeur maximale de 1,22 m. Le fond de la fosse présente une pente irrégulière dans la partie nord-est où la profondeur n'excède pas 0,35 m, tandis qu'en partie sud-est le fond plat lui confère une profondeur plus importante (0,62 m) (**fig. 109, fig. 110**). Elle est orientée selon un axe nord-est sud-ouest. La fosse FS 51 présente plusieurs comblements similaires dans leur composition suggérant un comblement rapide de la structure. Seule l'**U.S. 285** (**fig. 111**) diffère des autres comblements. En effet, cette dernière présente de très nombreux galets et fragments de briques lui conférant un aspect détritique. La fosse FS 51 est coupée dans sa partie sud par des fosses de plantations récentes : **FS 257**, **FS 259** et **FS 268**.

Cette structure semble marquer la limite orientale de l'occupation du haut Moyen Âge, ou, plutôt, de l'aire d'ensilage se situant au nord-ouest. Celle-ci est en effet éloignée des silos, entre 1,42 m et 2,28 m pour les structures les plus proches, et plus aucune structure ne se retrouve à l'est de la fosse FS 51. Il semble donc que cette fosse, dont la fonction demeure incertaine, ait servi de marqueur spatial à l'aire d'ensilage.

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
PT 13	Puits	13 ; 236 ; 237 ; 238	04	01	0,90 (long.) 0,90 (larg.)	1,24	168,58	167,34
FS 51	Fosse	51 ; 246 ; 285 ; 292	03	233	11,10 (long.) 1,22 (larg.)	0,95	166,24	165,29
FS 283	Fosse	283 ; 284	04	01	1,14 (long.) 0,66 (larg.)	0,19	167,23	167,04

Tableau 11 : Tableau récapitulatif des structures isolées.

2.3 L'Époque moderne

La période moderne est représentée, semble-t-il, par quelques fosses dont le type de plan et la forme du creusement en font un ensemble homogène (fig. 112). En outre, deux tessons datant de cette période viennent étayer cette périodisation.

2.3.1 Les fosses de plantations

Plusieurs fosses ont été identifiées. Elles présentent une forte similarité typologique qui nous incite à les intégrer au sein d'un même ensemble. Ces fosses, au nombre de cinq, ont la particularité de présenter un plan quadrangulaire aux angles arrondis et un profil régulier avec des parois évasées et un fond plat. Le premier groupe de cet ensemble réunit les fosses **FS 15** (fig. 113, fig. 114), **FS 85** (fig. 113, fig. 115) et **FS 87** (fig. 113, fig. 116). Elles apparaissent à une altitude comprise entre 168,10 m et 168,30 m NGF et elles forment un alignement orienté selon un axe nord-est sud-ouest. Les deux autres fosses, **FS 145** (fig. 117, fig. 118) et **FS 147** (fig. 117, fig. 119), sont situées dans le quart nord-est du chantier. Elles apparaissent entre 167,52 m et 167,47 m NGF. Ces deux fosses présentent la même typologie que les fosses précédentes, plan quadrangulaire et profil régulier, et semblent adopter une orientation calquée sur celle des fosses FS 15, FS 85 et FS 87. On notera la présence de deux tessons (**U.S. 146**) de céramique rouge à pâte fine et mi-fine, glaçurés dont l'un est engobé, datant de l'Époque moderne, voire pour l'un des tessons du XVI^e siècle. Si l'analogie des plans, des creusements ainsi que de l'alignement laisse envisager un *corpus* cohérent pour ces fosses, seul du mobilier datant a été identifié au sein de la fosse FS 145. De fait, on peut étendre cette chronologie aux fosses de même type que celle-ci et donc envisager la présence de fosses de plantations sur le site de Seysses à partir du XVI^e siècle. Cette attribution chronologique relève d'un faisceau d'indices : alignement des structures, soin apporté à leur creusement, profils et plans identiques nous permettent d'envisager ces fosses comme un même ensemble. Dès lors la présence de deux tessons d'Époque moderne fournit à cet ensemble un *terminus post quem* du XVI^e siècle et l'établissement du plan cadastral dit napoléonien fournit un *terminus ante quem* en 1813. Notons qu'il s'agit là des seuls tessons d'Époque moderne relevés sur le site. Même au sein de l'U.S. 233, correspondant à l'érosion de la partie haute du site, seuls des fragments de céramique datant de la période VIII^e-XI^e siècle ont été recueillis.

En 1813, date de l'établissement du cadastre dit napoléonien pour la commune de Seysses, la parcelle est indiquée comme étant une terre cultivée. Le cadastre nous fournit ainsi une date de fin extrême de l'utilisation de ces fosses de plantations.

Fait	Caté-gorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
FS 15	Fosse	15 ; 16	04	01	0,6 (diam.)	0,12	168,28	168,16
FS 79	Fosse	79 ; 80	03	01	2,05 (long.) 1,60 (larg.)	0,1	169,29	169,19
FS 85	Fosse	85 ; 86	04	01	0,62 (diam.)	0,14	168,3	168,16
FS 87	Fosse	87 ; 88	03	01	0,54 (diam.)	0,1	168,1	168
FS 145	Fosse	145 ; 146	04	01	0,56 (diam.)	0,22	167,47	167,25
FS 147	Fosse	147 ; 148	04	01	0,62 (diam.)	0,16	167,52	167,36

Tableau 12 : Tableau récapitulatif des fosses de plantation.

2.4 Les vestiges non phasés

Plusieurs vestiges n'ont pas pu être attribués à une phase avec certitude (**fig. 120**). L'absence de mobilier dans la plupart de ces structures ne permettant pas de les dater. Seuls quelques indices, ténus, nous permettent d'envisager une datation récente pour certaines d'entre-elles. D'autres indices, plus ténus encore, pourraient permettre d'attribuer certaines de ces structures au haut Moyen Âge.

2.4.1 Des structures du haut Moyen Âge ?

Parmi les vestiges qui n'ont pas pu être phasés, faute de mobilier, on constate la présence de trois structures en creux. Les fosses **FS 65** (**fig. 47, fig. 121**) et **FS 205** (**fig. 44**) ont été identifiées au sein de la batterie n°1. La fosse **FS 65** apparaît dans le sondage SD 2 et correspond à la structure 4 du sondage 6 du diagnostic de l'Inrap (Tranier 2014 : 43). La seconde fosse, **FS 205**, apparaît, elle aussi, dans le sondage SD 2, où elle coupe le silo SI 189. Cette fosse n'a été repérée que tardivement, après examen de la coupe transversale du silo tant son comblement différait peu de celui du silo. Enfin, la troisième structure, **PO 165** (**fig. 122**), apparaît au fond du sondage SD 1. Cette structure a été interprétée comme un trou de poteau compte tenu de son plan et de ses dimensions réduites (0,38 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,10 m). Ces trois structures pourraient faire partie de l'occupation du haut Moyen Âge étant donnés leurs emplacements, mais l'absence de mobilier ne nous permet pas de confirmer cette hypothèse.

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
FS 65	Fosse	65 ; 66	03	01	1,04 (long.) 0,50 (larg)	0,3	167,08	166,78
PO 165	Trou de poteau	165 ; 166	03	01	0,38 (diam.)	0,1	168,34	168,24
FS 205	Fosse	205 ; 206	190 ; 192 ; 193 ; 194 ; 204	01	0,52 (diam.)	0,22	166,86	166,64

Tableau 13 : Tableau récapitulatif des vestiges non phasés.

2.4.2 Les fosses : des fosses de plantations ?

Outre les fosses de plantations, attribuées à l'Époque moderne, et quelques structures peut-être attribuables à la période du haut Moyen Âge, on constate la présence de sept fosses plus récentes. Les fosses **FS 11** (**fig. 54, fig. 55**) et **FS 94** (**fig. 58, fig. 59**) sont situées dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille à une altitude comprise entre 169,44 m et 169,73 m NGF. Ces deux fosses apparaissent directement sous le couvert herbagé, soit sous et sur l'U.S. 02. L'U.S. 02 correspondant à une unité stratigraphique de formation récente, elle n'a pas été subdivisée en différentes unités. Étant donné leurs niveaux d'apparitions, les fosses **FS 11** et **FS 94** appartiennent à une occupation récente du site (période contemporaine ou actuelle). Les fosses **FS 135** (**fig. 123**), **FS 137** (**fig. 124**), **FS 257**, **FS 259** et **FS 268** sont situées au sud-est du chantier. Les fosses **FS 135** et **FS 137** apparaissent à une altitude comprise entre 166,51 m et 166,56 m NGF. Ces deux fosses, très similaires tant en ce qui concerne leurs plans, leurs dimensions ou leurs profils, semblent appartenir à un même ensemble. Un fragment de verre Duralex® a été trouvé dans le comblement (**U.S. 136**) de la fosse **FS 135**. Les fosses, **FS 257**, **FS 259** et **FS 268** apparaissent sous la terre végétale (**U.S. 02**) et coupent la fosse **FS 51**. Elles présentent un comblement sableux similaire à celui reconnu en comblement des fosses **FS 135** et **FS 137**.

Les éléments caractérisant ces fosses (type de comblement, forme du creusement) nous incitent à rassembler ces fosses au sein d'un même ensemble. L'apparition de ces structures, se faisant dès l'apparition de l'U.S. 02, nous permet d'inclure ces fosses à une phase récente de l'occupation du site. Cette phase est certainement à rapprocher du fragment de verre pouvant dater de la seconde moitié du XX^e siècle. La fonction de ces fosses n'est pas connue, cependant, le type de comblement pourrait les rapprocher de fosses de plantations. En plus de ces sept fosses, une huitième fosse a été mise au jour à l'extrémité nord du site. Cette fosse, **FS 79 (fig. 125)**, diffère par son plan des fosses précédemment décrites. Elle apparaît à une altitude de 169,29 m NGF et présente un plan polylobé d'une longueur maximale de 2,05 m pour une largeur de 1,60 m. La fosse présente des parois verticales et un fond irrégulier. Le niveau d'apparition, la structure du comblement et l'irrégularité du creusement nous permettent d'identifier cette structure comme un chablis ou une fosse de plantation.

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Sur / Coupe	Sous / Coupé par	Dimensions (en m)	Profondeur (en m)	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)
FS 11	Fosse	11 ; 12	03 ; 04	02	0,92 (diam.)	0,62	169,73	169,11
FS 94	Fosse	94 ; 95	03	02	0,30 (long.) 0,20 (larg.)	0,44	169,44	169
FS 135	Fosse	135 ; 136	03	01	0,72 (long.) 0,60 (larg.)	0,15	166,51	166,36
FS 137	Fosse	137 ; 138	03	01	0,56 (diam.)	0,2	166,56	166,36
FS 257	Fosse	257 ; 258	233 ; 292	02	0,28 (diam.)	0,17	166,09	165,92
FS 259	Fosse	259 ; 260	233 ; 292	02	0,48 (diam.)	0,17	166,09	166,92
FS 268	Fosse	268 ; 269	51 ; 233 ; 292	02	0,66 (diam.)	0,71	166,07	166,36

Tableau 14 : Tableau récapitulatif des fosses récentes.

3. Études et analyses

3.1 Études de mobilier

3.1.1 La céramique

Magali Gary

Le corpus présenté équivaut à 1727 restes (dont 1717 datés du Moyen Âge) et provient exclusivement du comblement de 55 structures creusées (fosses, silos, fossé, puits)¹. Le nombre minimum d'individus (NMI) a été évalué uniquement d'après le comptage des bords après recollage et il s'élève à 99. Malgré une fouille exhaustive de chaque structure, la quantité de matériel livré reste faible au sein de celles-ci, n'excédant généralement pas la trentaine de tessons². Un seul fragment a été ramassé dans la moins fournie (FS 65) tandis que deux autres offrent plus de 200 restes (SI 63 et SI 69). Leur fouille a révélé divers remplissages successifs toujours postérieurs à l'abandon de la structure. Par conséquent, le matériel rejeté est situé dans un espace fermé lié à son comblement secondaire. Ce dernier est intervenu semble-t-il dans un temps court, en témoignent les nombreux collages *intra* structures entre les couches supérieures et inférieures identifiées lors de la fouille. À l'échelle du site, aucun recollage ne permet de rapprocher des structures entre elles mais l'homogénéité typo-technologique de la vaisselle est suffisamment flagrante pour envisager un semblant de contemporanéité de leurs comblements. L'abandon du site s'est déroulé dans un laps de temps ne permettant pas d'appréhender de modification majeure d'un point de vue céramologique mais il a pu tout de même s'étendre sur plusieurs décennies³. L'inexistence de chronologie relative liée à la faible proportion de recoupements entre structures ne permet pas de mettre en lumière l'évolution chronologique de l'occupation du site et donc ne rend pas lisible une évolution de son vaisselier par ce biais.

3.1.1.1 Approche méthodologique

L'inventaire complet de la céramique a été réalisé sur des enregistrements (fiches par lots) *via* le logiciel Filemaker. Le fichier exporté est présenté ici sous la forme d'un tableau Excel⁴. Dans cet inventaire ont été pris en compte les éléments plus anciens dont la présence est résiduelle dans les structures médiévales. Le choix des objets dessinés pour illustrer cet examen de la céramique s'est attaché à privilégier les éléments les plus complets tout en prenant soin de faire apparaître la diversité des formes rencontrées. À l'occasion de cette étude, il a été choisi de ne pas se reporter à la classification de référence mise en place par Jean Catalo pour Midi-Pyrénées, dans le cadre du réseau Iceramm car elle concerne essentiellement, à ce jour, le bas Moyen Âge⁵.

3.1.1.2 Approche technique

L'absence d'analyse physico-chimique des pâtes oblige à une classification sur examen visuel des tessons. Ils ne sont pas en très bon état et la lecture des traitements de surface en a souvent été rendue délicate. Le lot a révélé un nombre important de familles, mais qu'il est nécessaire de nuancer par leur fréquence d'apparition (quatre catégories se partagent près de 90 % des fragments médiévaux). Il eut été possible de créer autant de groupes techniques que de nuances observées sur chaque fragment, mais de grands ensembles peuvent se dégager des observations visuelles directes. Plusieurs critères technologiques ont été

1 8 fragments résiduels antiques et deux tessons datés de l'Époque moderne ont été comptés dans le NR global.

2 Cette faible représentation accompagnée d'une forte inégalité de répartition des restes par structures ne permet pas d'engager d'analyse statistique autre que globale pour ce lot (*cf.* graphiques).

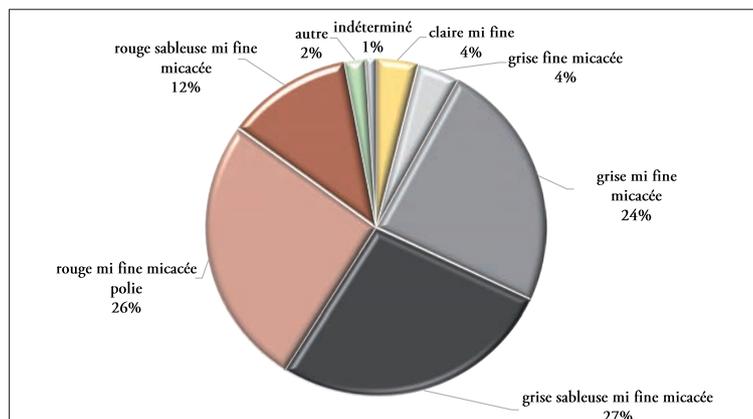
3 Les résultats des analyses ¹⁴C semblent se positionner principalement sur deux siècles : les IX^e et X^e siècles.

4 *Cf.* annexe 3.1. Les lots ont été constitués par couches (fait ou us) et par groupes techniques. Les objets dessinés ont été isolés et sont aussi à l'origine de la création d'un lot. Ils apparaissent en grisé dans le tableau.

5 Iceramm (<http://iceramm.univ-tours.fr>).

pris en compte pour définir chaque catégorie : le mode de cuisson, le façonnage, la texture de la pâte et les traitements de surface. Le façonnage semble commun à toutes les catégories, les marques de modelage sur les parois internes côtoient les stries de tournage, visibles généralement sur la partie supérieure des vases, à partir de l'épaule.

Le mode de cuisson utilisé distingue deux groupes, les tessons cuits en mode A (cuisson réductrice et post-cuisson oxydante), et ceux cuits en atmosphère à tendance réductrice (mode B), aux surfaces grises. Ces derniers sont les plus représentés. Ce critère lié à la cuisson des vases semble définir, dans ce cas, plusieurs groupes de productions mais aussi des catégories fonctionnelles.



Graphique 1 : Les groupes techniques en % du nombre de restes (NR).

La pâte « grise sableuse mi-fine micacée » est la plus rencontrée sur le site (27 %). Elle se compose d'un dégraissant siliceux assez fréquent à granulométrie non calibrée (avec des grains pouvant atteindre une taille pluri-millimétriques). Certains fragments présentent une majorité d'inclusions sombres indéterminées. Elle est parsemée de nombreuses paillettes de mica également de taille variable. Sa texture est très friable et sa faible densité la rend très légère. Sa surface est brute ou très faiblement lissée.

Son pendant existe en post cuisson oxydante : « rouge sableuse mi-fine micacée ». Le mode de cuisson est le seul caractère technique qui permette de distinguer cette pâte de la précédente. Son existence, à hauteur de 12 % de représentation pour ce lot, ne semble pas d'origine accidentelle. En revanche, les couleurs des surfaces non uniformes sont probablement engendrées par une cuisson en atmosphère libre. Certains tessons en pâte rouge se révèlent particulièrement riches en dégraissant siliceux, jusqu'à franchement grossières, signes de probables productions variées.

Pour les pâtes « grise mi-fine micacée » ou « rouge mi-fine micacée polie » le qualificatif sableux est supprimé pour la distinguer des précédentes. La différence entre les pâtes qualifiées de sableuses et celles-ci vient de la texture, plus dure et plus dense pour les dernières, et du traitement de surface car elles sont fortement lissées ou même polies à l'aide d'un brunissoir. En revanche, leur composition (type d'argile et dégraissant) se rapproche fortement de celui du groupe précédent. Au sein du groupe des rouges polies, l'uniformité n'est pas parfaite et plusieurs productions se côtoient⁶. Certaines présentent des pâtes dures, très cuites au cœur sombre et plutôt fines tandis que d'autres affichent un rouge homogène, une texture plus sableuse sur laquelle le polissage a souvent disparu. Des fragments polis ont certainement été classés dans la catégorie des rouges sableuses sans traitement en raison d'un mauvais état de surface. Il faut noter la découverte de quatre fragments en pâte grise dont la surface est polie, ce sont peut-être les prémices de cette production dite grise polie qui caractérise le XIII^e siècle dans le Toulousain ou bien le signe d'un imprévu survenu lors de la cuisson.

Quelques fragments gris ne se composent que de rares et de très fines inclusions (« grise fine micacée »). Certains tessons gris et fins se démarquent par leurs inclusions sombres non identifiées (« grise fine inclusions sombres »).

En quantité moins importante, des pâtes claires (de couleur beige, gris clair ou rosée) ont été identifiées. Elles sont mi-fines à grossières et présentent une texture dure. Les paillettes de mica sont très fines et éparées. Des stries de tournage sont visibles sur la surface interne. Certains fragments ont reçu un traitement de surface par polissage. Malgré leur représentation souvent anecdotique par rapport aux pâtes rouges ou grises, les

⁶ En rouge polie, des productions plus sableuses se mêlent aux productions plus dures et moins friables, souvent sombres à cœur. Il n'est pas toujours évident de les distinguer et elles ont été classées dans un groupe unique pour cette étude car elles sont mélangées dans chaque US.

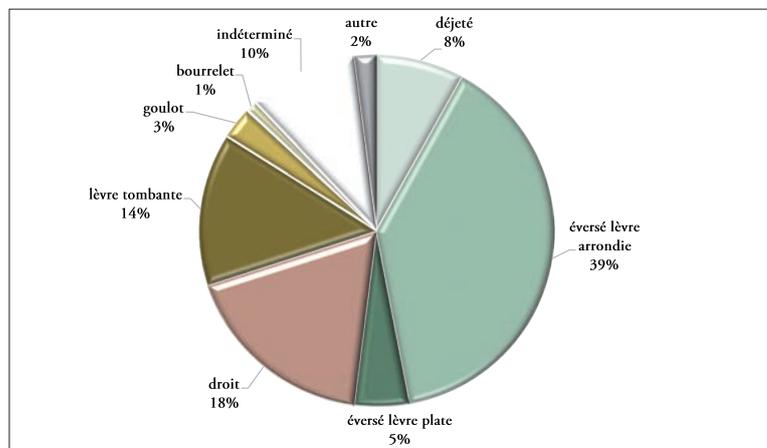
vases fabriqués en pâtes claires sont utilisés dans la région. Certains exemples découverts à Muret (Barbier 2008 : 105) sont des marqueurs de la période carolingienne selon l'auteur. Des fragments clairs plus grossiers agrémentés de débris de chamottes attestent de plusieurs productions de ce type.

Enfin, il faut relever la présence d'un seul tesson tacheté de glaçure externe verte sur une pâte rouge mi-fine polie. La superposition de ces deux types de traitement de surface est le signe d'une fabrication contemporaine des vases glaçurés et polis. Sa présence est cependant considérée comme intrusive au regard de la chronologie du site.

3.1.1.3 Description morphologique

La présentation typologique s'appuie sur les variétés des profils des bords mais s'affranchit de toute interprétation fonctionnelle dans un premier temps. Des liens entre morphologie et type de vase pourront éventuellement être tissés mais c'est une démarche qui ne peut être menée sans réserve⁷.

Tous les vases reconnus sont de type fermé, c'est-à-dire que les dimensions de leur diamètre d'ouverture sont inférieures à leur hauteur. Le bord doit être entendu comme la partie supérieure du vase, rattachée à la panse. La lèvre est située à l'extrémité de celui-ci.



Graphique 2 : La morphologie des bords en % du nombre de restes.

3.1.1.3.1 Les vases en pâte grise (ou plus rarement rouge sableuse)

Le bord le plus fréquent (39 %) est simplement éversé à lèvre arrondie. L'*extremum* de panse, quand il est conservé, peut être marqué d'une carène. L'épaule est régulièrement décorée d'incisions horizontales parallèles très peu profondes ou plus rarement d'incisions onduées (fig. 126 1, 043 avec court col, 103, 149, 173, 183, 184, 193, 197, 203, 218, 240, 248). Ce type de profil trouve de multiples parallèles dans le Toulousain pour une chronologie souvent très vague comprise entre le IX^e et le XIII^e siècle. Il est identifié à Montgras (Costes 1993b : fig. 3-4, 5-1), Lahage (Costes 1993a : fig. 2 et 7), à Vigoulet-Auzil (Lassure 1974 : fig. 4), Buzet-sur-Tarn (Lassure 1975 : fig. 4), Muret (Marcel 1980 : fig. 6 et 8 ; Barbier 2008 : planches céramiques XI et XII), Bruguières (Hénique 2012 : 113), Castelnau d'Estrétefonds (Le Noheh 1999 : pl. 1), Montesquieu-Lauragais (Guédon 1999 : fig. 20 et 21), Saint-Michel-du-Touch (Catalo 2011 : fig. 175), Vacquiers (Catalo, Falco 1990 : fig. 8), Villeneuve-de-Rivière (Le Noheh 1994 : pl. 4) et bien sûr dans le centre-ville de Toulouse (Pech 2012 : fig. 11.4 ; Le Noheh 1996 : 28). La série la plus complète et la plus ressemblante à celle de Seysses provient des silos de Préserville et de Vieille-Toulouse rattachés à la phase IX^e-XI^e siècles (Carme, Henry 2010 : fig. 29). Mais leur emploi et probablement leur fabrication perdure aux siècles suivants (Carme, Henry 2010 : fig. 33, n°8-11). Par ailleurs, les comparaisons peuvent sans difficulté s'étendre au niveau régional avec les sites Gersois (Lassure 1998) ou Lot-et-Garonnais (Jacques 1995 période XI^e, les vases sans anse et la céramique du XII^e siècle, les vases sans anse). Ce type de vase polyvalent (cuisson, préparation, conservation) à morphologie simplifiée est un grand classique médiéval et semble couvrir une large fourchette chronologique. Pris de manière isolée, il n'est pas un vecteur très puissant pour dater une couche archéologique. C'est donc son association avec d'autres types de vases qui permet d'affiner les datations au sein de ces larges bornes des IX^e - XIII^e siècles.

⁷ Dans le sud du département de la Haute-Garonne, en Comminges, sur un site du Moyen Âge central situé à Martres-Tolosane (rapport en cours d'élaboration, Hadès), il a été constaté la fabrication de vases aux profils identiques aussi bien pour des pots que pour des cruches à bords tubulaires.

Une variante du bord simplement éversé vient de la lèvre qui peut, dans certains cas, être plate (**fig. 127, 312, 428**). Ils ne sont représentés qu'à hauteur de 5 % à Seysses, proportions infimes, comme sur de nombreux sites régionaux datés du Moyen Âge central. C'est le cas de Montgras, situé autour du XI^e siècle (Costes 1993b : fig. 4-2), de Castelnaud d'Estrétefonds daté de la fin du X^e siècle par ¹⁴C (Le Noheh 1999 : pl. 2) et du site de Narbons à Montesquieu-Lauragais (Guédon 1999 : fig. 22, n°10 et 11). En revanche, les silos les plus précoces (fin VII^e-IX^e siècles) des sites de Préserville et de Vieille-Toulouse en ont livré une collection généreuse (Carme, Henry 2010 : fig. 26-28).

Toujours dans la catégorie des bords éversés, la lèvre tombante constitue une variante supplémentaire, plus fréquente que les lèvres plates à Seysses, puisqu'elles représentent 14 % des profils. Elle offre aussi bien une morphologie arrondie (**fig. 127, 021, 185, 256**), que plus anguleuse, en crochet (**fig. 127, 219**). Ce type de modèle est régionalement connu, notamment par la fouille du four de potier de Palaminy (IX^e-X^e siècles) car c'est la forme la plus caractéristique de la production (Broecker 1986 : n°17, 19, 22, 26, 44, 45, 46). Elle a été rencontrée sur plusieurs sites de Muret, dans des contextes carolingiens (Barbier 2008 : planche céramiques XI, n°12) ou pour une chronologie centrée sur les XII^e et XIII^e siècles (Marcel 1980 : fig. 9 et 12, Ameglio 2002 : fig. 2), à Villeneuve-de-Rivière au XII^e siècle (Le Noheh 1994 : planche 6) ainsi qu'à Préserville et Vieille-Toulouse (Carme, Henry 2010 : fig. 30, n° 1, 2 : 9-14) aux IX^e-XI^e siècles.

Le bord déjeté est plutôt court, à lèvre arrondie ou de section carrée, formant parfois un bandeau externe (**fig. 127, 028, 059, 102, 160**). Pour un exemplaire, le bord très carré à la limite de la poulie fait échos à des formes anciennes (**fig. 127, 059**). Un autre est décoré d'une ligne incisée ondulee sur l'épaule (**fig. 127, 028**). Le four 3 de Palaminy, daté des IX^e-X^e siècles, a livré quelques exemplaires du même type (Broecker 1986 : n°18, 20, 27), de même que les contextes IX^e-XI^e siècles des sites d'ensilage de Préserville et de Vieille-Toulouse (Carme, Henry 2010, fig. 30, n° 4, 5 et 8). Dans le nord Toulousain, on en retrouve à Bruguières (Hénique 2012 : 113). Ils ont également été reconnus à Toulouse (Pech 2012 : fig. 11.5).

Enfin, un bord se démarque par son épaisseur, il pourrait être qualifié de bord en bourrelet (**fig. 127, 302**). C'est un profil plutôt original localement mais qui renvoi plus volontiers aux morphologies de pots carolingiens connus dans le Centre (Husi 2014 : 201).

3.1.1.3.2 Les vases en pâte rouge polie

Le répertoire des formes, au sein de cette catégorie technique, est beaucoup moins diversifié : les bords sont droits ou resserrés en forme de goulot.

Le bord redressé à lèvre arrondie, n'est pas forcément parfaitement droit et peut être légèrement rentrant (**figure 128, 138, 159, 182, 252, 293**). Les diamètres d'ouvertures sont très variables et permettent d'imaginer une large déclinaison du même type de vase. Le décor par polissage est fin et resserré, toujours vertical sur l'épaule et souvent horizontal sur le bas de panse, parfois même dès la partie supérieure du vase (**fig. 128, 159**). De l'importante fragmentation du lot découle une vision probablement erronée du profil de ces vases qui devaient être systématiquement agrémentés d'éléments rapportés (bec ponté opposé à une anse plate). Seuls deux exemplaires ont conservé tout ou partie de ces éléments. Le premier présente une panse globulaire, un fond plat à concave et une anse englobant la lèvre et se rattachant au niveau de l'*extremum* de panse (**fig. 128, 182**). Le second, en meilleur état de conservation, est quasiment entier (**fig. 128, 293**). Sa morphologie est identique mais son volume est bien plus modeste. Sa panse dénote un peu par une carène dessinant son *extremum*. Cette forme, décorée de bandes polies, regroupe les vases connus sous l'appellation de « pégau » qui est une désignation régionale signalant un type de production plus ou moins standardisée⁸. Les correspondances ne manquent pas pour cette forme de cruche à bec ponté largement fabriquée, diffusée et employée dans le Toulousain et plus globalement dans un grand quart sud-ouest (près de Toulouse : Carme, Henry 2010 : fig. 31, dépotoir à Buzet-sur-Tarn : Lassure 1975 : fig. 3, à Castelnaud d'Estrétefonds : Le Noheh 1999 : pl. 3 et 4, à Vacquiers : Catalo, Falco 1990 : fig. 9). Comme pour les pots en pâte grise, une chronologie précise n'est pas encore arrêtée et les datations varient dans la documentation consultée entre le VIII^e et le XII^e siècle.

8 Le terme ancestral de pégau, largement utilisé, ne l'est pas toujours de manière exacte et renferme des variables régionales. Il est préférable de l'employer parcimonieusement.

Les deux formes présentant une ouverture étroite à bec pincé de type goulot sont des cruches volumineuses caractérisées par un système de préhension double et symétrique sur l'épaule. Les anses peuvent être plates (**fig. 128, 292**) ou rondes (**fig. 128, 181**). Cette forme semble moins marquante dans le répertoire rural régional du Moyen Âge central, et Seysses ne transgresse pas cette observation. Elle est connue à Prèserville et Vieille-Toulouse (Carme, Henry 2010 : fig. 32, n°1) pour la phase la plus ancienne (fin VII^e-IX^e siècles) et également à Castelnau d'Estrétefonds (Le Noheh 1999 : pl. 6) pour la fin du X^e siècle.

3.1.1.3.3. » Les autres formes : les fusaïoles et les bouchons

Le caractère domestique de l'occupation est perceptible par la présence de nombreux objets en terre cuite, les fusaïoles, fabriquées à partir de fragments de vases brisés (**fig. 128, 020, 104, 186, 378**). On retrouve les mêmes groupes techniques que ceux décrits pour les vases. Leur forme est à peu près circulaire et leurs diamètres variables. Un élément plus épais que les autres et dont le centre n'est pas percé devait plutôt être utilisé comme un bouchon (**fig. 128, 279**).

3.1.1.4 Synthèse

Issu d'ensembles clos peu perturbés et ramassé dans son intégralité, le matériel de Seysses est un échantillon d'un grand intérêt. Dépourvu de contexte stratigraphique par le peu de recoupement entre les structures⁹, le site est entendu comme une zone d'ensilage contemporaine, interprétation renforcée par une très grande homogénéité du mobilier céramique¹⁰. La principale trame chronologique nous est fournie par comparaisons typologiques avec la documentation locale et régionale ayant livré du matériel similaire, avec une mention particulière pour les échantillons les plus récemment découverts. Dans ce sens, au regard de l'assemblage quasi strictement identique qu'il propose avec le lot de Seysses, le corpus de référence émane de celui issu des silos inscrits dans la phase IX^e-XI^e siècles de l'Oustalou à Prèserville et du Clos-Montplaisir à Vieille-Toulouse (Carme, Henry 2010) ainsi que de l'échantillon du site de L'Ourmède à Castelnau d'Estrétefonds daté par analyse dans le courant du X^e siècle. En effet, la présence anecdotique de décor à la molette (trois fragments), à l'inverse des contextes les plus anciens (fin VII^e-IX^e siècles) des sites de l'Oustalou à Prèserville et du Clos-Montplaisir à Vieille-Toulouse (Carme, Henry 2010 : fig. 26 à 28) ramène le *terminus post quem* aux alentours des VIII^e- début du IX^e siècle. Le lot de Seysses ne s'inscrit d'ailleurs pas dans la lignée de ce faciès ancien de l'Oustalou par la proportion déséquilibrée entre les lèvres plates et les lèvres arrondies des bords éversés des pots. Les lèvres plates dominent à l'Oustalou alors qu'elles sont largement minoritaires à Seysses. L'évolution typologique empiriquement proposée (Broecker 1985, Carme, Henry 2010) voyant les vases carénés à bord éversé terminé par une lèvre plate remplacés par des bords plus arrondis et une panse globulaire ne semble pas contredite par l'exemple de Seysses.

L'absence de cruche à bec tubulaire tréflé renforce la proposition de cette borne chronologique basse. Pour ce qui est du *terminus ante quem*, il est plus volontiers justifié par les comparaisons typo-technologiques de l'assemblage permettant de ramener la fourchette au commencement du XI^e siècle. La présence, autre que très anecdotique, sûrement intrusive, d'aucun élément marqueur d'époques plus récentes, comme la pâte grise polie ou la glaçure qui se développent dans cet espace à partir du XIII^e siècle, reste un indicateur fondamental. Les résultats obtenus par les analyses au radiocarbone s'inscrivent dans la fourchette proposée par l'observation de la céramique et plus globalement sont le reflet des connaissances régionales actuelles en matière de typo-chronologie¹¹. Au regard de tous ces éléments, un rétrécissement de la fourchette chronologique sur la seconde moitié du IX^e siècle peut être émis à titre d'hypothèse mais à considérer avec la plus grande retenue. Cette association entre céramique en pâte rouge traitée en surface par polissage et pâte grise décorée d'incisions est loin d'être inédite dans le département de la Haute-Garonne, les mêmes types d'assemblages proviennent de Buzet-sur-Tarn, Vigoulet-Auzil, Muret, Prèserville, Vieille Toulouse, Castelnau d'Estrétefonds, Vacquiers, Montesquieu-Lauragais, sans oublier Toulouse. Ces exemples, et celui de Seysses n'y échappe pas, font surgir une étroite relation entre l'aspect technique et fonctionnel du vase, comme une sorte de spécificité technico-fonctionnelle très marquée. Un

9 Une vingtaine de structures sont concernées par un recoupement mais elles n'ont pas forcément livré du mobilier céramique et quand c'est le cas, l'ensemble est totalement homogène ne laissant entrevoir aucune différence.

10 Il est bien entendu que tous les silos n'ont pas dû fonctionner, et par conséquent n'ont pas été abandonnés, strictement à la même période mais aucun élément mobilier céramique ne permet d'esquisser un micro phasage.

11 Lors du diagnostic, une analyse au radiocarbone avait été réalisée sur un charbon trouvé dans la structure SI 128, comblée entre la fin du VIII^e et le milieu Xe siècle d'après le résultat obtenu (Tranier 2014 : 58-61).

type de pâte associé à un décor est employé pour les vases destinés à contenir du liquide (pâte rouge polie) alors qu'un autre sert aux vases utilisés comme outils culinaires (pâte grise ou rouge sableuse dans une moindre mesure). Cette répartition semble nettement respectée dès lors qu'aucun élément rapporté n'a été découvert en pâte grise. Ce constat, déjà largement mis en évidence, ouvre des perspectives de recherches sur l'organisation de ces productions pour le Moyen Âge central. L'espace géographique concerné est vaste et suit une large vallée de la Garonne à partir du sud Toulousain, avec des débordements vers le Lot, la Dordogne et le Languedoc signe d'un mécanisme assez généralisé qui se met en place ou qui se diffuse à partir d'un point. Pour l'heure, les démarches consistent en un inventaire exhaustif des sites d'utilisation et le cas échéant de production, de cette vaisselle combinant pots gris (oules) et cruches rouge polies (pégaus). Cette répartition double de la vaisselle va de pair avec une certaine polyvalence des récipients au regard de la monotonie du répertoire morphologique. Cette constatation dépasse largement les bornes géographiques du sud-ouest médiéval (Alexandre-Bidon 2005 : 43-45). La présence de vases en pâte claire recensée à Seysses, moins fréquente dans la région, pose aussi la question de sa provenance, qui peut être aussi bien locale qu'importée. Des lieux de production existent en Moyenne Garonne, comme par exemple à Roquefort dans le Lot-et-Garonne (Jacques 1995).

3.1.1.5 Conclusion

Le mobilier céramique étudié offre un faciès homogène qui, sans être inédit localement, vient s'ajouter au corpus Toulousain rural du Moyen Âge central. Il ne l'enrichit pas de nouvelles formes mais pérennise nos connaissances sur l'utilisation de vases déjà rencontrés. Dans ce sens, le lot de Seysses s'inscrit parfaitement dans la typologie classique de cette époque. De plus, les analyses de datation réalisées sont des éléments absolus supplémentaires pour enrichir la documentation régionale. Les connaissances (chronologie, zone de diffusion) progressent sur les productions rouge polie et par conséquent sur les productions qui lui sont associées. Les datations ne cessent de vieillir les premiers exemplaires. Cependant, il reste scabreux d'affiner la fourchette chronologique pour un assemblage céramique tel que celui rencontré à Seysses. La fouille de structures de production combinée au progrès des données de chronologie absolue apparaît comme une étape supplémentaire vivement souhaitée pour améliorer la perception de cette double spécialisation (oules/pégaus). La céramique n'est donc pas le fossile directeur le plus précis pour dater l'occupation et l'abandon du site de Seysses qui ont pu s'étaler sur un temps plus ou moins long. Les signes évolutifs du faciès céramique, même s'ils sont pressentis comme étant très lents, ne sont pas encore assez bien maîtrisés pour cette chronologie haute du Moyen Âge.

3.1.2 Le mobilier métallique

Aurélie Ducreux

3.1.2.1 Méthode d'étude

3.1.2.1.1 Le traitement du mobilier

Le mobilier métallique prélevé a été étudié dans son intégralité selon la méthode d'étude mise en place par Jean-Paul Guillaumet et décrite dans son ouvrage sur la « *Paléomanufacture métallique* » (Guillaumet 2003).

Pour l'ensemble de l'*instrumentum*, les objets ont été isolés dès la phase de terrain, puis nettoyés et séchés au besoin. Les objets métalliques qui nécessitaient un nettoyage spécifique ont été traités à la micro-sableuse afin de rendre leur lecture plus aisée. L'objectif n'étant pas de nettoyer entièrement l'objet, des fenêtres de sablage sont ouvertes pour mettre en évidence des perforations pour les ferrures par exemples, des sections de lame, etc. Certains artefacts, illisibles malgré un nettoyage, ont été radiographiés.

3.1.2.1.2 L'étude du mobilier

Les artefacts ont été répertoriés dans une base de données de l'*instrumentum*, en Nombre de Restes (NR) et Nombre Minimum d'Individus basique (NMI).

Chaque objet isolé a été enregistré, pesé, mesuré et décrit et les plus pertinents sont présentés sur des planches. Les dessins sont réalisés au point et traités sous Illustrator©, regroupés sur les planches par

phases, puis faits et US et par catégories fonctionnelles et sous-catégories. La légende sous l'objet indique le numéro d'inventaire qui renvoie à l'étude et à la base de données, ainsi que le matériau (Fe = fer ; Cu = base cuivre ; Pb = plomb) et l'identification de l'artefact.

Les objets les plus pertinents sont mis en perspective d'un point de vue typo-chronologique lorsque c'est possible, morphologique lorsque l'objet n'est pas ou mal identifié

3.1.2.1.3 Catalogue raisonné

Un catalogue raisonné a été constitué, qui comprend l'ensemble du mobilier métallique mis au jour sur le site. Chaque objet ou lot est enregistré sous un numéro d'inventaire repris dans l'étude et dans les planches. Le catalogue est constitué des rubriques suivantes :

- le numéro d'inventaire de l'objet ;
- le numéro de fait ;
- l'U.S. de découverte ;
- le(s) matériau(x) de l'objet ;
- l'identification de l'objet ;
- la description de l'objet ;
- les dimensions données en millimètres : L. = longueur (lorsqu'elle est complète) ; L. cs. = longueur conservée (lorsqu'elle est incomplète) ; lg = largeur (lorsqu'elle est complète) ; L. cs. = largeur conservée (lorsqu'elle est incomplète) ; D. = diamètre ; ép. = épaisseur ; H. = hauteur ; H. max. = hauteur maximale ;
- la masse donnée en grammes ;

3.1.2.1.4 Méthodologie de dénombrement des objets

Les méthodes de quantification de l'*instrumentum* n'étant pas homogènes, nous avons opté pour celle établie dans le cadre du groupe de travail « Étude du mobilier métallique et de l'*instrumentum* », et parue dans le n°131 des *Nouvelles de l'Archéologie* (Demierre *et al.* 2013).

Le NMI basique (ou maximal) – indiqué NMI – comprend les individus entiers ainsi que l'estimation du nombre d'individus représentés par les fragments d'objets. Il inclut ainsi le décompte des objets entiers (simples ou complexes) et des parties entières d'objets (anse, boîtier de serrure, etc.), l'estimation des individus à partir des fragments identifiés, l'estimation des individus à partir des objets indéterminés (Demierre *et al.* 2013 : 12). Cette dernière peut être variable, cependant on admet ici qu'un élément = un individu (ex. : une tige = un individu ; une tôle = un individu, etc.).

3.1.2.2 Le corpus de mobilier métallique

Le corpus de mobilier métallique de Seysses se compose uniquement de trois individus en fer : deux sont des couteaux et le dernier est une plaque perforée pouvant avoir connu de multiples usages. L'un des couteaux (n°431) provient du comblement d'une fosse tandis que le second (n°430) est issu du comblement d'un des nombreux silos fouillés sur le site.

FS 108 – US109

N°431 (**fig. 129**) : couteau en fer en trois fragments, conservé sur 162 mm de longueur pour une largeur maximale de 19 mm. Il présente une soie centrée, un dos droit pour la partie conservée et un tranchant descendant vers la pointe. Il manque la partie médiane.

La soie rivetée peu large, comme sur cet exemplaire, est le plus souvent caractéristique des couteaux antérieurs au XIV^e siècle (Berthon 2010 : 70). La lame longue et fine de ce couteau, un type très fréquent au Moyen Âge, le destine à un usage polyvalent en contexte domestique, notamment pour des travaux de découpe à vocation culinaire, mais également pour des usages plus artisanaux, comme le façonnage du bois, de l'os, ou la taille du cuir ou du tissu (Cuisenier, Guadagnin, 1988 : 268-270).

SI 209 – US211

N°430 (**fig. 129**) : couteau en fer à soie rivetée, fragmentaire, conservé sur 134 mm de longueur et 14,5 mm de largeur. Il présente une lame à dos droit et tranchant parallèle pour la partie conservée, la pointe étant manquante.

L'état fragmentaire de cet exemplaire ne permet pas de proposer des usages spécifiques puisque sa forme générale est illisible.

3.1.2.3 Conclusion

Le couteau est l'objet domestique polyvalent le plus courant, et si certaines caractéristiques (forme du dos, du tranchant notamment) permettent de lui attribuer une fonction, il reste difficile de proposer une datation puisque, comme de nombreux outils, sa forme et son usage n'ont que peu évolués au cours des siècles. Il est particulièrement documenté sur les sites d'habitat tout au long de l'époque médiévale (Démians d'Archimbaud 1982 : 432-433).

3.1.3 La monnaie

Francis Dieulafait (Restauration-stabilisation : laboratoire Materia-Viva, Toulouse)

Catalogue :

SI 21 – U.S. 22 – Iso 22-1



Vue du droit et revers du denier. Cliché : F. Dieulafait

Comté de Toulouse

Dr./ +O:O:OO REX FR C ; croix. Les D de ODDO sont formés de « : » et « O » accolés.

Rv./ +TOLOSA•CIVI ; OD/DO en deux lignes. Les D sont formés normalement ; la légende débute à 9h si on place OD/DO en lecture horizontale.

Dimensions : diam. : 20,5 mm ; masse : 1,51 g ; axe des coins à 2 h, par rapport aux croisettes des légendes ; état : *****.

Description : Argent ; denier au nom d'Eudes (887-898) frappé à Toulouse, type utilisé jusqu'au début du XI^e s. (Duplessy 2004).

Réf. : Duplessy 2004 : 1193 ; Poey D'Avant 1858-1862 : pl. 79-10.

Commentaires :

Ce denier fait partie des types monétaires émis par l'atelier de Toulouse et rarement découverts, un article récent l'a rappelé (Geneviève 2009). Pourtant cette pièce est la seconde trouvée à quelques mois d'intervalle en Haute-Garonne – toutes deux sont issues de chantiers de fouilles d'archéologie préventive. L'autre exemplaire a été découvert à Toulouse (Dieulafait 2016).

3.1.4 La faune

Sylvain Foucras, Michaël Gourvennec

Le mobilier faunique recueilli sur le site de Seysses représente un lot relativement faible. Le *corpus* porte sur 35 faits, essentiellement des silos, et 52 U.S. On dénombre ainsi un nombre de restes fauniques (NRT) de 197 dont 84 % de nombre de restes déterminés (NRD = 166). Ce faible corpus est dû, entre autres, à la mauvaise conservation *in situ* des restes fauniques. Cet état de fait avait déjà été souligné lors de la phase de diagnostic (Tranier 2014 : 57). Notons la corrélation entre la mauvaise conservation osseuse et la non moins mauvaise conservation des restes carpologiques et palynologiques (*cf. infra* §, 3.2.1 et 3.2.2). De fait, ce faible *corpus* présente un intérêt restreint et la présente étude s'est donc limitée à la détermination des restes et à leur inventaire (**annexe 3.3**).

Si l'on excepte les 15 % de restes non déterminés, on constate une nette prédominance de la « triade » avec 94 % de NRD. La « triade » est ainsi dominée par les bovinés (NRD 41,5 %), suivi par les caprinés (NRD 29,5 %) et enfin les suidés avec un taux de NRD égal à 23 %. De manière plus anecdotique, on note la présence de restes d'équidés (NR = 7), de canidés (NR = 2) et d'avifaune (NR = 1), l'ensemble représentant seulement 6 % du NRD.

En conclusion, on constate que le mobilier faunique est constitué exclusivement par des animaux domestiques. L'occupation pastorale et/ou agricole du site semble être renforcée par la forte proportion de la « triade » et également par l'aspect « domestique » des restes fauniques hors triade. Notons, à cet égard que la présence d'un jeune boviné, enseveli dans le silo SI 128 (Tranier 2014 : 57), vient renforcer l'idée d'une aire agro-pastorale.

3.1.5 Le mobilier lithique

Michaël Gourvennec

Les vestiges mobiliers lithiques découverts sur le site de Seysses sont peu nombreux. On recense seulement trois fragments de meules, retrouvés en position secondaire et rejetés dans des niveaux de comblements détritiques. Les faibles dimensions (comprises entre 12 cm et 14,8 cm de long pour une largeur comprise entre 7,8 cm et 10,7 cm) de ces fragments ne semblent pas indiquer une réutilisation de ces éléments comme moyen de fermeture des silos. Les isolats Iso 32-1 et Iso 72-1 (**fig. 130**) appartiennent à la catégorie des meules dormantes et semblent provenir d'un moulin va-et-vient (Jodry 2011 : 20). L'isolat Iso 32-1 est façonné dans un bloc de granit tandis que l'isolat Iso 72-1 est en grès. L'usure prononcée présente sur les deux faces des fragments indique une utilisation prolongée des meules. Enfin, le troisième fragment semble appartenir à la catégorie des meules tournantes (*catillus*) utilisées dans un système de moulin rotatif manuel (Jodry 2011 : 21). L'isolat Iso 113-1 (pl. 5) ne comporte en effet qu'une seule partie active et un pendage prononcé du bord extérieur vers l'intérieur de la meule ; il est façonné dans un bloc de granit.

La présence de vestiges de meules, qu'ils soient rejetés ou réutilisés en système de fermeture, est courante dans des contextes d'ensilage (Cuisenier, Guadagnin 1988 : 223-225 ; Carme 2008 : 82 ;). Concernant les éléments recueillis sur ce site, les dimensions réduites des fragments nous permettent d'évacuer l'hypothèse de leur réutilisation comme système de fermeture des silos. Il semble dès lors que l'usure prononcée des meules a conduit à leur abandon. Cependant, leur présence ou leur absence ne permet pas de conclure sur la nature et la vocation des silos. Ils témoignent simplement de l'économie domestique hors site des populations concernées ; en l'occurrence la mouture des grains et légumineuses (Comet 1992 : 399).

3.1.6 Les éléments d'architecture

Michaël Gourvennec

Plusieurs éléments d'architecture ont été observés lors de la fouille. Aucune structure bâtie n'ayant été mise au jour sur le site, ils proviennent donc d'un espace situé hors emprise de fouille. La plupart de ces vestiges n'ont pas été prélevés car ils n'étaient pas pertinents. C'est ainsi le cas des nombreux fragments de TCA

ne disposant d'aucun élément d'identification : longueur et/ou largeur complète, système d'accroche... Cette méthodologie de prélèvement suit les recommandations du groupe de recherche sur les terres cuites architecturales (<https://reseautca.hypotheses.org>).

La présence de ces vestiges nous apparaît suffisamment pertinente, notamment car ils reflètent les modes d'occupation hors site, pour être présentés brièvement.

3.1.6.1 La terre cuite

Les fragments de TCA comptent parmi les vestiges architecturaux les plus nombreux, en NR, sur le site. Les éléments de briques ou de tuiles ont été observés, sous forme de nodules ou de fragments plus importants, dans la majorité des structures. Néanmoins, leur présence est assez variable d'une structure à l'autre. L'U.S. 285 de la fosse FS 51 présente la plus importante proportion de fragment de TCA (**fig. 111**). Cette présence peut s'expliquer soit par la volonté de se débarrasser des matériaux soit pour une fonction drainante. La fragmentation importante des vestiges de TCA dans l'ensemble des comblements n'a pas permis un ramassage conséquent de ces éléments.

Seuls quinze fragments ont été prélevés car ils présentaient des caractéristiques permettant soit de les identifier soit témoignant de leur système de production. On recense ainsi sept éléments de briques dont l'épaisseur oscille entre 2,9 cm et 3,7 cm. Un élément présente des traces palmaires tandis que deux fragments portent des traces de peigne dont un arborant en plus une empreinte animale (cerf ou sanglier probablement).

On recense quatre fragments correspondant à des tuiles courantes, dont deux portent des traces de doigts. Ces tuiles présentent une épaisseur assez faible (entre 2 cm et 3,4 cm) avec une hauteur de rebords de 5,5 cm. Aucun des fragments ne conserve de longueur ou de largeur complète. Ces tuiles, pouvant appartenir à la catégorie des *tegulae* sont souvent attribuées à la période antique et interprétées comme des matériaux issus de la récupération de matériaux de sites antiques. Cependant, le modèle de tuiles *tegulae* semble avoir été produit jusqu'à une période avancée du Moyen Âge. Ainsi, D. Joy lors de sa mission d'inventaire du patrimoine à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) a mis en évidence la présence d'une couverture de tuiles courantes plates à rebords surmontées de tuiles courbes sur un édifice datant de la seconde moitié du XII^e siècle (Joy, Garrigou-Grandchamp : 2013) ; à l'image de l'association entre *tegulae* et *imbres*. Notons en outre que la production de *tegulae* durant le haut Moyen Âge en Languedoc est attestée (Nauleau 2013 : 254-255). Seule la pâte semble différencier les *tegulae* antiques de celles produites au Moyen Âge (Nauleau 2013 : 255). À Saran (Loiret), la production de *tegulae* a été mise en évidence entre la fin du V^e siècle et le XI^e siècle (Jeset 2015).

Cependant, la présence de plusieurs sites antiques à proximité (*cf. supra* §, 1.1.2) ne nous permet pas d'exclure l'hypothèse de la récupération de matériaux. De fait, ces tuiles courantes peuvent tout aussi bien provenir d'un site antique que d'une toiture médiévale.

3.1.6.1.1 La réutilisation des éléments de terre cuite architecturale

Lors de la fouille, il a été constaté une réutilisation significative de plusieurs éléments de TCA permettant de documenter les processus de réemploi de ces matériaux. Ainsi, on recense trois éléments de TCA débités en cercle laissant penser qu'ils ont fait office de bouchon. Leur diamètre est relativement conséquent, oscillant entre 7,2 cm et 9,5 cm pour une épaisseur variant entre 2,3 cm et 2,9 cm, l'un de ces bouchons présentant d'ailleurs une trace de doigt (FS 51, U.S. 285, **fig. 131**) ; empreinte palmaire reconnue sur d'autres fragments de TCA recueillis.

En outre, un possible peson a été ramassé (SI 128, U.S. 129). L'érosion prononcée de ses côtés et l'absence des parties supérieure et inférieure ne nous permet pas de le classer dans cette catégorie d'objet avec certitude. Toutefois, la morphologie de cet élément, un prisme droit, nous permet d'envisager l'hypothèse d'un peson (**fig. 131**).

3.1.6.2 La terre crue

La terre crue est présente dans le comblement des structures mais en proportion moins importante que les fragments de TCA. Celle-ci se retrouve essentiellement sous forme de nodules dans des U.S. à vocation détritrique. Plusieurs fragments plus importants ont été observés et identifiés comme de possibles rejets de plaques foyères, notamment en raison de leur caractère rubéfié et de leur association avec des cendres et

des charbons (SI 21, U.S. 299 ; SI 63, U.S. 201 ; SI 96, U.S. 218 ; SI 124, U.S. 265 ; SI 189, U.S. 195 ; SI 209, U.S. 212 ; FS 240, U.S. 244 ; SI 248, U.S. 262). Aucun élément de terre crue n'a été formellement identifié comme élément de construction et ne semble donc pas provenir d'adobes ou de pisé. Toutefois, deux éléments de terre crue ne semblent provenir d'une sole (FS 77, U.S. 77 ; SI 81, U.S. 92). Cependant, cette observation reste partielle tant la conservation de ces vestiges est mauvaise au sein du site.

Enfin, l'utilisation de terre crue dans le fonctionnement d'un silo a été observé à trois reprises : FS 240, U.S. 245 et SI 102, U.S. 173 et 175). Concernant la fosse FS 240, l'usage de terre crue en fond de fosse n'est pas attesté formellement. Toutefois, l'U.S. 245 pourrait correspondre à une chape, un aménagement du fond de la structure au moyen d'une couche mince de sédiments limoneux répartis uniformément (**fig. 74**).

L'utilisation de la terre crue a été observée de manière certaine dans le silo SI 102. Un premier niveau, fin, de limon a été disposé en partie inférieure de la structure afin d'en constituer un « fond rechapé » (**fig. 64**). Ce niveau de limon semble avoir subi un traitement avant la pose visant à le débarrasser de tout élément grossier (graviers, *etc.*) pour en augmenter la plasticité. Il est possible que le fond de la structure ait été considéré comme en trop mauvais état pour assurer la bonne conservation de la récolte. L'adjonction d'une couche de limon venant ainsi comblé les irrégularités du fond de la structure ou en assurer l'étanchéité. Une seconde réfection du silo a été observée (U.S. 173, **fig. 65**). Elle est disposée sur une U.S. de comblement composée de cendres, de fragments de briques et de galets qui indique la volonté, dans un premier temps, d'abandonner le silo. Cependant, cette chape de limon disposée de manière régulière et venant colmater le fond et les parois du silo semble correspondre à un changement de l'utilisation de la structure. Ce changement permettant de prolonger la fonction d'ensilage du silo.

3.1.6.3 Le mortier

Parmi les éléments de construction, de nombreux éléments de mortier de chaux ont été identifiés dans les comblements des structures. Souvent réduits à l'état de nodules, certains éléments plus volumineux ont tout de même permis d'en apprécier la mise en œuvre. On retrouve ainsi un mortier de chaux fin et compact de couleur blanche lié à un sable fin et un second mortier de chaux, plus grossier, de couleur grise et lié à du sable de rivière. Un troisième type de mortier a été observé. Il s'agit d'éléments de mortier de tuileau retrouvés dans les silos SI 29 (U.S. 320) et SI 49 (U.S. 50). Ces fragments présentent une mise en œuvre similaire qui se compose d'un mortier de chaux fin de couleur rosée mêlé à des fragments de TCA moyen à gros. Ces fragments comportent une face plane sans altération, légèrement plus blanche que le reste du mortier pour celui du silo SI 49 tandis que la face plane du fragment du silo SI 29 présente une probable altération (couleur gris noir).

Ainsi, deux imposants fragments de mortier de chaux hydraulique ont été prélevés dans le comblement de ces silos. Ce mortier comporte une face plane et lisse tandis que l'autre face laisse apparaître un lit de pose composé de fragments de TCA et de graviers. Ce fragment de mortier est donc composé de la manière suivante : un sol en mortier lissé (mortier de sable et de tuileau) disposé sur mortier composé de gros éléments de tuileau. La provenance de ces éléments reste indéterminée. Il peut s'agir d'éléments récupérés sur des sites antiques, au même titre que les éléments de TCA (*cf. supra* §, 3.1.6.1), ou bien provenir de la démolition d'un bâtiment médiéval. Le mortier de tuileau étant utilisé durant le haut Moyen Âge non plus pour ses seules caractéristiques hydrauliques mais également pour sa solidité structurelle ; il est alors adapté à des sols pour des espaces de circulations. Cette tradition semble perdurer jusqu'au XI^e siècle (Büttner, Coutelas 2011 : 666).

3.2 Analyses et datations

3.2.1 La carpologie

Alys Vaughan-Williams et Sabrina Save

L'étude des carporestes a été confiée au laboratoire Amélie SARL. La flottation et le tamisage des prélèvements ont été effectués au sein des locaux d'Archeodunum. L'étude carpologique a été envisagée en deux parties. Tout d'abord, un premier test sur un ensemble de prélèvements a été réalisé afin de confirmer la présence ou l'absence de carporestes. En fonction des résultats de cette phase de test, une seconde partie aurait été menée ; consistant en l'étude complète de l'ensemble des prélèvements. Cette phase de test a donc été réalisée sur huit prélèvements pour un volume total de 130 L soit un peu plus de 15 % du volume total des prélèvements effectués. Le choix des prélèvements testés a été conditionné par plusieurs critères. Quatre structures ont été testées pour chaque aire d'ensilage, ou batterie. Ensuite, les prélèvements ont porté sur des U.S. charbonneuses et sur le comblement des fonds de structures clairement identifiées comme des silos. Enfin, certaines structures, les moins bien conservées, notamment pour la batterie n°2, ont été choisies afin de vérifier leur vocation d'ensilage.

Au final, ces huit prélèvements carpologiques concernent les complements des fosses/silos. L'objectif de cette étude étant d'apporter des informations sur le régime alimentaire et l'économie de l'époque, et éventuellement sur l'environnement végétal du site (**fig. 132** et tableau n°15).

N° prélèvement	Structure	Type structure	U.S.	Volume initial
4	7	silos	8	10L
7	81	silos	93	20L
20	23	silos	182	30L
33	220	silos	225	10L
42	5	silos	6	10L
57	75	silos	282	10L
70	29	silos	320	20L
72	128	silos	276	20L

Tableau 15 : Table récapitulative des prélèvements étudiés.

3.2.1.1 Approche méthodologique

Les huit échantillons carpologiques nous ont été confiés déjà flottés/tamisés. Les prélèvements ont été étudiés, triés et examinés entièrement sous stéréo-microscope binoculaire à grossissement de 10 à 40 fois. Les identifications ont été faites aussi précisément que l'état de préservation des restes le permettait. Elles ont été menées à l'aide d'une collection de référence et d'ouvrages de référence (Anderberg 1994 ; Berggren 1981 ; Cappers *et al.* 2006). La nomenclature des plantes sauvages suit celles de Blamey et Grey-Wilson (Blamey et Grey-Wilson 2003) et Stace (Stace 2010).

3.2.1.2 Résultats

Les huit prélèvements contenaient quelques charbons et le plus souvent également des semences modernes conservées par imbibition. Celles-ci ne sont pas mentionnées dans le tableau n°16. Le prélèvement n°20 provenant du silo SI 29 ne contenait aucun carporeste. Les autres structures ont toutes livré des grains de céréale carbonisés dont la plupart ont été attribués à *Triticum* (blé). La plupart des carporestes était assez endommagé ce qui n'a pas toujours permis une identification précise. Des semences de la famille des *Poaceae* (graminées) sont attestées dans cinq des huit prélèvements. Des cotylédons de *Vicia/Lathyrus* (vesce/gesse) ont été observés dans les échantillons n°4 et 7, ainsi qu'un fragment de noyau de *Prunus spi-*

nosa (prunellier). Quelques cotylédons¹² de *Vicia/Lathyrus/Pisum* (vesce/gesse/pois) sont aussi à noter dans le prélèvement n°42. Un potentiel fragment de *cf. Raphanus raphanistrum* (radis ravenelle) est attesté dans le prélèvement n°70, accompagné d'un fragment de pépin de *cf. Vitis vinifera* (vigne-raisin). Une graine de *Polygonum* (renouée) a été identifiée dans le prélèvement n°7.

			Prélèvement	4	7	20	33	42	57	70	72
			Structure	7	81	23	220	5	75	29	128
			Volume restes (mL)	38	55	10	11	31	18	52	16
			Volume initial (L)	10	20	30	10	10	10	20	20
			Nombre restes/litre	<1	<1	0	<1	<1	<1	<1	<1
Taxon	Item	Nom commun									
CÉRÉALES											
<i>Triticum sp.</i>	grain	blé	5	10				2	1	2	2
<i>Triticum / Hordeum sp.</i>	grain	blé / orge				1					
Cereale indét.	grain							3			3
LÉGUMINEUSES											
<i>Vicia / Lathyrus sp.</i>	cotylédon	vesce / gesse	1	3							
<i>Vicia / Lathyrus / Pisum sp.</i>	cotylédon	vesce / gesse / pois						1			
AUTRES											
Poaceae	graine	graminée >2mm	2	2						1	1
cf. Poaceae	graine	graminée				1					
<i>Polygonum sp.</i>	graine	renouée		1							
<i>Prunus spinosa</i>	noyau fragment	prunellier	1								
<i>cf. Raphanus raphanistrum</i>	capsule	radis ravenelle								1	
<i>cf. Vitis vinifera</i>	fruit fragment	vigne-raisin								1	

Tableau 16 : Résultats comptables de bétude carpologique.

3.2.1.3 Discussion et interprétation

3.2.1.3.1 Qualité et type de préservation

Les assemblages carpologiques comprenaient des macro-restes végétaux carbonisés uniquement. La carbonisation des matières végétales a lieu lors d'une chauffe dans des conditions réductrices (Boardman et Jones 1990 : 2). Elle peut se produire au centre d'un foyer ou encore lorsqu'un bâtiment brûle et s'écroule sur lui-même (Reynolds 1979 : 57). La carbonisation produit un squelette carboné résistant aux processus de dégradation chimique et biologique (Campbell *et al.* 2011 : 17).

3.2.1.3.2 Régime alimentaire et économie

Les *taxa* comestibles rencontrés sur le site sont assez restreints mais tout à fait représentatifs de ce que l'on observe habituellement sur des sites de la même période et de la région (Bakels 2005 ; Bouby 2001 ; Bouchette 2007 ; Derreumaux 2007 ; Dietsch-Sellami 2009, 2010 ; Ruas 1992). On y trouve le blé et peut-être l'orge, ainsi que des légumineuses. Malheureusement le mauvais état des semences n'a pas permis de déterminer quelles espèces sont présentes. La cueillette de fruits sauvages et de noix constituait un complément alimentaire non négligeable à l'époque et le noyau de prunellier identifié témoigne sans doute de cette pratique. Le radis ravenelle est également une espèce comestible si celui-ci est broyé pour être transformé en condiment, un peu à la manière de la moutarde (PFAF 1996-2012). Un fragment de pépin pourrait correspondre à du raisin, malheureusement sa petite taille ne permet pas d'en être certain.

¹² Cotylédon : première feuille de la plante, déjà présente dans la graine. Lors de la germination, les cotylédons approvisionnent la jeune plantule en se vidant de leurs réserves.

3.2.1.3.3 Activités et organisation spatiale

Les structures étudiées en carpologie ont été identifiées comme des silos ou des fonds de fosses-silos. Leurs assemblages ne reflètent toutefois pas spécifiquement l'usage premier de ces structures car ils sont trop pauvres pour cela (<1 reste/litre de sédiment). On considère généralement qu'il faut au moins 20 restes par litre de sédiment pour qu'un assemblage carpologique soit considéré en place dans un silo. Les restes carpologiques ici observés nous offrent une image du « bruit de fond » de l'économie végétale du site et sont précieux à ce titre car ils illustrent souvent bien la diversité du régime alimentaire des habitants et les conditions environnementales du site. Cependant, aucune variation spatiale significative n'a pu être observée parmi les assemblages.

3.2.1.3.4 Conditions environnementales

Les restes carpologiques identifiés restent limités et n'illustrent pas une végétation naturelle. On retrouve quelques *taxa* observés lors de l'étude palynologique du site (cf. *infra* §, 3.2.2) : la grande famille des *Poaceae* et *Polygonum sp.* Les assemblages n'apportent pas d'information significative sur l'environnement du site.

3.2.1.4 Conclusion

Les huit échantillons ont malheureusement livré peu de restes carpologiques (<1 reste/litre) et l'une des structures s'est même révélée stérile (SI 23). Les quelques restes attestés correspondent principalement à des grains de céréale carbonisés, une majorité de blé, mais aussi à des fragments de légumineuses (vesce, gesse et/ou pois), un potentiel pépin de raisin, un noyau de prunelle et une capsule¹³ de radis ravenelle. Toutes ces espèces sont communément consommées aux haut et bas Moyen Âge en France. Ces carpo-restes illustrent le « bruit de fond » économique du site et ne reflètent sans doute pas la fonction primaire des fosses. Les taxa de plantes sauvages sont limités à quelques espèces rudérales et adventices communes qui n'apportent pas d'information significative sur l'environnement du site.

3.2.2 La palynologie

Catherine Argant

3.2.2.1 Prélèvement des échantillons, méthodologie et objectifs

Lors de l'opération d'archéologie préventive réalisée au 1115 route de Toulouse sur la commune de Seysses (31), une dizaine de prélèvements palynologiques ont été réalisés dans des structures en creux de type fosse, silo et puits (fig. 133 et tableau n°17)

N° Prélèvement	N° de structure / U.S.	Type de structure	Période
37	PT13/US237	Puits	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
38	PT13/US237	Puits	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
39	PT13/US237	Puits	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
40	PT13/US236	Puits	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
46	SI248/US261	Silo	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
47	SI248/US249	Silo	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
48	SI248/US249	Silo	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
49	SI248/US262	Silo	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
51	FS73/US74	Fosse	IXème-Xème siècles ap. J.-C.
52	FS73/US263	Fosse	IXème-Xème siècles ap. J.-C.

Tableau 17 : Tableau des prélèvements analysés.

13 Capsule : fruit sec s'ouvrant à maturité pour libérer les graines.

De manière générale, l'objectif des analyses palynologiques réalisées en contexte archéologique visent à restituer, dans la mesure du possible, une image du paysage aux alentours du site en distinguant les différentes phases d'occupation des lieux, et à mettre en évidence, le cas échéant, l'existence de pratiques agropastorales (céréaliculture, élevage...).

Traitement chimique des échantillons :

Le traitement chimique a été effectué au sein du laboratoire d'Archeodunum SA. Le protocole appliqué suit en partie celui qui a été proposé par K. Faegri et J. Iversen (Faegri et Iversen 1989), et T. Nakagawa (Nakagawa *et al.* 1998).

Afin d'isoler et de concentrer les grains de pollen, le protocole comporte les étapes suivantes :

- Sélection d'une vingtaine de grammes par échantillon.
- Rinçage et tamisage des sédiments à l'eau distillée.
- Les sédiments sont soumis à une décarbonatation par l'acide chlorhydrique à 20 % suivie d'une centrifugation puis d'un rinçage.
- On effectue une désilicification par l'acide fluorhydrique à 40 % pendant 12 heures. Les échantillons subissent ensuite une centrifugation.
- Pour dissoudre les fluorosilicates formés pendant l'attaque de l'acide fluorhydrique, on porte à ébullition les échantillons dans un bain d'acide chlorhydrique à 20 %.
- Les échantillons sont centrifugés et rincés.
- On applique ensuite un traitement par la potasse diluée à chaud pour dissocier la matière organique.
- Dans le cas où la matière organique est bien conservée, plusieurs rinçages à l'eau s'avèrent nécessaires.
- Après centrifugation, les grains de pollens isolés sont concentrés à l'aide du chlorure de zinc (d=2) après mixage et centrifugation.
- Les fonds de culots sont ensuite montés dans la glycérine.
- L'observation des fonds de culots est réalisée sous microscopie optique au grossissement x 40.

3.2.2.2 Résultats

Les résultats sont donnés sous la forme d'un tableau de comptages et de pourcentages, distinguant le couvert arboré (AP = *Arborean Pollen*) des plantes herbacées (NAP = *Non Arborean Pollen*). Pour chaque taxon, les pourcentages sont calculés à partir de la somme sporo-pollinique totale enregistrée par échantillon.

La majorité des échantillons (37, 38, 39, 40, 46, 47, 48 et 52) fournissent une somme pollinique relativement faible en grains de pollen et spores (Reille 1990). Ces trop faibles résultats ne permettent malheureusement pas d'établir une restitution de l'environnement végétal du site.

La représentation très importante des *Cichorioideae* (famille des pissenlits) dans les échantillons 37 et 39 témoigne probablement d'une conservation différentielle du matériel pollinique permettant uniquement la conservation des grains de pollen les plus résistants aux phénomènes d'oxydation et de corrosion (Richard 1999).

n° prélèvement	37		38		39		40		46		47		48		49		51		52	
	CA	P	CA	P	CA	P	CA	P	CA	P										
Corylus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,94	5	1,63		0,00
Quercus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,94		0,00		0,00
Fraxinus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,94		0,00		0,00
Ulmus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Tilia		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Alnus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	14,29		0,00	2	1,89		0,00		0,00

n° prélèvement	37	37	38	38	39	39	40	40	46	46	47	47	48	48	49	49	51	51	52	52
	CA	P	CA	P	CA	P	CA	P												
Fagus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Salix		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Pinus	1	5,56	1	8,33	7	29,17	6	75,00	2	33,33		0,00	1	12,50	11	10,38		0,00	2	15,38
Betula		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,94		0,00		0,00
Ligustrum		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,33		0,00
Vitis vinifera		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Abies		0,00	1	8,33	1	4,17		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Juglans		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
ROSACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	2	0,65		0,00
AP	1	5,56	2	16,67	8	33,33	6	75	2	33,33	1	14,29	1	12,50	17	16,04	8	2,61	2	15,38
NAP	16	88,89	10	83,33	16	66,67	2	25	4	66,67	6	85,71	7	87,50	89	83,96	296	96,73	11	84,62
SPORES	1	5,56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,65	0	0
Cerealia (<i>dont Triticum</i>)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
POACEAE	1	5,56		0,00	1	4,17		0,00	3	50,00		0,00	1	12,50	3	2,83	18	5,88		0,00
ASTERACEAE	2	11,11	1	8,33		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,94	6	1,96		0,00
CARYOPHYLLACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	3	0,98		0,00
CICHORIOIDEAE	10	55,56	6	50,00	14	58,33	2	25,00		0,00	3	42,86	5	62,50	53	50,00	28	9,15	8	61,54
BRASSICACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Artemisia		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Plantago l.		0,00		0,00		0,00		0,00	1	16,67		0,00		0,00	1	0,94	100	32,68	2	15,38
Rumex sp.		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
BRASSICACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
APIACEAE	1	5,56	1	8,33		0,00		0,00		0,00	1	14,29		0,00	1	0,94	2	0,65	1	7,69
Centaurea cyanus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,94		0,00		0,00
Centaurea Jaceae		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
CHENOPODIACEAE		0,00		0,00	1	4,17		0,00		0,00		0,00	1	12,50	10	9,43	36	11,76		0,00
LAMIACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Polygonum A.		0,00	1	8,33		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	3	2,83	21	6,86		0,00
Helianthemum		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	3	0,98		0,00
SCROFULARIACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,33		0,00
FABACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
RUBIACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Carduus		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Urticaceae		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Convolvulaceae		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	4	1,31		0,00
ERICACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Sanguisorba		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Polygonum p.		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	1	0,33		0,00
Typha		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Pinguicula		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
RANUNCULACEAE		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	49	16,01		0,00
CYPERACEAE	2	11,11		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	15	14,15	19	6,21		0,00
Indéterminés		0,00	1	8,33		0,00		0,00		0,00	2	28,57		0,00	1	0,94	5	1,63		0,00
Spores monolètes (Poly.)	1	5,56		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
Spores trilètes		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	2	0,65		0,00
TOTAL	18	100	12	100	24	100	8	100	6	100	7	100	8	100	106	100	306	100	13	100

Tableau 18 : Tableau de comptage et de pourcentage pollinique des échantillons (CA = comptage absolu ; P = pourcentage).

3.2.2.2.1 Description de l'échantillon 49 issu du silo SI 248 et de l'U.S. 262

Cet échantillon fournit une somme pollinique relativement faible de 106 grains de pollen et spores, mais la diversité taxinomique permet d'établir les principales caractéristiques de l'environnement végétal du site. On note également la surreprésentation des *Cichorioideae* (famille des pissenlits) dont le taux culmine à 50,0 % de la végétation enregistrée, indiquant une conservation différentielle du matériel pollinique favorisant la conservation des grains de pollen les plus résistants.

Les essences arboréennes (AP) représentent seulement 16,0 % du paysage indiquant un milieu relativement ouvert in situ. Le spectre pollinique du pin (*Pinus*) en affichant un taux de 10,3 % témoigne également de cette grande ouverture du paysage aux alentours de la structure, en effet, la morphologie des grains de pollen des conifères leur assure une dispersion sur de longues distances. L'absence de feuillages à proximité du lieu de prélèvement permet ainsi le dépôt des pluies polliniques lointaines.

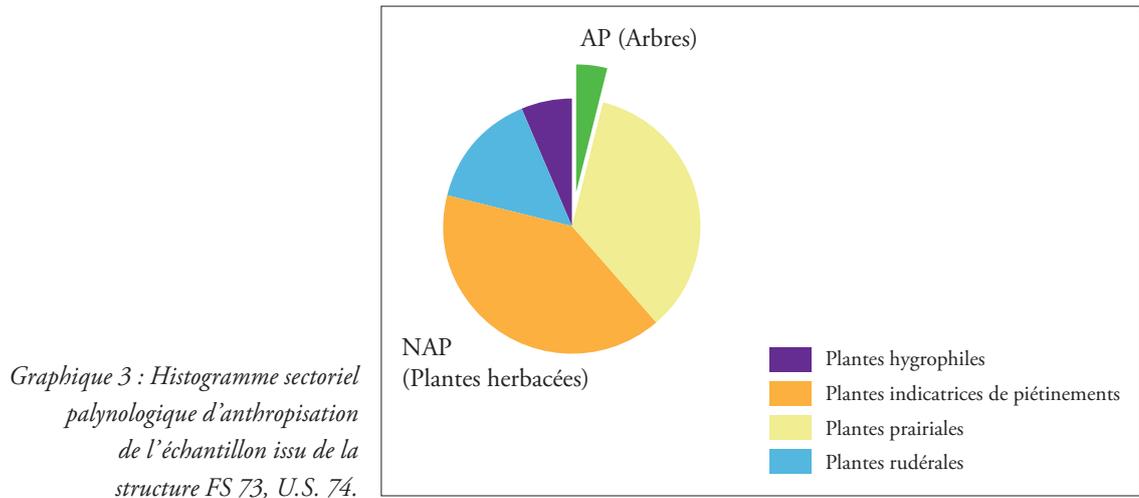
Le noisetier (*Corylus*) et le bouleau (*Betula*), essences héliophiles, témoignent également de la présence de larges aires ouvertes de type prairie. L'aulne (*Alnus*) indique l'existence d'un milieu humide proche du site.

L'image du couvert herbacé est tronquée par la surreprésentation des *Cichorioideae* (50,0 %). On remarque également le fort pourcentage des *Chenopodiaceae* (famille des épinards) dont le taux s'élève à 9,4 %. Il s'agit d'un taxon nitrophile se développant favorablement dans les terrains riches en azote provenant de la décomposition des apports organiques liés à l'activité humaine.

On observe aussi la présence d'une prairie humide colonisée par les carex (*Cyperaceae* 14,1 %) proche du lieu de prélèvement.

3.2.2.2.2 Description de l'échantillon 51 issu de la fosse FS 73 et de l'U.S. 74

Malgré une somme pollinique inférieure à 300 grains de pollen et spores, il est toutefois autorisé de réaliser une interprétation du paysage à partir des spectres polliniques obtenus dans cet échantillon. Un histogramme sectoriel simplifié d'anthropisation a été réalisé à partir des formations végétales observées.



Les résultats obtenus montrent une quasi absence du couvert forestier, les plantes herbacées (NAP) représentant 96,7 % du paysage enregistré.

Parmi les rares essences arborées recensées on observe la présence du noisetier (*Corylus*), du troène (*Ligustrum*) et des arbres fruitiers (*Rosaceae sp.*). La présence du troène permet d'imaginer la présence de haies entretenues par les populations locales. Le noisetier est une essence héliophile qui se développe particulièrement dans les espaces ouverts. Quant aux arbres fruitiers, il s'agit probablement d'individus sauvages, le faible nombre de grains de pollen enregistré n'autorise pas d'évoquer la présence de vergers à proximité de la structure.

Les plantes herbacées constituent comme on l'a constaté l'essentiel de la végétation à proximité de la structure en enregistrant un taux relativement élevé (96,7 %).

Plusieurs formations végétales ont été reconnues à travers l'ensemble des spectres polliniques enregistrés. Les graminées sauvages (*Poaceae* 5,8 %) associées aux *Asteroideae* (1,9 %), *Cichorioideae* (9,1 %), *Apiaceae* (0,6 %), *Caryophyllaceae* (0,9 %) et *Ranunculaceae* (16,0 %) témoignent de l'existence de larges aires ouvertes à proximité des lieux de prélèvement. De vastes prairies, probablement destinées à la pâture du bétail, devaient occuper le paysage aux abords du site.

Les plantes rudérales, comprenant les types polliniques indicateurs d'anthropisation (Behre 1981), apparaissent également relativement bien représentées (53,9 %). Malgré ce taux très élevé, le cortège semble peu diversifié puisqu'il regroupe moins d'une dizaine de taxons. Les plus significatifs étant les nitrophiles telles que les *Chenopodiaceae* (11,7 %).

Parmi les rudérales, on remarque également la présence de plantes indicatrices de piétinement comme le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* 32,6 %) et la renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare* 6,8 %) indiquant l'existence d'un lieu de circulation proche de la structure, très probablement un chemin ou une aire de pâture fréquentée régulièrement par le bétail.

On observe également la présence de carex (*Cyperaceae* 6,2 %) témoignant du développement d'une végétation herbacée hygrophile sur le site.

3.2.2.3 Conclusion

Les analyses palynologiques réalisées sur le site de Seysses ont fourni des résultats décevants, résultants d'une très mauvaise conservation du matériel pollinique. Seuls deux échantillons permettent de restituer une image de l'environnement végétal du site.

Le paysage apparaît relativement bien anthropisé aux alentours du site. On observe une exploitation du couvert forestier très importante à proximité des structures analysées se traduisant par un milieu extrêmement ouvert. Les rares taxons arboréens recensés sont des essences héliophiles comme le noisetier et le bouleau se développant favorablement dans les espaces défrichés. Des haies vives entretenues par les populations locales rythment probablement le paysage.

Les prairies occupent l'essentiel du site, elles semblent en partie destinées à la pâture du bétail comme le montre l'importante présence des plantes nitrophiles. Des prairies humides à *carex* se développent également dans ce milieu probablement humide à certains endroits.

Le site apparaît relativement fréquenté que ce soit par le bétail ou la communauté locale comme en témoignent les forts taux des plantes liées au piétinement.

3.2.3 La datation par radiocarbone

Michaël Gourvennec, Poznań Radiocarbon Laboratory

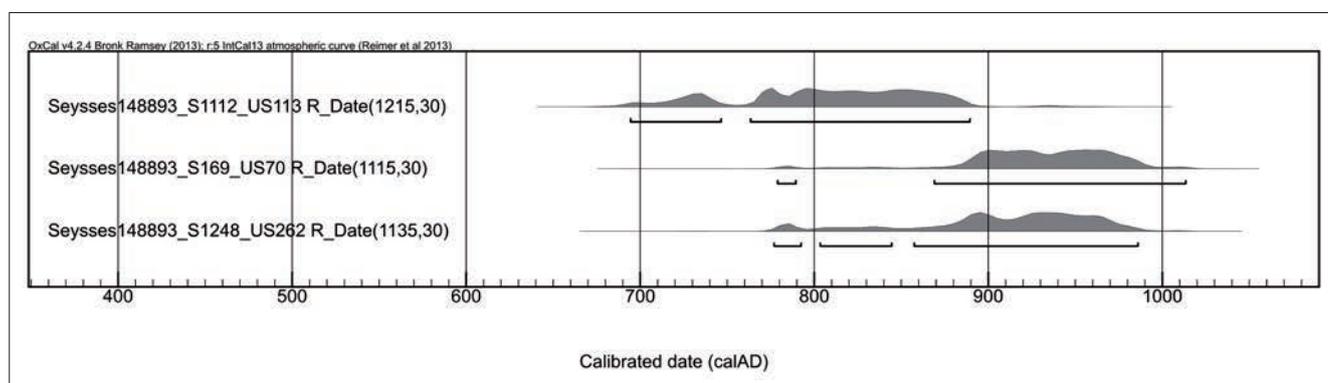
Lors de l'opération de diagnostic deux datations ^{14}C ont été effectuées (Tranier 2014 : 58-61) mais une seule concerne l'emprise de l'opération d'archéologie préventive. Cette datation concerne le silo SI 128 de la présente fouille (correspondant à la structure 5 de la tranchée 6 du diagnostic) et fournit une datation calibrée à deux sigmas comprise entre 770 et 965 ap. J.-C. et une datation plus resserrée à 95 % de probabilité comprise entre 925 et 970 ap. J.-C. (Tranier 2014 : 60).

D'autres datations ^{14}C ont été entreprises afin de répondre à plusieurs interrogations et questionnements. L'absence de recoupement entre les structures d'ensilage ne permet pas un phasage et peut alors se comprendre comme un phénomène concomitant. Or, il est tout de même nécessaire d'évacuer l'hypothèse de plusieurs phases d'ensilage au sein de cette aire agricole et notamment entre les batteries de silos n°1 et 2. Ensuite, quelques silos (SI 69 et SI 112) ont livré un *corpus* céramique suffisamment intéressant pour tenter de resserrer cette datation au moyen d'une datation par comptage des éléments de radiocarbone résiduels. Les analyses ont fourni des datations calibrées à un sigma comprises entre 895 et 930 ap. J.-C. pour le silo SI 69 et entre 788 et 874 ap. J.-C. pour le silo SI 112. Des datations calibrées à 95,4% de probabilités entre 869 et 1013 ap. J.-C. pour le silo SI 69 et entre 763 et 889 ap. J.-C. pour le silo SI 112. Enfin, il était nécessaire que les données issues de ces datations couvrent l'emprise de fouille et puissent être croisées avec les études paléoenvironnementales (SI 248). Les analyses réalisées sur ce silo ont livré des datations calibrées à 68,2% de probabilités entre 885 et 969 ap. J.-C. et des datations calibrées à 95,4% de probabilités entre

857 et 956 ap. J.-C. Ces datations ont été réalisées sur des charbons de bois recueillis dans le comblement des structures. Il ne s'agit pas d'un matériau aisé à manipuler pour ce type d'analyse rien ne nous permet d'attester la contemporanéité du charbon et du comblement. Cela étant, ces éléments constituent les seuls matériaux dont nous disposons pour ce site.

Fait	US	Code laboratoire	Datation B.P.	Datation calibrée (1 sigma)	Datation calibrée(2 sigma)
F.05 (= SI 128)	-	Beta-389865	1170 ± 30	800 AD - 895 AD (68%)	920 AD -965 AD (95%)
69	70	Poz-77497	1215 ± 30	895 AD - 930 AD (68,2%)	869 AD -1013 AD (95,4%)
112	113	Poz-77496	1115 ± 30	788 AD - 874 AD (68,2%)	763 AD - 889 AD (95,4%)
248	262	Poz-77498	1135 ± 30	885 AD - 969 AD (68,2%)	857 AD - 986 AD (95,4%)

Tableau 19 : Tableau récapitulatif des datations par comptage du carbone 14 résiduel.



Graphique 4 : Synthèse graphique des datations ¹⁴C.

À la lecture de ces résultats, l'occupation du site de Seysses s'étend de la seconde moitié du VIII^e siècle au début du XI^e siècle. Cette occupation semble se resserrer sur les IX^e-X^e siècles. L'homogénéité des résultats plaide pour une occupation relativement brève du site. Cette observation concorde avec celles effectuées sur le terrain et les autres types de mobilier (recouvrements rares ou absents, *corpus* céramique homogène, monnaie).

RECU 25 JAN. 2016



Poznań, 15-01-2016

Report

on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer: **Fanny Granier**
Archeodunum SAS

500 rue Juliette Recamier
69970- Chaponnay
France

Job no.: 10432/15

<i>Sample name</i>	<i>Lab. no.</i>	<i>Age 14C</i>	<i>Remark</i>
Seysses148893_S1112_US11Poz-77496		1215 ± 30 BP	
Seysses148893_S169_US70 Poz-77497		1115 ± 30 BP	
Seysses148893_S1248_US26Poz-77498		1135 ± 30 BP	label: US62

Comments: Results of calibration of 14C dates enclosed

Head of the Laboratory

Prof. dr hab. Tomasz Goslar

Results of calibration of 14C dates – order 10432/15.

Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.

OxCal v4.2.4 Bronk Ramsey (2013); r:5

IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

Seysses148893_S1112_US113 R_Date(1215,30)

68.2% probability

769AD (7.6%) 780AD

788AD (60.6%) 874AD

95.4% probability

694AD (16.0%) 746AD

763AD (79.4%) 889AD

Seysses148893_S169_US70 R_Date(1115,30)

68.2% probability

895AD (34.6%) 930AD

939AD (33.6%) 972AD

95.4% probability

779AD (1.2%) 789AD

869AD (94.2%) 1013AD

Seysses148893_S1248_US262 R_Date(1135,30)

68.2% probability

885AD (68.2%) 969AD

95.4% probability

777AD (4.3%) 792AD

803AD (8.0%) 844AD

857AD (83.0%) 986AD

4. Synthèse et mise en perspectives

La fouille du site de Seysses, quoique d'ampleur modeste tant en densité de vestiges qu'en quantité de mobilier, permet d'appréhender certaines modalités d'occupation du sol des campagnes toulousaines durant le haut Moyen Âge. L'opération d'archéologie préventive a ainsi permis de préciser et d'enrichir les observations réalisées lors du diagnostic.

Sur les 72 structures identifiées au cours de la fouille, 61 ont été attribuées à la période médiévale et plus précisément au haut Moyen Âge. L'intérêt du site de Seysses réside dans l'homogénéité de ces structures qui sont en majorité des fosses silos.

L'ensilage et la présence de silos durant le Moyen Âge, que ce soit des silos groupés sur de grandes surfaces (Requi 2002 ; Carme 2008 ; Carmes, Henry 2010) ou en nombre plus réduit (Hautefeuille 2000 ; Guédon *et al.* 2007), en lien avec des structures annexes d'un habitat (Fixot 1980 ; Florin 1983) ou en lien avec un habitat (Conte 1990 ; Garnier *et al.* 1995 ; Cazes 1995 ; Boudartchouk *et al.* 1997 ; Gentili 2008 ; 2009), ne constituent pas un phénomène nouveau. Toutefois, on observe une certaine disparité au niveau national dans l'appréhension de ce type d'occupation. Ainsi, le sud-ouest apparaît en retrait dans l'étude de ces occupations comme le rappelait R. Carme et Y. Henry récemment (Carme, Henry 2010 : 33-34) à l'inverse de la France septentrionale comme le rappelait encore récemment le Conseil national de la recherche archéologique (Baratte *et al.* 2016 : 143), avec par exemple les travaux de F. Gentili (Gentili 2009), ou dans le sud-est, avec les travaux de B. Garnier (Garnier *et al.* 1995).

À Seysses, l'essentiel des structures mises au jour ont une vocation d'ensilage. Ces structures sont réparties en trois espaces interprétés comme des batteries de silos. Ces zones concentrent la majorité des structures en creux attribuées au haut Moyen Âge. De ce fait, sur les 61 structures médiévales, seulement quatre d'entre elles sont situées hors des regroupements mentionnés ci-dessus. Cette répartition des silos en petits groupes a déjà été observée par ailleurs, sur le site de Narbons à Montesquieu-Lauragais notamment (Guédon *et al.* 2007 : 37).

Cette spatialisation de la disposition des silos sous-tend une contrainte spatiale. Cette contrainte peut être soit topographique, soit d'ordre fiscale ou bien d'ordre communautaire. La topographie du site peut influencer la répartition spatiale des silos en fonction du dénivelé dû à la formation de la terrasse alluviale (*cf. supra* §, 2.1). Enfin, notons que la présence du toit de la grave sur une grande partie du terrain a certainement conditionné l'implantation des structures. La contrainte fiscale pourrait aussi expliquer cette disposition des silos. En effet, la fiscalité se rattachant à une parcelle, peut induire cette répartition. La fiscalité liée aux parcelles, notamment les alleux, est omniprésente dans les actes durant cette période (Bonnassie 1990 : 26). Toutefois, l'aire dévolue à l'ensilage sur le site de Seysses demeure extrêmement restreinte pour accueillir plus d'une parcelle. La gestion collective (villageoise et/ou aristocratique) de grands ensembles, comme à l'Ourmède à Castelnau-d'Estréfond, l'Oustalou à Préserville et Clos-Monplaisir à Vieille-Toulouse (Requi 2002 : 36-37 ; Carme, Henry 2010 : 61-63), ou d'ensembles plus restreints comme à Pech de Bonal (Fontanes) et Narbons (Boudartchouk *et al.* 1997 : 101 ; Guédon 1999 : 116-120 ;), oblige à structurer l'espace entre zones d'ensilage, de travail, d'équipement collectif, de cheminement. Sur le site de La Grange (Villeneuve-de-Rivière), une petite aire d'ensilage associée à des bâtiments et des foyers et probablement une activité métallurgique hors site ont été reconnues. Cet agencement des vestiges laisse entrevoir une organisation du stockage et de la gestion de l'ensilage plus complexe que sur le site de Seysses. Des espaces vides existant entre les silos et les bâtiments peuvent être envisagés comme des aires de travail (battage, dépiquage) tandis que les foyers peuvent avoir servi au traitement thermique des récoltes (Hautefeuille 2000 : 451-459). À Seysses, aucun aménagement de ce type n'a été identifié. En effet, le site n'est occupé que par des silos, puits et fosses, soit des structures en creux. Il n'existe aucune trace de pluriactivité (fours, foyers, bâtiments, sépultures, métallurgie) à l'inverse de ce qui a pu être mis en évidence sur d'autres sites d'ensilage groupé comme à Narbons (Guédon *et al.* 2007 : 37-39), Villeneuve « La Grange » (Hautefeuille 2000 : 458-459) ou l'Oustalou (Carme 2008 : 85). L'emprise de l'opération est certes restreinte mais le phénomène d'ensilage et son aire d'extension ont été bien délimités. De fait, en l'absence d'aménagements annexes à l'aire d'ensilage, les espaces laissés vacants entre les batteries ont peut-être eu une fonction d'espace de circulation à l'image du site de l'Ourmède (Requi 2002 : 36-37). Enfin, notons

que les contraintes spatiales peuvent être de plusieurs sortes. Il peut s'agir de contraintes à la fois fiscale et/ou parcellaire et de gestion d'un domaine comme cela a été perçu sur le site de Dassargues (Lunel) où une contrainte spatiale très marquée a été observée. Il s'agit d'une limite non fossoyée sur laquelle s'alignent les silos (Garnier *et al.* 1995 : 28). Notons, qu'une spécialisation des parcelles a été mise en évidence entre aire d'ensilage et espace viticole durant le haut Moyen Âge. Durant cette période, les silos sont également écartés hors des espaces d'habitations (Garnier *et al.* 1995 : 35-38).

La spatialisation de ces silos, répartis sur trois batteries, quelle que soit son origine, pose la question du fonctionnement contemporain ou non de ces ensembles. La contemporanéité des silos est parfois difficile à mettre en évidence. À Seysses, l'absence de recoupements ainsi que l'absence de comblement massif des structures avec un sédiment issu du sédiment encaissant plaide en faveur de cette hypothèse, comme c'est le cas à Narbons (Guédon *et al.* 2007 : 39) ou à l'Oustalou (Carme, Henry 2010 : 43). Toutefois, les silos ont pu ne pas être strictement contemporains comme cela a été évoqué pour le site de Narbons (Guédon *et al.* 2007 : 39). La question soulevée par Rémi Carme concernant la signalisation en surface des silos pouvant expliquer en partie cette contemporanéité peut également être soulevée à Seysses (Carme, Henry 2010 : 39). Mais, à Seysses et comme à l'Oustalou, cette question demeure sans réponse faute de témoins suffisants due à un arasement trop prononcé des structures.

Une typologie des structures d'ensilage peut être esquissée. Toutefois, il est nécessaire de prendre conscience des limites inhérentes à une telle présentation. Premièrement, les structures ne sont pas conservées dans leur intégralité, donc leur appartenance à une typologie particulière reste soumise à hypothèse. Enfin, l'attribution typologique des formes de certaines structures est réalisée en fonction du comblement. Celle-ci est envisageable grâce aux dépôts de sédiments issus du substrat encaissant les structures. Ces dépôts sont induits par l'abandon et le comblement des structures entraînant des effondrements de parois. La disposition de ces niveaux d'effondrement peut permettre de restituer le profil originel des structures concernées. Sans être infaillible, cette méthode présente tout de même quelques gages de validité à l'image des travaux de J. Miret i Mestre et F. Gentili (Miret i Mestre 2006 ; Gentili 2009).

Sur le site de Seysses, il a été reconnu trois grands types de silos. Les silos de profil cylindrique sont majoritaires. On dénombre treize structures adoptant ce profil, soit plus de 43 % des silos identifiés. La batterie n°1 contient la majorité des silos ayant un profil cylindrique, avec onze représentants, tandis que la batterie n°2 n'en contient que deux (**Fig. 134**). Le deuxième type de profil concerne les silos avec un profil piriforme. On dénombre dix structures adoptant ce profil, soit un tiers du *corpus* (33 %) répartis sur les batteries n°1, avec sept individus, et n°3 avec trois individus (**Fig. 135**). Enfin, les silos avec profil globulaire, au nombre de sept, soit 23 % de l'ensemble, se répartissent relativement uniformément entre les batteries n°1 (deux individus), n°2 (quatre individus) et n°3 (un individu) (**Fig. 136**). Cette répartition est toutefois biaisée par deux faits. Tout d'abord, l'ensemble de la batterie n°1 bénéficie d'une meilleure conservation des formes que la batterie n°2 ayant subi une érosion plus prononcée. Ensuite, la batterie n°1 présente un nombre plus important de silos que les deux autres batteries, cet élément étant aussi directement lié au phénomène d'érosion.

L'arasement des structures en-deçà du goulot, et notamment des silos, ne permet pas de présenter un volume global d'ensilage pour le site. Toutefois, on peut avancer les diamètres maximum observés lors de la fouille pour avoir une idée des volumes ensilés ou, du moins, les rapprocher d'autres sites. Le diamètre des silos se situe entre 0,52 m pour le plus petit et 1,72 m pour le plus grand. Six silos ont un diamètre maximal inférieur à 1 m, six ont un diamètre compris entre 1,10 m et 1,22 m, douze ont un diamètre compris entre 1,28 m et 1,40 m et sept ont un diamètre supérieur à 1,50 m.

On constate à la lecture de ces diamètres que nous sommes en présence de silos relativement modestes, proches des gabarits communs aux sites alto médiévaux (Carme, Henry 2010 : 39). À Seysses, la majorité des silos présente un diamètre oscillant entre 1,28 m et 1,40 m qui semble être le diamètre maximal standard. Ce diamètre moyen est légèrement supérieur à ceux observés à Clos-Montplaisir ou à Narbons (Carme, Henry 2010 : 50 ; Guédon *et al.* 2007 : 40).

Parmi les silos étudiés, certains révèlent des caractéristiques particulières. Ainsi, le silo SI 35 présente un surcreusement central de plan carré de 10 cm de côté. Ce type d'aménagement a été observé sur d'autres sites comme à l'Oustalou, Vigoulet-Auzil (Haute-Garonne), Villeneuve-de-Rivière (Haute-Garonne) ou Montpézat (Gers). Pour certains auteurs, il s'agirait d'un trou de poteau supportant une couverture pro-

tégeant le silo, tandis que d'autres l'interprètent comme un support de plancher (Miret i Mestret 2006 : 217 ; Carme, Henry 2010 : 37). Ce surcreusement, observé à Seysses sur un seul silo, ne nous permet pas de valider l'une ou l'autre hypothèse.

Lors de la fouille de deux structures, une fosse (FS 240) et un silo (SI 102), il a été identifié l'utilisation d'une fine couche de limon en guise de « fond rechapé ». Cette utilisation a par ailleurs été observée à deux reprises au sein du silo SI 102. Une première fois sur le fond du silo et une seconde après une première phase d'abandon. Cette utilisation de la terre crue pour prolonger la durée de vie d'une structure ne semble pas avoir été observée ailleurs d'après la bibliographie consultée.

La fouille du site n'a pas seulement mis en évidence des silos. Deux puits et plusieurs fosses ont également été observées. Certaines fosses, bien que fortement arasées, présentent des caractéristiques propres aux silos (diamètre, fond et parois réguliers, type de comblement, etc.) et ont été intégrées à une catégorie intermédiaire ; à savoir les « silos potentiels ». Le rôle des autres fosses au sein de cet ensemble d'ensilage semble difficile à définir. La vocation de fosses dépotoirs, bien que tentante, est difficile à avancer en raison de la pauvreté du mobilier recueilli. Les fosses qui se trouvent associées aux structures d'ensilage ont été interprétées à Narbons comme des fosses de lavage ou de tri des récoltes, voire de vidange des stocks (Guédon *et al.* 2007 : 40). Cette hypothèse semble plus à même de correspondre aux vestiges et observations réalisés à Seysses. Toutefois, une des fosses ne peut relever de cette hypothèse. Il s'agit de la fosse FS 51, située au sud-est de l'emprise. Elle présente un plan oblong de 11 m de long. Sa disposition en contrebas des silos interroge. Avait-elle une fonction drainante afin de limiter les remontées d'eau par capillarité ? La fonction drainante des eaux de ruissellement semble inopérante sur un terrain pentu. Les proportions de cette fosse, ainsi que sa position, nous paraissent plutôt matérialiser la limite sud-est de l'aire d'ensilage. Une structure similaire à la fosse FS 51 a été identifiée sur le site de La Thibeauderie. Celle-ci se présente sous la forme d'un fossé d'environ 30 m de long disposé en contrebas des structures d'ensilage (Beausoleil *et al.* 2007 : 137). Il semble que cette fosse, comme à Seysses, soit un élément structurant du paysage et de l'aire d'ensilage.

Outre l'homogénéité des types de structures, le site livre une étonnante cohérence de datation. Le mobilier céramique, de par son homogénéité, fournit une datation relativement précise. En effet, les complements sont intervenus, semble-t-il, dans un laps de temps relativement court comme en témoignent les nombreux collages *intra* structures entre complements inférieurs et supérieurs. De fait, le *corpus* céramique permet d'inscrire les silos dans la même phase chronologique que ceux des sites de l'Oustalou et du Clos-Montplaisir (Carme, Henry 2010), soit les IX^e-XI^e siècles. L'abandon définitif du site, en tant qu'aire d'ensilage, se situerait au commencement du IX^e siècle. Il est intéressant de noter que cette datation est en parfaite adéquation avec la monnaie, un denier frappé au nom d'Eudes (887-898) dont le type est utilisé jusqu'au début du XI^e siècle. De même, cette homogénéité se retrouve dans les résultats des analyses par comptage du radiocarbone résiduel. Ces datations laissent entrevoir une phase d'occupation débutant dans la seconde moitié du VIII^e siècle et se terminant au début du XI^e siècle, avec une phase resserrée sur les IX^e-X^e siècles.

Le site de Seysses présente un groupe cohérent de structures, essentiellement des structures d'ensilage, l'ensemble étant occupé entre la fin du VIII^e siècle et le début du XI^e siècle. Les silos du haut Moyen Âge sont souvent mis en relation avec les défrichements qui ont lieu durant cette période afin de gagner de l'espace pour les terres cultivables. Ces défrichements sont la conséquence de l'expansion agricole du haut Moyen Âge. Le système de l'aprision en constitue d'ailleurs le marqueur et l'élément moteur, au moins en Ribagorce et en Aragon. Ce gain de terre se fait sur le domaine public (terres royales ou seigneuriales). Les terres ainsi obtenues acquièrent un statut privé (Bonnassie 1990 : 16-17). La propriété paysanne est ainsi omniprésente dans les documents catalans antérieurs à l'An Mil où les parcelles font l'objet de nombreuses transactions, confirmant ainsi leur statut privatif. Or il s'agit là, pour P. Bonnassie, d'un des marqueurs de la croissance du haut Moyen Âge (Bonnassie 1990 : 21). Ce phénomène d'expansion agricole observé dans le nord-est de la Catalogne peut être transposé au nord des Pyrénées ; les deux sociétés étant similaires (Bonnassie 1990 : 23). La part importante de l'alleu dans le Midi, le Biterrois, l'Auvergne ou la Charente (Bonnassie 1990 : 26), l'attestation des aprisions et des tenures à part de fruit aux VII^e-VIII^e siècles, sont autant de marqueurs de la croissance agricole du haut Moyen Âge (Bonnassie 1990 : 26-31). Cette croissance engendre donc un déboisement important ; ce phénomène débute dès les V^e-VI^e siècles en Catalogne et dans la plaine narbon-

naise. Il s'accélère durant les X^e-XI^e siècles pour atteindre son apogée au XIII^e siècle (Durand 2004 : 81-82). On observe ce phénomène en plaine mais également dans les Pyrénées où il débute localement entre le VI^e et le VII^e siècle (Galop 2000 : 131). C'est durant les IX^e-XI^e siècles que s'engage une phase de déboisement plus intense, en lien avec la mise en place des domaines monastiques (Galop 2000 : 131-132). Notons à ce sujet qu'une concordance existe entre les données polliniques et textuelles sur le début de l'expansion agraire dans les Pyrénées, vers le VIII^e siècle, et son apogée au X^e siècle (Galop 2000 : 132).

Les résultats des études paléo-environnementales, sans être concluants, offrent tout de même un aperçu discret et ténu de la vocation et de l'environnement du site. À cet égard notons que les assemblages palynologiques (cf. *supra* §, 3.2.2.2.1) livrent un taux important (supérieur à 50 %) de *Cichorioideae*, indiquant une conservation des grains de pollens les plus résistants. Cette réserve énoncée, il est intéressant de noter que l'analyse des pollens fossiles indique la présence d'une aire ouverte à proximité du site, peut-être de type bocage avec la présence de haies, comme en témoigne la présence des taxons : *Pinus*, *Corylus*, *Betula*, *ligustrum*, *Poaceae*, *Asterioideae*, *Cichorioideae*, *Apiaceae*, *Caryophyllaceae* et *Ranunculaceae*. Cette aire ouverte pourrait également être en lien avec un milieu humide comme le laissent supposer les marqueurs de prairie humide que sont les taxons *Alnus* et *Cyperaceae*, et soumis à un piétinement fréquent probablement dû au bétail comme le soulignent les taxons : *Plantago lanceolata*, *Polygonum aviculare*. La présence du bétail est également révélée par le taxon nitrophile *Chenopodiaceae* indiquant un terrain riche en azote. Notons que, parmi ces taxons, les graminées et plantains (*Cichorioideae*, *Poaceae*, *Plantago*) sont des marqueurs de milieux ouverts et de milieux humides qui sont en augmentation durant le Moyen Âge (Ruas 2008 : 32). Nous avons déjà évoqué les défrichements qui sont à l'origine de l'ouverture des milieux durant le Moyen Âge. Or, il apparaît que ces défrichements n'ont pas pour seul objectif de gagner de l'espace pour les terres cultivables mais également pour l'élevage extensif. En effet, la disparition des massifs forestiers n'est pas corrélée à une augmentation des taxons cultivés. La présence de certains taxons nitrophiles, notamment *Plantago lanceolata*, *Chenopodiaceae*, *Poaceae* est révélatrice de l'activité pastorale. Cette activité pastorale semble également visible au travers des vestiges fauniques dont la présence d'un squelette de jeune boviné dans le silo 128 et la nette prépondérance des bovinés en nombre de restes déterminés. Cette activité semble se concentrer autour de prairies humides notamment, comme l'indique la présence des taxons de *Polygonum* et de *Plantago* (Durand 2004 : 86).

Ainsi, le site de Seysses est, durant le haut Moyen Âge, implanté au sein d'un milieu ouvert caractérisé par des pins, noyers, bouleaux et troènes ; à proximité d'une prairie humide et marquée par l'élevage. Il pourrait s'agir là des vestiges, certes tardifs et probablement transformés, des prairies humides situées à proximité du site durant le haut Moyen Âge. Pour A. Durand, les rivages offrent des possibilités de terroirs humides dans un paysage où les terres favorables au fourrage se réduisent (Durand 2004 : 87). D'ailleurs, cette pratique d'exploitation des prairies fourragères le long des cours d'eau semble être une pratique nouvelle et en augmentation (Ruas 1999 : 314).

Il est intéressant de noter qu'outre la palynologie, les assemblages carpologiques (cf. *supra* §, 3.2.1.2) semblent mettre en évidence l'existence de milieux humides. Là encore, le *corpus* n'est pas assez important pour pouvoir corroborer cette hypothèse. L'étude carpologique a dévoilé la présence de graminées de la famille des *Poaceae* dans cinq des huit prélèvements, ainsi qu'un carporeste de *Polygonum*. Ces taxons, déjà aperçus par l'étude palynologique, confirment la présence de milieux humides à proximité du site. Ce faisceau d'indices convergents, palynologique et carpologique, se retrouve également sur la présence de troupeaux sur site ou à proximité.

Ainsi, on constate la présence de *Vicia*, *Lathyrus*, *Pisum* (vesce, gesse, pois) et de *Triticum* / *Hordeum* sp. (orge) ; taxons qui ont été identifiés par ailleurs comme des assemblages indiquant l'ensilage de fourrage pour les troupeaux. La présence dans les assemblages de pois et de vesces est un des signes de résidus fourragers et donc de pâturages ou de prairies fourragères (Ruas 2008 : 38). Certes, cet assemblage carpologique ne représente pas l'exclusivité du *corpus*, et d'autres taxons ont été reconnus (*Vitis vinifera*, *Triticum* sp., *Lathyrus/Pisum*, *Prunus spinosa*, *Polygonum*). Ces taxons sont par ailleurs assez communs en contexte d'ensilage, notamment dans le sud-ouest de la France (Ruas *et al.* 1985 : 66 ; Ruas *et al.* 2005 : 418) ou au-delà (Conte 1990 : 268 ; Beausoleil *et al.* 2007 : 154). De fait, le spectre carpologique esquissé dans cette étude est plus large que le seul assemblage dédié au fourrage même si la vesce et l'orge (*Vicia*, *Triticum* / *Hordeum* sp.) sont considérés comme des espèces fourragères (Ruas 2010 : 65). Il n'est pas rare d'observer des alternances culturelles entre prairies fourragères et semis céréalières (Ruas 1999 : 314), ce qui explique-

rait la présence de taxons représentatifs de différents modes de cultures. À la lecture des résultats des études palynologiques et carpologiques, on constate une certaine homogénéité des marqueurs paléoenvironnementaux, et notamment la présence de plantes indicatrices de milieux ouverts et/ou humides ainsi que des assemblages liés à la culture fourragère. Cette homogénéité est également remarquable par l'absence de dépôts primaires de céréales, ce qui pourrait suggérer une activité pastorale sur le site.

Il faut toutefois nuancer ce propos. La fouille du site de Narbons (Montesquieu-Lauragais) a livré des résultats similaires à celui de Seysses : faiblesse du corpus paléoenvironnemental, absence de certains marqueurs. L'idée d'un ensilage lié à la pratique de l'élevage et à la production fourragère est avancée par l'auteur mais l'absence ou la faible présence de certains éléments ne peuvent suffire à corroborer cette pratique (Guédon et al. 2007 : 55-57). Même si les assemblages laissent présager d'une activité fourragère sur le site de Seysses, cette activité ne peut être affirmée avec certitude, notamment en raison de l'absence d'un assemblage homogène. En outre, il manque d'une part un corpus conséquent, à l'inverse du site de l'Ourmède (Bouby *et al.* 2011), et d'autre part d'autres marqueurs de cette activité. Parmi ceux-ci, on peut mettre en exergue le site de La Croix Verte, La Chapelle sur la commune du Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) qui a livré des vestiges conséquents des pratiques fourragères : blocs de tiges d'herbacées et de graminées, vestiges de litière et/ou de fourrage (Ruas, Pradat 2008 : 332-340). L'étude carpologique de ce site a permis de mettre en évidence des pratiques culturelles complexes avec des cycles courts axés sur l'orge vêtue, l'avoine, le pois et la vesce et des cycles longs axés sur la culture du seigle et des herbages pluriannuels temporaires (prairies et milieux arborés) ; l'ensemble fournissant les ressources nécessaires à l'élevage (Ruas, Pradat 2008 : 348).

L'une des questions relative à toute occupation archéologique est de savoir quel est le statut de ces occupants, même si le statut social est souvent difficile à percevoir. Les résultats des études paléo-environnementales nous fournissent quelques pistes. Il apparaît que ce site s'insère dans un environnement ouvert, probablement dû aux défrichements intensifs de cette période. Or ces défrichements sont le fait de petites communautés, d'individus isolés ou de couples tant en Catalogne (Bonnassie 1990 : 16-17 ; To Figueras 2004 : 223) qu'en Gaule du Midi (Bonnassie 1990 : 24-25). Même si ces défrichements semblent être le résultat d'initiatives individuelles ou collectives, n'étant pas dirigées par un pouvoir seigneurial laïc ou ecclésiastique, il ne faut pas pour autant ignorer le rôle joué par les grands domaines aristocratiques (Devroey 2004 : 253-254) ou bien les établissements monastiques (Galop 2000 : 132-133).

Le statut des individus ayant occupé le site est souvent déduit des vestiges mobiliers recueillis lors de la fouille. Or, fonder un jugement sur ces seuls éléments peut s'avérer trompeur. En effet, il existe une grande diversité des fortunes au sein d'un même groupe social (Hautefeuille 2007 : 177-178) et l'équipement de maisons d'espace noble et villageois peut être sensiblement identique (Hautefeuille 2007 : 166-167). Toutefois, il s'agit souvent du seul moyen pour définir les populations ayant vécu ou occupé un site, notamment lorsqu'il s'agit d'un site d'exploitation agraire du haut Moyen Âge. Le mobilier céramique retrouvé sur ce site présente un faciès homogène et relève de l'équipement domestique courant, de même que les quelques éléments métalliques recueillis. Le petit mobilier, notamment le peson et les fusaïoles dressent l'image d'une activité textile modeste, probablement domestique. Il ne se dégage pas de cet ensemble l'image d'une activité textile soutenue, artisanale au sens d'une production de produits finis (laine filée, tissus) et rémunératrice. Outre le faible *corpus*, le faible investissement technique est évident : les fusaïoles sont ainsi obtenues à partir de tessons de céramiques retaillés à l'image du mobilier mis au jour à Préserville (Carme 2008 : 83). On se situe à l'inverse d'une production plus conséquente, avec un investissement technique poussé comme les fusaïoles travaillées en pierre, en argile cuite ou en plomb d'Avenches (Suisse, canton de Vaud, Duvauchelle 2010 : 113-119), de L'Isle-Bouzon (Gers), Montségur (Ariège) ou de Durfort dans le Tarn (Barrère, Rey-Delqué 1990 : 297-299). Le site de Seysses, outre le fait qu'il ne soit pas associé à un habitat, ne semble pas correspondre aux critères d'une classe sociale dominante (aristocratie, *milités*) ou aisée (Boudartchouk *et al.* 1997 : 101).

Le site de Seysses s'insère dans une trame plus large de l'occupation du sol durant le haut Moyen Âge. Il s'agit d'un petit site d'ensilage groupé loin des grandes aires d'ensilage de l'Ourmède, l'Oustalou ou Clos-Montplaisir, supportant mieux la comparaison avec des sites comme ceux de La Grange et Narbons. En effet, sur ces sites ont été mis au jour de petits ensembles de silos à l'image de ceux de Seysses. Toutefois, à

la différence de ces sites, seule la vocation d'ensilage a été mise en évidence. L'ensilage groupé, notamment sur de grandes surfaces, pourrait participer à une structuration du paysage en formant un noyau polarisant distant de l'habitat (Carme, Henry 2010 :61-62), mais l'absence des traits distinctifs caractéristiques ne nous permet pas d'envisager ce rôle pour le site de Seysses.

Le site présente une chronologie homogène, tant en ce qui concerne les faciès céramiques que les datations par ¹⁴C, et resserré sur les IX^e-X^e siècles. Du fait de cette chronologie, le site s'insère plus largement dans les phénomènes d'occupation du sol observés par ailleurs. On constate en Roussillon une augmentation des sites ruraux durant les IX^e-XI^e siècles suivis par un abandon rapide à partir de la première moitié du X^e siècle (Catafau, Passarius 2007 : 90). Cette profusion de sites ruraux et la multiplication du nombre de paroisses apparaissent comme la transcription dans le paysage de la croissance agricole (Bonnassie 1990 : 29-30). Le constat est similaire pour La Vaunage où l'on constate une part plus importante de créations nouvelles que d'abandons entre le VII^e et le IX^e siècle, tandis que les abandons de sites ruraux prédominent à partir du X^e siècle (Parodi *et al.* 1987 : 8).

Le *corpus* homogène des vestiges, du mobilier, des résultats palynologiques et carpologiques, ainsi que l'homogénéité de sa chronologie ; tous ces éléments nous permettent d'envisager un site occupé sur une période relativement courte par un même groupe social participant et résultant à la fois de la croissance agricole et du maillage territorial du haut Moyen Âge.

5. Références bibliographiques

Alexandre-Bidon 2005 - ALEXANDRE-BIDON D., *Une archéologie du goût. Céramique et consommation (Moyen Âge - Temps modernes)*, Paris : Picard, Coll. « Espaces médiévaux », 304 p.

Améglio 2002 - AMÉGLIO H., « Le site médiéval de Betance à Muret (31) », *Revue du patrimoine du muretain*, V, pp. 22-32.

Anderberg 1994 - ANDERBERG A.-L., *Atlas of Seeds : Part 4*, Swedish Museum of Natural History, Uddevalla : Risbergs Tryckeri AB.

Arramond et al. 2007 - ARRAMOND J.-C., BOUDARTCHOUK J.-L., BRUXELLES L., REQUI C., « Autour de la fondation de Toulouse (Tolosa), Approches croisées des données géomorphologiques et archéologiques », *Archéopages*, 20, pp. 44-51.

Bakels 2005 - BAKELS C., « Crops produced in the southern Netherlands and northern France during the early medieval period : A comparison », *Vegetation History and Archaeobotany*, 14 (4), pp. 394-399.

Baratte et al. 2016 - BARATTE, GARCIA D., LEHOËREFF A. (dir.), *Programmation nationale de la recherche archéologique*, Conseil national de la recherche archéologique, Paris : Ministère de la culture et de la Communication, 216 p.

Barbier 2008 - BARBIER P., *ZAC Porte des Pyrénées, Muret (Haute-Garonne)*, DFS Diagnostic, Toulouse : Inrap Grand Sud-Ouest / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées).

Barrère, Rey-Delqué 1990 - BARRÈRE M., REY-DELQUÉ M. (dir.), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées. Catalogue de l'exposition du Musée des Augustins (7 mars-31 mai 1990)*, Toulouse : Association pour la promotion de l'archéologie et des musées archéologiques en Midi-Pyrénées.

Beausoleil et al. 2007 - BEAUSOLEIL J.-M., FIGUEIRAL I., POIRIER P., VEQUAUD B., « Les structures agraires carolingiennes (IX^e-X^e siècles) du site de La Thibeauderie (Peyrat-de-Bellac, Haute-Vienne) », *Travaux d'archéologie limousine*, 27, pp. 125-166.

Behre 1981 - BEHRE K. E., « The interpretation of anthropogenic indicators in pollen diagrams », *Pollen et Spores*, XXIII (2), pp. 225-245.

Berggren 1981 - BERGGREN G., *Atlas of Seeds: Part 3*, Swedish Museum of Natural History, Arlöv : Berlings.

Berthon 2010 - BERTHON A. A., « Les objets de la maison : quelques exemples archéologiques du quotidien médiéval », *Histoire et Images médiévales*, 32, pp. 67-71.

Blamey, Grey-Wilson 2003 - BLAMEY M., GREY-WILSON C., *La flore d'Europe occidentale*, Paris : Flammarion.

Boardman, Jones 1990 - BOARDMAN S., JONES G., « Experiments on the effect of charring on cereal plant components », *Journal of Archaeological Science*, 17, pp. 1-11.

Bonnassie 1990 - BONNASSIE P., « La croissance agricole du Haut Moyen Âge dans la Gaule du Midi et le Nord-Est de la Péninsule ibérique : chronologie, modalités, limite », in *La croissance agricole du haut Moyen Âge. Chronologie, modalités, géographie. Actes des X^e Journées internationales d'histoire de Flaran (Flaran, 9-11 septembre 1988)*, Auch : Comité départemental du Tourisme du Gers, coll. « Flaran », 10, pp. 13-36.

Bouby 2001 - BOUBY L., « L'étude carpologique », in JARRY M. (dir.), *Les Bosses 2, Lamagdelaine (Lot). Occupations protohistoriques et historiques*, Document Final de Synthèse, Toulouse : Afan Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 53-54.

Bouby et al. 2011 - BOUBY L., RUAS M.-P., REQUI C., « Les plantes exploitées et consommées au X^e siècle à L'Ourmède (Castelnau d'Estrétefonds, Haute-Garonne, Midi-Pyrénées) d'après l'étude des semences fossiles », in WIETHOLD J., LUNDSTRÖM-BAUDAIS K. (dir.), *Carpologia : articles réunis à la mémoire de Karen Lundström-Baudais, Actes des Rencontres d'archéobotanique organisées par Bibracte, Centre Archéologique Européen et le Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise (Glux-en-Glenne, 2005)*, Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, coll. « Collection Bibracte », 20, pp. 119-136.

Bouchette 2007 - BOUCHETTE A., « Étude carpologique », in PRODÉO F. (dir.), *Pineuilh (33) « La Mothe ». Volume 1 - Présentation liminaire*, rapport final d'opération, Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 147-202.

Boudartchouk et al. 1997 - BOUDARTCHOUK J.-L., SALGUES T., VEYSSIERE F., RODET-BELARBI I., GAROTIN B., DIEULAFAIT F., BARRERE M., « L'habitat rural et le souterrain médiéval de « Pech de Bonal » à Fontanes (Lot) », *Archéologie du Midi médiéval*, 15, pp. 67-105.

Bourgeat et al. 1984 - BOURGEAT F., ICOLE M., REVEL J.-C., « Les terrasses alluviales dans les Petites Pyrénées et l'avant-pays molassique : les conditions de leur mise en place », *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Quaternaire*, 21 (1-3), pp. 60-66.

Brice 2011 - BRICE F., *Les Mots de la botanique*, Arles : Actes Sud.

Broecker 1985 - BROECKER R., « Aperçus sur le pot et la cruche dans le Sud-Ouest Toulousain », *Archéologie du Midi médiéval*, 3, pp. 73-92.

Broecker 1986 - BROECKER R., « La céramique trouvée dans le four 3 de Palaminy (Haute-Garonne) », *Archéologie médiévale*, 16, pp. 121-135.

Bruxelles et al. 2010 - BRUXELLES L., PONS F., MAGNIN F., BERTRAND A., « Âges et modalités de la mise en place de la couverture limoneuse de la basse plaine de la Garonne d'après l'exemple du site de Fontréal (Castelnau-d'Estrétefonds, Haute Garonne) », *Quaternaire*, 21 (4), pp. 475-484.

Büttner, Coutelas 2011 - BÜTTNER S., COUTELAS A., « Mortiers de chaux et décors architecturaux en Gaule de l'Antiquité au haut Moyen Âge », in BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. (éds.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international (Toulouse, 2008)*, Bordeaux : Aquitania, coll. « supplément à Aquitania », 20, pp. 263-273.

Campbell et al. 2011 - CAMPBELL G., MOFFET L., STRAKER V., *Environmental Archaeology : A guide to the theory and practice of methods, from sampling and recovery to post-excavation* (second edition), Swindon : English Heritage Publications.

Campy, Macaire 2013 - CAMPY M., MACAIRE J.-J., *Géologie de la surface : érosion, transfert et stockage dans les environnements continentaux*, Paris : Dunod, 441 p.

Cantournet 2011 - CANTOURNET C., « Seysses – La Boulbènes des Vitarelles », in DRAC MIDI-PYRÉNÉES, *Bilan scientifique de la région Midi-Pyrénées 2011*, Toulouse : Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Midi-Pyrénées, SRA), p. 74.

Cappers et al. 2006 - CAPPERS R.T.J., BELLER R.M. et JANS J. E. A., *Digital Seed Atlas of the Netherlands*, Archaeological Series, 4, Groningen : Barkhuis.

Carme 2008 - CARME R., *L'Oustalou, Préserville (Haute-Garonne)*, Rapport d'Opération archéologique, Balma : Hadès / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées).

Carme, Henry 2010 - CARME R. et HENRY Y., « L'ensilage groupé et les campagnes du premier Moyen Âge dans le Toulousain : quelques réflexions à l'aune de deux fouilles récentes (l'Oustalou à Préserville et Clos-Montplaisir à Vieille-Toulouse) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28, pp. 33-102.

- Catafau, Passarius 2007** - CATAFAU A., PASSARIUS O., « La restructuration du peuplement aux X^{es}-XI^{es} siècles en Roussillon. L'apport des habitats ruraux abandonnés à la chronologie de la formation du village », *Domitia*, 8, pp. 90-121.
- Catalo, Falco 1990** - CATALO J. et FALCO J., « L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne) », Bordeaux : *Aquitania*, coll. « supplément à *Aquitania* », 4, pp. 137-149.
- Catalo 2011** - CATALO J., « La céramique médiévale », in BEVILACQUA R., *Nouvelles données sur l'occupation de Saint-Michel-du Touch, 12 chemin de la Flambère, Toulouse (Haute-Garonne)*, Rapport Final d'Opération, Bègles : Inrap Grand Sud-Ouest / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), pp. 267-271.
- Cavaillé 1965** - CAVAILLÉ A., *Carte géologique de la France, 1009, Muret*, éch. 1:50 000, Orléans : BRGM, 16 p.
- Cazes 1995** - CAZES J.-P., « D'Isç à L'Isle-Jourdain : les fouilles du site de La Gravette », in *Actes des 15^{ème} et 16^{ème} Journées des archéologues gersois (Condom, 1993, Masseube, 1994)*, Auch : Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, pp. 51-64.
- Comet 1992** - COMET G., *Le paysan et son outil. Essai d'histoire technique des céréales (France, VIII^e-XV^e siècle)*, Rome : École Française de Rome, Coll. « École Française de Rome », 165.
- Conte 1990** - CONTE P., « Souterrains, silos et habitat médiéval, état de la question archéologique en Limousin et Périgord », in *Société médiévale occitane, historiens et archéologues, Actes de la 2^e session d'histoire médiévale de Carcassonne (Carcassonne, 1989)*, Centre National d'études cathares / Centre René Nelli, Carcassonne : Heresis, vol.2, pp. 243-281.
- Costes 1993a** - COSTES A., « Une décharge de potier médiévale à Lahage (Haute-Garonne) », *Revue de Comminges*, 109, 2^e trimestre, pp. 183-191.
- Costes 1993b** - COSTES A., « La motte castrale de Montgras (Canton de Rieumes) », *Revue de Comminges*, 109, 3^e trimestre, pp. 343-350.
- Cuisenier, Guadagnin, 1988** - CUISENIER J., GUADAGNIN R. (dir.), *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil* (Catalogue d'exposition), Paris : Musée national des Arts et Traditions populaires.
- Démians d'Archimbaud 1982** - DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Les fouilles de Rougiers, Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris : éd. du CNRS.
- Demierre et al. 2013** - DEMIERRE M., DUBREUCQ É., GIRARD B., ROUX É., « La quantification des mobiliers d'*instrumentum* », *Les nouvelles de l'archéologie*, 131, pp. 10-13.
- Depeyrot 2008** - DEPEYROT G., *Le numéraire carolingien*, 3^e édition corrigée, Wetteren, coll « Moneta », 77.
- Derreumaux 2007** - DERREUMAUX M., « Étude carpologique », in BALLARIN C. (dir.), *Pisany « Le Renclos ». Terroir de conquête et mise en valeur agricole au Moyen Âge*, Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 115-120.
- Devroey 2004** - DEVROEY J.-P., « Seigneurs et paysans au cœur de l'ancien empire carolingien de part et d'autre de l'an mil. Les seigneurs de Saint-Rémi de Reims (IX^e-XI^e siècles) », in BONNASSIE P., TOUBERT P. (dirs.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an mil. Actes du colloque international de Conques (Conques, 19-21 mai 2000)*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 253-271.
- Dietsch-Sellami 2009** - DIETSCH-SELLAMI M.-F., « Apports de la carpologie à la connaissance de l'alimentation végétale. L'exemple d'une latrine-dépotoir du XVI^e siècle au château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) », in RAVOIRE F., DIETRICH A. (dirs.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge. Contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle. Actes du colloque de Sens (2004)*, CRAHM, Turnhout : Brepols, pp. 87-98.

Dietsch-Sellami 2010 - DIESTCH-SELLAMI M.-F., « L'analyse carpologique », in CORNEC T., BARBIER E., PAINSONNEAU S. (dirs), *Saint-Projet Saint-Constant, Charente, Le Champ des Ronces. Une exploitation rurale du XI^e siècle. Volume 1, Texte*, rapport final d'opération, Toulouse : Inrap Grand Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 87-90.

Dieulafait 2016 - DIEULAFAIT F., « Les monnaies » in KIRSCHENBILDER B., *16 rue des 36 ponts – Toulouse*, Rapport final d'opération, Colomiers : Archeodunum / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), à venir.

Duplessy 2004 - DUPLESSY J., *Les monnaies françaises féodales*, t. 1, Paris : éd Maison Platt.

Durand 2004 - DURAND A., « Les milieux naturels autour de l'an Mil : approches paléoenvironnementales méditerranéennes », in BONNASSIE P., TOUBERT P. (dir.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an Mil, Actes du colloque international de Conques (Conques 19-21 mai 2000)*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, coll. « Tempus », pp. 73-100.

Duranthon, Bruxelles 2007 - DURANTHON F., BRUXELLES L., « La longue histoire du paysage Toulousain », in DIEULAFAIT F. (éd.), *Métropolis. Transport souterrain et archéologie urbaine à Toulouse – 1990-2007 [exposition, Toulouse, Musée Saint-Raymond, du 2 juillet 2007 au 2 mars 2008]*, Toulouse : Tisséo-SMTC, pp. 25-31.

Duvauchelle 2010 - DUVAUCHELLE A., « La fusaïole, un outil si simple mais si complexe : l'exemple d'Avenches », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 52, pp. 109-141.

Faegri, Iversen 1989 - FAEGRI K., IVERSEN J., *Textbook of pollen analysis*, 4^{ème} éd., Chichester, 328 p.

Galop 2000 - GALOP D., « Les apports de la palynologie à l'histoire rurale. La longue durée des activités agropastorales pyrénéennes », *Études rurales*, 153-154, pp. 127-138.

Garnier et al. 1995 - GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C., RAYNAUD C., « De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 13, pp. 1-78.

Geneviève 2009 - GENEVIÈVE V., « À propos d'une obole d'Eudes (887-898) frappée à Toulouse », *Bulletin de la société française de numismatique*, 1, pp. 27-29.

Gentili 2008 - GENTILI F., « L'habitat du haut Moyen Âge de "La Chapelle, La Croix Verte" au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, pp. 265-308.

Gentili 2009 - GENTILI F., « Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples francilien », *Bulletin archéologique du Vexin français*, Coll. « Suppl. au Bulletin archéologique du Vexin français », 2, pp. 97-123.

Guédon 1999 - GUÉDON F., « Mobilier céramique », in GUÉDON F. (dir.), *A66 Narbons*, Document final de synthèse, Nîmes : Afan / Ministère de la Culture (SRA Languedoc-Roussillon), pp. 55-60.

Guédon et al. 2007 - GUÉDON F., VALLET C., COUTUREAU M., « Le site de Narbons. Une aire agricole de la fin du haut Moyen Âge (commune de Montesquieu-Lauragais, Haute-Garonne) », *Archéologie du Midi médiéval*, 25, 1, pp. 35-58.

Guillaumet 2003 - GUILLAUMET J.-P., *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion : Infolio.

Hautefeuille 2000 - HAUTEFEUILLE F., « Le site médiéval de Villeneuve "La Grange" (Haute-Garonne) », *Revue de Comminges*, 116, pp. 443-462.

Hautefeuille 2007 - HAUTEFEUILLE F., « Les élites rurales laissent-elles une trace archéologique ? », in MENAT F., JESSENNE J.-P. (éd.), *Les Élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XXVII^e journées d'Histoire de Flaran (Flaran, 9-11 septembre 2005)*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, coll. « Flaran », 27, pp. 163-178.

Hénique 2012 - HÉNIQUE J., « Aperçu sur le mobilier céramique », in D'AGOSTINO L., *La Mouline, Bruguères (Haute-Garonne)*, Rapport d'Opération Archéologique, Balma : Hadès / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), pp. 110-117.

Hubschman 1975a - HUBSCHMAN J., « Terrefort molassique et terrasses récentes de la région toulousaine. I. Modelés et formations quaternaires du terrefort molassique au sud de Toulouse », in *Le piémont quaternaire de la Garonne (sud-est du bassin aquitain, piémont central nord-pyrénéen)*, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire*, 3-4, pp. 125-136.

Hubschman 1975b - HUBSCHMAN J., « Terrefort molassique et terrasses récentes de la région toulousaine. II. Les terrasses récentes de la Garonne et leur évolution », in *Le piémont quaternaire de la Garonne (sud-est du bassin aquitain, piémont central nord-pyrénéen)*, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire*, 3-4, pp. 137-147.

Hubschman 1975c - HUBSCHMAN J., « L'évolution des nappes alluviales anté-rissiennes de la Garonne, dans l'avant-pays molassique », in *Le piémont quaternaire de la Garonne (sud-est du bassin aquitain, piémont central nord-pyrénéen)*, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire*, 3-4, pp. 148-160.

Husi 2014 - HUSI P. (dir.), *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France : transformation des aires culturelles dans la longue durée (6^e-19^e siècles)*, PCR-Rapport d'activité 2014, Tours : UMR 7324 CITERES LAT / Inrap / Ministère de la Culture (SRA Centre).

Jacques 1995 - JACQUES Ph., *La céramique médiévale en Moyenne Garonne, VI^e-XIV^e siècle*, rapport dactylographié, Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées).

Jeset 2015 - JESSET S., « La production de la terre cuite architecturale durant le haut Moyen Âge à Saran (Loiret) », Réseau TCA [en ligne], URL : <https://reseau-tca.hypotheses.org/resumes-des-journees-detude/la-production-de-la-terre-cuite-architecturale-durant-le-haut-moyen-age-a-saran-loiret> [lien valide au 03 janvier 2017].

Jodry 2011 - JODRY F., « Le lexique », in BUSCHSENSCHUTZ O., JACOTTEY L., JODRY F., BLANCHARD J.-L. (dirs), *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, acte des III^e Rencontres Archéologique de l'Archéosite gaulois, Bordeaux : *Aquitania*, coll. « supplément à *Aquitania* », 23, pp. 19-33.

Joulin 1917 - JOULIN L., « Les découvertes archéologiques de Toulouse, contributions à la Protohistoire de l'Europe barbare et à l'histoire de la Gaule romaine », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 11^e série, V, pp. 385.

Joy, Garrigou-Grandchamp 2013 - JOY D., GARRIGOU-GRANDCHAMP P., *Maison 11 place du Buoc. Saint-Antonin-Noble-Val*, notice [en ligne], Toulouse : Inventaire général Région Midi-Pyrénées, URL : http://patrimoine.midipyrenees.fr/index.php?id=369¬ice=IA82118543&tx_patrimoine-search_pi1%5Bstate%5D=detail_simple&tx_patrimoine-search_pi1%5Bniveau_detail%5D=N3&RechercheId=586b75ed200ab [lien valide au 03 janvier 2017].

Labrousse 1964 - LABROUSSE M., « Toulouse », *Gallia*, 22, 2, p. 444.

Labrousse 1976 - LABROUSSE M., « Circonscription de Midi-Pyrénées », *Gallia*, 34, 2, pp. 476.

Lassure, Lassure 1973-1974 - LASSURE Ch., LASSURE J.-M., « Découverte de silos médiévaux à Vigoulet-Auzil (Hte-Garonne) », *Archéologie Médiévale*, 3-4, pp 341-351.

Lassure, Lassure 1975 - LASSURE Ch., LASSURE J.-M., « Aperçus sur l'habitat médiéval de Conques à Buzet-sur-Tarn Hte-Garonne », *Archéologie Médiévale*, 5, pp 443-454.

Lassure 1998 - LASSURE J.-M., *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XII^e et XIII^e siècles. Le mobilier du site archéologique de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse : Framespa Utah.

Le Noheh 1994 - LE NOHEH C., « Le mobilier » in ARRAMOND J.-C. (dir.), *Villeneuve-de-Rivière A64, « La chapelle » et « Saint-Pierre » 31585106AH (Haute-Garonne)*, Document final de synthèse de Sauvetage programmé, Toulouse : Afan Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 20-24.

Le Noheh 1996 - LE NOHEH C., « Le mobilier jusqu'à l'an mil », in ARRAMOND J.-C., *Toulouse, Musée Saint-Raymond*, Document final de synthèse de sauvetage urgent, Toulouse : Afan Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 24-48.

Le Noheh 1999 - LE NOHEH C., « Étude du mobilier », in REQUI C., *Site de l'Ourmède, Castelnau d'Estrétefonds (Haute-Garonne)*, Document final de synthèse, Toulouse : Afan Sud-Ouest / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 29-32, 42.

Marcel 1980 - MARCEL P., « Une batterie de silos médiévaux à *La Combe*, commune de Muret (Haute-Garonne) », *Revue de Comminges*, 93, 4^e trimestre, pp. 605-626.

Massendari, Leclant 2006 - MASSENDARI J., LECLANT J., *La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse) : 31/1*, Paris : Académie des inscriptions et Belles-Lettres, pp. 341-343.

Miret i Mestre 2005 - MIRET I MESTRE J., « Les sitges per emmagatzemar cereals. Algunes reflexions », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 15, pp. 319-332.

Miret i Mestre 2006 - MIRET I MESTRE J., « Sobre les sitges i altres estructures excavades al subsol », *Cypsela*, 16, pp. 213-225.

Nakagawa et al. 1998 - NAKAGAWA T., BRUGLIAPAGLIA E., DIGERFELDT G., REILLE M., DE BAULIEU J.-L. et YASUDA Y., « Dense-media separation as more efficient pollen extraction method for use with organic sediment/deposit samples : comparison with the conventional method », *BOREAS*, 27, pp. 15-24.

Nauleau 2013 - NAULEAU J.-F., « Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan », *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, pp. 223-259.

Oesterlé 2012 - OESTERLÉ S., « Seysses – La Boulbène des Vitarelles », in DRAC MIDI-PYRÉNÉES, *Bilan scientifique de la région Midi-Pyrénées 2012*, Toulouse : Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Midi-Pyrénées, SRA), pp. 90-91.

Pech 2012 - PECH J., « La céramique médiévale », in GALY J., *Une fenêtre sur l'occupation diachronique du quartier Ancely (Toulouse, 26 chemin de la Flambère, Tranche 5)*, Rapport Final d'Opération, Toulouse : Mosaïques Archéologie, Acter Archéologie / Ministère de la Culture (Service Régional d'Archéologie Midi-Pyrénées), pp. 189-203.

PFaf 1996-2012 - PLANTS FOR A FUTURE, *Edible, Medicinal And Useful Plants For A Healthier World* [En ligne], URL : <http://www.pfaf.org/index.php> [lien valide au 25 janvier 2016].

Poey D'Avant 1858-1862 - POEY D'AVANT F., *Monnaies féodales de France*, 3 vol., Paris : C. Rollin.

Pons et al. 2008 - PONS F., BRUXELLES L., GEORGES P., LAGARRIGUE A., « Une nécropole protohistorique à incinération dans le Toulousain : le site de Grand Noble 2 à Blagnac (Haute-Garonne) », *Documents d'Archéologie méridionale*, 31, pp. 153-169.

Reille 1990 - Reille M., *Leçon de palynologie et d'analyse pollinique*. Paris : CNRS éd., 206 p.

Requi 1999 - Requi C., *Site de L'Ourmède. Castelnau d'Estrétefonds (Haute-Garonne)*, Document final de synthèse, Toulouse : Afan Sud-Ouest / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées).

Requi 2002 - Requi C., « L'Ourmède : une aire d'ensilage médiévale à Castelnau-d'Estrétefonds », *Archéopages*, 8, pp. 36-43.

- Reynolds 1979** - REYNOLDS P., *The Iron Age Farm : The Butser Experiment*, London : British Museum Press.
- Richard 1999** - RICHARD H., « La palynologie », in Ferdière A. (dir.), *La botanique*, Coll « Archéologiques », Paris : Errances, pp. 9-42.
- Rieucan 1967** - RIEUCAU L., « Morphologie des terrasses supérieures et moyennes de la Garonne entre les petites Pyrénées et le Touch », *Revue de Géomorphologie Dynamique*, 5-6, pp. 87-92.
- Ruas 1992** - RUAS M.-P., « The archaeobotanical record of cultivated and collected plants of economic importance from medieval sites in France », *Review of Palaeobotany and Palynology*, 73, pp. 301-314.
- Ruas 1999** - RUAS M.-P., « Semences archéologiques, miroir des productions agraires en France méridionale du VI^e au XVI^e siècle », in BAZZANA A. (éd.), *Castrum 5. Archéologie des espaces agraires méditerranéens au Moyen Âge. Actes du colloque de Murcie (Murcie, 8-12 mai 1992)*, Madrid : Casa de Velásquez - École française de Rome, coll. « Casa de Velásquez », vol. 55, pp. 301-316.
- Ruas 2008** - Ruas M.-P., « Pré, prairies, pâturages : éclairages archéobotaniques », in BRUMONT F. (éd.), *Prés et pâtures en Europe occidentale. Actes des 28^{es} Journées internationales d'histoire de Flaran (Flaran, 15-16 septembre 2006)*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, coll. « Flaran », 28, pp. 13-44.
- Ruas 2010** - RUAS M.-P., « Des grains, des fruits et des pratiques : la carpologie historique en France », in CHAPELOT J., POISSON J.-M. (éd.), *L'archéologie médiévale en France depuis 30 ans, Actes du colloque international de la Société d'Archéologie Médiévale (Vincennes, juin 2006)*, Caen : Publications du CRAHM, pp. 55-70.
- Ruas, Pradat 2008** - RUAS F., PRADAT B., « Les productions agro-pastorales du haut Moyen Âge au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) : étude carpologique de La Croix Verte, La Chapelle », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, pp. 321-352.
- Ruas et al. 1985** - RUAS M.-P., BROECKER R., VAQUER J., « Découvertes de semences carbonisées dans trois gisements médiévaux du Toulousain », *Archéologie du Midi médiéval*, 3, pp. 61-71.
- Ruas et al. 2005** - RUAS M.-P., BOUBY L., PY V., CAZES J.-P., « An 11th century a.d. burnt granary at La Gravette, south-western France : preliminary archaeobotanical results », *Vegetation History and Archaeobotany*, 14, 4, pp. 416-426.
- Salmon 1995** - SALMON C., « Seysses - Ségla », in DRAC MIDI-PYRÉNÉES *Bilan scientifique de la région Midi-Pyrénées 1994*, Toulouse : Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Midi-Pyrénées, SRA), p. 105.
- Siret 1997** - SIRET A., « Seysses », ADLFI. Archéologie de la France-Informations [En ligne], Midi-Pyrénées, mis en ligne le 01 mars 1997, URL : <http://adlfi.revues.org/10908> [lien valide au 25 janvier 2016].
- Stace 1997** - STACE C., *New flora of the British Isles*, 2nd ed., Cambridge : Cambridge University Press.
- To Figueras 2004** - TO FIGUERAS L., « Les structures familiales de la paysannerie dans l'Occident méditerranéen », in BONNASSIE P., TOUBERT P. (dirs.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an mil. Actes du colloque international de Conques (Conques, 19-21 mai 2000)*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 201-223.
- Tranier 2014** - TRANIER É., *Seysses (31), 1115 route de Toulouse, Seysses*, Rapport d'évaluation archéologique, Bègles : Inrap Grand Sud-Ouest / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), 78 p. **Table des**

Tables des tableaux :

Tableau 1 : Tableau de correspondance entre les tranchées du diagnostic et les sondages.....	51
Tableau 2 : Nature des structures mises au jour.....	54
Tableau 3 : Répartition chronologique des structures datées.....	54
Tableau 4 : Répartition par type de structures pour la période médiévale.....	57
Tableau 5 : Tableau récapitulatif des silos de la batterie n°1.	62
Tableau 6 : Tableau récapitulatif des fosses de la batterie n°1.	63
Tableau 7 : Tableau récapitulatif des silos de la batterie n°2.	64
Tableau 8 : Tableau récapitulatif des éventuels silos de la batterie n°2.....	65
Tableau 9 : Tableau récapitulatif des fosses de la batterie n°2.....	66
Tableau 10 : Tableau récapitulatif des silos de la batterie n°3.	67
Tableau 11 : Tableau récapitulatif des structures isolées.....	68
Tableau 12 : Tableau récapitulatif des fosses de plantation.	69
Tableau 13 : Tableau récapitulatif des vestiges non phasés.....	70
Tableau 14 : Tableau récapitulatif des fosses récentes.....	71
Tableau 15 : Table récapitulative des prélèvements étudiés.	83
Tableau 16 : Résultats comptables de l'étude carpologique.....	84
Tableau 17 : Tableau des prélèvements analysés.....	85
Tableau 18 : Tableau de comptage et de pourcentage pollinique des échantillons (CA = comptage absolu ; P = pourcentage).	87
Tableau 19 : Tableau récapitulatif des datations par comptage du carbone 14 résiduel.....	90

Tables des graphiques :

Graphique 1 : Les groupes techniques en % du nombre de restes (NR).....	73
Graphique 2 : La morphologie des bords en % du nombre de restes.....	74
Graphique 3 : Histogramme sectoriel palynologique d'anthropisation de l'échantillon issu de la structure FS 73, U.S. 74.	88
Graphique 4 : Synthèse graphique des datations ¹⁴ C.	90

FIGURES

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de l'intervention à l'échelle régionale (éch.: 1:250 000). Fond de carte IGN© et d-maps.com.

Figure 2 : Localisation du site de Seysses sur fond de carte à l'échelle 1:25 000 (fond de carte IGN©).

Figure 3 : Localisation du site de Seysses sur le plan cadastral (section AB, feuille 01, 2014, éch. 1:4000, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 4 : Extrait de la carte géologique au 1:50 000 (Cavaillé 1965). Camille Faïsse

Figure 5 : Localisation des opérations d'archéologie préventive sur la commune de Seysses (fond de carte IGN© à l'échelle 1:25 000).

Figure 6 : Localisation des sondages du diagnostic d'après É. Tranier (Tranier 2014 : 22 ; éch. 1:4000, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 7 : Plan masse des vestiges identifiés sur le site du 1115 route de Toulouse à Seysses (éch. 1/200e).

Figure 8 : Photographie A : Le chantier sous la neige, le lendemain des premières chutes (03/02/2015). Photographie B : Le chantier sous la neige à la fin des intempéries (06/02/2015).

Figure 9 : Coupe géomorphologique 1 (éch.: 1:20).

Figure 10 : Coupe géomorphologique 2 (éch.: 1:20).

Figure 11 : Schéma montrant l'organisation des U.S. sur le site.

Figure 12 : Plan de répartition des structures attribuées à la période médiévale (haut Moyen Âge). ,

Figure 13 : Plan des batteries de silos.

Figure 14 : Plan de la batterie n°1.

Figure 15 : Coupe des structures SI 61 et SI 63.

Figure 16 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 61. Photographie B : Vue oblique du silo SI 61 après fouille.

Figure 17 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 63. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 202.

Figure 18 : Photographie A : Vue de détail de l'U.S. 203. Photographie B : Vue oblique du silo SI 63 après fouille.

Figure 19 : Coupe des structures SI 19 et SI 21.

Figure 20 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 19 (situé à droite sur le cliché). Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 291.

Figure 21 : Photographie A : Vue oblique du silo SI 19 après fouille. Photographie B : Vue en coupe du silo SI 21 (situé à gauche sur le cliché).

Figure 22 : Photographie A : Vue de détail de l'U.S. 291. Photographie B : Vue oblique du silo SI 21 après fouille.

Figure 23 : Coupe des structures SI 45, SI 297 et FS 305.

Figure 24 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 45. Photographie B : Vue oblique du silo SI 45 après fouille.

Figure 25 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 297. Photographie B : Vue oblique du silo SI 297 après fouille.

Figure 26 : Coupe des structures SI 23, FS 47 et SI 247.

Figure 27 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 23. Photographie B : Vue oblique du silo SI 23 après fouille et détail de l'U.S.191.

Figure 28 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 247. Photographie B : Vue oblique du silo SI 247 après fouille.

Figure 29 : Coupe des structures SI 35 et SI 248.

Figure 30 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 35. Photographie B : Vue oblique du silo SI 61 après fouille.

Figure 31 : Photographie A : Vue de détail de l'U.S. 313. Photographie B : Vue de détail du surcreusement après fouille.

Figure 32 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 248. Photographie B : Vue oblique du silo SI 248 après fouille.

Figure 33 : Coupe des structures SI 27, SI 29 et SI 31.

Figure 34 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 31. Photographie B : Vue oblique du silo SI 31 après fouille.

Figure 35 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 27 (situé à droite sur le cliché). Photographie B : Vue oblique du silo SI 27 après fouille.

Figure 36 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 29 (situé à gauche sur le cliché). Photographie B : Vue oblique du silo SI 29 après fouille.

Figure 37 : Coupe des structures SI 96, FS 207 et SI 209.

Figure 38 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 96 (situé au centre sur le cliché). Photographie B : Vue oblique du silo SI 96 après fouille.

Figure 39 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 209 (situé à gauche sur le cliché). Photographie B : Vue oblique du silo SI 209 après fouille.

Figure 40 : Coupe des structures SI 49 et SI 124.

Figure 41 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 49. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 50.

Figure 42 : Photographie A : Vue de détail du fragment de mortier de tuileau. Photographie B : Vue oblique du silo SI 49 après fouille.

Figure 43 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 124. Photographie B : Vue oblique du silo SI 124 après fouille.

Figure 44 : Coupe des structures SI 128, SI 189 et FS 205.

Figure 45 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 128. Photographie B : Vue oblique du silo SI 128 après fouille.

Figure 46 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 189. Photographie B : Vue oblique du silo SI 189 après fouille.

Figure 47 : Coupe des structures FS 25, FS 33 et FS 65.

Figure 48 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 25. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 25 après fouille.

Figure 49 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 33. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 33 après fouille.

Figure 50 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 207. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 207 après fouille.

Figure 51 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 47. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 47 après fouille.

Figure 52 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 305. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 305 après fouille.

Figure 53 : Plan de la batterie n°2.

Figure 54 : Coupe des structures SI 05, SI 07, SI 09 et FS 11.

Figure 55 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 05. Photographie B : Vue oblique du silo SI 05 après fouille.

Figure 56 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 07. Photographie B : Vue oblique du silo SI 07 après fouille.

Figure 57 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 09. Photographie B : Vue oblique du silo SI 09 après fouille.

Figure 58 : Coupe des structures SI 69, SI 81, FS 89, FS 94 et FS 155.

Figure 59 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 69. Photographie B : Vue oblique du silo SI 69 après fouille.

Figure 60 : Photographie A : Vue d'ensemble de la coupe du silo SI 81. Photographie B : Vue en coupe du silo SI 81.

Figure 61 : Photographie A : Vue du niveau d'apparition du silo SI 81. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 93.

Figure 62 : Photographie A : Élément de terre crue au sein de l'U.S. 93. Photographie B : Vue oblique du silo SI 69 après fouille.

Figure 63 : Coupe des structures SI 102 et SI 112.

Figure 64 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 102. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 175.

Figure 65 : Photographie A : Vue de détail de l'U.S. 173. Photographie B : Vue oblique du silo SI 102 après fouille.

Figure 66 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 112. Photographie B : Vue oblique du silo SI 112 après fouille.

Figure 67 : Coupe des structures FS 73, FS 108, FS 234 et FS 251.

Figure 68 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 73. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 73 après fouille.

Figure 69 : Coupe des structures FS 77 et FS 110.

Figure 70 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 77. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 77 après fouille.

Figure 71 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 110. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 110 après fouille.

Figure 72 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 108. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 108 après fouille.

Figure 73 : Coupe des structures FS 104 et FS 240.

Figure 74 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 240. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 244.

Figure 75 : Photographie A : Vue de détail de l'U.S. 245. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 240 après fouille.

Figure 76 : Coupe des structures FS 75, FS 106, FS 253 et FS 280.

Figure 77 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 75. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 75 après fouille.

Figure 78 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 251. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 251 après fouille.

Figure 79 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 253. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 253 après fouille.

Figure 80 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 280. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 280 après fouille.

Figure 81 : Coupe des structures FS 71, FS 83 et FS 98.

Figure 82 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 71. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 71 après fouille.

Figure 83 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 106. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 106 après fouille.

Figure 84 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 234. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 234 après fouille.

Figure 85 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 98. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 98 après fouille.

Figure 86 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 83. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 83 après fouille.

Figure 87 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 104. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 104 après fouille.

Figure 88 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 89 (à droite sur le cliché). Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 89 après fouille.

Figure 89 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 155. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 155 après fouille.

Figure 90 : Plan de la batterie n°3.

Figure 91 : Coupe des structures SI 143 et SI 220.

Figure 92 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 143. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 144.

Figure 93 : Photographie A : Vue de détail des bioturbations. Photographie B : Vue oblique du silo SI 143 après fouille.

Figure 94 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 220. Photographie B : Vue oblique du silo SI 220 après fouille.

Figure 95 : Coupe des structures SI 151 et SI 153.

Figure 96 : Photographie A : Vue de détail de l'ouverture de SI 151. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 163.

Figure 97 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 151. Photographie B : Vue oblique du silo SI 143 après fouille.

Figure 98 : Photographie A : Vue en coupe du silo SI 153. Photographie B : Vue oblique du puits PT 13 en cours de fouille.

Figure 99 : Plan de répartition des structures isolées.

Figure 100 : Coupe du puits PT 13.

Figure 101 : Photographie A : Vue en plan du puits PT 13. Photographie B : Vue oblique du silo SI 143 après fouille.

Figure 102 : Photographie A : Vue en coupe du puits PT 13. Photographie B : Vue oblique du silo SI 13 après fouille.

Figure 103 : Plan et coupe de la fosse FS 283.

Figure 104 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 283. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 283 après fouille.

Figure 105 : Coupe de la fosse FS 51.

Figure 106 : Photographie A : Vue depuis le nord de la fosse FS 51 dans le sondage n°6. Photographie B : Vue depuis le sud de la fosse FS 51 dans le sondage n°6.

Figure 107 : Photographie A : Vue depuis le nord de la fosse FS 51 dans le sondage n°5. Photographie B : Vue depuis le sud de la fosse FS 51 dans le sondage n°7.

Figure 108 : Photographie A : Vue depuis le nord de la fosse FS 51 dans le sondage n°5. Photographie B : Vue depuis le sud de la fosse FS 51 dans le sondage n°5.

Figure 109 : Photographie A : Vue oblique de la section sud de la FS 51 après fouille. Photographie B : Vue de la limite nord de la fosse FS 51 après fouille.

Figure 110 : Photographie A : Vue d'ensemble de la FS 51 depuis le nord. Photographie B : Vue d'ensemble de la fosse FS 51 depuis le sud.

Figure 111 : Photographie A : Vue de détail de l'U.S. 285. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 285.

Figure 112 : Plan de répartition des structures de la période moderne.

Figure 113 : Coupe des structures FS 15, FS 85 et FS 87.

Figure 114 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 15. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 15 après fouille.

Figure 115 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 85. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 85 après fouille.

Figure 116 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 87. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 87 après fouille.

Figure 117 : Coupe des structures FS 145 et FS 147.

Figure 118 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 145. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 145 après fouille.

Figure 119 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 147. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 147 après fouille.

Figure 120 : Plan de répartition des vestiges non phasés.

Figure 121 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 65. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 65 après fouille.

Figure 122 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 165. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 165 après fouille.

Figure 123 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 135. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 135 après fouille.

Figure 124 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 137. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 137 après fouille.

Figure 125 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 79. Photographie B : Vue oblique de la fosse FS 79 après fouille.

Figure 126 : Céramique médiévale.

Figure 127 : Céramique médiévale.

Figure 128 : Céramique médiévale.

Figure 129 : Mobilier métallique.

Figure 130 : Fragments de meules.

Figure 131 : Bouchons.

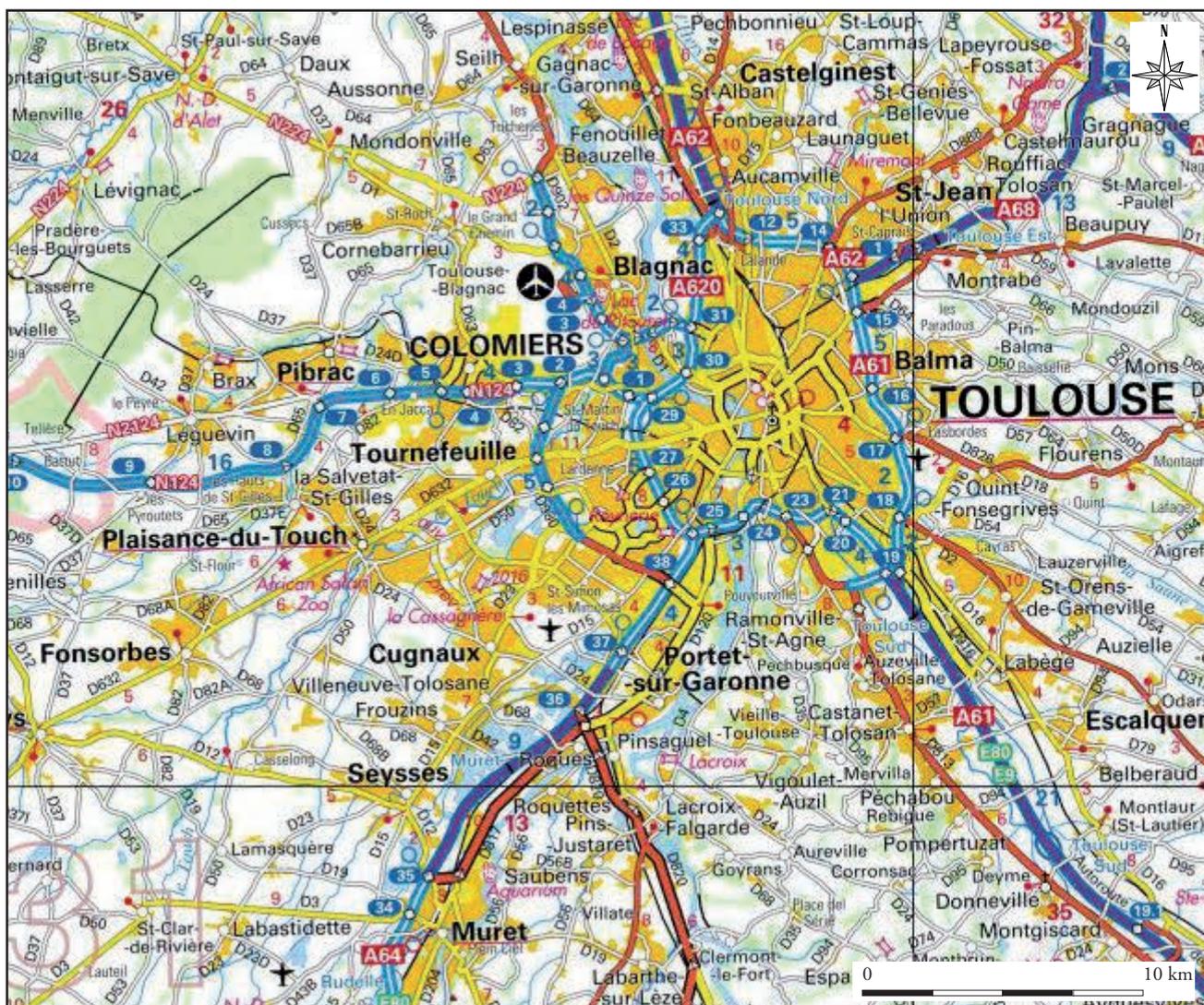
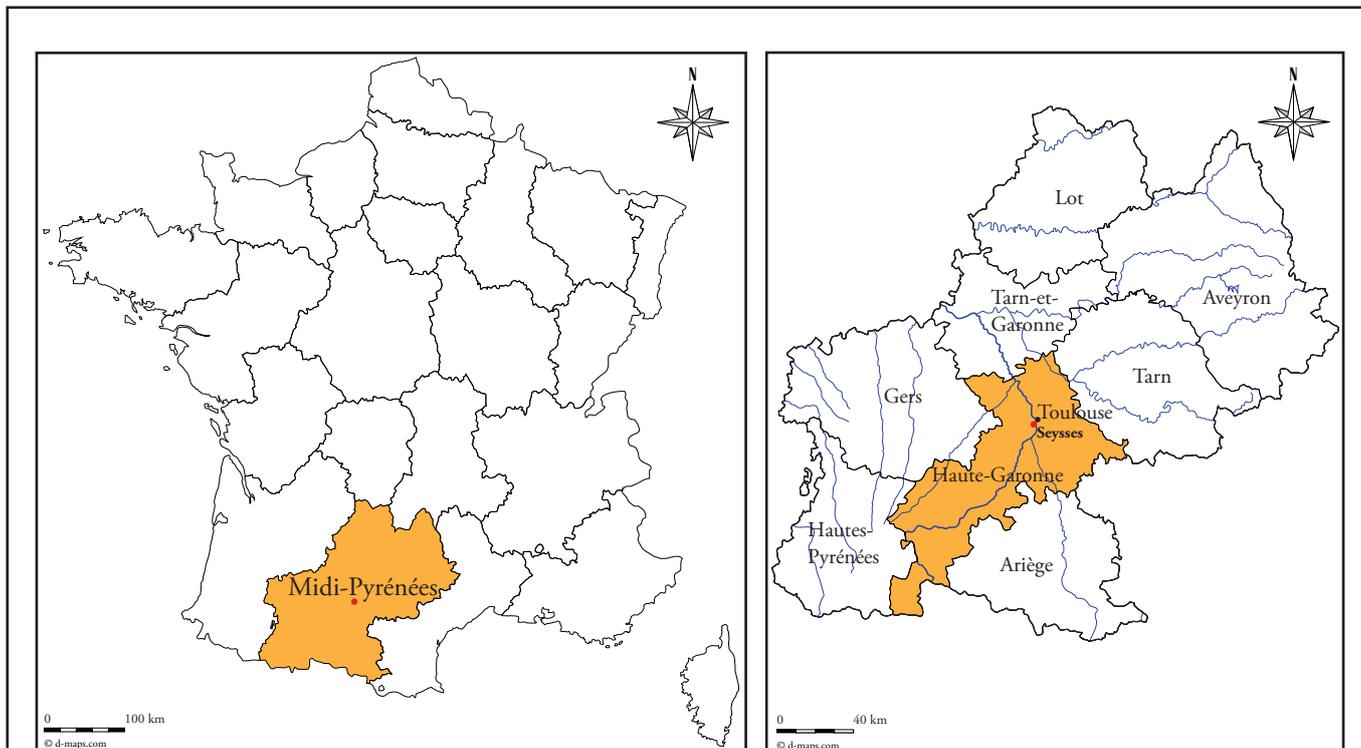
Figure 132 : Plan de répartition des prélèvements carpologiques.

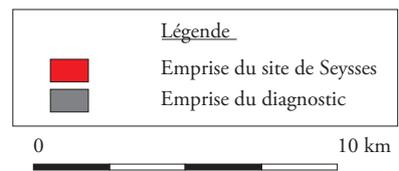
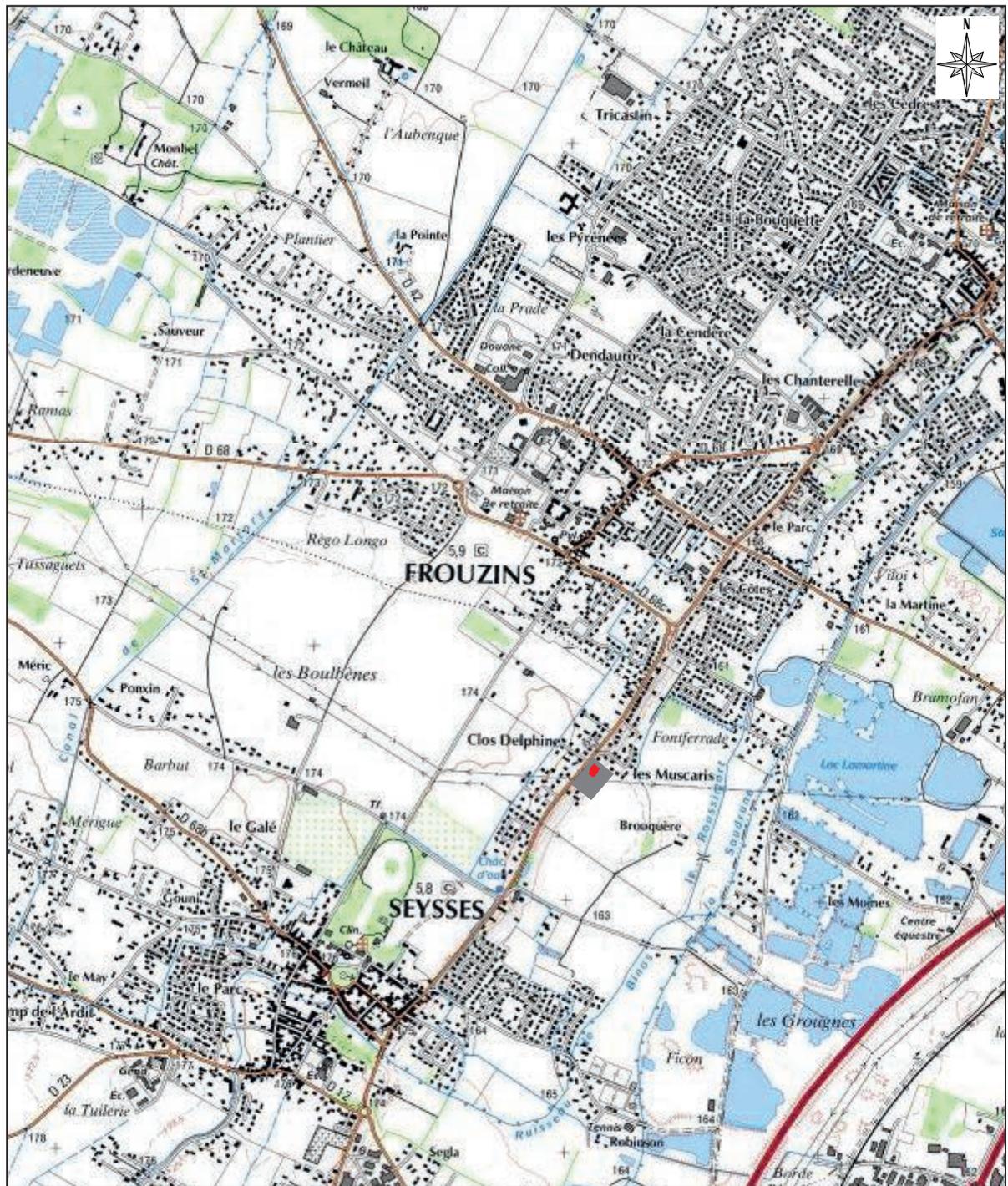
Figure 133 : Plan de répartition des prélèvements palynologiques.

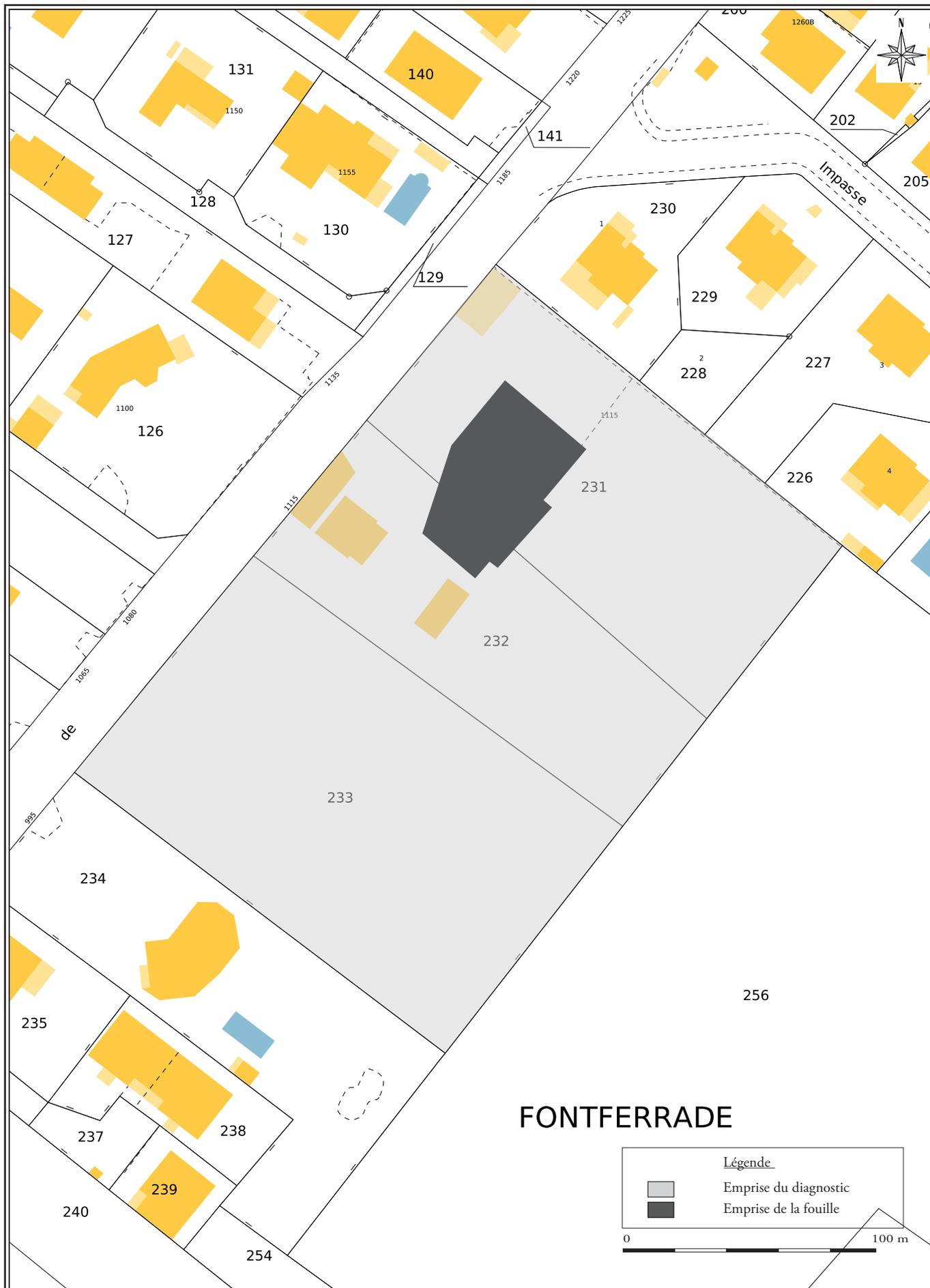
Figure 134 : Plan de répartition des silos de type cylindrique.

Figure 135 : Plan de répartition des silos de type piriforme.

Figure 136 : Plan de répartition des silos de type globulaire.





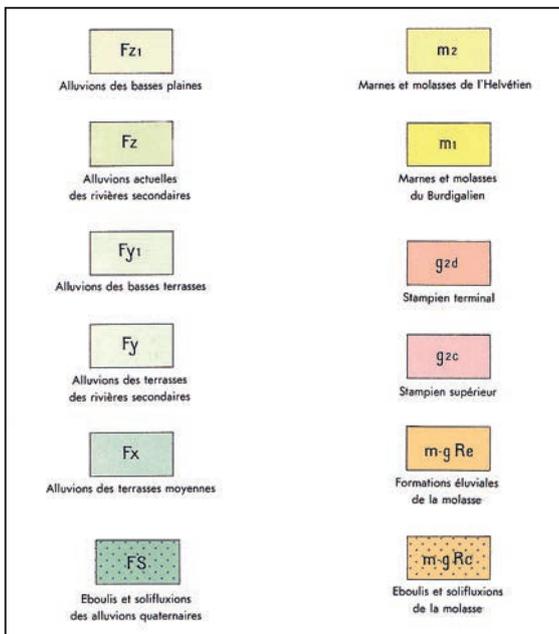
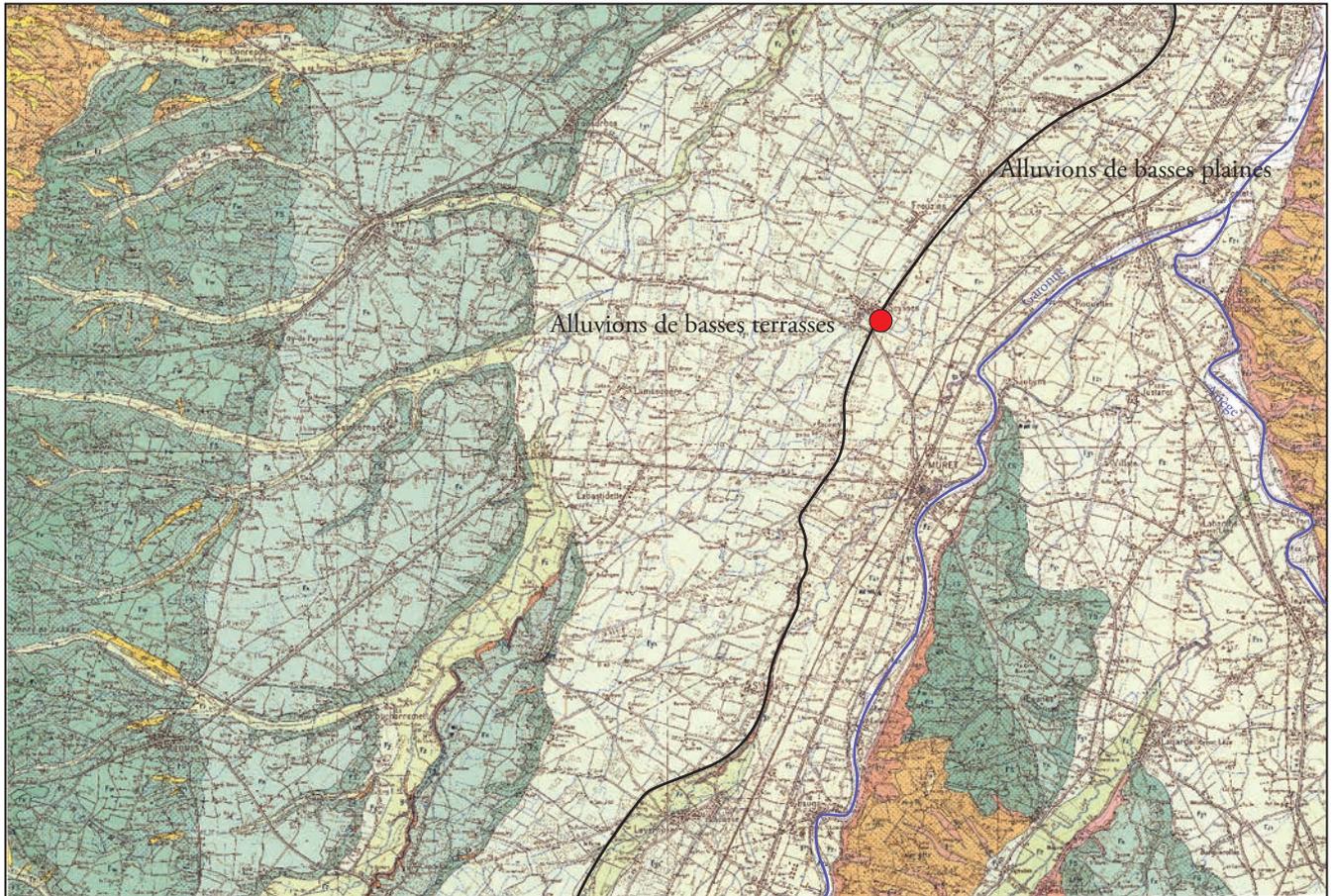


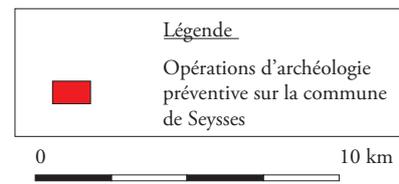
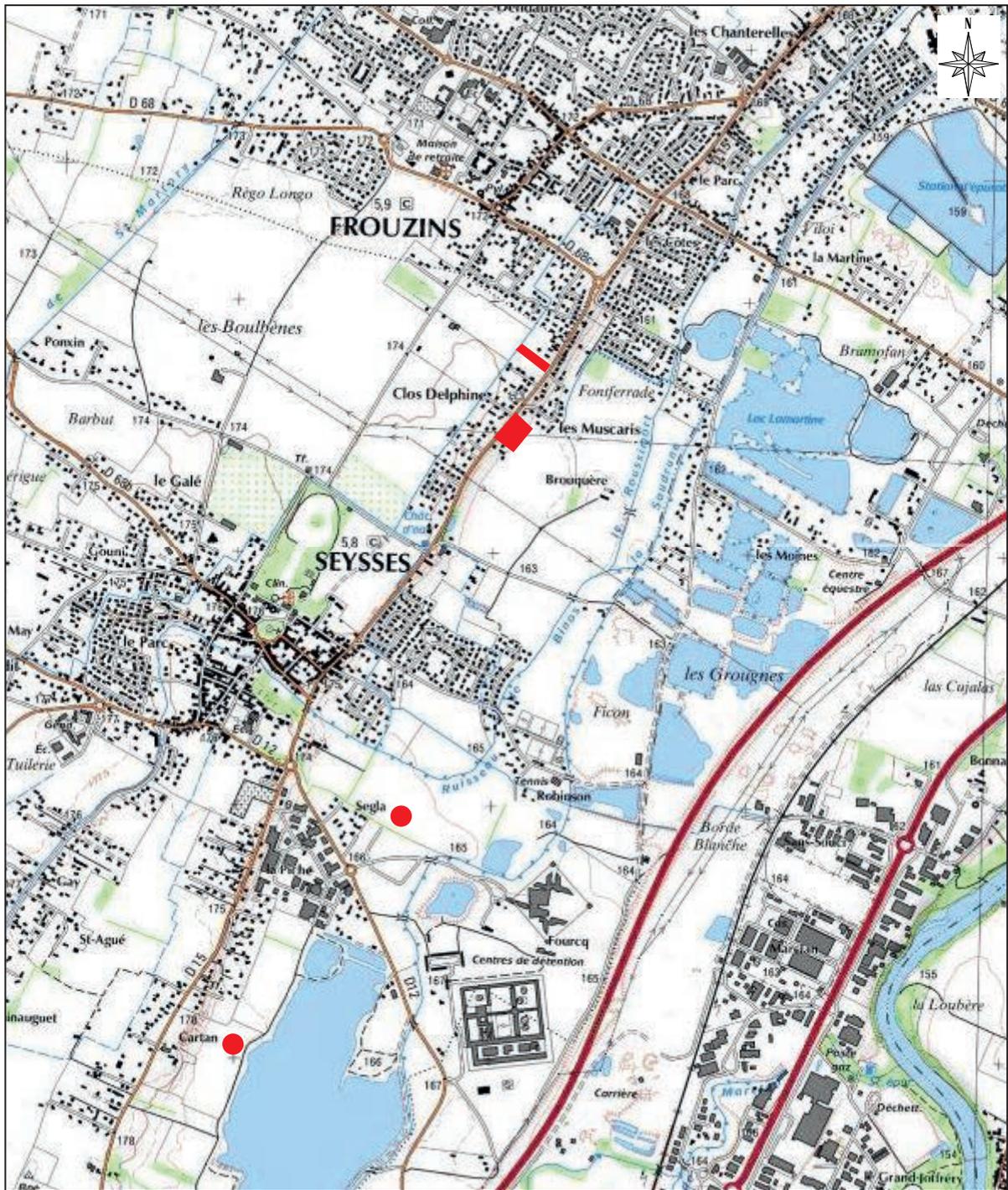
FONTFERRADE

Légende

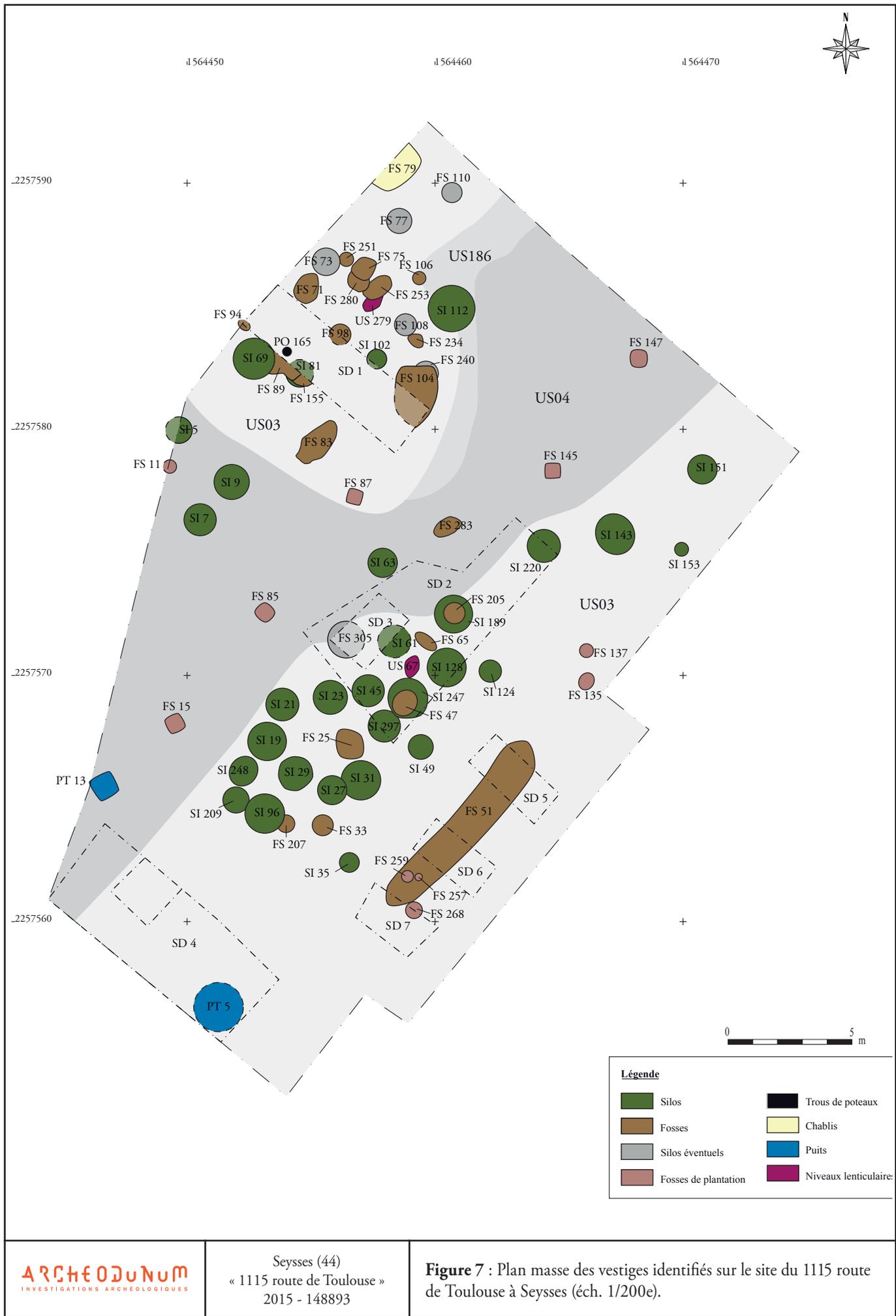
- Emprise du diagnostic
- Emprise de la fouille

0 100 m

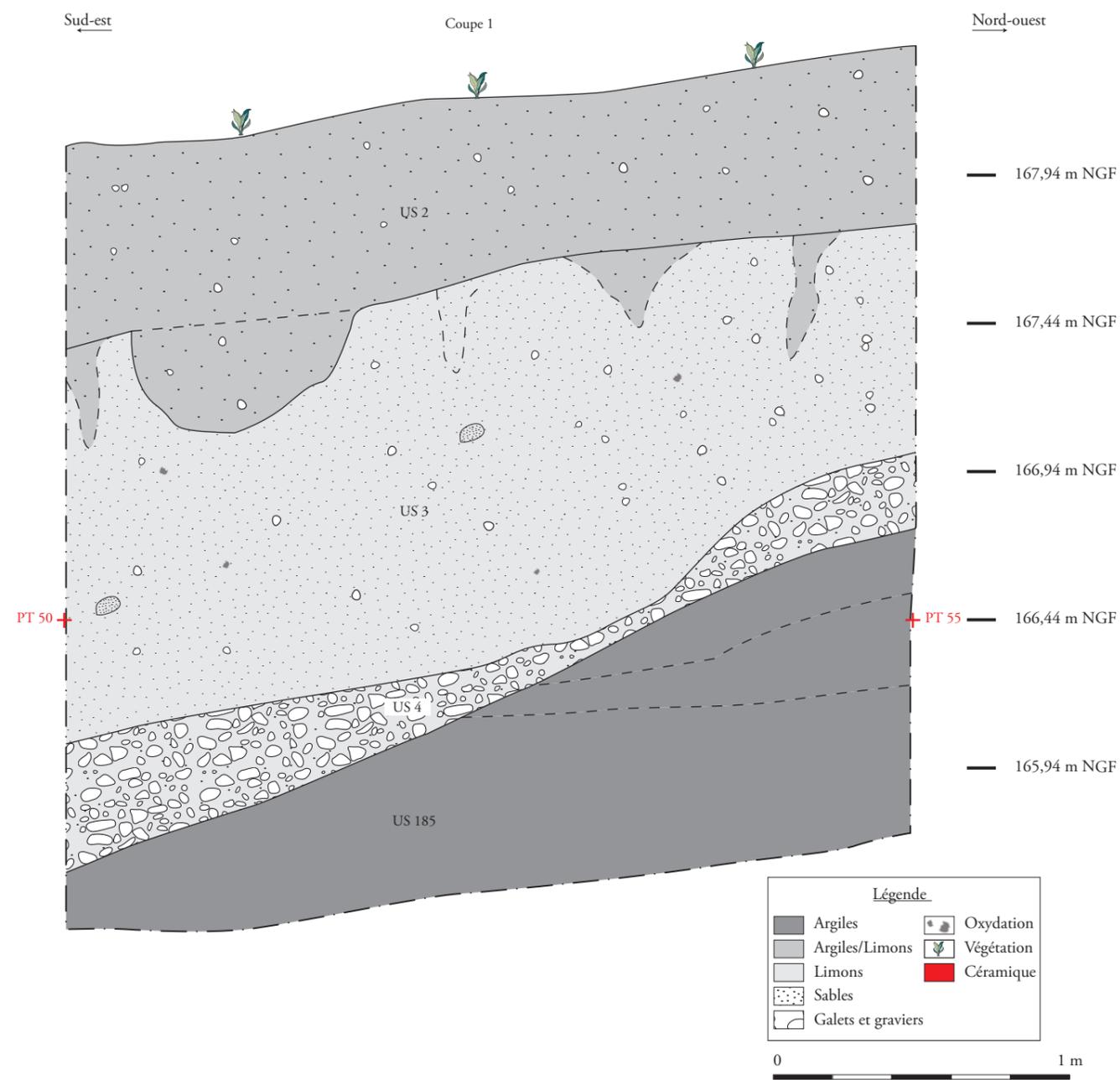














168.92 m NGF

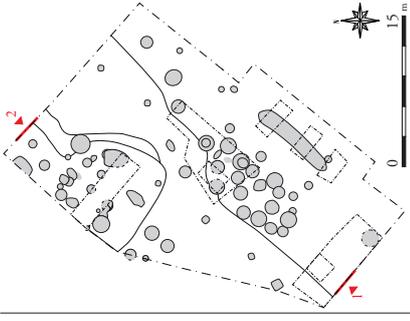
168.42 m NGF

167.92 m NGF

Légende

Argiles	Oxydation
Argiles/Limons	Végétation
Limons	Céramique
Sables	
Galers et graviers	

0 1 m



Nord-ouest → Sud-est

Coupe 2

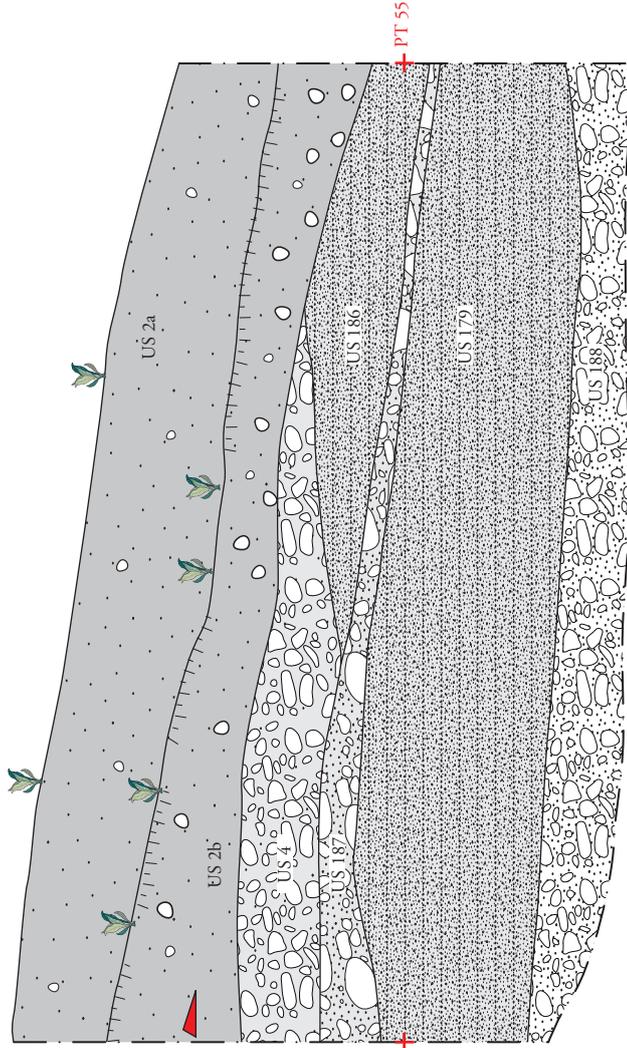
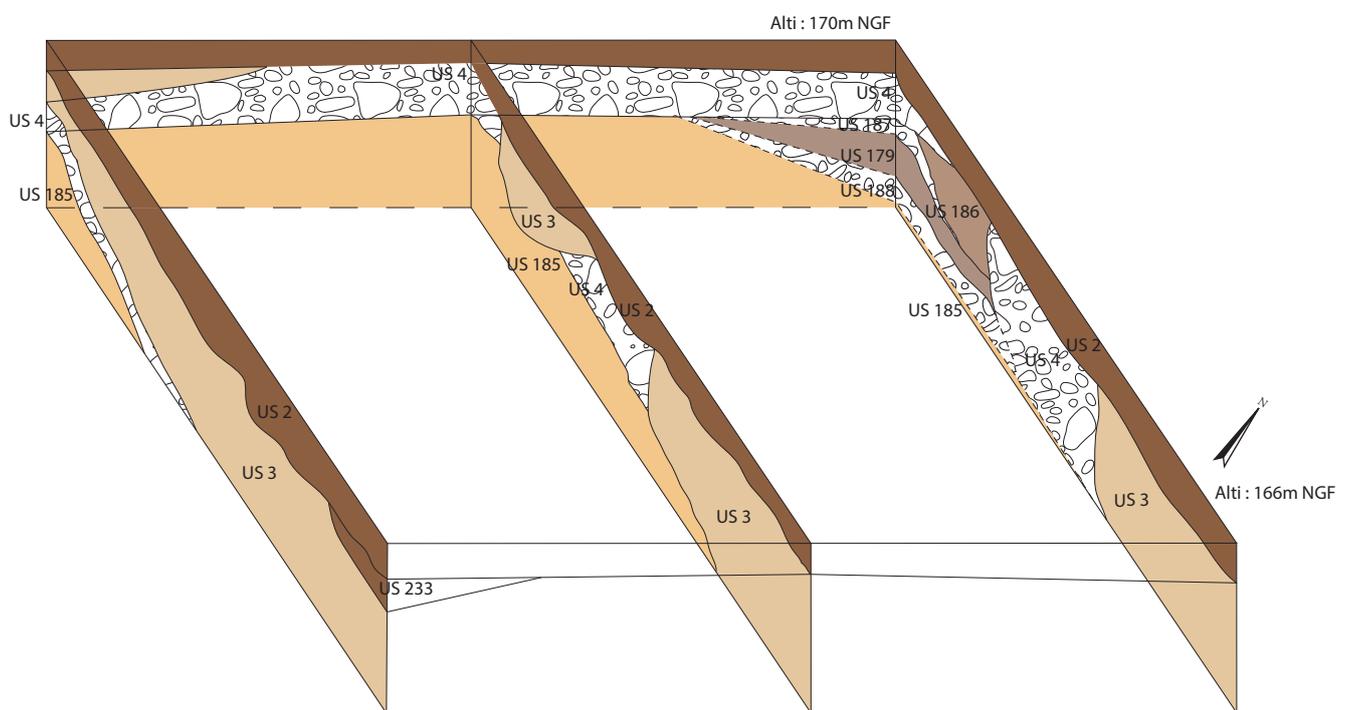


Figure 10 : Coupe géomorphologique 2 (éch.: 1:20).

Seysses (44)
« 1115 route de Toulouse »
2015 - 148893





1564450

1564460

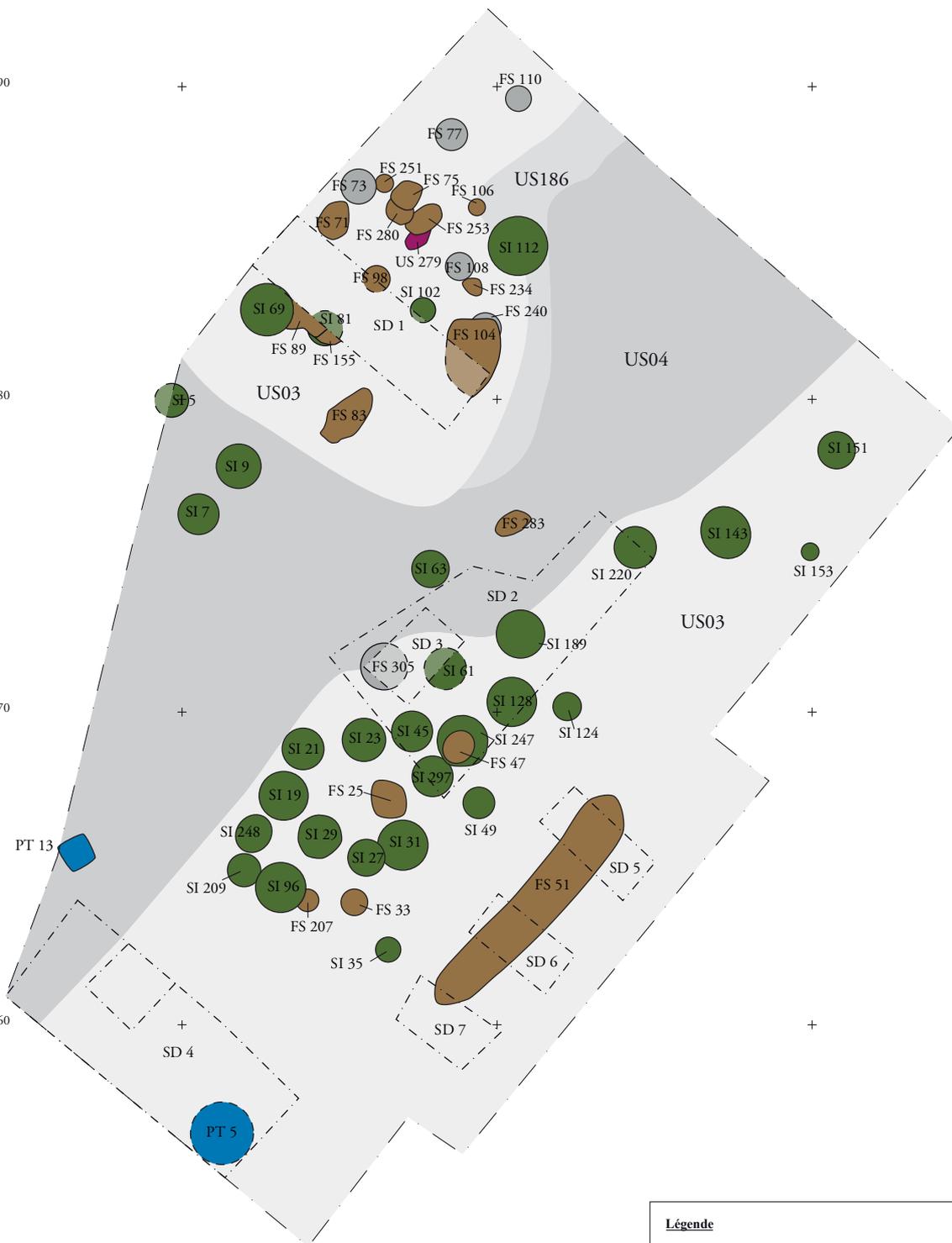
1564470

2257590

2257580

2257570

2257560



Légende

 Silos	 Puits
 Fosses	 Niveau lenticulaire
 Silos éventuels	





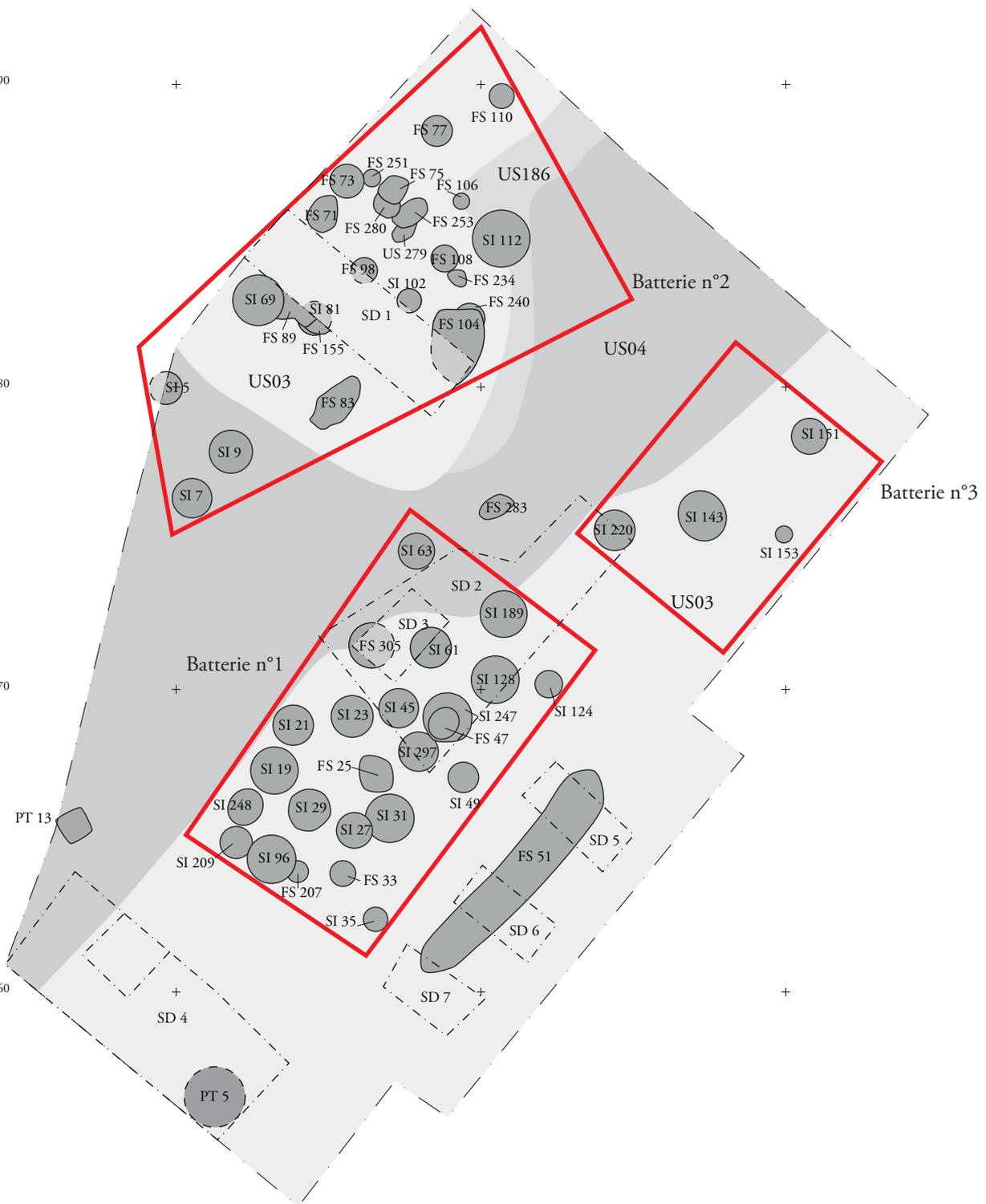
i1564450 i1564460 i1564470

.2257590

.2257580

.2257570

.2257560





1564450

1564460

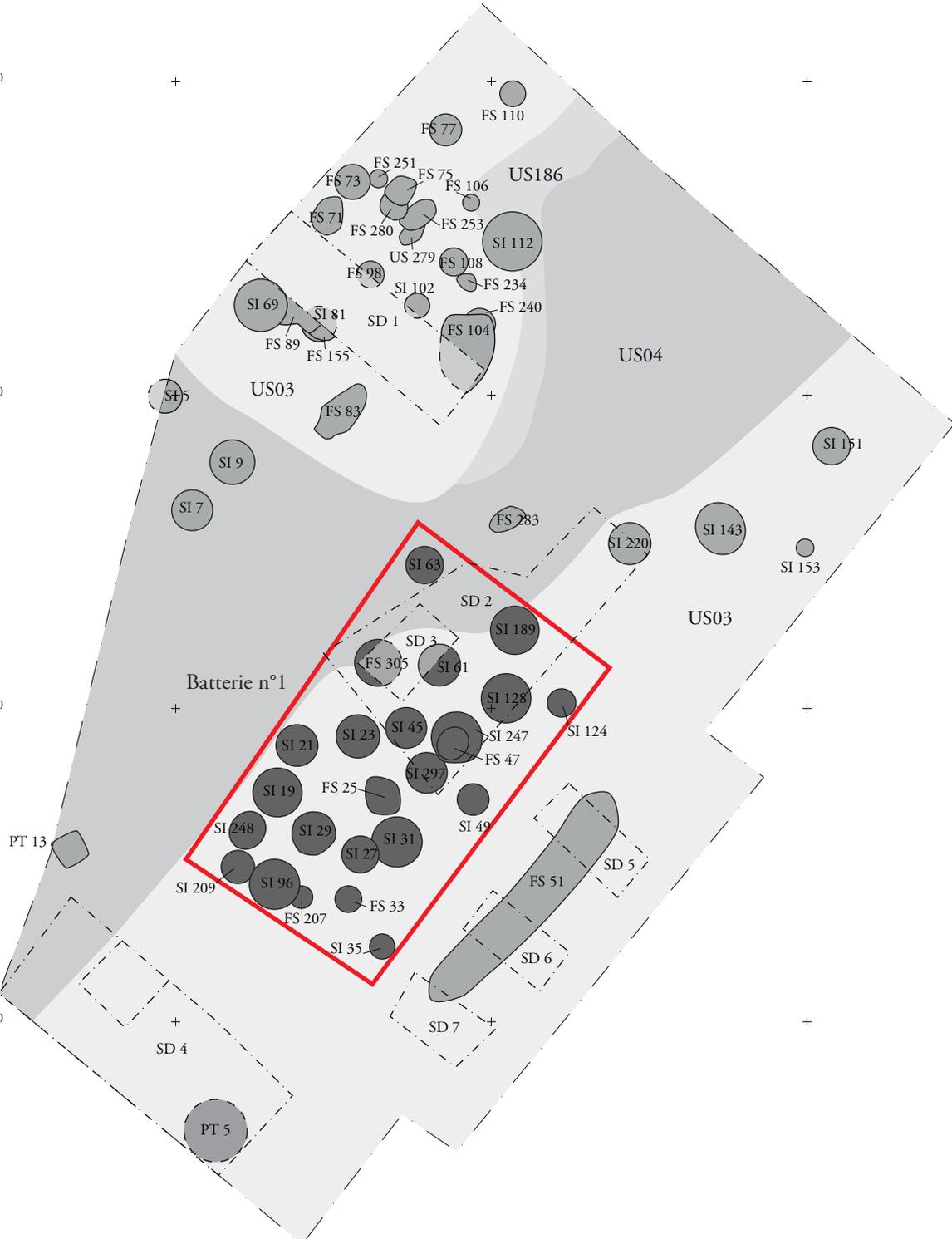
1564470

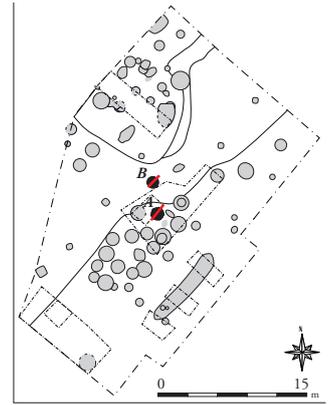
2257590

2257580

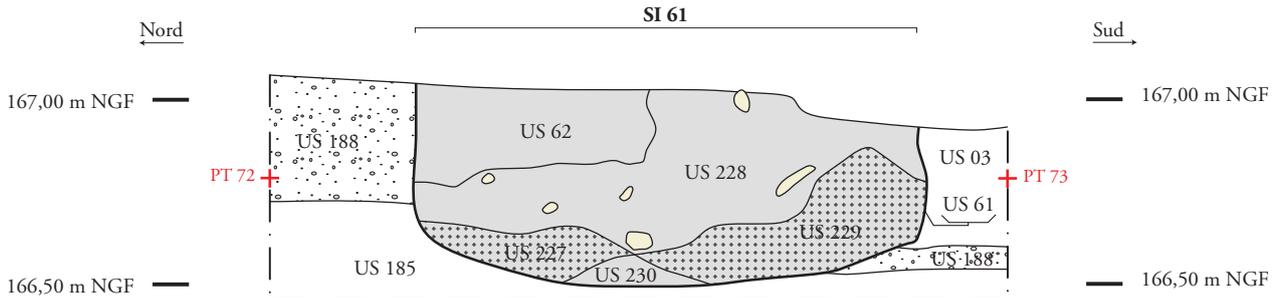
2257570

2257560





Coupe A



Coupe B

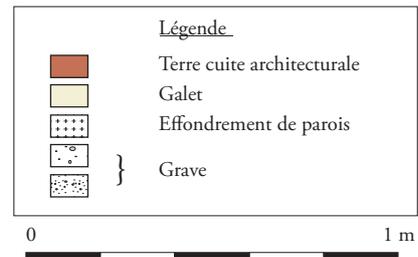
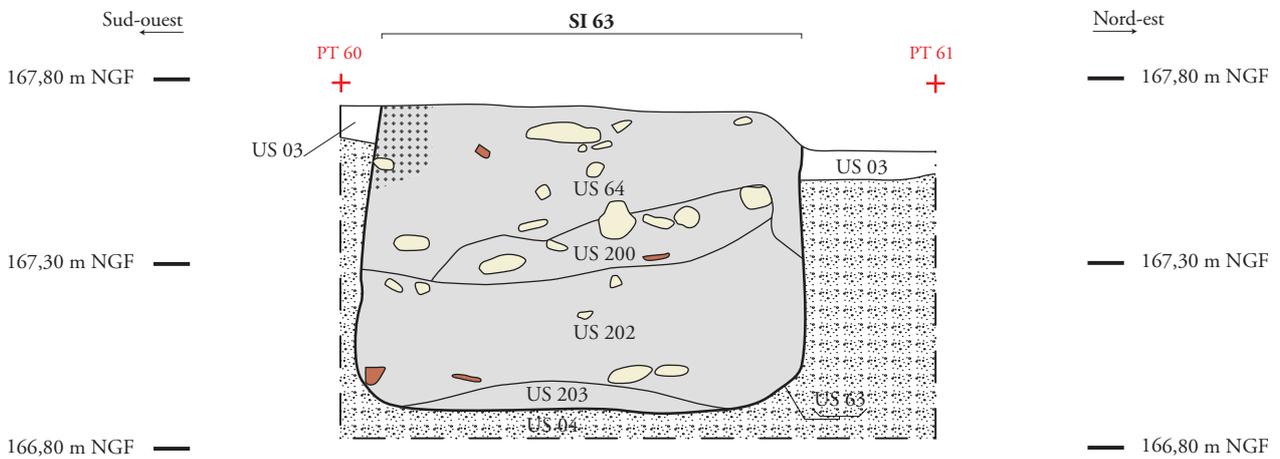










Figure 19 : Coupe des structures SI 19 et SI 21.

Seysses (44)
 « 1115 route de Toulouse »
 2015 - 148893







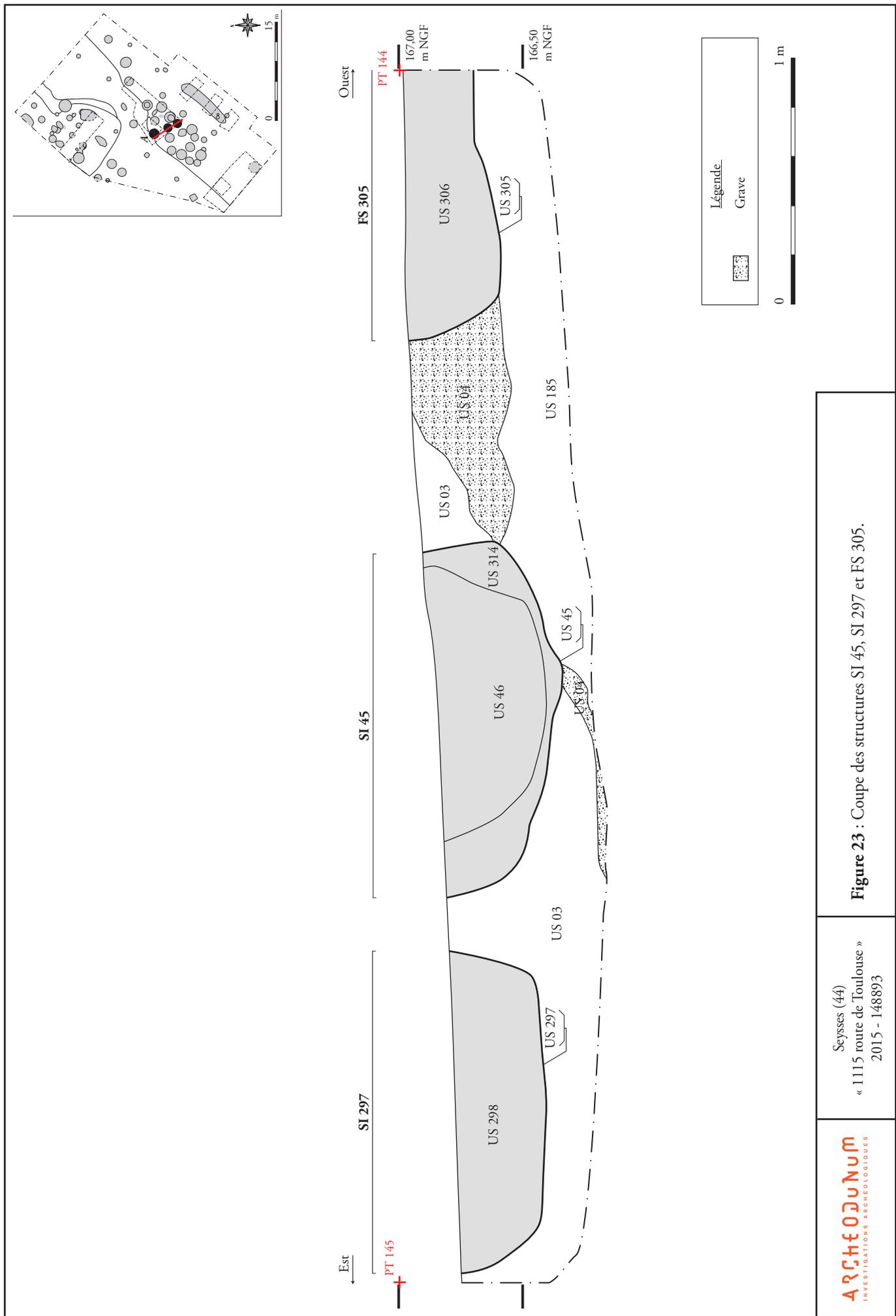


Figure 23 : Coupe des structures SI 45, SI 297 et FS 305.

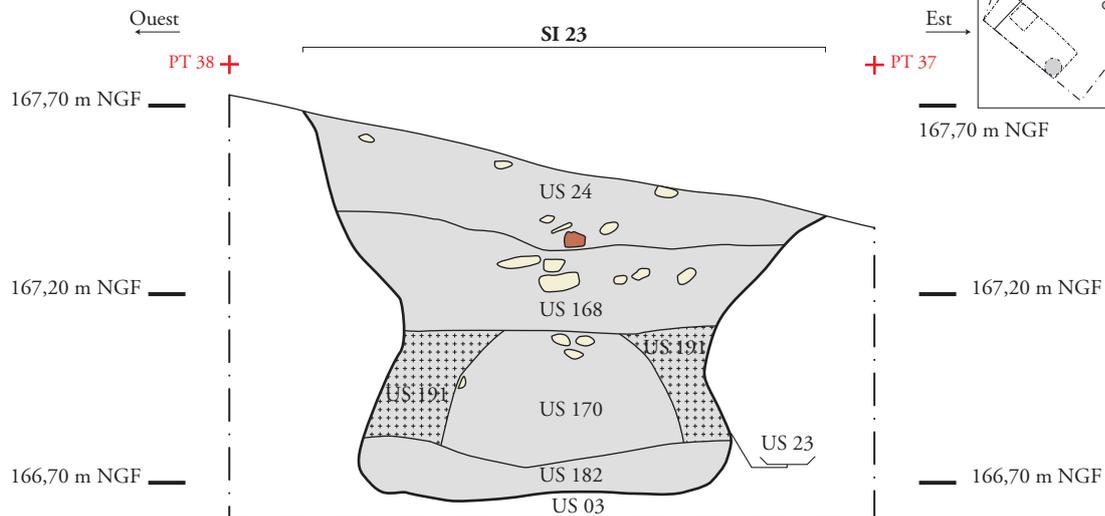
Seysses (44)
 « 1115 route de Toulouse »
 2015 - 148893



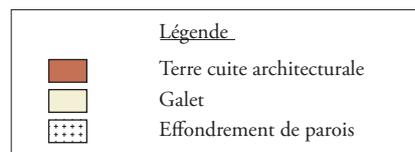
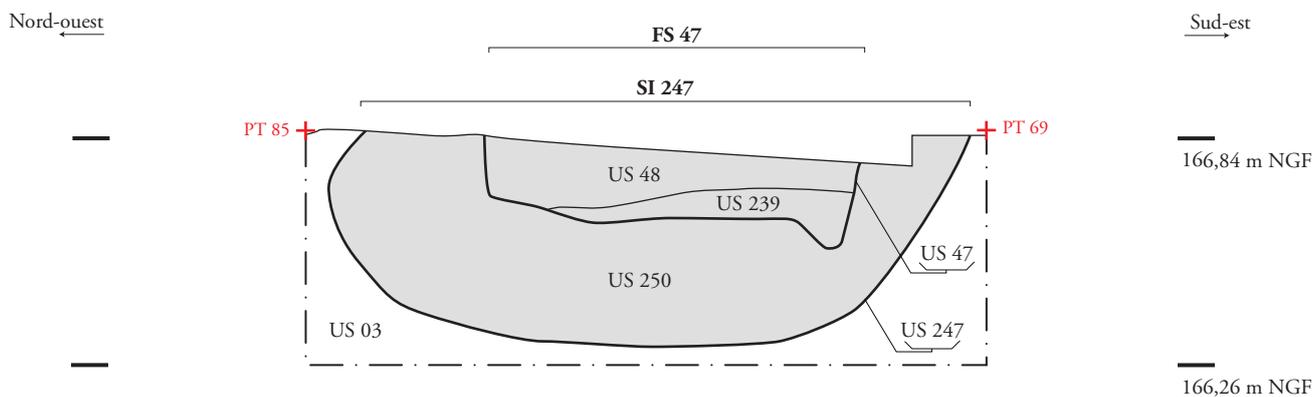




Coupe A

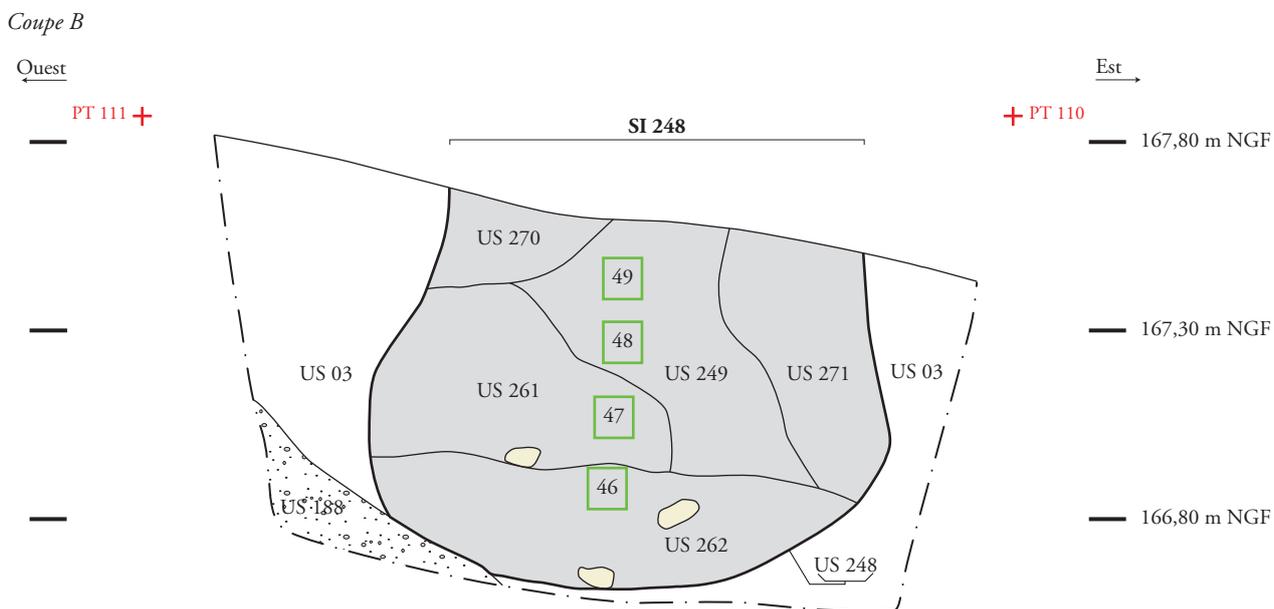
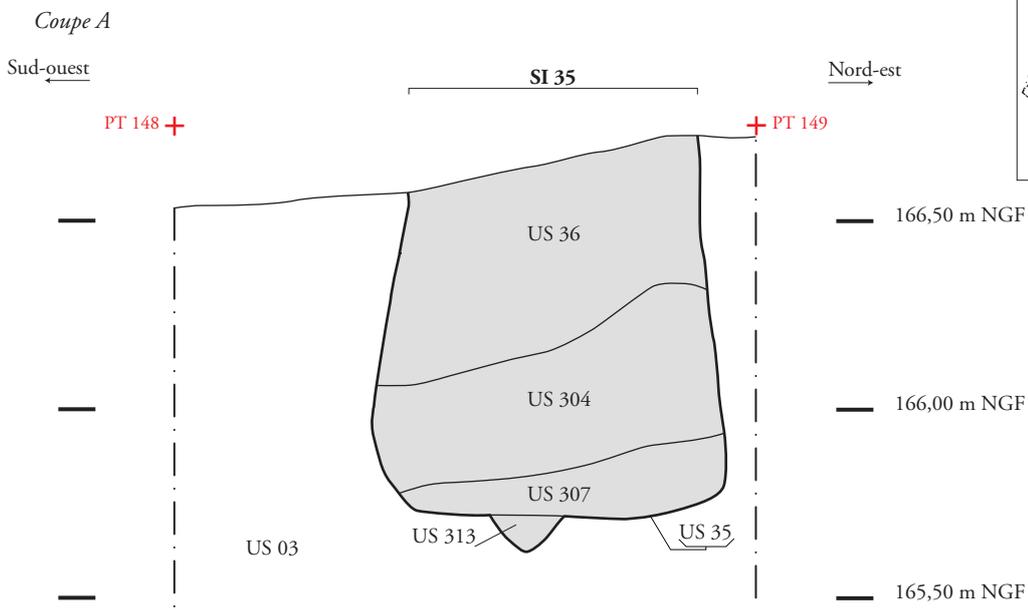
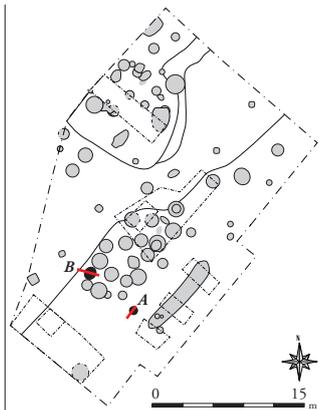


Coupe B







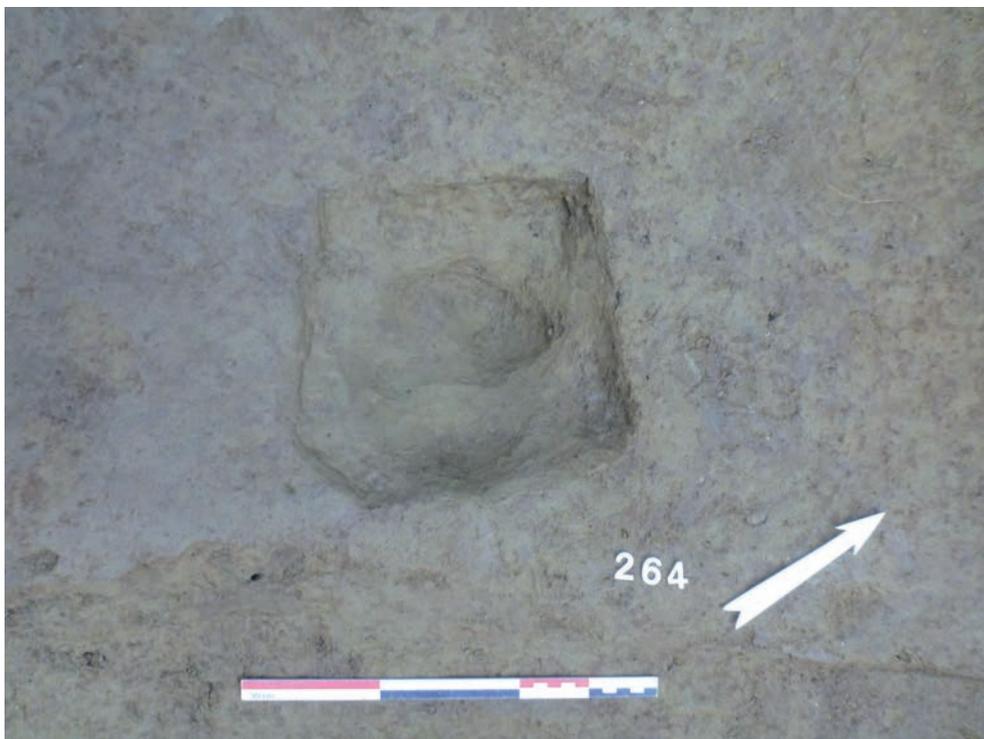
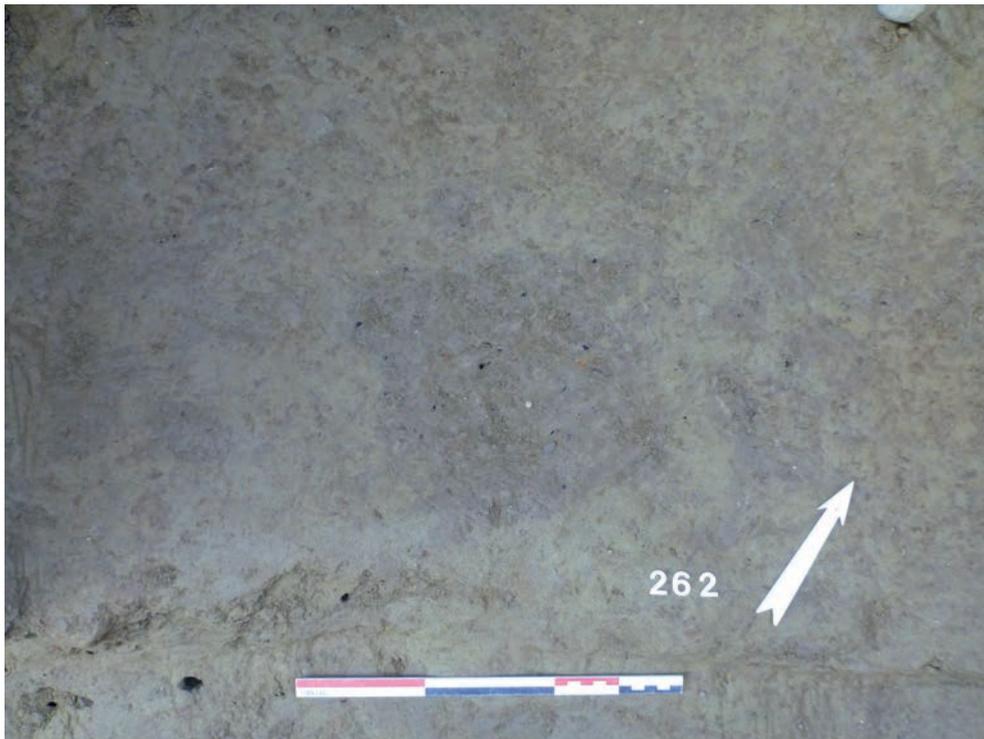


Légende

- 1 Prélèvement palynologique
- Galet
- Grave









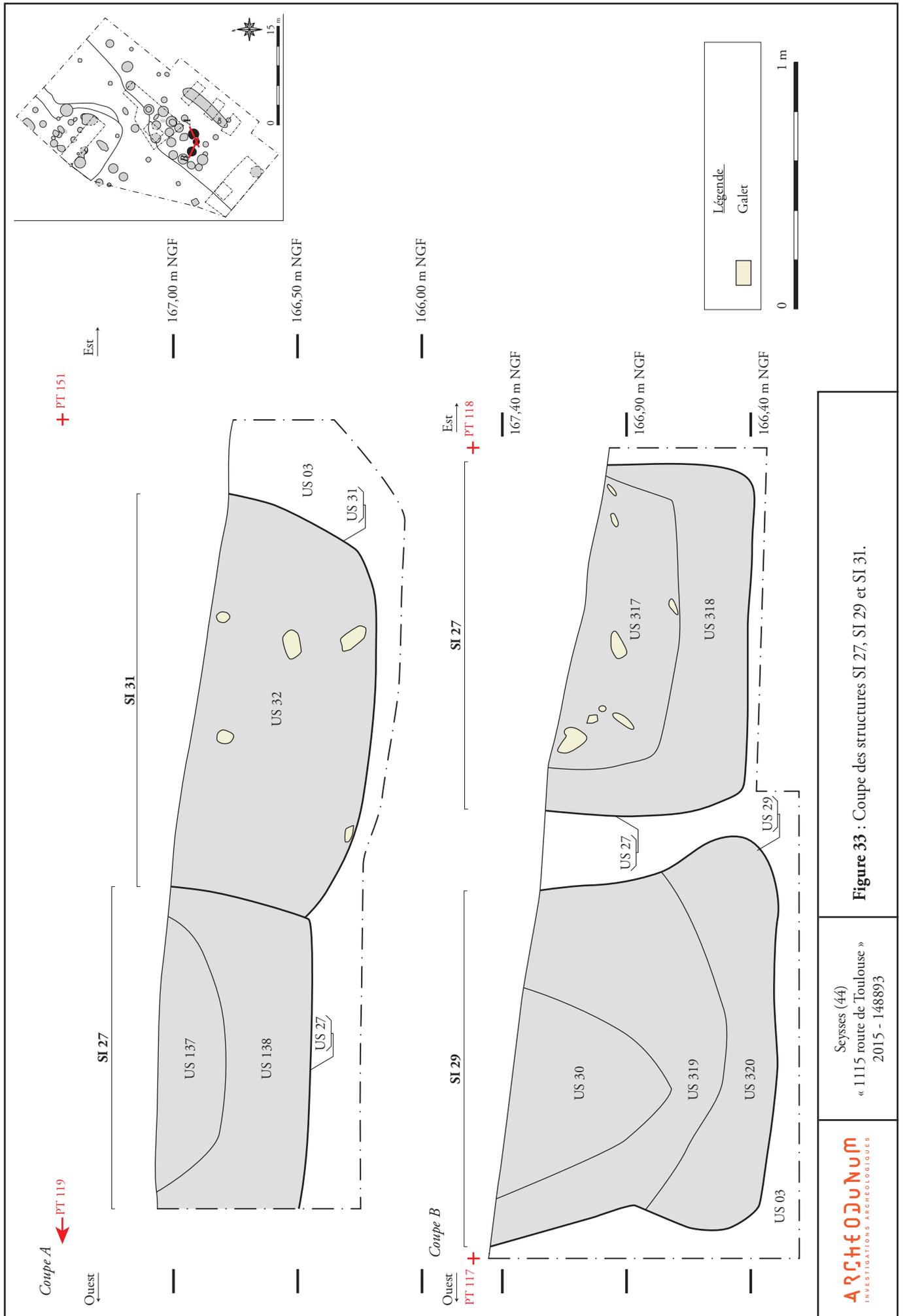


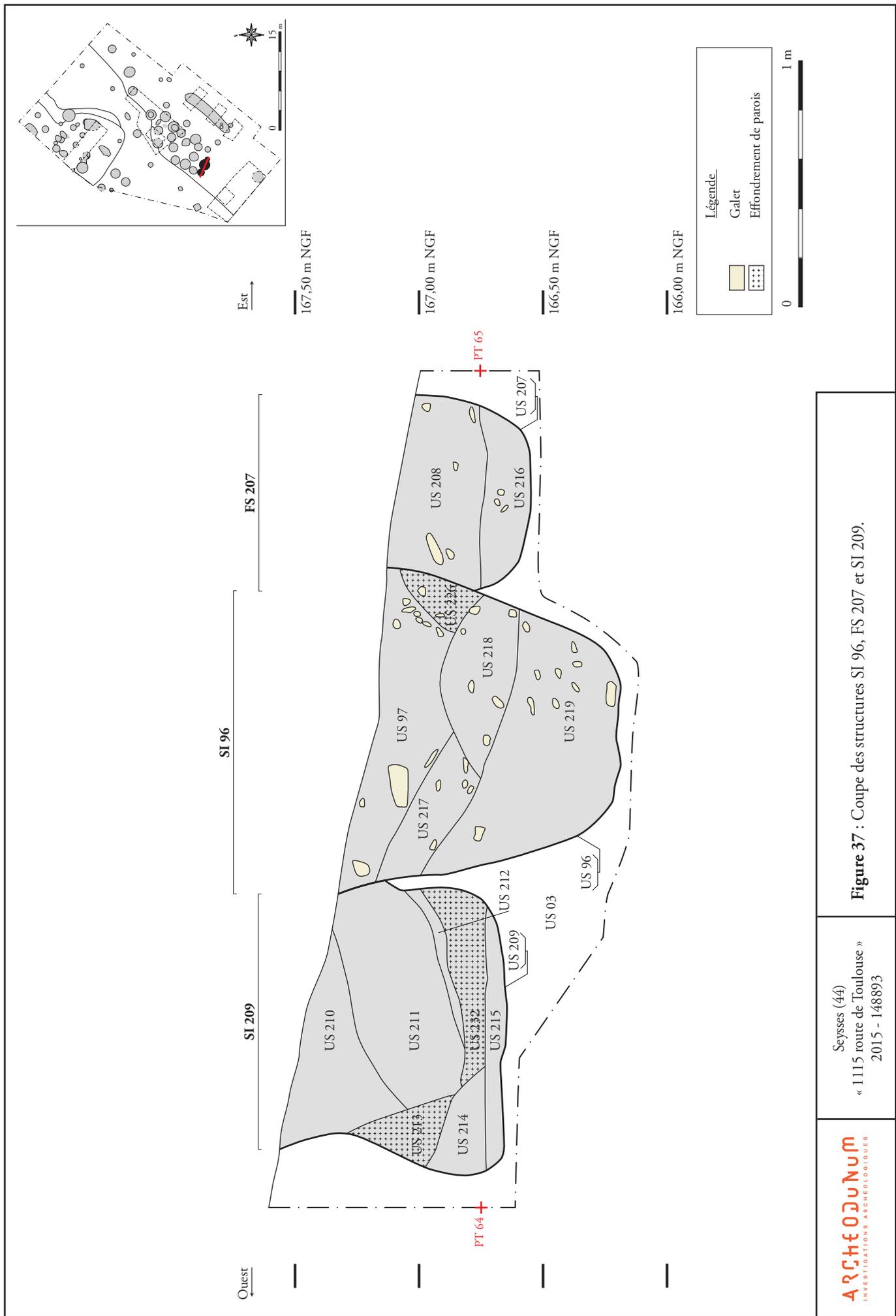
Figure 33 : Coupe des structures SI 27, SI 29 et SI 31.

Seysses (44)
« 1115 route de Toulouse »
2015 - 148893









Seysses (44)
 « 1115 route de Toulouse »
 2015 - 148893

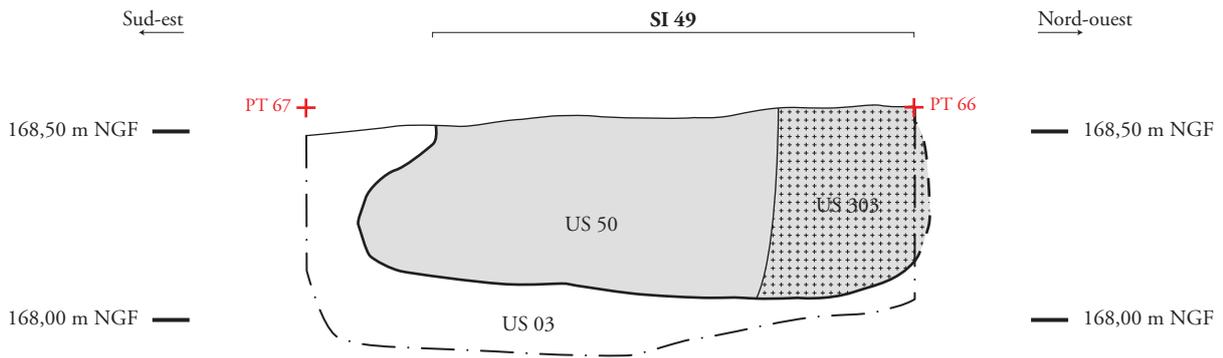
Figure 37 : Coupe des structures SI 96, FS 207 et SI 209.



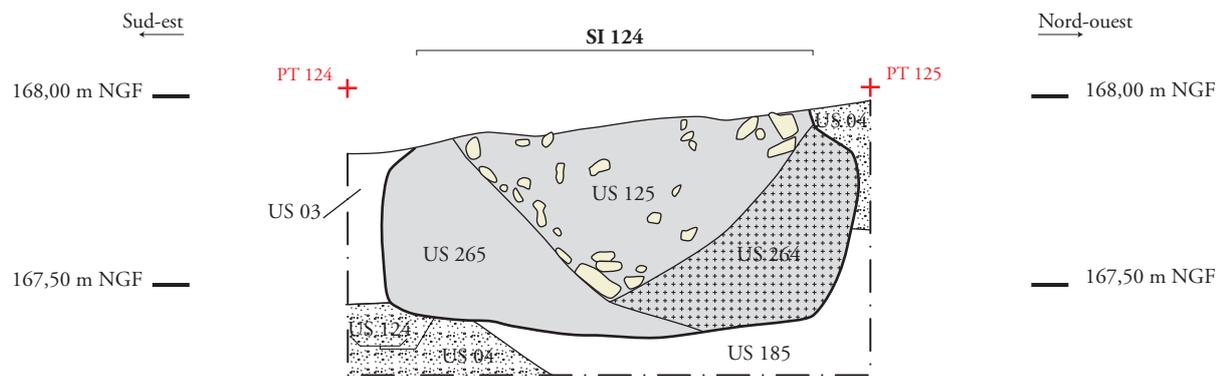




Coupe A



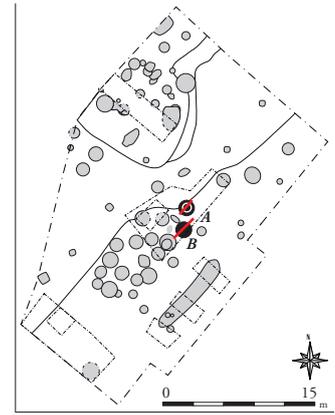
Coupe B











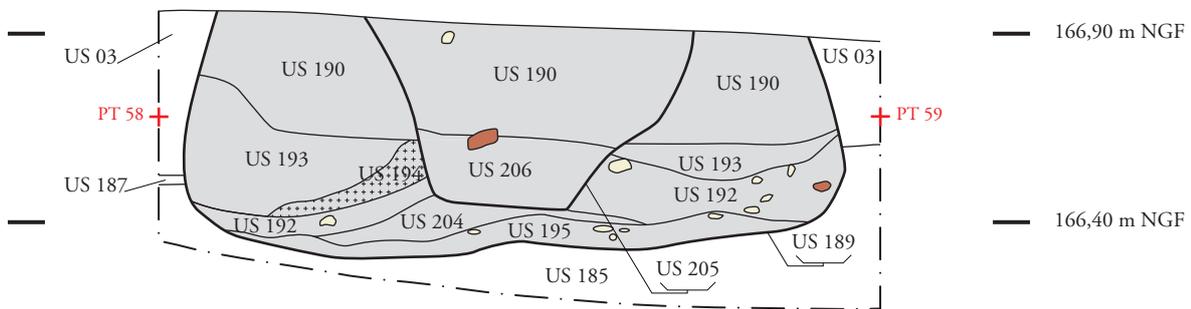
Coupe A

Sud-ouest

FS 205

Nord-est

SI 189



Coupe B

Nord-est

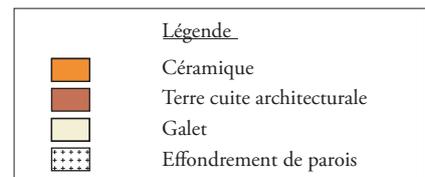
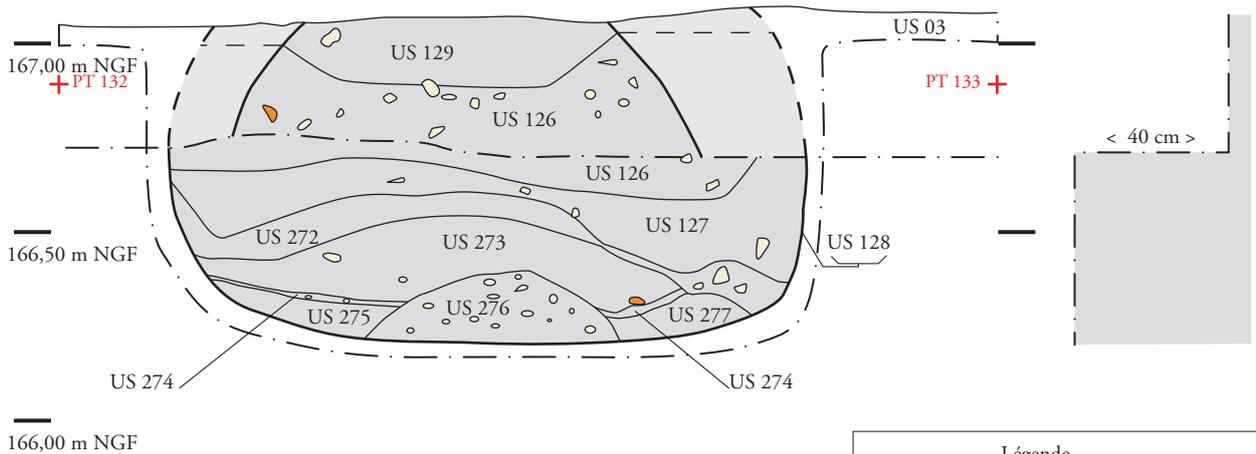
SI 128

Profil de la coupe

Sud-ouest

Nord-ouest

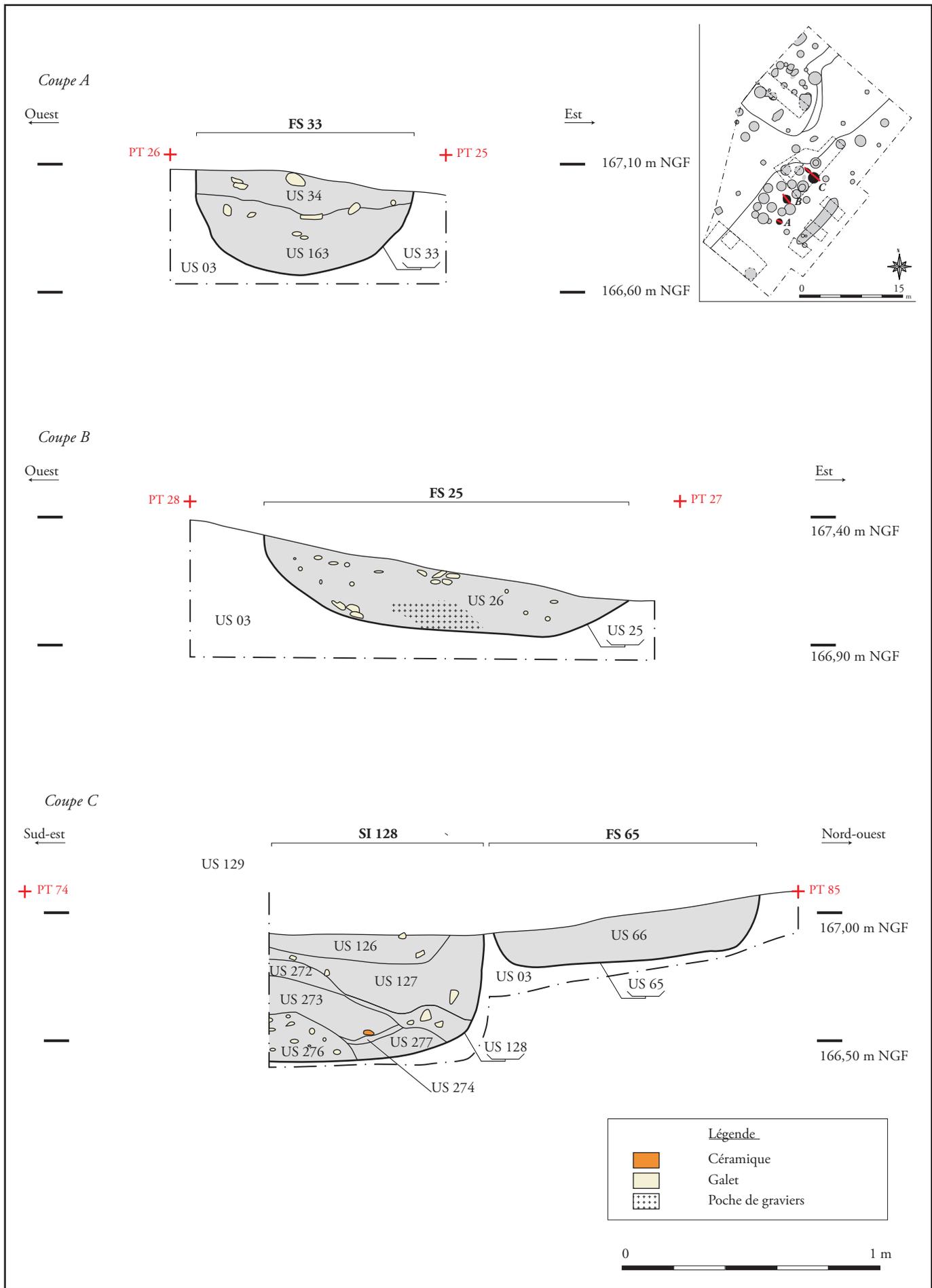
Sud-est



0 1 m



















1564450

1564460

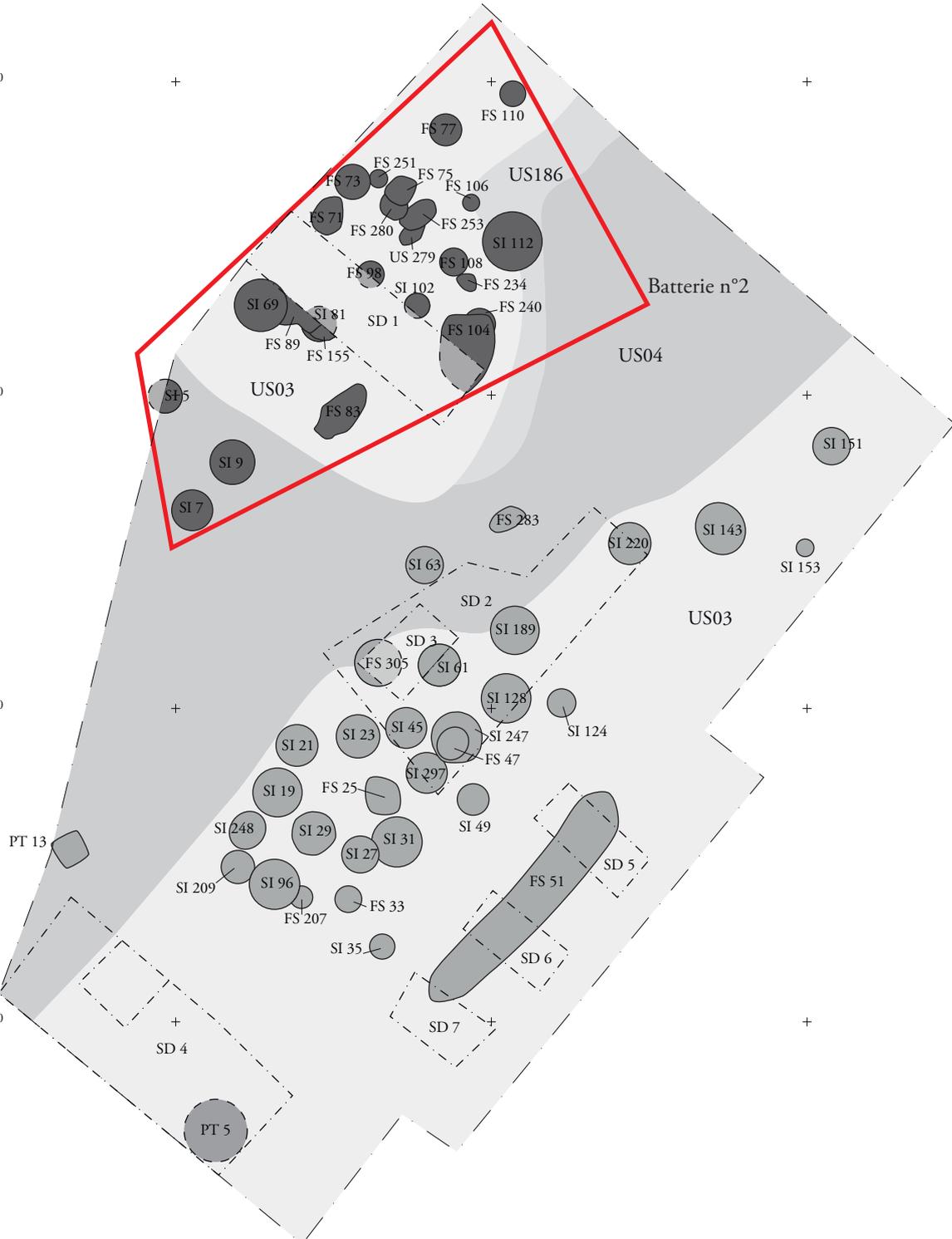
1564470

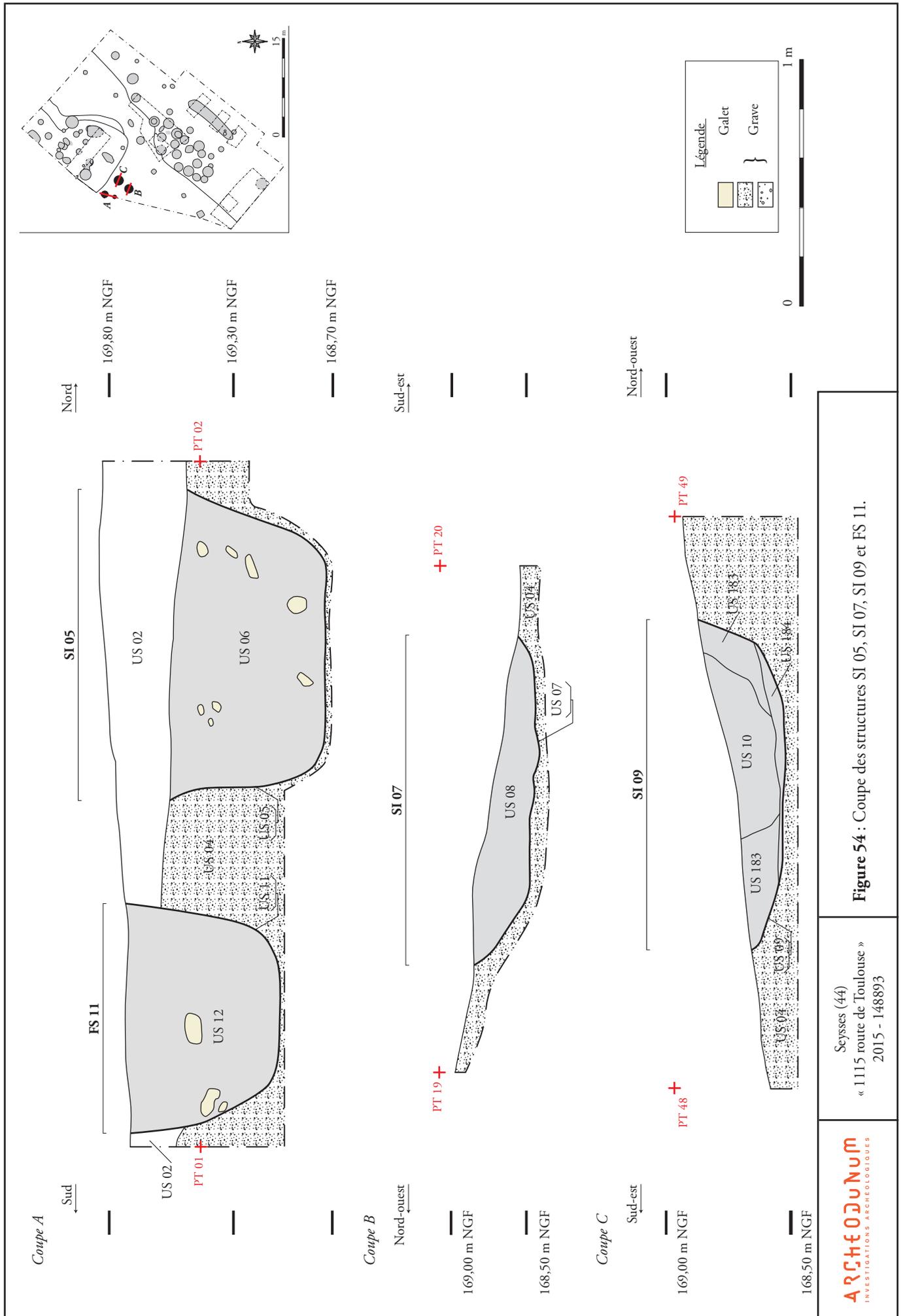
2257590

2257580

2257570

2257560

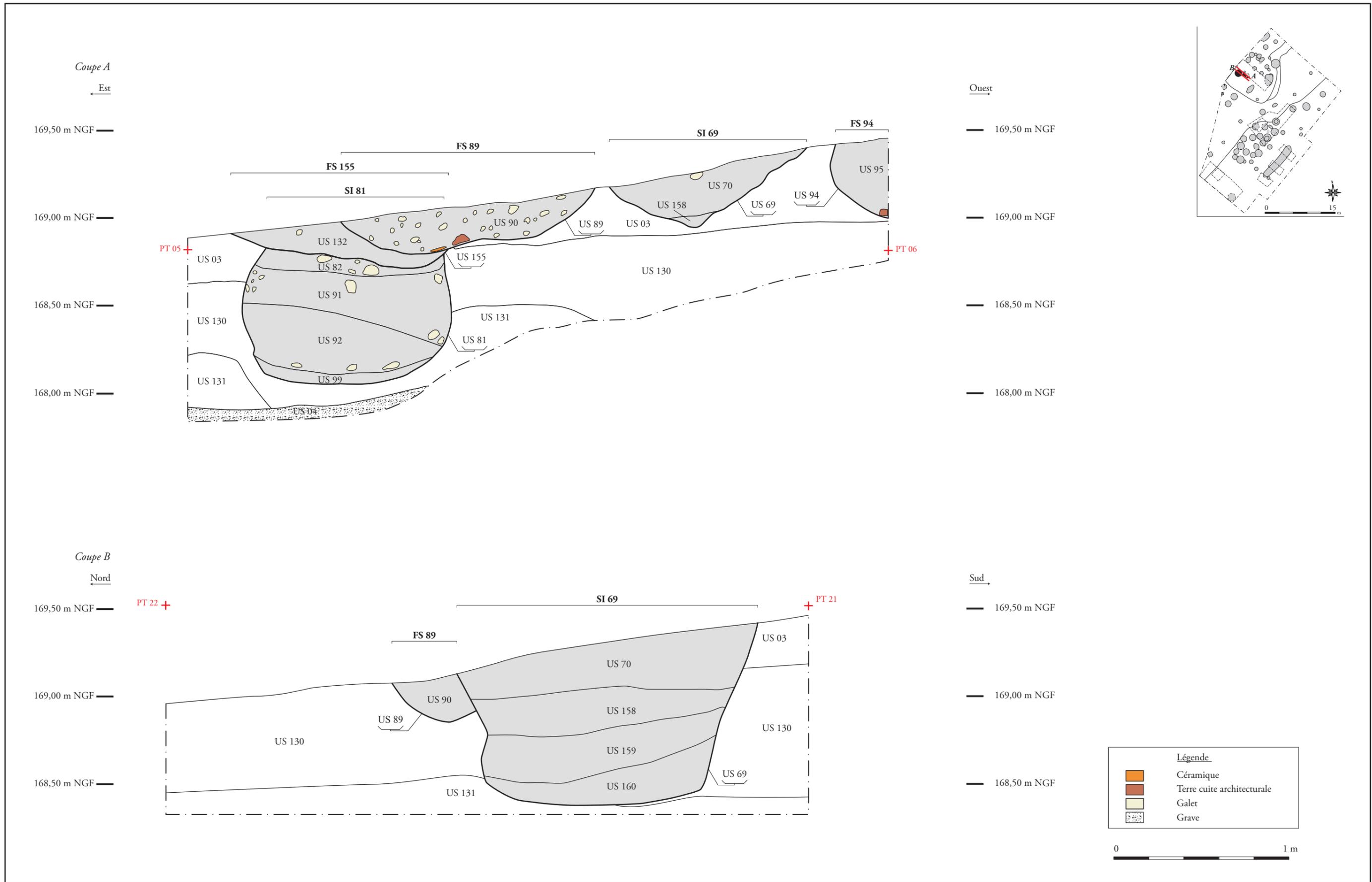










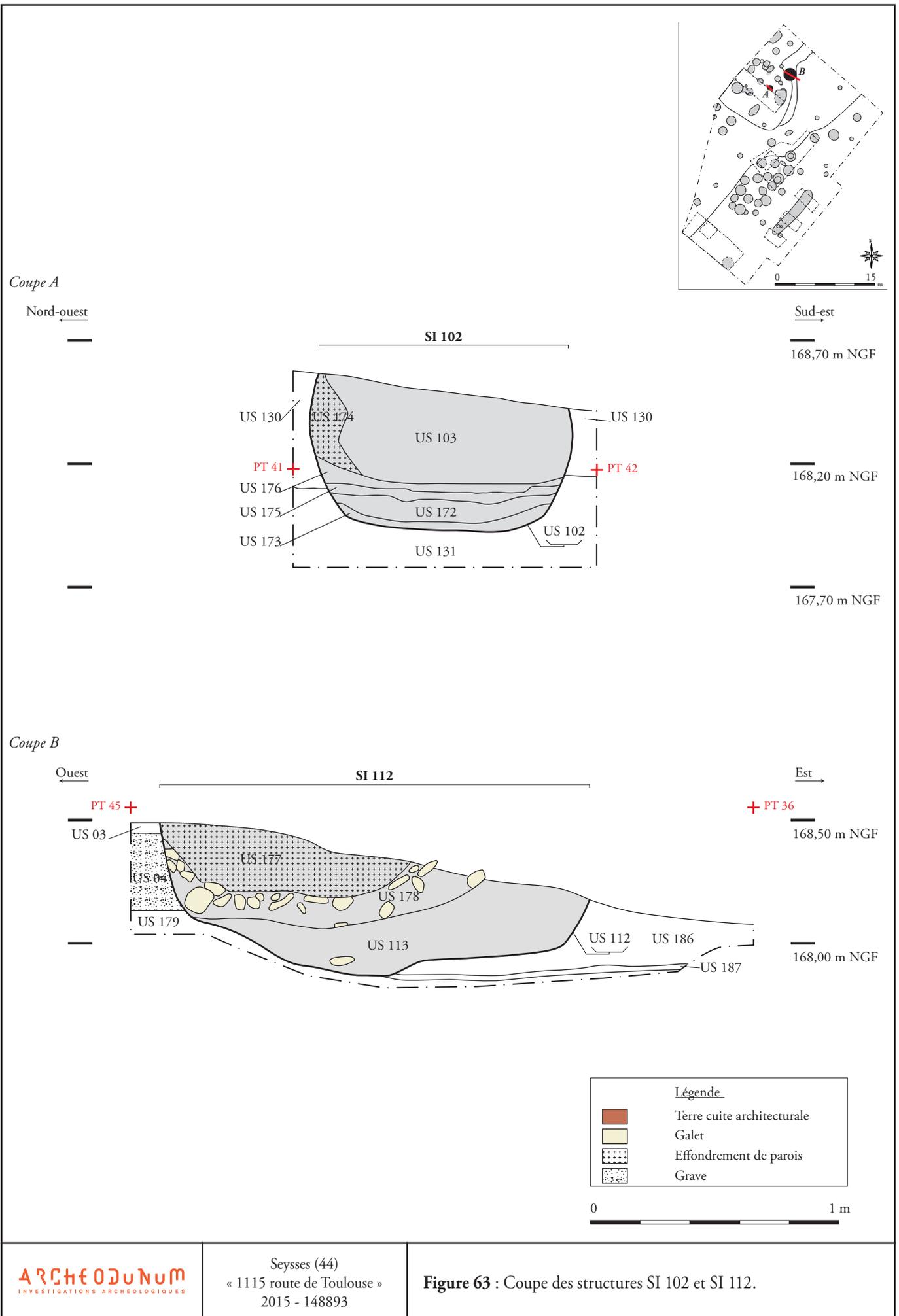








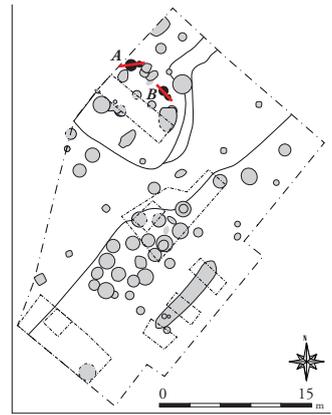




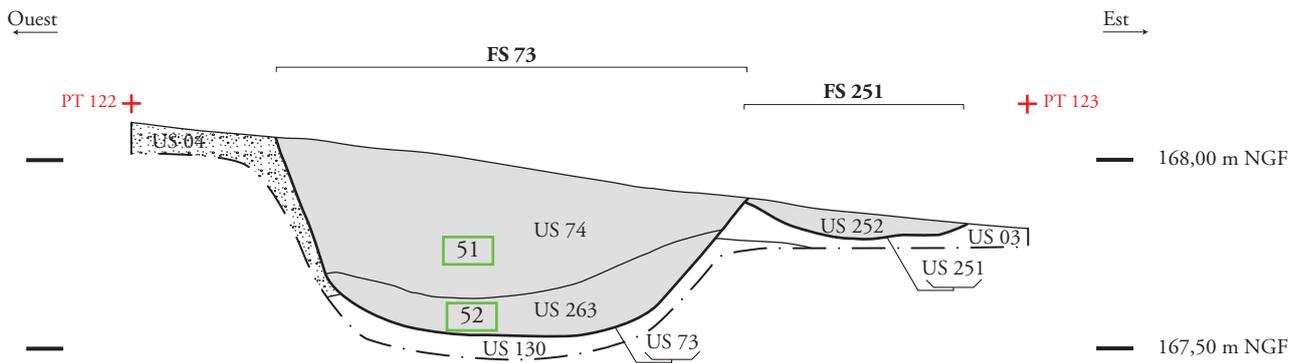




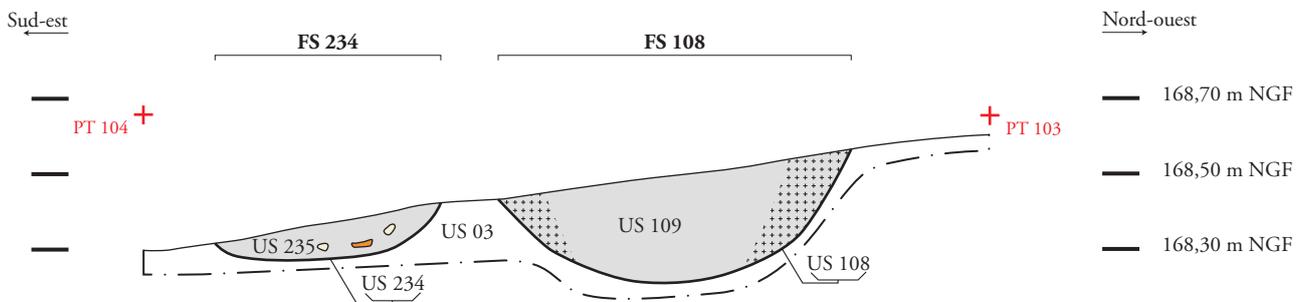




Coupe A



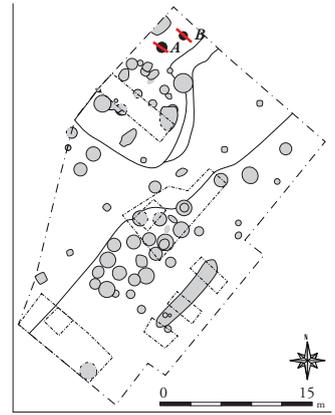
Coupe B



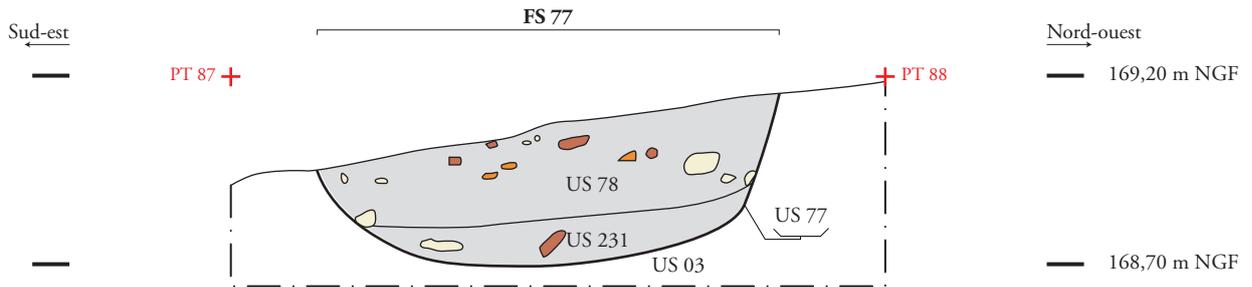
Légende	
	Prélèvement palynologique
	Céramique
	Galet
	Effondrement de parois

0 1 m

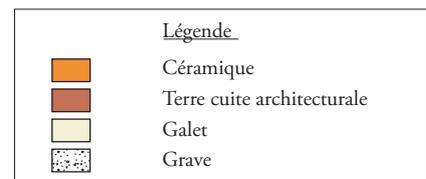
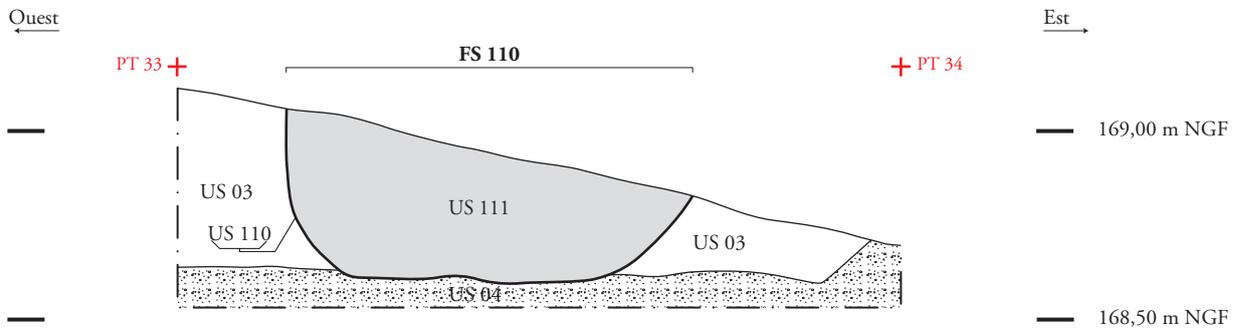




Coupe A

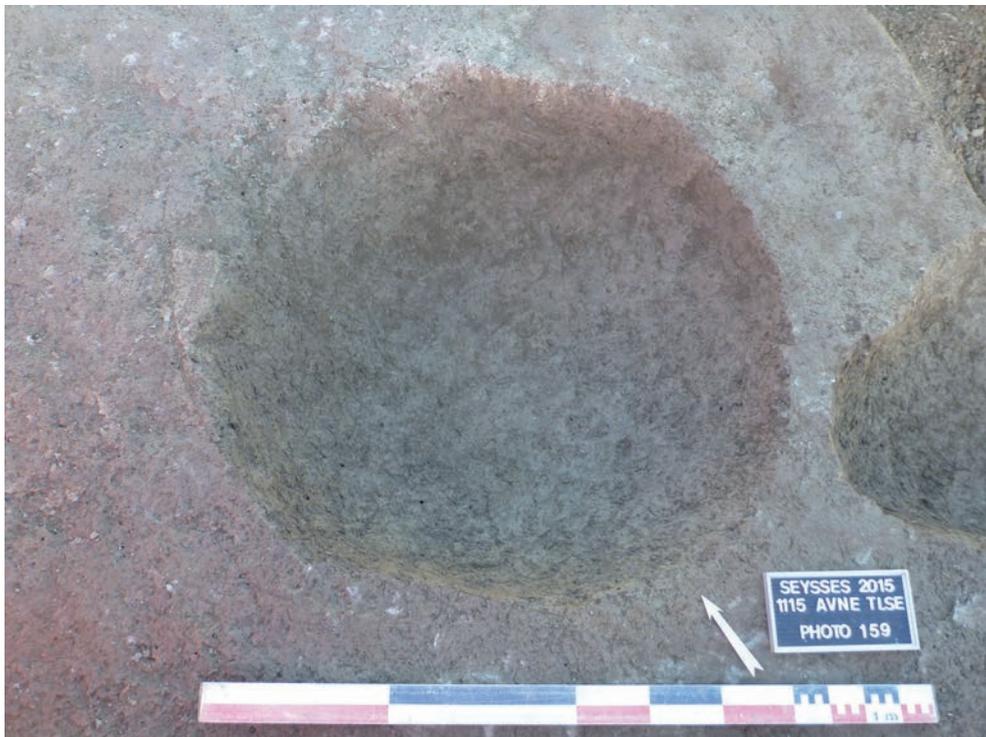


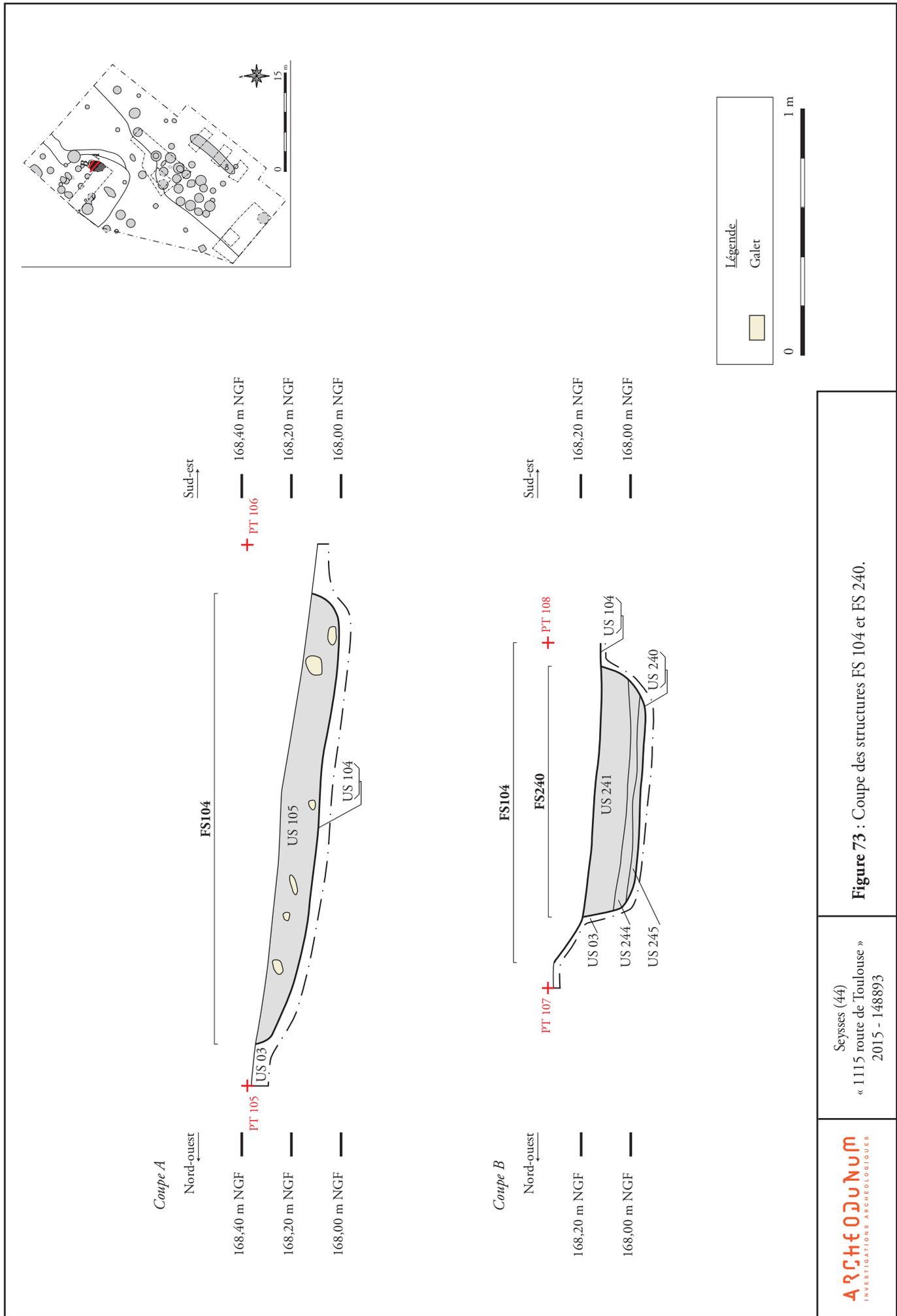
Coupe B









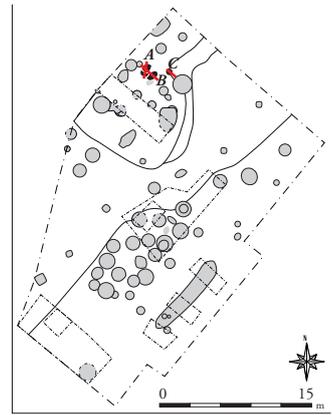


Seysses (44)
« 1115 route de Toulouse »
2015 - 148893

Figure 73 : Coupe des structures FS 104 et FS 240.

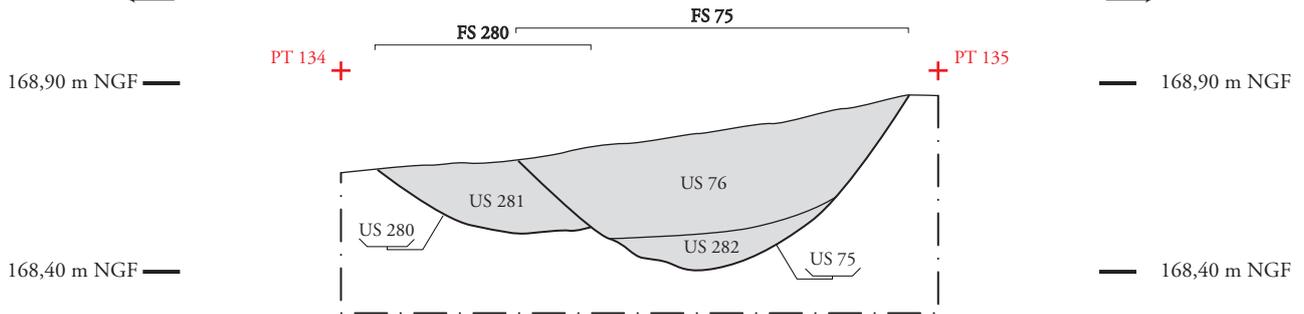






Coupe A

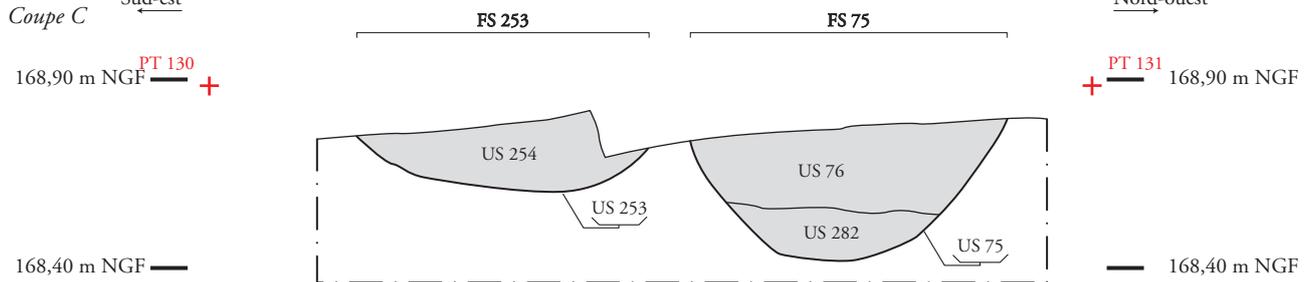
← Sud



→ Nord

Coupe B

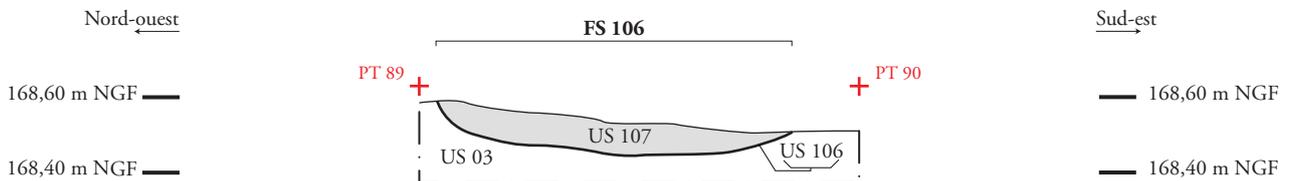
← Sud-est



→ Nord-ouest

Coupe C

← Nord-ouest



→ Sud-est

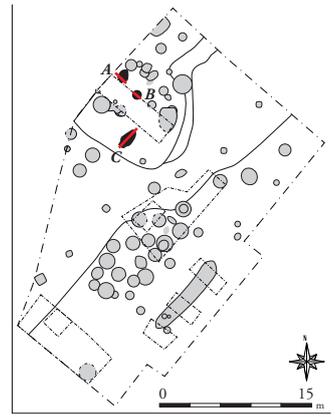
0 ————— 1 m



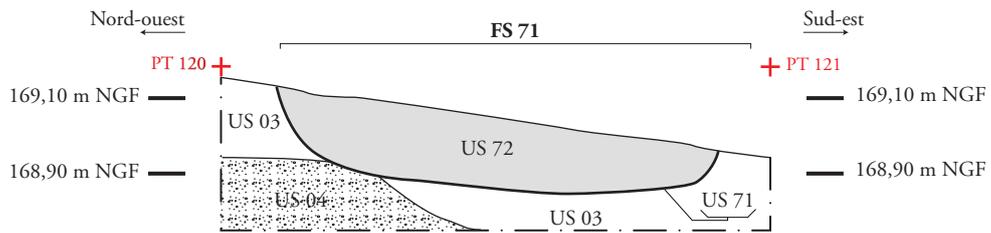




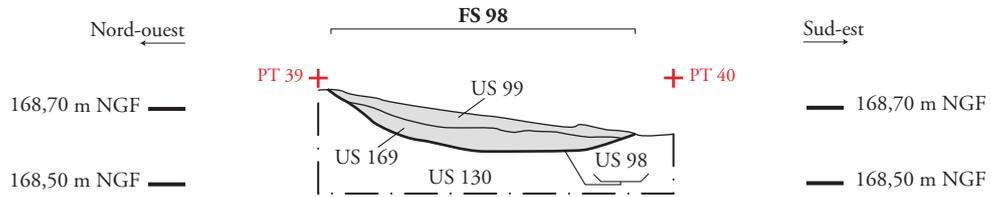




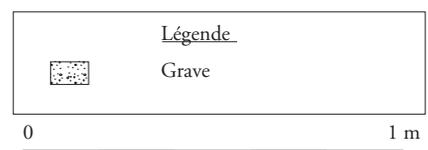
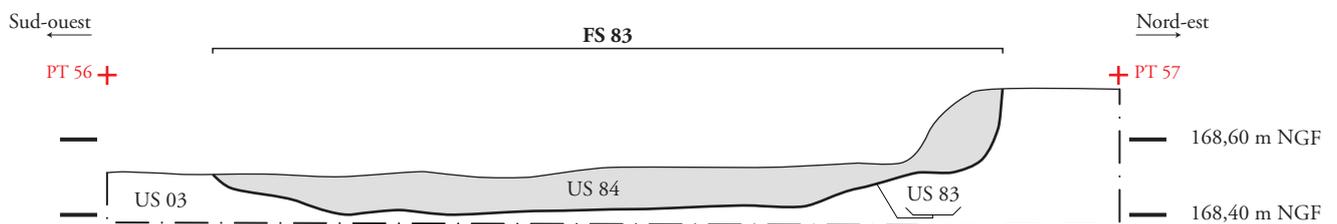
Coupe A



Coupe B

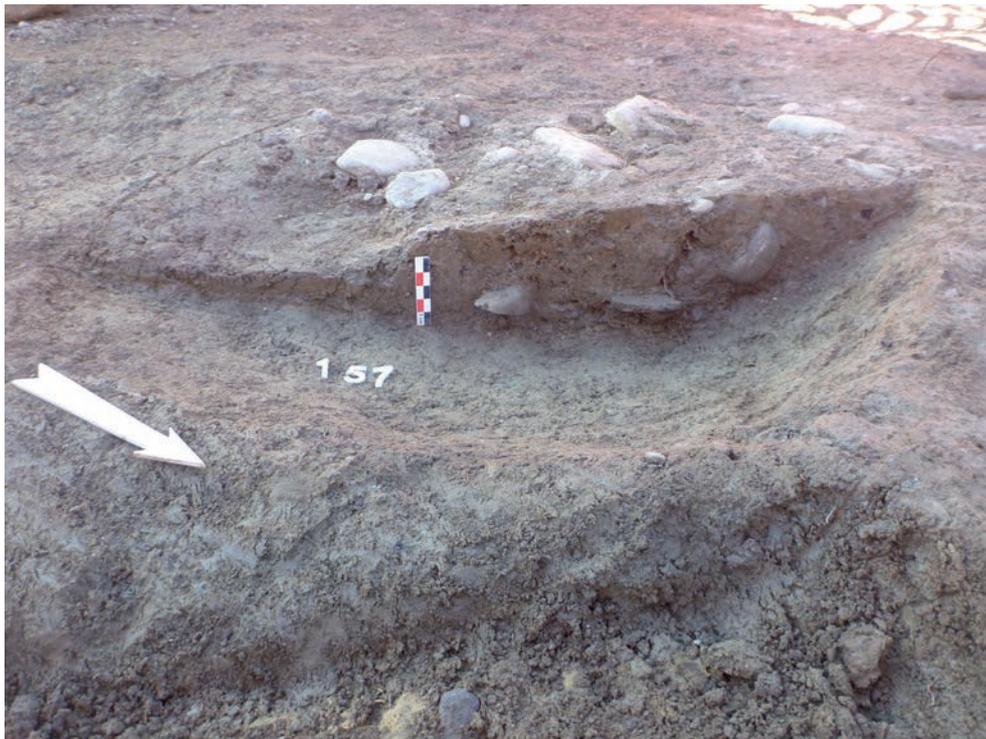


Coupe C









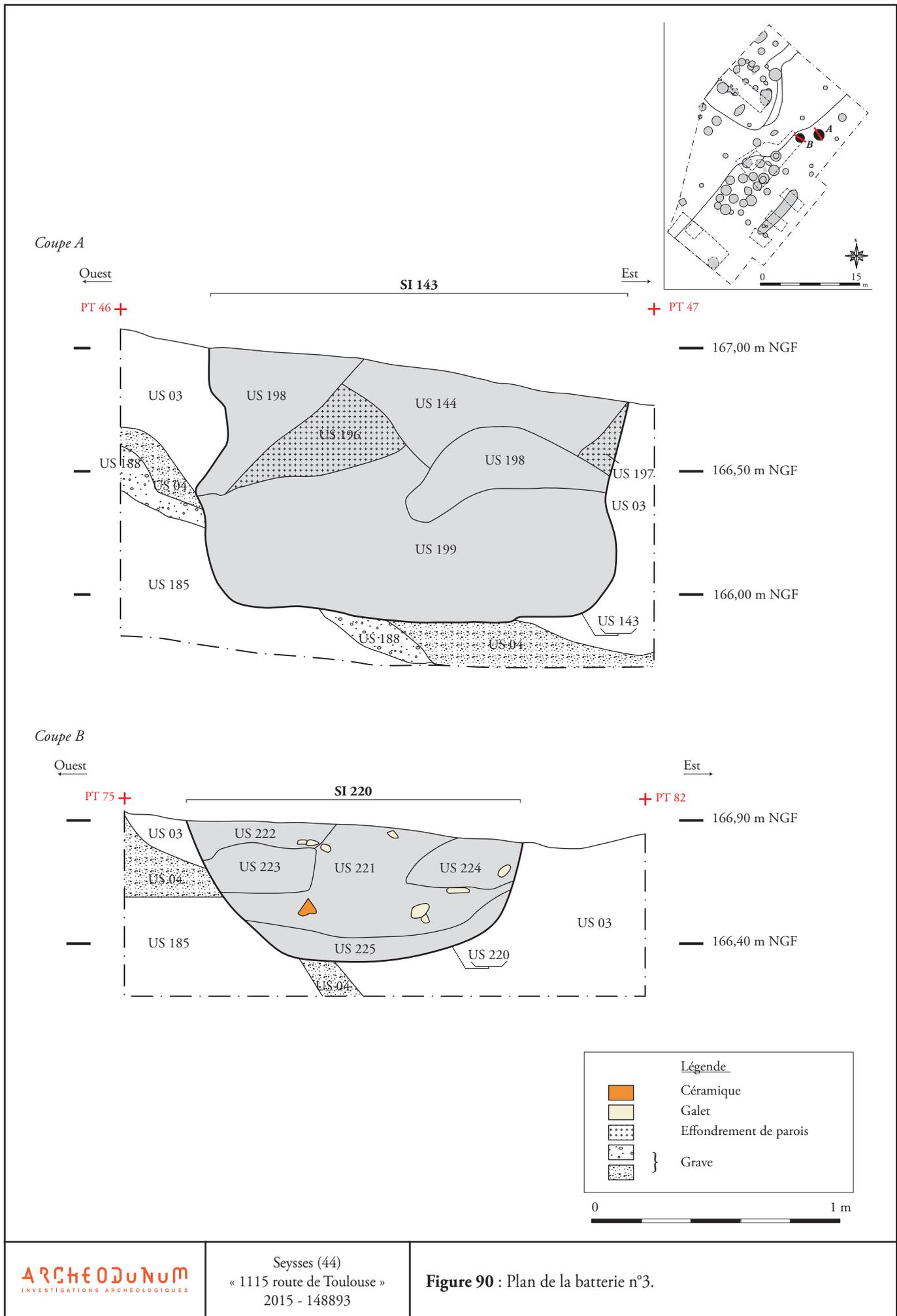














1564450

1564460

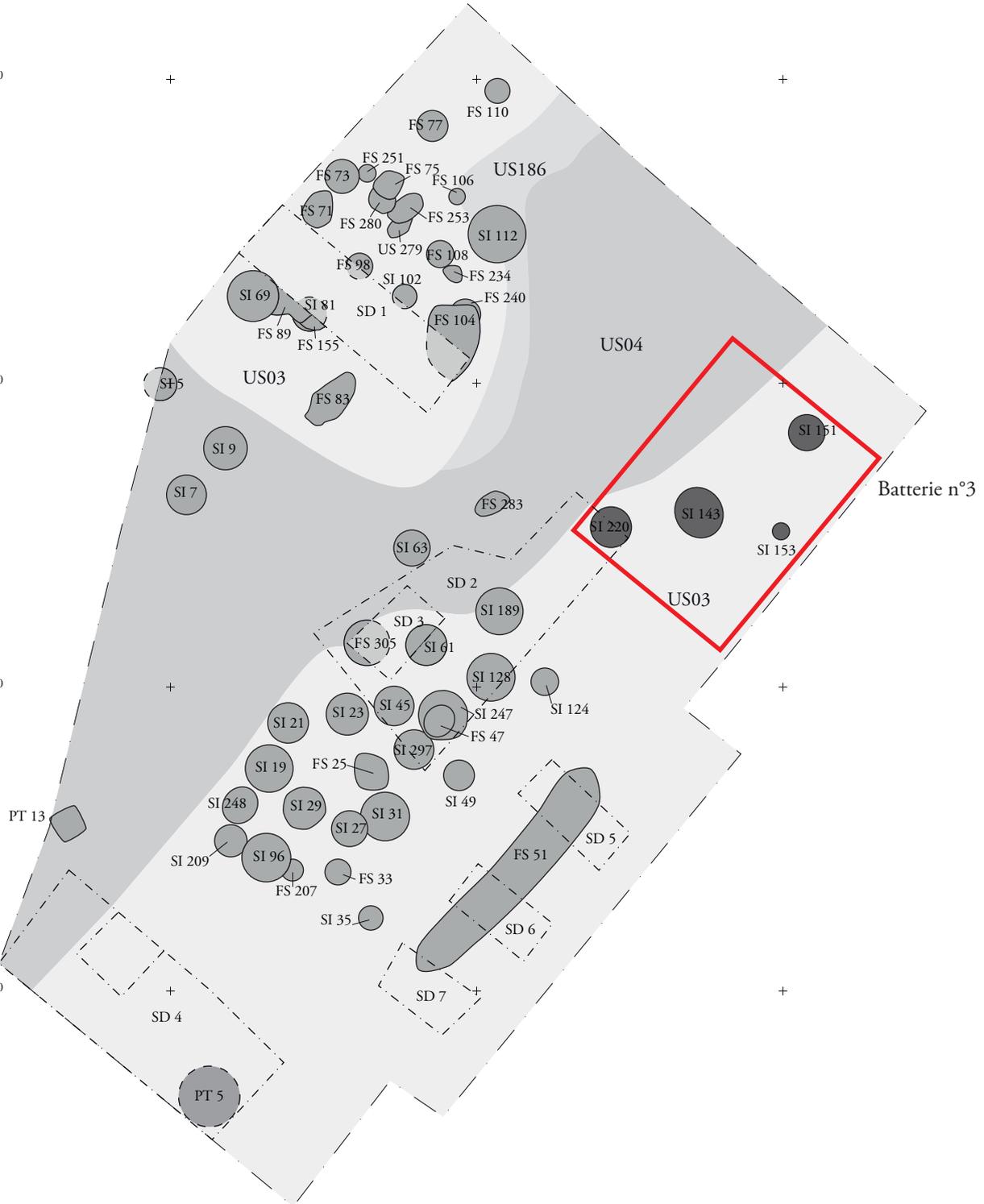
1564470

2257590

2257580

2257570

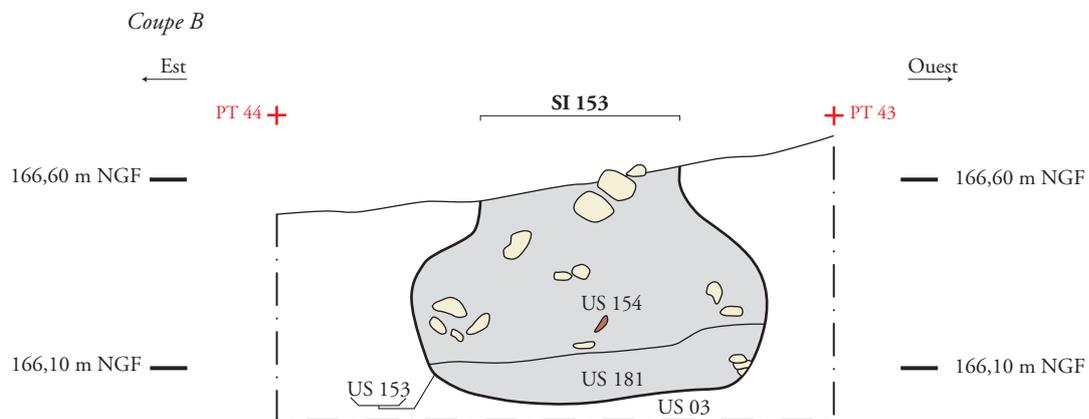
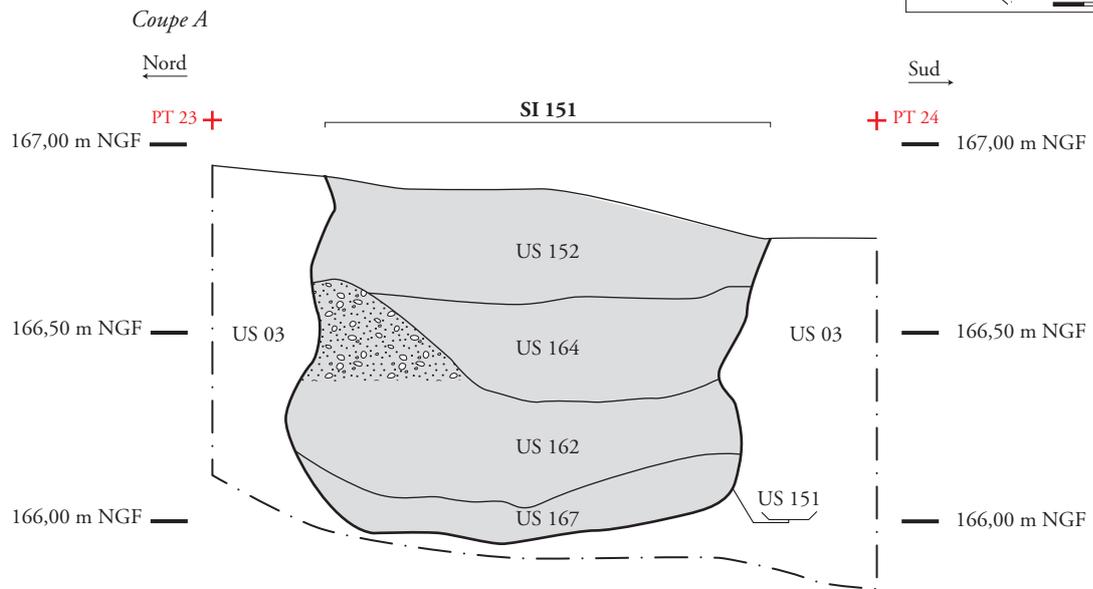
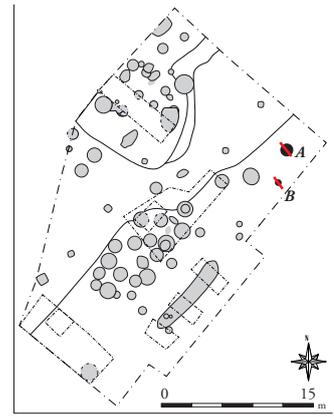
2257560











Légende	
	Terre cuite architecturale
	Galet
	Concentration de gravillons

0 1 m









1564450

1564460

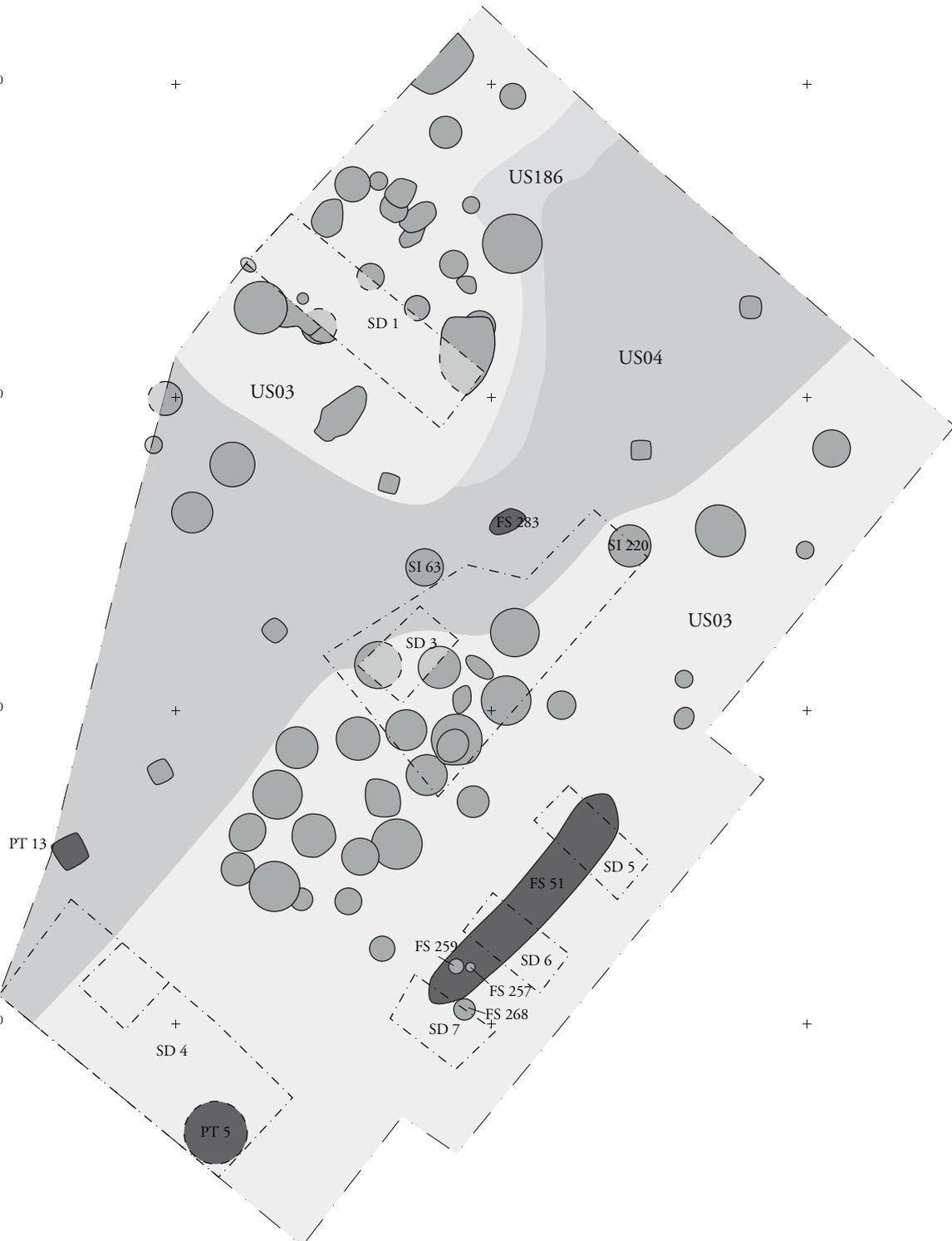
1564470

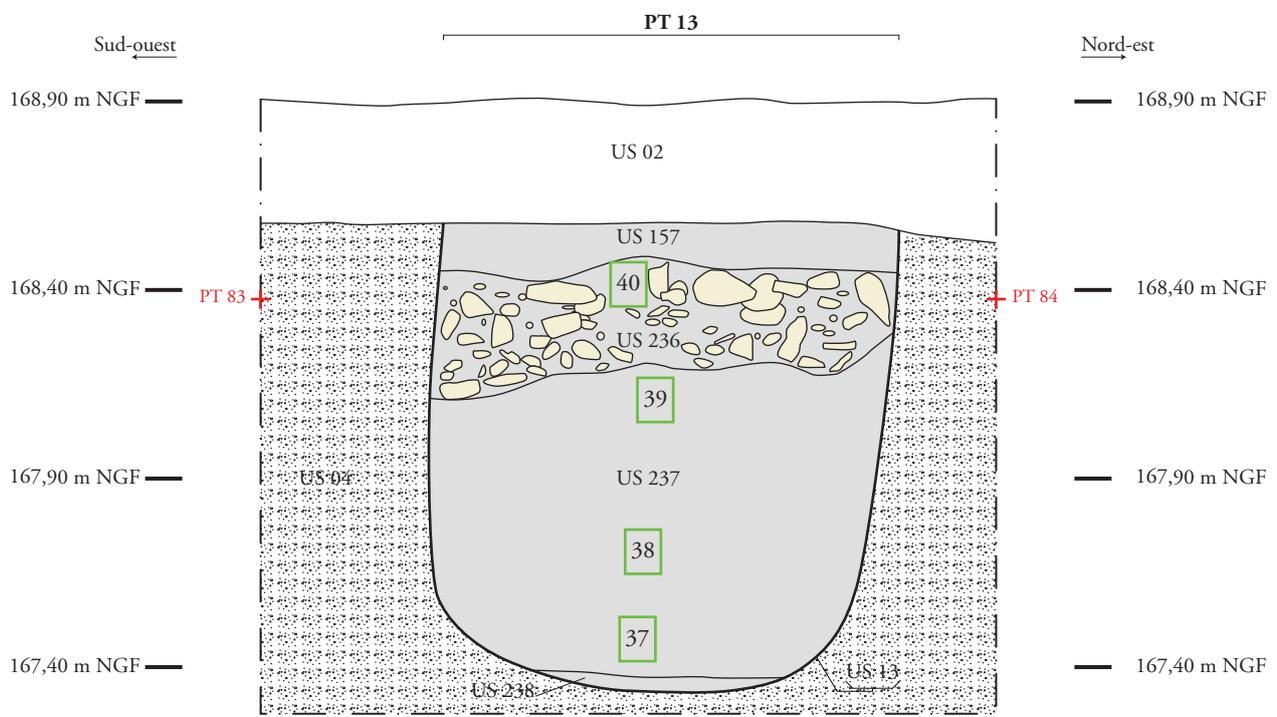
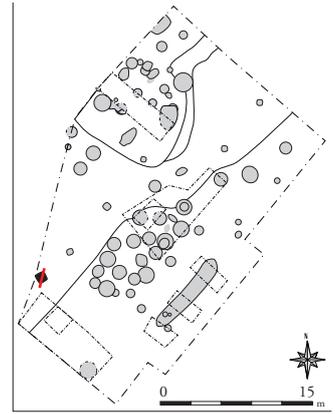
2257590

2257580

2257570

2257560





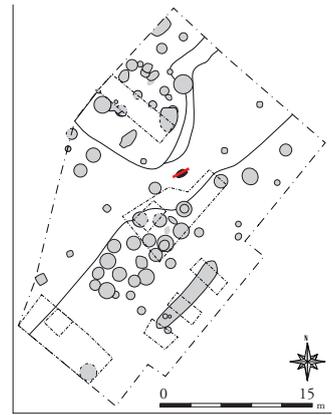
Légende	
	Terre cuite architecturale
	Galet
	Prélèvement palynologique
	Effondrement de parois
	Grave



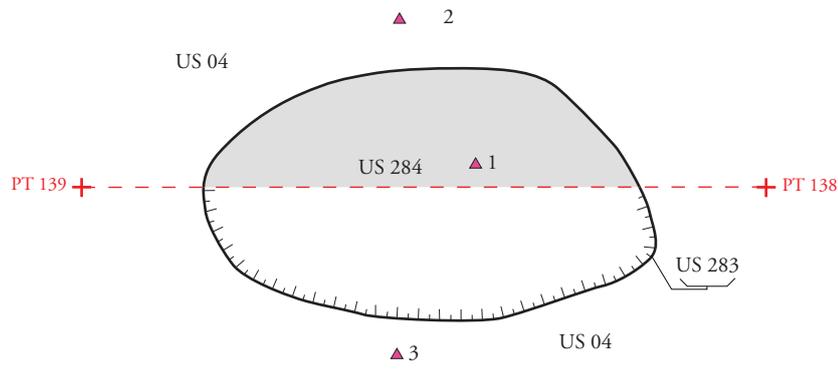


Seysses (44)
« 1115 route de Toulouse »
2015 - 148893

Figure 102 : Photographie A : Vue en coupe du puits PT 13. Photographie B : Vue oblique du silo SI 13 après fouille.



Plan



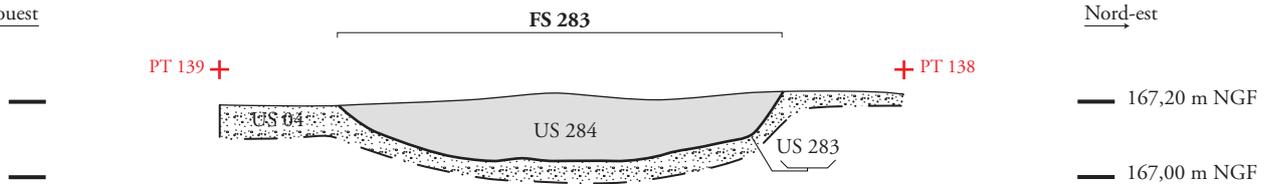
Altis :

- ▲ 1 : 167,23 m NGF
- ▲ 2 : 167,25 m NGF
- ▲ 3 : 167,20 m NGF

Coupe

Sud-ouest ←

→ Nord-est



Légende	
	Grave
	Prélèvement palynologique

0 1 m



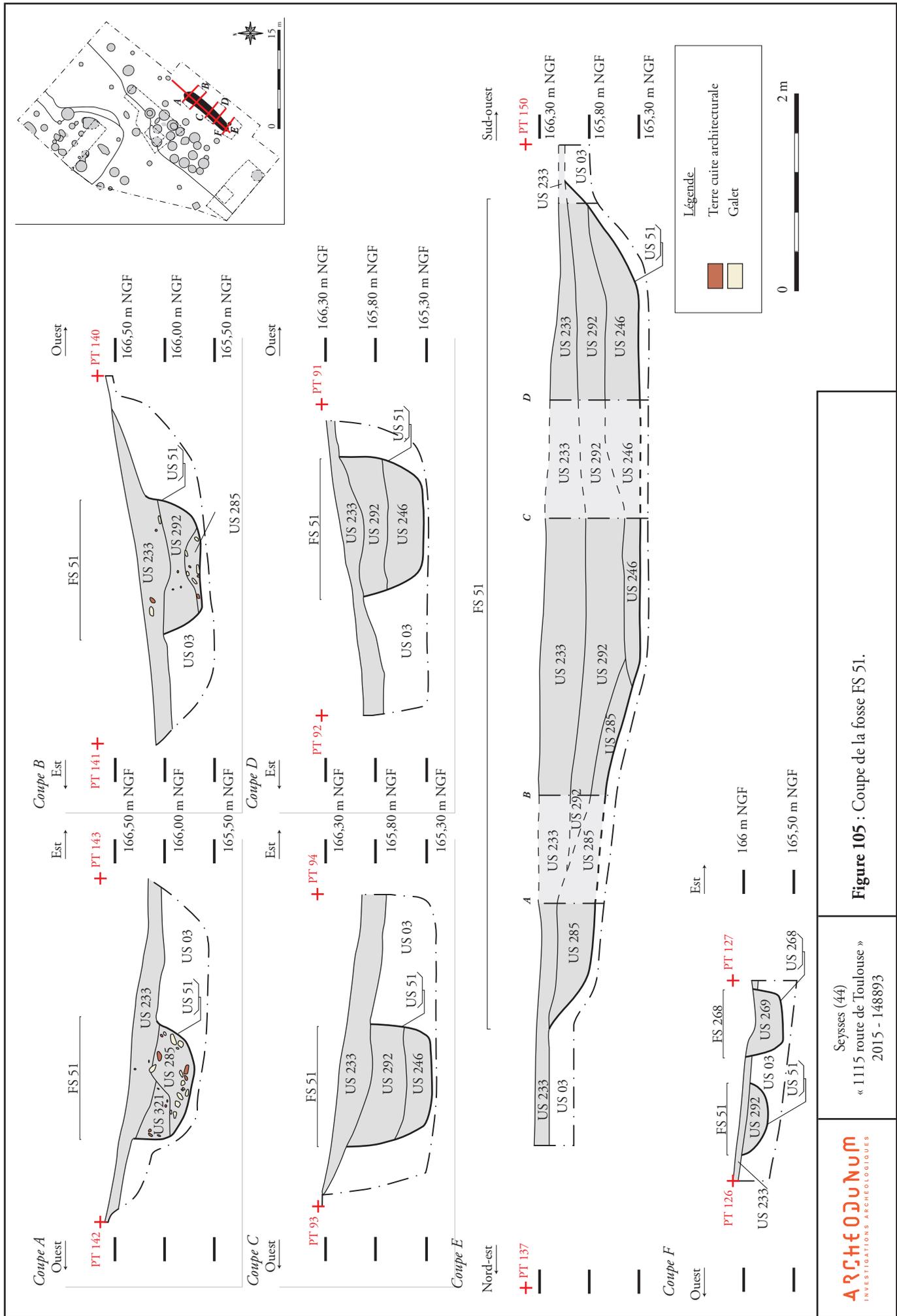


Figure 105 : Coupe de la fosse FS 51.

Seysses (44)
 « 1115 route de Toulouse »
 2015 - 148893











Seysses (44)
« 1115 route de Toulouse »
2015 - 148893

ARCHÉOLOGUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Figure 110 : Photographie A : Vue d'ensemble de la FS 51 depuis le nord. Photographie B : Vue d'ensemble de la fosse FS 51 depuis le sud.





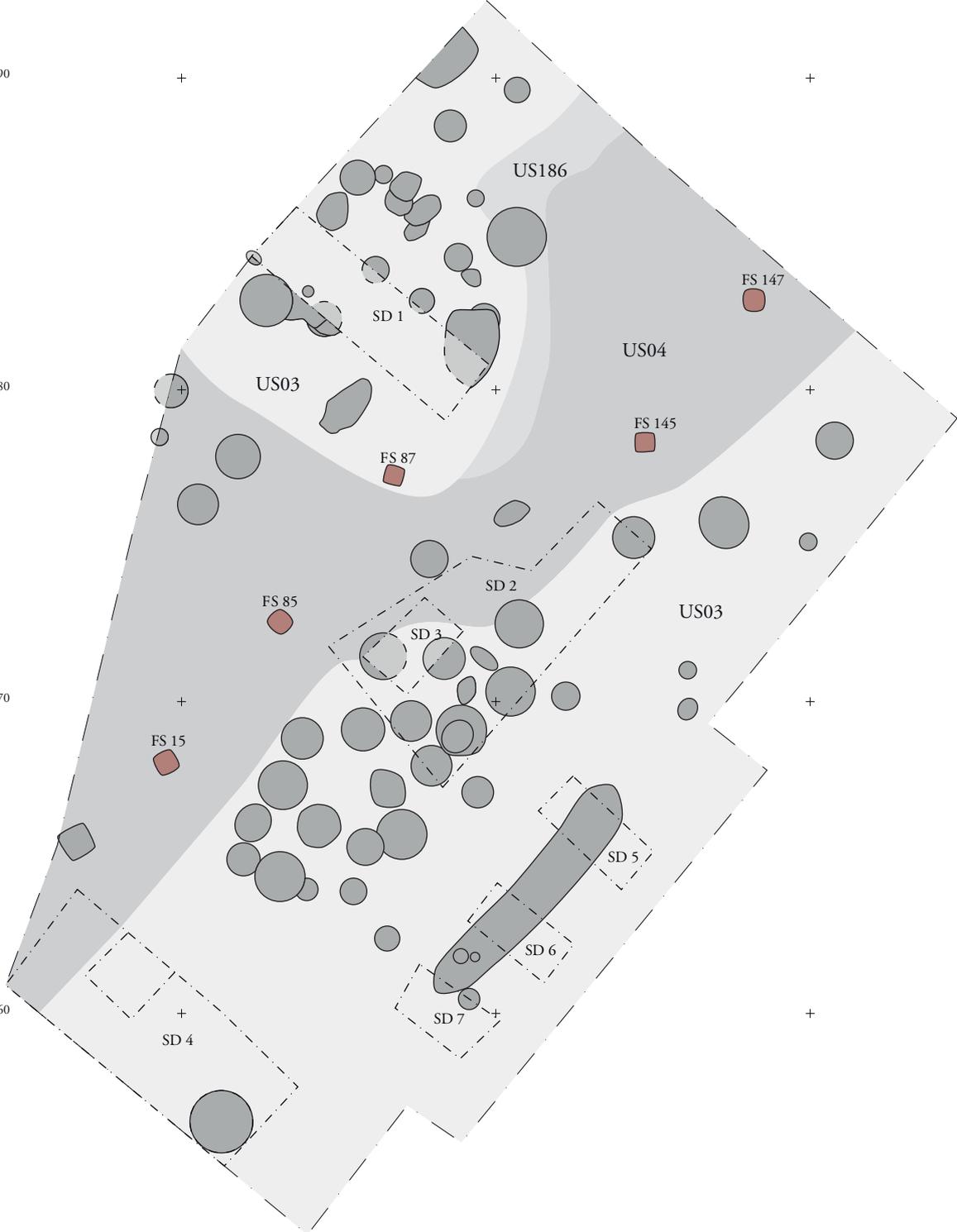
1564450 1564460 1564470

2257590 + +

2257580 + +

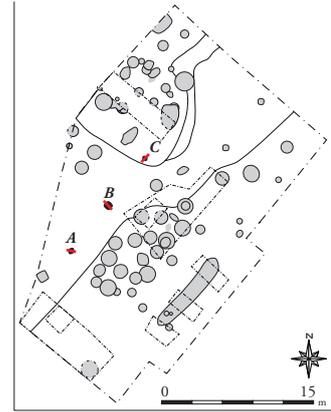
2257570 + +

2257560 + +

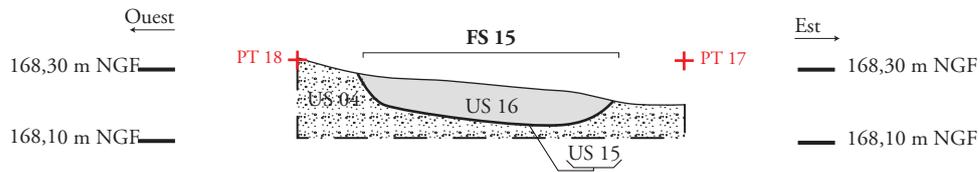


Légende
Fosses de plantation

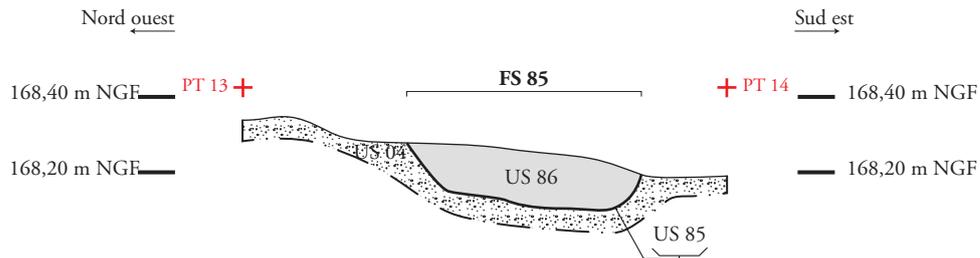
0 5 m



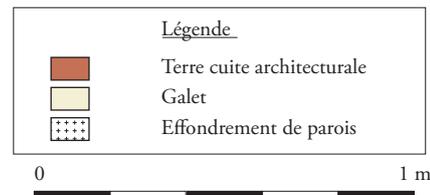
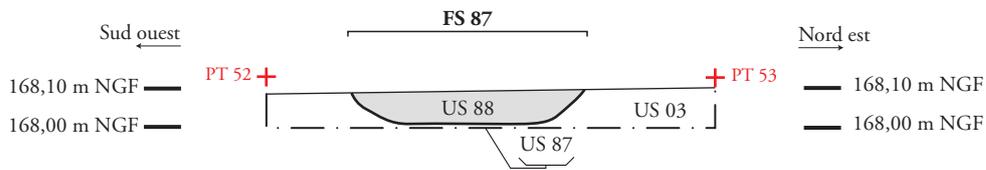
Coupe A



Coupe B



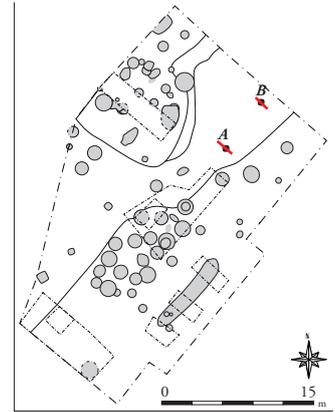
Coupe C



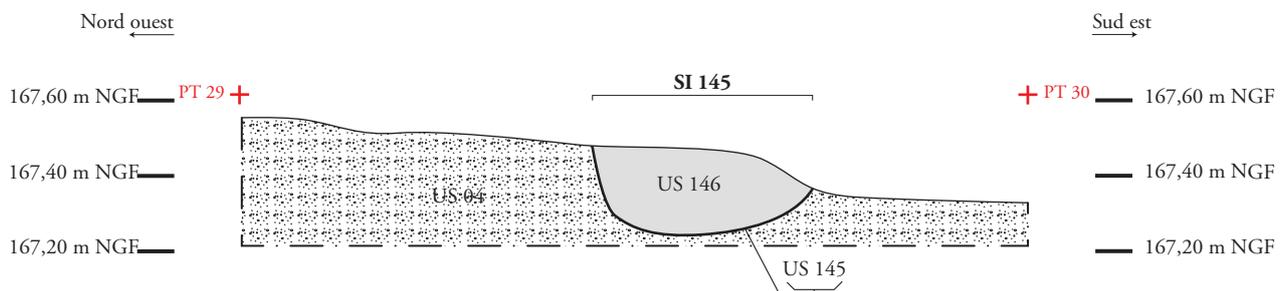




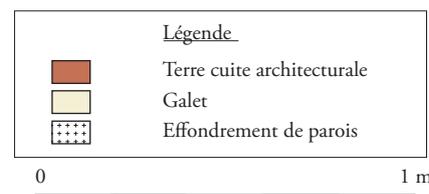
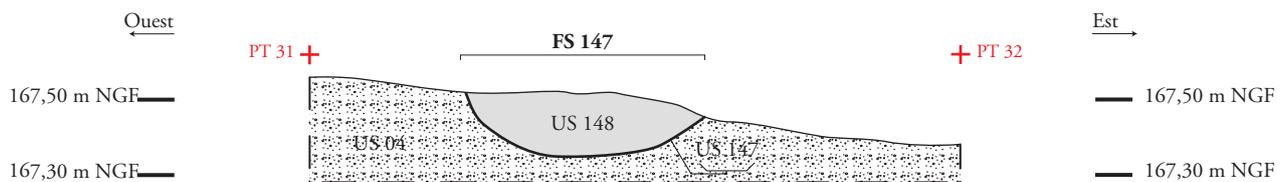




Coupe A

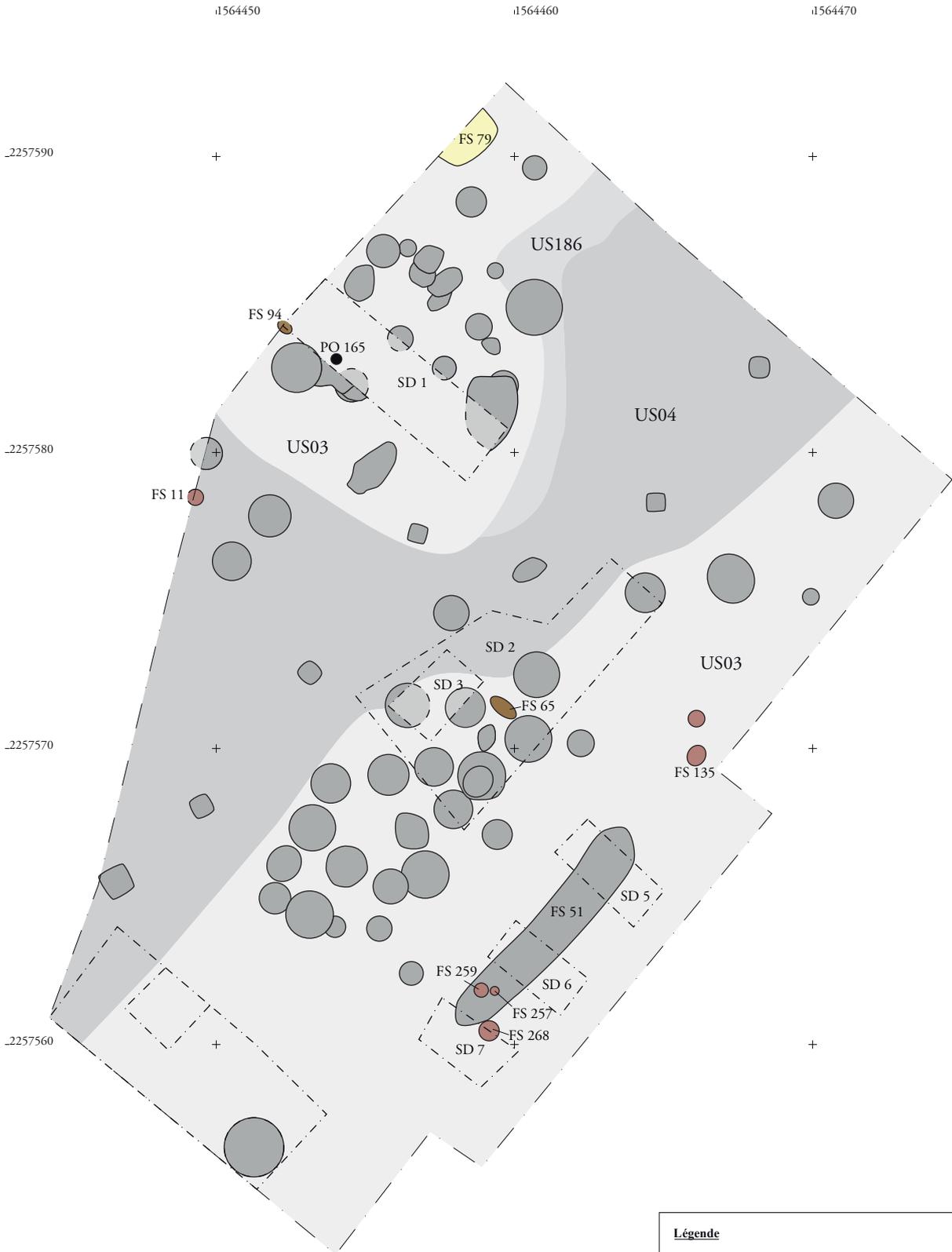


Coupe B









Légende	
	Fosses
	Fosses de plantation
	Trous de poteaux
	Chablis
	Niveau lenticulaire



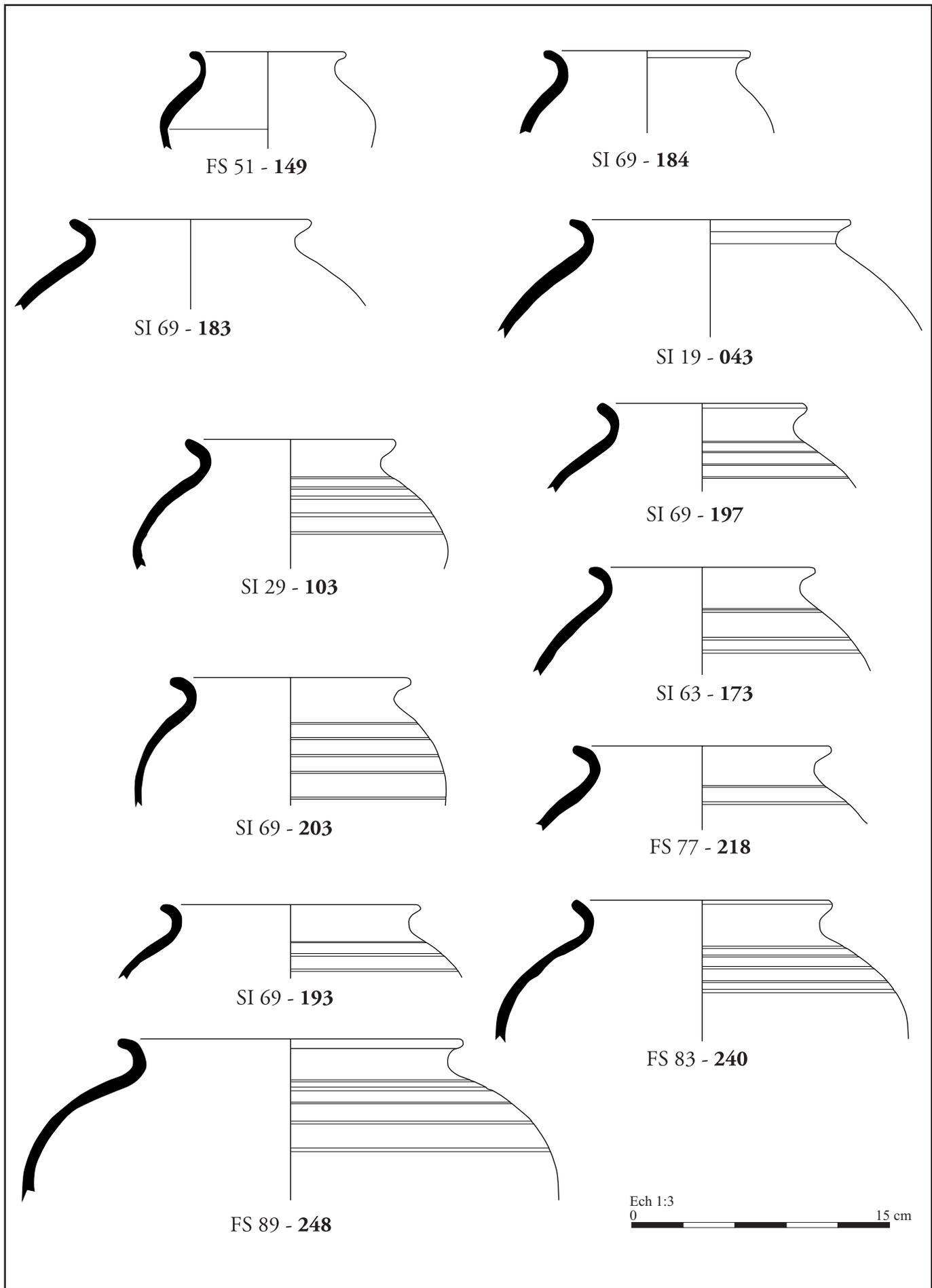


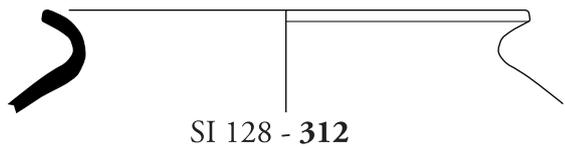




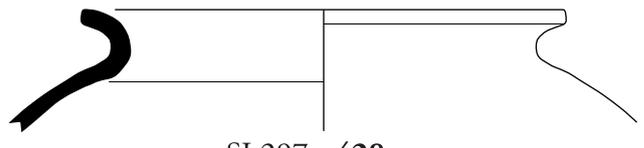




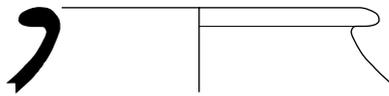




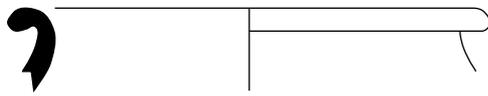
SI 128 - 312



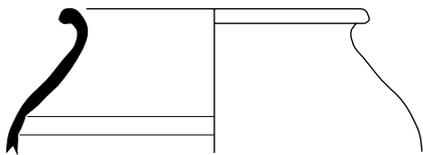
SI 297 - 428



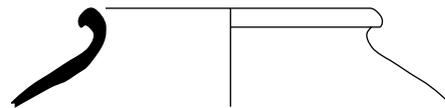
SI 07 - 021



SI 69 - 185



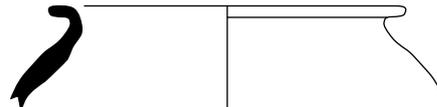
SI 96 - 256



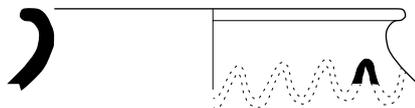
FS 77 - 219



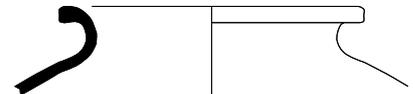
SI 63 - 160



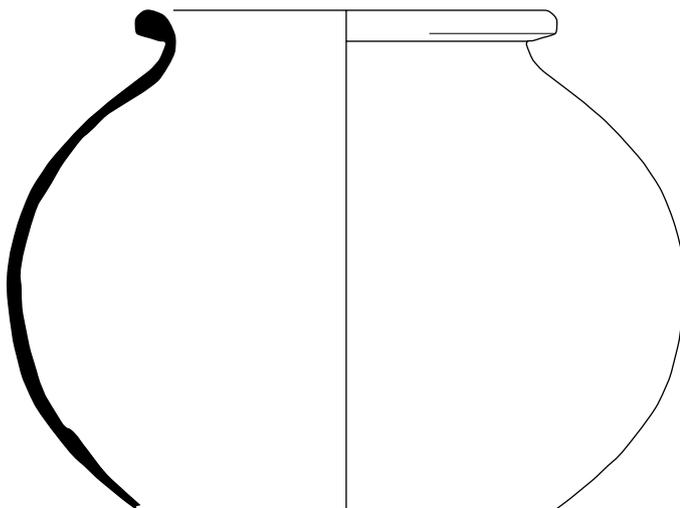
SI 29 - 102



SI 09 - 028



SI 21 - 059

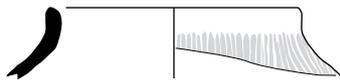


SI 124 - 302

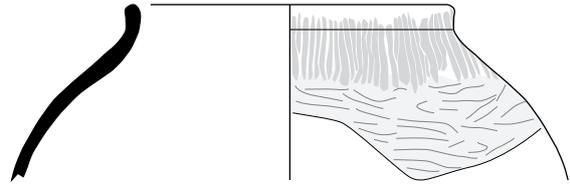


Ech 1:3

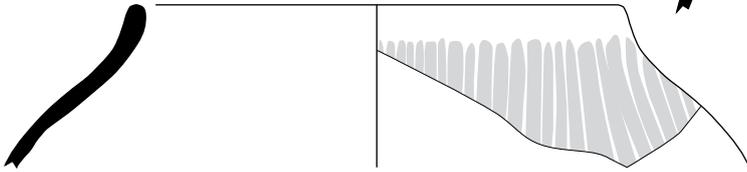
15 cm



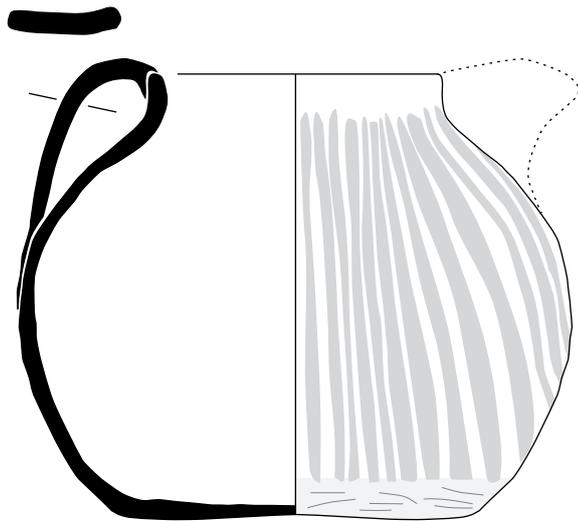
FS 51 - 138



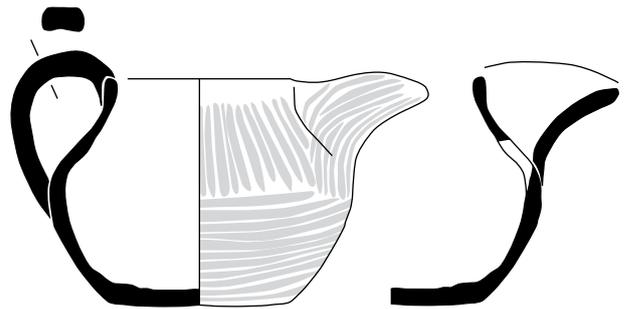
SI 63 - 159



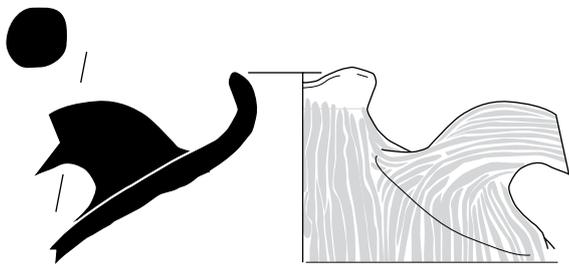
SI 96 - 252



SI 69 - 182



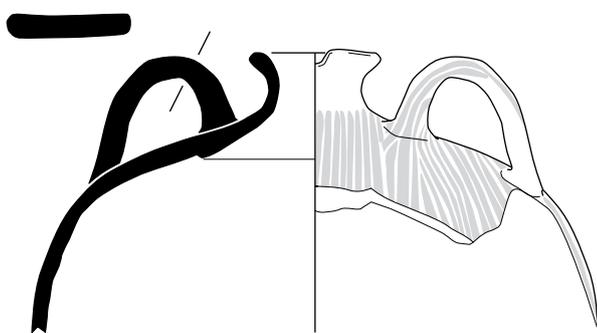
SI 112 - 293



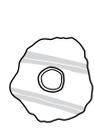
SI 69 - 181



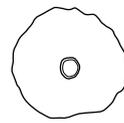
SI 112 - 293



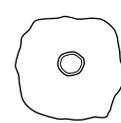
SI 112 - 292



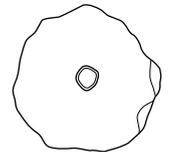
SI 07 - 020



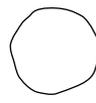
SI 29 - 104



SI 209 - 378



SI 69 - 186



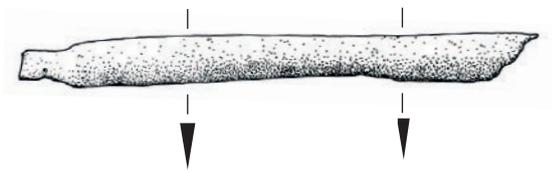
FS 104- 279

Ech 1:3

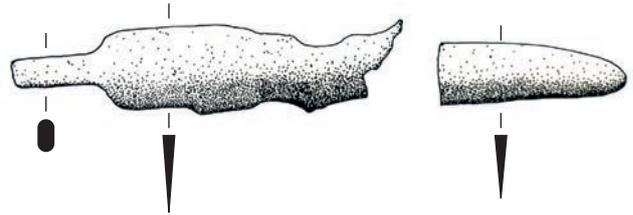


SI 209 - US211 (Iso 211-2)

FS 108 - US109 (Iso 109-2)

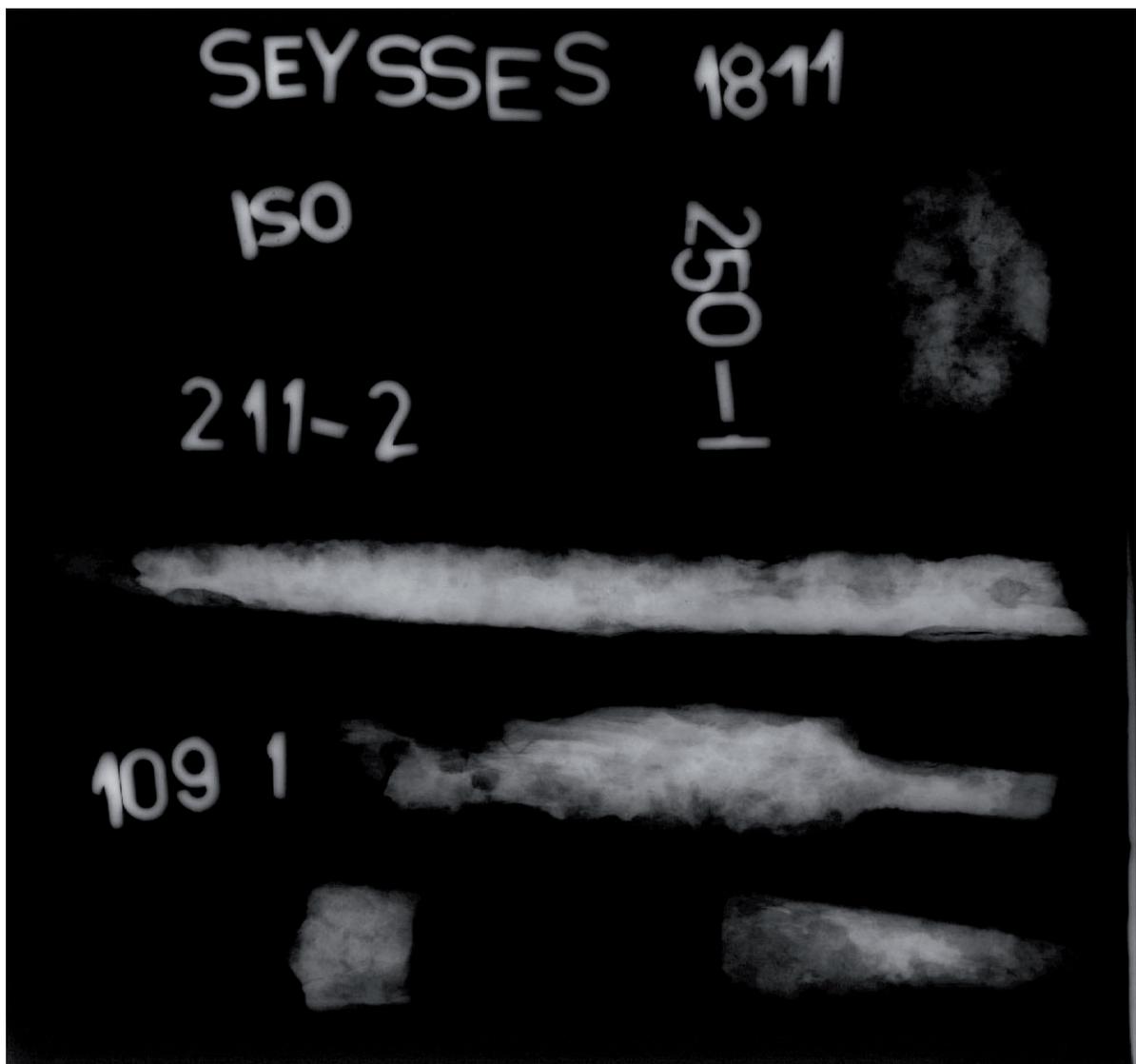


n°430 ; fer
couteau

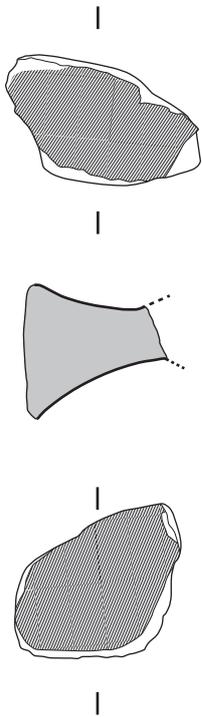


n°431 ; fer
couteau

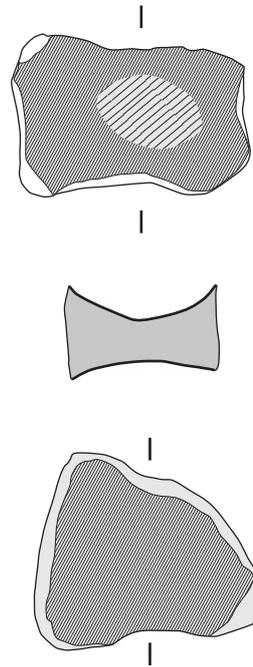
0 10 cm



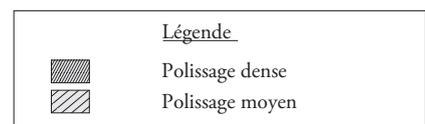
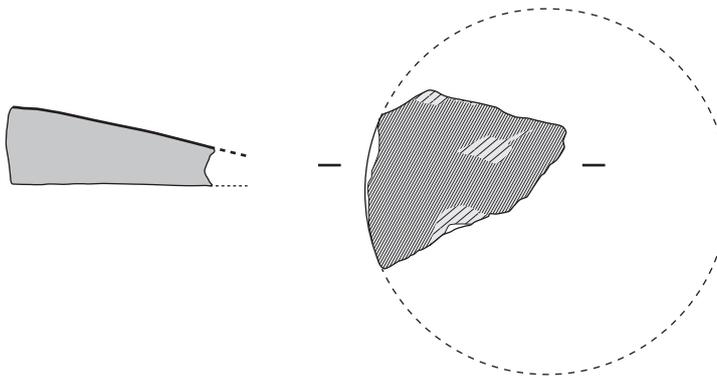
SI 31 - U.S.32
Iso 32-1



SI 71 - U.S.72
Iso 72-1



SI 112 - U.S.113
Iso 113-1



0 25 cm

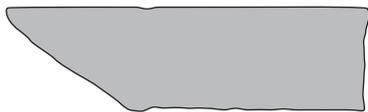
FS 23 - U.S. 182



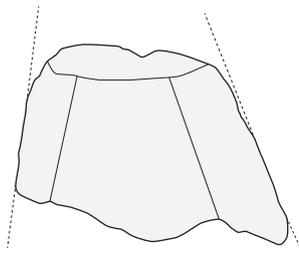
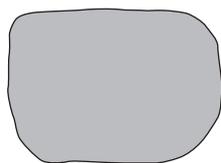
PT 13 - U.S. 236



FS 51 - U.S. 285



SI 128 - U.S. 129



0 25 cm



1564450

1564460

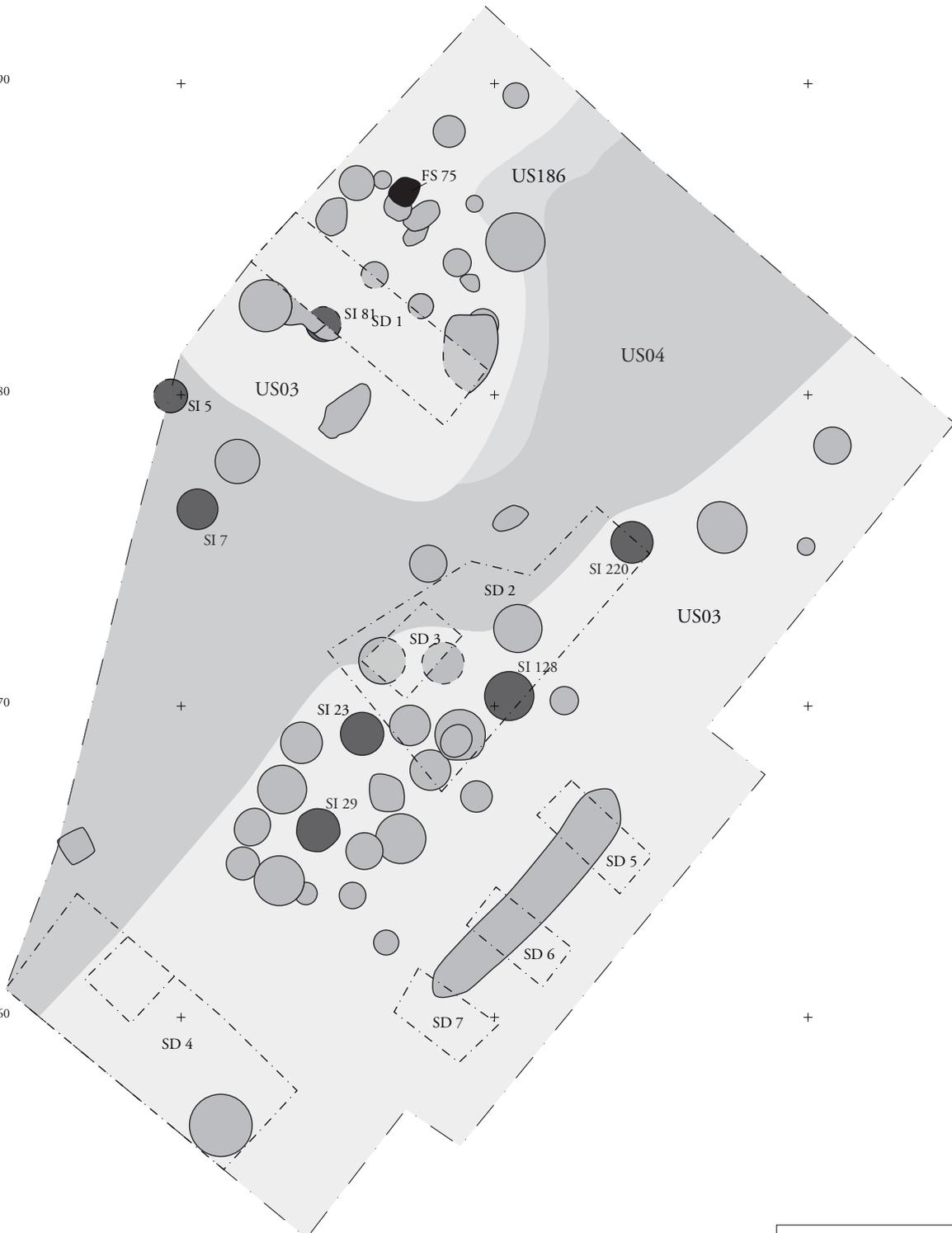
1564470

2257590

2257580

2257570

2257560



Légende
■ Structures ayant fait l'objet de test carpologiques

0 5 m



1564450

1564460

1564470

2257590

+

+

+

FS 73

US186

SD 1

US04

2257580

+

+

+

US03

2257570

+

+

+

SD 2

US03

SD 3

PT 13

SI 248

SD 5

2257560

+

+

+

SD 4

SD 6

SD 7

Légende

 Structures ayant fait l'objet d'un prélèvement palynologique

0 5 m





i1564450

i1564460

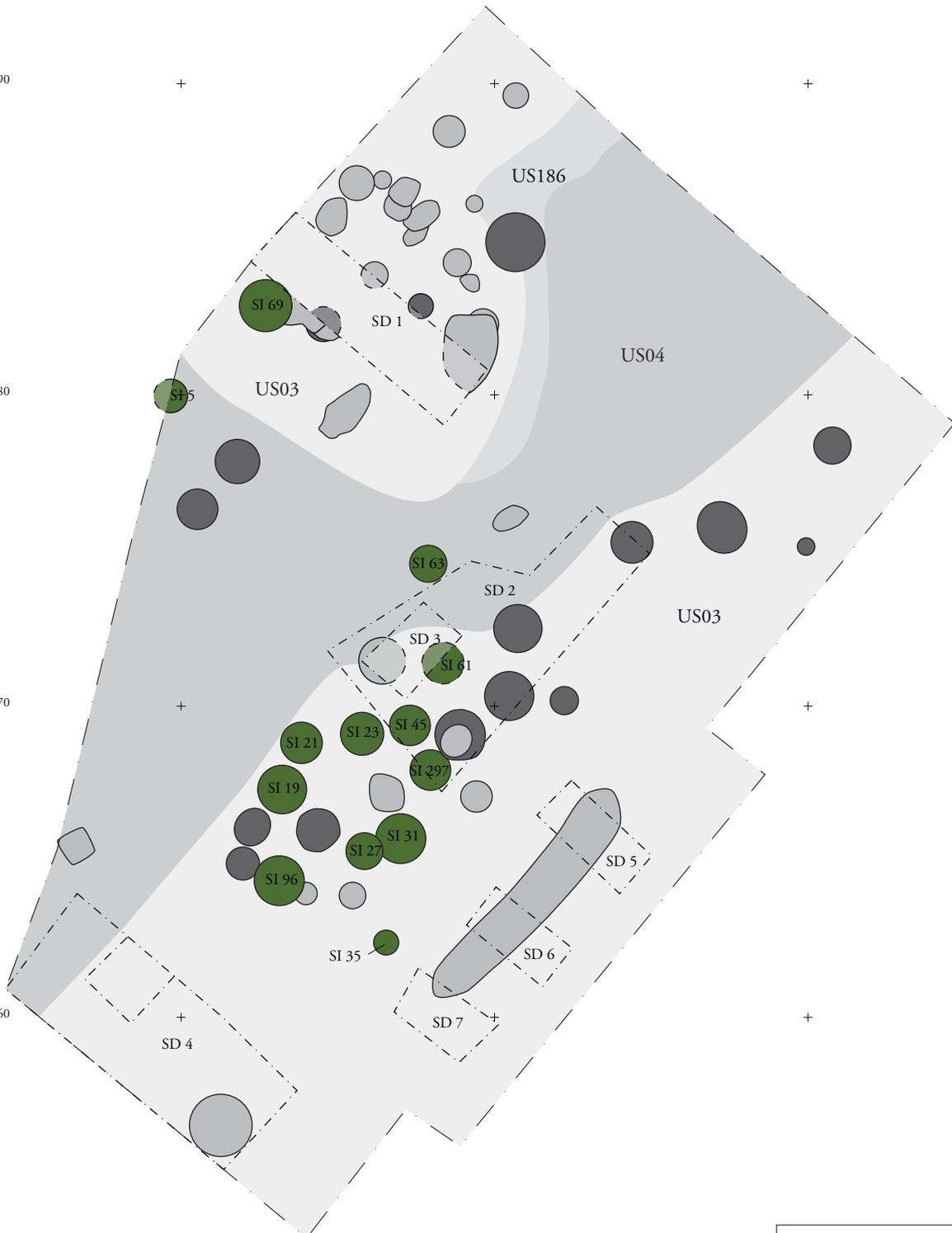
i1564470

.2257590

.2257580

.2257570

.2257560



Légende

- Silos de type cylindrique
- Silos (autre typologie)





i1564450

i1564460

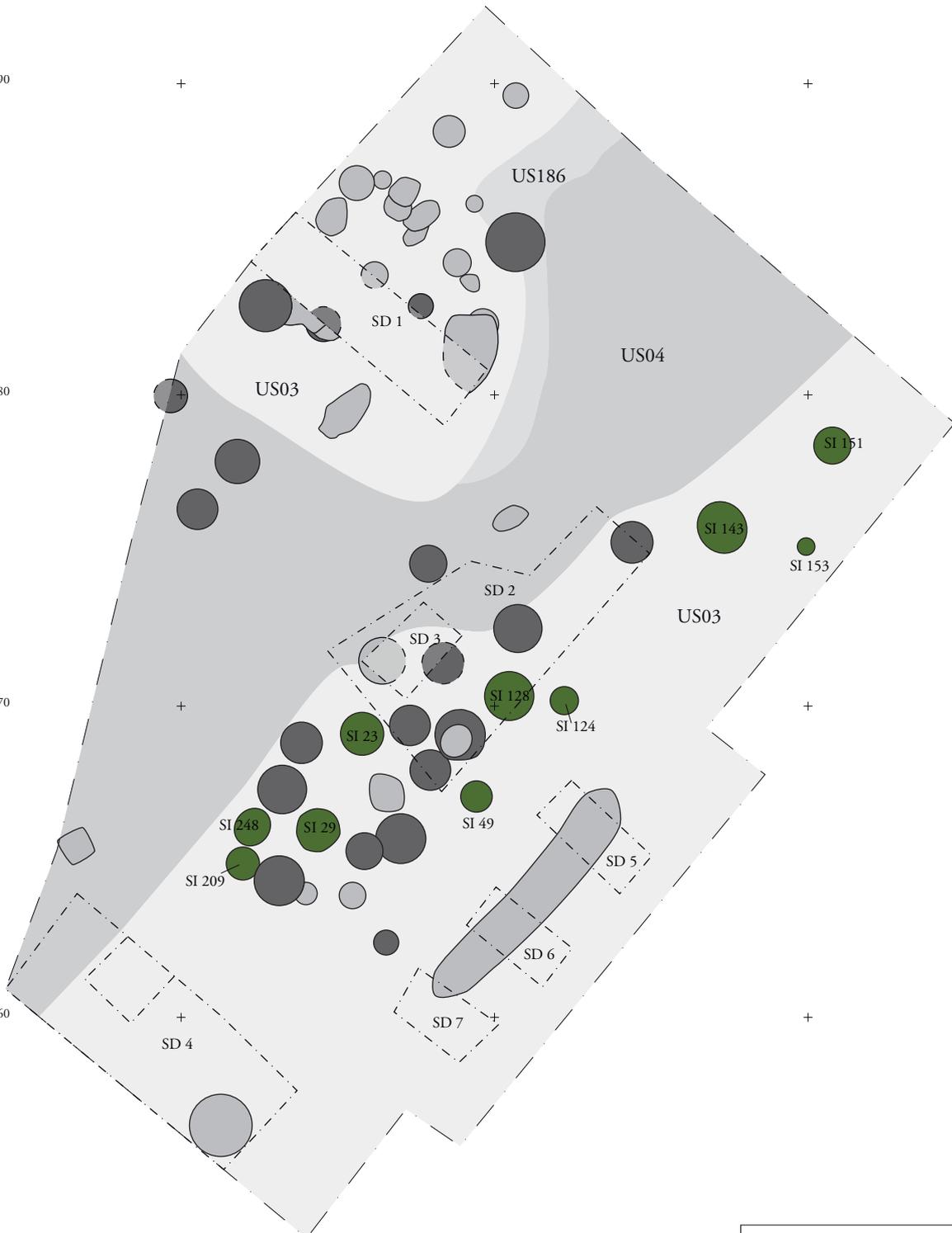
i1564470

.2257590

.2257580

.2257570

.2257560



Légende

-  Silos de type piriforme
-  Silos (autre typologie)





i1564450

i1564460

i1564470

.2257590

+

+

+

.2257580

+

+

+

.2257570

+

+

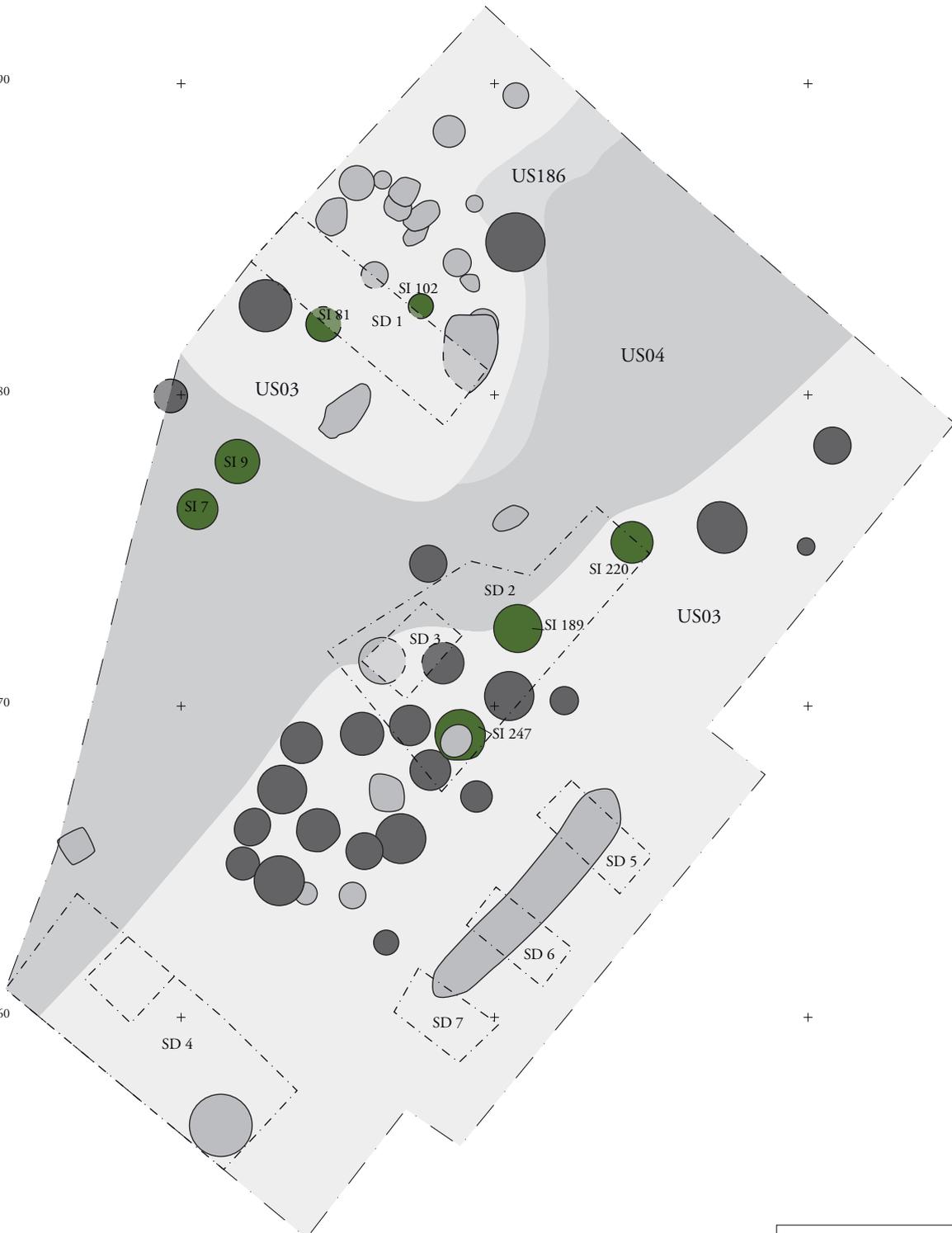
+

.2257560

+

+

+



Légende

- Silos de type globulaire
- Silos (autre typologie)



INVENTAIRES / ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des faits archéologiques

SEYSSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Documentation	Photographies	Période
SI 05	Silo	05 : Creusement du silo. 06 : Comblement du silo.	Le silo SI 05 est situé au nord-ouest de la zone de fouilles, en limite d'emprise et à proximité du sondage 1. Son plan est circulaire (1,10 m de diamètre), les parois adoptent un profil évasées et le fond est plat. Il pourrait s'agir d'un fond de fosse-silo.	169,55	168,93	G14	2, 177	Moyen Âge
SI 07	Silo	07 : Creusement du silo. 08 : Comblement du silo.	Le silo SI 07 est situé au nord-ouest de la zone de fouilles, à proximité du sondage 1. Son plan est circulaire (1,22 m de diamètre) et le fond est plat. Bien que très arasé, il pourrait s'agir d'un fond de fosse silo.	168,91	168,65	G04	3, 31, 32	Moyen Âge
SI 09	Silo	09 : Creusement du silo. 10 : Comblement supérieur. 183 : Comblement. 184 : Comblement inférieur.	Le silo SI 09 est situé au nord-ouest de la zone de fouilles, à proximité du sondage 1. Son plan est circulaire (1,30 m de diamètre) et le fond est plat. Bien que très arasé, il pourrait s'agir d'un fond de fosse-silo.	168,87	168,53	G07	4, 80, 82	Moyen Âge
FS 11	Fosse	11 : Creusement de la fosse. 12 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 11 est située au nord-ouest de la zone de fouilles, en limite d'emprise et à proximité du sondage 1. Son plan est circulaire (0,92 m de diamètre), les parois sont verticales et le fond est plat. La fosse adopte un profil en U. Le comblement, sans mobilier, se rapproche de celui des fosses de plantations d'Époque moderne ou contemporaine reconnues sur le site.	169,73	169,11	G14	2	Indéterminée
PT 13	Puits	13 : Creusement du puits. 236 : Comblement supérieur. 237 : Comblement. 238 : Comblement inférieur.	Le puits PT13 est situé au sud-ouest de la zone de fouilles, à proximité du sondage 4. Il présente un plan quadrangulaire de 0,90 m de côté, des parois verticales et un fond en cuvette. Il adopte un profil en U. Le comblement supérieur (U.S.236) se caractérise par un apport massif de galets venant sceller la structure. Le comblement inférieur (U.S.238) pourrait correspondre à la dernière phase d'utilisation du puits compte tenu de son faible volume (épaisseur de 0,04 m).	168,58	167,34	G20	5, 24, 162, 164, 167, 168	Moyen Âge
FS 15	Fosse	15 : Creusement de la fosse. 16 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 15 est située sud-ouest de la zone de fouilles. Son plan est quadrangulaire (0,60 m de côté). La structure, très arasée, se rapproche par sa forme et son comblement des fosses de plantations d'Époque moderne ou contemporaine reconnues sur le site.	168,28	168,16	G05	6, 28	Moderne
SI 19	Silo	19 : Creusement du silo. 20 : Comblement supérieur. 286 : Comblement. 287 : Effondrement de parois. 288 : Effondrement de parois. 289 : Comblement. 290 : Comblement. 291 : Comblement inférieur. 293 : Effondrement de parois.	Le silo SI 19 est situé dans le quart sud-ouest de la zone de fouilles. Son plan est circulaire (1,56 m de diamètre), les parois légèrement évasées et le fond plat lui conférant un profil en U. Trois U.S. de comblement (287, 288 et 293) sont issues d'effondrements de parois.	167,7	166,61	G29	9, 184, 231, 235, 241, 253, 254	Moyen Âge
SI 21	Silo	21 : Creusement du silo. 22 : Comblement supérieur. 294 : Comblement. 295 : Effondrement de parois. 296 : Effondrement de parois. 299 : Comblement. 300 : Effondrement de parois. 301 Comblement. 302 : Comblement inférieur.	Le silo SI 21 est situé dans le quart sud-ouest de la zone de fouilles. Son plan est circulaire (1,36 m de diamètre), les parois légèrement verticales et le fond plat lui conférant un profil en U. Trois U.S. de comblement (295, 296 et 300) sont issues d'effondrements de parois.	167,75	166,55	G29	18, 182, 231, 236, 239, 252, 254	Moyen Âge

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Docu- mentation	Photo- graphies	Période
SI 23	Silo	23 : Creusement du silo. 24 : Comblement supérieur. 168 : Effondrement de parois. 170 : Comblement. 181 : Effondrement de parois. 182 : Comblement. 191 : Effondrement de parois.	Le silo SI 23 est situé dans le quart sud-ouest de la zone de fouille. Son plan est circulaire (1,58 m de diamètre), les parois présentent deux profils distincts. En partie inférieure de la structure, les parois sont concaves et elles sont convexes en partie supérieure. Le fond est plat.	167,72	166,67	G05	19, 44, 45, 79, 87, 89, 90, 91, 97, 98, 99, 100	Moyen Âge
FS 25	Fosse	25 : Creusement de la fosse. 26 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 25 se situe dans le quart sud-ouest de la zone de fouilles. Le creusement présente un plan irrégulier (1,40 m de longueur pour une largeur de 1,12 m), des parois évasées et un fond plat.	167,34	166,99	G05	20, 42, 43	Moyen Âge
SI 27	Silo	27 : Creusement du silo. 317 : Comblement supérieur. 318 : Comblement inférieur.	Le silo SI 27 est situé dans le quart sud-ouest de la zone de fouilles. Il présente un plan régulier de 1,40 m de diamètre, des parois verticales et un fond plat. Ce silo coupe la structure SI31.	167,22	166,39	G20	16, 186, 260, 275, 276	Moyen Âge
SI 29	Silo	29 : Creusement du silo. 30 : Comblement supérieur. 319 : Comblement. 320 : Comblement inférieur.	Le silo SI 29 se situe dans la partie sud-ouest de la zone de fouilles. Son plan est circulaire (1,30 m de diamètre) et son profil présente des parois concaves en partie inférieure et verticales en partie supérieure. Le fond est plat.	168,46	167,3	G20	17, 183, 278	Moyen Âge
SI 31	Silo	31 : Creusement du silo. 32 : Comblement de la fosse.	Le silo SI 31 se situe dans le quart sud-ouest de l'emprise de fouille. Il présente un plan régulier (1,60 m de diamètre), des parois évasées et un fond en cuvette. Le silo SI 31 est coupé par le silo SI 27.	167,01	166,19	G29	21, 277, 279	Moyen Âge
FS 33	Fosse	33 : Creusement de la fosse. 34 : Comblement supérieur. 163 : Comblement inférieur.	La fosse FS 33 est située dans le quart sud-ouest de la fouille. Elle présente un plan circulaire de 0,82 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,40 m. La fosse présente un profil en U avec des parois évasées et un fond en cuvette.	167,08	166,66	G05	15, 33, 34	Moyen Âge
SI 35	Silo	35 : Creusement du silo. 36 : Comblement supérieur. 304 : Comblement. 307 : Comblement inférieur.	Le silo SI 35 se situe dans le quart sud ouest de l'emprise de fouilles. De plan circulaire (0,76 m de diamètre), le silo présente un profil en U avec des parois verticales et un fond plat. Le fond du silo dispose d'un surcreusement légèrement excentré, de plan carré de 0,20 m de côté adoptant un profil en V sur une profondeur de 0,10 m.	166,73	165,73	G23	23, 244, 245, 255, 257, 259, 261, 262, 264	Moyen Âge
SI 45	Silo	45 : Creusement du silo. 46 : Comblement supérieur. 314 : Comblement inférieur.	Le silo SI 45 est situé en partie centrale de l'emprise de fouille. Son plan est circulaire (1,30 m de diamètre), ses parois sont verticales et le fond est en cuvette. Notons que le fond présente un léger surcreusement en son centre pouvant présager l'aménagement d'une cupule. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°6 du diagnostic Inrap et correspond à la structure 1.	166,92	166,34	G30	117, 243, 247, 268	Moyen Âge
FS 47	Fosse	47 : Creusement de la fosse. 48 : Comblement supérieur. 239 : Comblement inférieur.	La fosse FS 47 se situe en partie centrale de la fouille. Elle coupe le silo SI 247. De plan oblong (1,12 m de long pour une largeur de 1,04 m), la structure présente un profil avec des parois droites et un fond irrégulier. Cette structure est apparue dans la tranchée n°6 du diagnostic Inrap.	166,85	166,53	G19	123, 171, 174	Moyen Âge
SI 49	Silo	49 : Creusement du silo. 50 : Comblement supérieur. 303 : Comblement inférieur.	Le silo SI 49 est situé en partie centrale de la fouille. Le silo présente un plan circulaire de 1,5 m de diamètre, des parois concaves et un fond plat.	166,77	166,27	G24	124, 243, 249, 256, 263, 266	Moyen Âge
FS 51	Fosse	51 : Creusement de la fosse. 246 : Comblement inférieur. 285 : Comblement. 292 : Comblement supérieur.	La fosse FS 51 se situe à l'extrémité sud du chantier. La fosse présente un plan oblong de 11,10 m de long pour une largeur maximale de 1,22 m. Elle est orienté nord-est sud-ouest et présente un pendage (selon cette même orientation) de 0,45 m. La fosse présente un profil régulier avec des parois légèrement évasées et un fond plat.	166,24	165,29	G17, G21, G25, G28, G31	169, 170, 180, 204, 207, 221, 232, 233, 240, 246, 250, 270, 271, 272, 273, 274	Moyen Âge
SI 61	Silo	61 : Creusement du silo. 62 : Effondrement de parois. 227 : Effondrement de parois. 228 : Comblement supérieur. 229 : Effondrement de parois. 230 : Comblement inférieur.	Le silo SI 61 se situe en partie centrale de l'emprise de fouille. De plan circulaire (1,34 m de diamètre), le silo adopte un profil en U avec des parois légèrement concaves et un fond plat. Cette structure correspond à la structure 8 du sondage n°6 du diagnostic de l'Inrap.	167,03	166,49	G13	118, 127, 128	Moyen Âge

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Docu- mentation	Photo- graphies	Période
SI 63	Silo	63 : Creusement du silo. 64 : Comblement supérieur. 200 : Comblement. 201 : Technique. 202 : Comblement. 203 : Comblement inférieur.	Le silo SI 63 se situe en partie centrale de la fouille. De plan circulaire (1,14 m de diamètre), le silo adopte un profil en U avec des parois légèrement concaves et un fond plat.	167,83	166,89	G13	101, 102, 103, 107, 111	Moyen Âge
FS 65	Fosse	65 : Creusement de la fosse. 66 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 65 est située en partie centrale du chantier. La fosse présente un plan oblong long de 1,04 m et large de 0,50 m et un profil en U avec des parois évasées et un fond plat. La structure n'est conservée que sur 0,30 m de profondeur. Cette structure correspond à la structure 4 du sondage n°6 du diagnostic de l'Inrap.	167,08	166,78	G13	119, 142, 143	Indé- terminée
SI 69	Silo	69 : Creusement du silo. 70 : Comblement supérieur. 158 : Comblement. 159 : Comblement. 160 : Comblement inférieur.	Le silo SI 69 se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouilles. De plan circulaire (1,65 m de diamètre), le silo présente un profil irrégulier avec des parois oscillant entre évasement et concavité.	169,42	168,38	G02	7, 8, 11, 26, 36, 37	Moyen Âge
FS 71	Fosse	71 : Creusement de la fosse. 72 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 71 est située dans la partie nord-ouest de la fouille. La fosse présente un plan oblong de 1,16 m de long et large de 1 m, pour une profondeur conservée de 0,27 m. La fosse présente un profil en U avec des parois évasées et un fond plat.	169,12	168,85	G18	187, 192, 193, 197	Moyen Âge
FS 73	Fosse	73 : Creusement de la fosse. 74 : Comblement supérieur. 263 : Comblement inférieur.	La fosse FS 73 se situe au nord-ouest de l'emprise. Elle présente un plan circulaire de 1,22 m de diamètre et un profil en U avec des parois évasées et un fond plat. Elle coupe la fosse FS 251.	169,05	168,51	G18	188, 197, 200, 203, 205, 214	Moyen Âge
FS 75	Fosse	75 : Creusement de la fosse. 76 : Comblement supérieur. 282 : Comblement inférieur.	La fosse FS 75 se situe en partie nord-ouest de la fouille. De plan circulaire (0,75 m de diamètre), la fosse adopte un profil en V avec des parois évasées et un fond en cuvette. Elle coupe la fosse FS 280.	168,8	168,42	G27	189, 192, 212, 215	Moyen Âge
FS 77	Fosse	77 : Creusement de la fosse. 78 : Comblement supérieur. 231 : Comblement inférieur.	La fosse FS 77 est située dans le quart nord-ouest du chantier. Elle présente un plan circulaire de 1,20 m de diamètre et est conservée sur 0,48m de profondeur. La fosse adopte un profil en U avec des parois légèrement évasées et un fond en cuvette.	169,18	168,7	G12	136, 139, 140	Moyen Âge
FS 79	Fosse	79 : Creusement de la fosse. 80 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 79 se situe à l'extrémité nord du chantier. Elle présente un plan polylobé (longueur maximale de 2,05 m et largeur maximale de 1,60 m), des parois verticales et un fond irrégulier. Elle n'est conservée que sur 0,10 m. Le niveau d'apparition, la structure du comblement et l'irrégularité du creusement nous permettent d'identifier cette structure comme un chablis ou une fosse de plantation.	169,29	169,19	Ø	133, 135	Indé- terminée
SI 81	Silo	81 : Creusement du silo. 82 : Comblement supérieur. 91 : Comblement. 92 : Comblement. 93 : Comblement inférieur.	Le silo SI 81 est situé dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouilles. Il apparaît sous les fosses FS 89 et FS 155 et est donc recoupé par celles-ci. Il dispose d'un plan circulaire de 1,18 m de diamètre, de parois concaves et d'un fond en cuvette. Cette structure correspond à la structure 1 du sondage n°1 du diagnostic de l'Inrap.	168,82	168,06	G02	7, 8, 10, 41, 46, 47, 52	Moyen Âge
FS 83	Fosse	83 : Creusement de la fosse. 84 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 83 se situe au nord-ouest du chantier. Son plan, irrégulier, présente une longueur maximale de 2,06 m pour une largeur de 1,10 m. Conservé sur 0,20 m, son profil dispose de parois légèrement évasées et d'un fond plat.	168,74	168,44	G07	92, 93, 129	Moyen Âge
FS 85	Fosse	85 : Creusement de la fosse. 86 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 85 se situe au nord-ouest de l'emprise de fouille. Elle présente un plan quadrangulaire à tendance circulaire de 0,62 m de côté. Conservé sur 0,14 m de profondeur, son profil en U dispose de parois concaves et d'un fond plat. La nature du comblement et son plan nous incite à identifier cette structure comme une fosse de plantation.	168,3	168,12	G04	22, 27	Moderne

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Documentation	Photographies	Période
FS 87	Fosse	87 : Creusement de la fosse. 88 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 85 se situe au nord-ouest de l'emprise de fouille. Elle présente un plan quadrangulaire à tendance circulaire de 0,54 m de côté. Conservé sur 0,10 m de profondeur, son profil en U dispose de parois concaves et d'un fond plat. La nature du comblement et son plan nous incite à identifier cette structure comme une fosse de plantation.	168,1	168	G07	83, 85	Moderne
FS 89	Fosse	89 : Creusement de la fosse. 90 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 89 se situe dans le quart nord-ouest de la fouille. Elle présente un plan irrégulier d'une longueur maximale de 1,40 m pour une largeur de 1,20 m. La fosse dispose d'un profil en U avec des parois évasées et un fond en cuvette. Cette structure coupe la fosse FS 155. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°1 du diagnostic Inrap.	169,12	168,8	G02	7, 8, 11, 12, 26	Moyen Âge
FS 94	Fosse	94 : Creusement de la fosse. 95 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 94 se situe en limite d'emprise, dans le quart nord-ouest de la fouille. De plan oblong (0,30 m de long pour 0,20 m de large), elle adopte un profil globulaire avec des parois concaves et un fond en cuvette. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°1 du diagnostic Inrap.	169,44	169	G02	7, 8, 11	Indéterminée
SI 96	Silo	96 : Creusement du silo. 97 : Comblement supérieur. 217 : Comblement. 218 : Comblement. 219 : Comblement inférieur. 226 : Effondrement de parois.	Le silo SI 96 est situé dans le quart sud-ouest du chantier. Il présente un plan circulaire de 1,28 m de diamètre, des parois légèrement évasées et un fond plat. Le silo coupe deux structures : la fosse FS 207 et le silo SI 209.	167,31	166,19	G14	14, 114, 116, 134, 145	Moyen Âge
FS 98	Fosse	98 : Creusement de fosse. 99 : Comblement supérieur. 169 : Comblement inférieur.	La fosse FS 98 se situe au nord-ouest de l'emprise de fouille. Elle présente un plan circulaire de 0,77 m de diamètre et un profil en U avec des parois légèrement évasées et un fond en cuvette. Cette structure, coupée par la tranchée n°1 du diagnostic Inrap, n'est conservée que sur 0,10 m.	168,75	168,59	G07	61, 54, 55, 63	Moyen Âge
SI 102	Silo	102 : Creusement du silo. 103 : Comblement supérieur. 172 : Comblement. 173 : Réfection du fond de fosse. 174 : Effondrement de parois. 175 : Seconde réfection du fond de fosse. 176 : Comblement.	Le silo SI 102 est situé en partie nord-ouest de la fouille. Il présente un plan circulaire de 1 m de diamètre, des parois concaves et un fond plat. Cette structure a, semble-t-il, été réutilisée. En effet, outre l'aménagement du fond du silo au moyen d'un sédiment limoneux (U.S. 173), on note la présence d'un fond rechapé. Une fine couche de comblement (U.S. 172) s'intercale en entre les deux fonds. L'U.S. 175 forme ainsi un second fond aménagé au moyen d'un sédiment limoneux. Cette structure correspond à la structure 2 du sondage n°1 du diagnostic de l'Inrap.	168,55	167,92	G07	64, 65, 71, 72	Moyen Âge
FS 104	Fosse	104 : Creusement de la fosse. 105 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 104 se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille. Elle présente un plan oblong de 2,50 m de long pour une largeur maximale de 1,80 m. Conservée sur seulement 0,16 m de profondeur, elle possède des parois légèrement évasées et un fond plat. La fosse coupe la structure FS 240. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°1 du diagnostic Inrap.	168,34	168	G12	165, 166, 172	Moyen Âge
FS 106	Fosse	106 : Creusement de la fosse. 107 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 106 est située au nord du chantier. La fosse possède un plan circulaire (0,86 m de diamètre) et un profil en V avec des parois évasées et un fond plat. Elle n'est conservée que sur 0,10 m de profondeur.	168,29	168,17	G12	146, 147, 154	Moyen Âge
FS 108	Fosse	107 : Creusement de la fosse. 108 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 108 se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise. Elle présente un plan circulaire de 0,94 m de diamètre et un profil en U avec des parois verticales et un fond en cuvette. On note la présence d'un comblement périphérique composé d'un sédiment limono-argileux laissant penser à un effondrement de parois.	168,56	168,21	G12	155, 156, 159	Moyen Âge
FS 110	Fosse	110 : Creusement de la fosse. 111 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 110 est située au nord du chantier. Elle présente un plan circulaire de 1,06 m de diamètre et un profil en U avec des parois verticales et un fond plat.	169,5	168,81	G08	59, 62, 66	Moyen Âge

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Documentation	Photographies	Période
SI 112	Silo	112 : Creusement du silo. 113 : Comblement inférieur. 177 : Comblement supérieur. 178 : Comblement.	Le silo SI 112 se situe au nord de la fouille. La structure présente un plan circulaire de 1,72 m de diamètre et un profil irrégulier avec un fond également irrégulier. Cette irrégularité semble être due à la présence de la grave (U.S. 04) sur le côté ouest du silo. Le comblement supérieur, composé d'un limon argileux, semble être dû à un effondrement de parois.	168,49	167,91	G06	58, 68, 86	Moyen Âge
SI 124	Silo	124 : Creusement du silo. 125 : Comblement supérieur. 264 : Comblement. 265 : Comblement inférieur.	Le silo SI 124 se situe dans le quart sud-est du chantier. Il présente un plan circulaire de 1,20 m de diamètre, des parois concaves et un fond en cuvette. On devine un léger épaulement en partie supérieur qui a subsisté malgré les phénomènes d'érosion.	166,96	166,3	G14	201, 209, 210	Moyen Âge
SI 128	Silo	126 : Comblement. 127 : Comblement. 128 : Creusement du silo. 129 : Comblement supérieur. 272 : Comblement. 273 : Comblement. 274 : Comblement. 274 : Comblement. 275 : Comblement. 276 : Comblement inférieur. 277 : Comblement.	Le silo SI 128 se situe en partie centrale de l'emprise de fouille. Cette structure correspond à la structure 5 du sondage n°6 du diagnostic de l'Inrap. Le silo ayant été fouillé par moitié, il est apparu à la fois en plan et en coupe du sondage. De plus, il s'est avéré que son niveau d'ouverture se situait plus haut qu'initialement repéré. Son niveau d'apparition présente ainsi un plan circulaire de 0,90 m de diamètre, des parois concaves et un fond plat.	167,09	166,21	G24	121, 122 213, 219, 220, 223, 226, 229, 230, 234, 237	Moyen Âge
FS 135	Fosse	135 : Creusement de la fosse. 136 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 135 se situe dans le quart nord-est de la fouille. La fosse présente un plan oblong de 0,72 m de long pour une largeur de 0,60 m. Son profil est en U avec des parois verticales et un fond irrégulier. La nature du comblement, la présence de faïence et de fragment de verre Duralex®, nous incite à identifier cette structure comme une fosse de plantation.	166,51	166,36	Ø	135, 194	Indéterminée
FS 137	Fosse	137 : Creusement de la fosse. 138 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 137 se situe dans le quart nord-est de la fouille. La fosse présente un plan circulaire de 0,56 m de diamètre. Son profil est en U avec des parois concaves et un fond plat. La nature du comblement, la présence de fragments de tuile mécanique, nous incite à identifier cette structure comme une fosse de plantation.	166,56	166,36	G06	81, 104, 105	Indéterminée
SI 143	Silo	143 : Creusement du silo. 144 : Comblement supérieur. 196 : Comblement. 197 : Comblement. 198 : Bioturbations. 199 : Comblement inférieur.	Le silo SI 143 est situé dans le quart nord-est de l'emprise de fouille. Le silo présente un plan légèrement oblong, long de 1,39 m et large de 1,28 m. Son profil est régulier à parois verticales et fond plat.	167	165,9	G10	69, 75, 76, 106, 112	Moyen Âge
FS 145	Fosse	145 : Creusement de la fosse. 146 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 145 se situe au nord-est de l'emprise de fouille. Elle présente un plan quadrangulaire à tendance circulaire de 0,56 m de côté. Conservé sur 0,22 m de profondeur, son profil en U dispose de parois concaves et d'un fond plat. La nature du comblement, la présence de deux tessons de céramique du XVIe siècle et son plan nous incite à identifier cette structure comme une fosse de plantation d'Époque moderne.	167,47	167,25	G04	39, 48, 49	Moderne
FS 147	Fosse	147 : Creusement de la fosse. 148 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 147 se situe au nord-est de l'emprise de fouille. Elle présente un plan quadrangulaire à tendance circulaire de 0,62 m de côté. Conservé sur 0,16 m de profondeur, son profil en U dispose de parois concaves et d'un fond plat. La nature du comblement, la présence de fragments de tuiles canal et son plan nous incite à identifier cette structure comme une fosse de plantation.	167,52	167,36	G06	38, 53	Moderne
SI 151	Silo	151 : Creusement du silo. 152 : Comblement supérieur. 162 : Comblement. 164 : Comblement. 167 : Comblement inférieur.	Le silo SI 151 se situe à l'extrémité nord-est du site. Il présente un plan circulaire de 1,19 m de diamètre. Son profil présente des parois verticales et un fond en cuvette lui conférant un profil cylindrique.	166,92	165,94	G03	25, 29, 30, 35, 60	Moyen Âge

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Docu- mentation	Photo- graphies	Période
SI 153	Silo	153 : Creusement du silo. 154 : Comblement supérieur. 181 : Comblement inférieur.	Le silo SI 153 est situé dans le quart nord-est du chantier. Il présente un plan circulaire de 0,52 m de diamètre, des parois concaves présentant un épaulement et un fond en cuvette.	166,63	166,01	G09	67, 73, 74	Moyen Âge
FS 155	Fosse	155 : Creusement de la fosse. 132 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 155 se situe au nord-ouest de l'emprise de fouille. Son plan, partiel, semble être oblong. Il est conservé sur 0,60 m de long pour 0,56 m de large et son profil est irrégulier. La structure est coupée par la fosse FS 89 et elle coupe le silo SI 81. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°1 du diagnostic Inrap.	168,92	168,72	G02	10	Moyen Âge
PO 165	Poteau	155 : Creusement du trou de poteau. 132 : Comblement du trou de poteau.	Le trou de poteau PO 165 est situé au nord-ouest de la fouille. Cette structure est apparue en plan dans la tranchée n°1 du diagnostic Inrap. De plan circulaire d'un diamètre de 0,38 m et conservée sur 0,10 m de profondeur, cette anomalie a été qualifiée de trou de poteau compte tenu de ses faibles dimensions bien qu'aucun élément ne vienne confirmer cette hypothèse.	168,34	168,24	Ø	50, 51	Indéterminée
SI 189	Silo	189 : Creusement du silo. 190 : Comblement supérieur. 192 : Comblement. 193 : Comblement. 194 : Effondrement de parois. 195 : Comblement inférieur. 204 : Effondrement de parois.	Le silo SI 189 se situe en partie centrale de l'emprise de fouille. La structure présente un plan circulaire de 1,36 m de diamètre, des parois concaves et un fond irrégulier. Le silo est coupé par la fosse FS 205. Cette structure correspond à la structure 6 du sondage n°6 du diagnostic de l'Inrap.	166,96	166,3	G12	94, 96, 109, 110	Moyen Âge
FS 205	Fosse	205 : Creusement de la fosse. 206 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 205 est située en partie centrale du chantier. Elle vient couper le silo SI 189. La structure présente un plan circulaire de 0,52 m de diamètre, des parois évasées et un fond plat lui conférant un profil en V. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°6 du diagnostic Inrap.	166,86	166,64	G12	96	Indéterminée
FS 207	Fosse	207 : Creusement de la fosse. 208 : Comblement supérieur. 216 : Comblement inférieur.	La fosse FS 207 se situe dans le quart sud-ouest de la fouille. Elle présente un plan circulaire de 0,72 m de diamètre, des parois verticales et un fond plat lui conférant un profil en U. La fosse est coupée par le silo SI 96.	167,13	166,55	G14	115, 116, 144, 145	Moyen Âge
SI 209	Silo	209 : Creusement du silo. 210 : Comblement supérieur. 211 : Comblement. 212 : Comblement. 213 : Effondrement de parois. 214 : Comblement. 215 : Comblement inférieur. 232 : Effondrement de parois.	Le silo SI 209 est situé dans le quart sud-ouest de l'emprise de fouilles. Son creusement présente un plan circulaire de 1,06 m de diamètre, des parois concaves en partie inférieure et évasées en partie supérieure. On note la présence d'un épaulement sur le pourtour du creusement permettant de passer de parois concaves à des parois évasées. Le fond est plat.	167,57	166,65	G14	113, 116, 141, 145	Moyen Âge
SI 220	Silo	220 : Creusement de silo. 221 : Comblement. 222 : Comblement supérieur. 223 : Effondrement de parois. 224 : Effondrement de parois. 225 : Comblement inférieur.	Le silo SI 220 se situe au nord-est de la fouille. Il présente un plan circulaire de 1,34 m de diamètre, des parois évasées et un fond en cuvette lui conférant un profil globulaire. Cette structure correspond à la structure 7 du sondage n°6 du diagnostic de l'Inrap.	166,89	166,33	G15	126, 130, 131, 132	Moyen Âge
FS 234	Fosse	234 : Creusement de la fosse. 235 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 234 est située au nord-ouest de la fouille. La structure, très arasée, présente un plan irrégulier long de 0,58 m et large de 0,50 m. Ses parois sont évasées le fond est en cuvette.	168,42	168,27	G12	155, 157, 158	Ø
FS 240	Fosse	240 : Creusement de la fosse. 241 : Comblement supérieur. 244 : Comblement. 245 : Comblement inférieur.	La fosse FS 240 se situe au nord-ouest de l'emprise de fouille. Elle présente un plan circulaire de 1 m de diamètre, des parois concaves et un fond plat. La fosse est coupée par la fosse FS 104. La fosse FS 240 pourrait correspondre, au vu de son comblement, à un silo.	168,19	167,95	G18	173, 175, 176, 178, 179	Moyen Âge
SI 247	Silo	247 : Creusement du silo. 250 : Comblement du silo.	Le silo SI 247 est situé en partie centrale de la fouille. Il présente un plan circulaire de 1,60 m de diamètre, des parois concaves et un fond en cuvette. Cette structure correspond à la structure 2 du sondage n°6 du diagnostic de l'Inrap. Le silo SI 247 est coupé par la fosse FS 47.	166,84	166,48	G19	181, 211	Moyen Âge

Fait	Catégorie	U.S. constituantes	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Docu- mentation	Photo- graphies	Période
SI 248	Silo	248 : Creusement du silo. 249 : Comblement supérieur. 261 : Effondrement de parois. 262 : Comblement inférieur. 270 : Effondrement de parois. 271 : Effondrement de parois.	Le silo SI 248 est situé dans le quart sud-ouest de l'emprise de fouille. Il présente un plan oblong de 1,36 m de long pour une largeur de 1 m. Le profil de la structure présente des parois concaves (on remarque un léger épaulement) et un fond en cuvette.	167,67	166,62	G22	185, 195, 196, 198	Moyen Âge
FS 251	Fosse	251 : Creusement de la fosse. 252 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 251 se situe au nord-ouest de la fouille. La structure, très arasée, présente un plan circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,91	168,79	G18	190, 192, 202, 206, 216	Moyen Âge
FS 253	Fosse	253 : Creusement de la fosse. 254 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 253 est située dans le quart nord-ouest du chantier. Elle présente un plan oblong long de 1,24 m et large de 0,74 m. La structure, très arasée (elle n'est conservée que sur 0,20 cm de profondeur) dispose de parois évasées et d'un fond en cuvette. La fosse coupe l'U.S. 279 et est coupée par la fosse FS 280.	168,82	168,6	G27	192, 212, 214, 216, 224	Moyen Âge
FS 257	Fosse	257 : Creusement de la fosse. 258 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 257 est située à l'extrémité sud du chantier. Elle s'installe dans le comblement de la fosse FS 51. La structure présente un plan circulaire avec des parois verticales et un fond plat. Son comblement, clair et sableux, indique une fosse de plantation.	166,09	165,92	Ø	199	Indé- terminée
FS 259	Fosse	259 : Creusement de la fosse. 260 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 259 est située à l'extrémité sud du chantier. Elle s'installe dans le comblement de la fosse FS 51. La structure présente un plan circulaire avec des parois verticales et un fond plat. Son comblement, clair et sableux, indique une fosse de plantation.	166,09	165,92	Ø	199	Indé- terminée
FS 268	Fosse	268 : Creusement de la fosse. 269 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 268 est située à l'extrémité sud du chantier. La structure présente un plan circulaire avec des parois verticales et un fond plat. Il s'agit d'une fosse de plantation.	166,07	165,62	G23	207	Indé- terminée
FS 280	Fosse	280 : Creusement de la fosse. 281 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 280 se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille. La structure, très arasée (elle n'est conservée que sur 0,21 m de profondeur), présente un plan circulaire de 0,80 m de diamètre, des parois évasées et un fond en cuvette. Elle coupe la fosse FS 253 et est coupée par la fosse FS 75.	168,69	168,5	G27	214, 216, 218, 222, 224	Moyen Âge
FS 283	Fosse	283 : Creusement de la fosse. 284 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 283 se situe dans le quart nord-est de la fouille, très arasée (elle n'est conservée que sur 0,19 m de profondeur) présente un plan oblong long de 1,14 m et large de 0,66 m. avec des parois évasées et un fond irrégulier.	167,23	167,04	G26	225, 227, 228	Moyen Âge
SI 297	Silo	297 : Creusement du silo. 298 : Comblement du silo.	Le silo SI 297 se situe en partie centrale du chantier. Il présente un plan circulaire de 1,40 m de diamètre, des parois évasées et un fond plat. La structure n'est conservée que sur 0,40 m de profondeur. Toutefois, son profil de type cylindrique pourrait l'apparenter à un fond de fosse-silo. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°6 du diagnostic Inrap.	166,8	166,4	G30	243, 248, 258, 265	Moyen Âge
FS 305	Fosse	305 : Creusement de la fosse. 306 : Comblement de la fosse.	La fosse FS 305 est située en partie centrale de l'emprise. La structure présente un plan circulaire de 1,50 m de diamètre, des parois concaves et un fond plat. Il pourrait s'agir d'un fond de fosse-silo bien que son installation dans la grave ne semble pas propice à une telle utilisation. Cette structure est apparue dans la coupe latérale de la tranchée n°6 du diagnostic Inrap.	167	166,6	G30	267, 269	Moyen Âge

Annexe 2 : Inventaire des Unités Stratigraphiques

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
1	2015	Ø	Positive	Technique	Décapage mécanique	2	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
2	2015	Ø	Positive	Substrat	Terre végétale	1	Ø	Ø	3, 4	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
3	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat limoneux	Ø	Ø	1	4	4	Ø	Homogène et compacte	Beige	Graviers
4	2015	Ø	Positive	Substrat	Grave remaniée	Ø	Ø	1, 3	185	Ø	Ø	Homogène et compacte	Gris	Graviers
5	2015	SI 05	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
6	2015	SI 05	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Galets, graviers, charbons de bois
7	2015	SI 07	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
8	2015	SI 07	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun clair	Galets, graviers, charbons de bois
9	2015	SI 09	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
10	2015	SI 09	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	183	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun sombre	Graviers, charbons de bois
11	2015	FS 11	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2a	Ø	2b, 4	Ø	Ø	Ø	Ø
12	2015	FS 11	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2a	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Galets
13	2015	PT 13	Négative	Creusement	Creusement de puits	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
14														
15	2015	FS 15	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
16	2015	FS 15	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Graviers
17														
18														
19	2015	SI 19	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 188	Ø	Ø	Ø	Ø
20	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	286, 289, 290	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers
21	2015	SI 21	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 188	Ø	Ø	Ø	Ø
22	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	294, 295	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, charbons de bois
23	2015	SI 23	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. technique correspondant au décapage mécanique général. Elle correspond au dégagement de l'U.S. 02 afin de mettre en évidence le niveau d'ouverture des structures. Sa puissance est variable en fonction de la pente naturelle du site, plus importante en partie basse qu'en partie haute du site.	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Niveau de terre végétale reposant sur l'U.S. 04 en partie haute du site et sur l'U.S. 03 en partie basse du site.	Ø	Ø	M. Gourvennec	Ø	84, 95
Niveau de limons et sables très fin,	Ø	Ø	C. Faïsse	G11	84
Niveau de galets et graviers pris dans des limons sableux. Il semble que ce niveau proviennent d'un remaniement de la terrasse.	Ø	Ø	C. Faïsse	G11	84, 88
Creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond plat lui conférant un profil en U.	169,55	168,93	M. Gourvennec	G14	2, 177
U.S. de comblement de SI 05 caractérisée par une matrice limono-argileuse.	169,55	168,93	M. Gourvennec	G14	2, 177
U.S. de creusement très arasée présentant un plan circulaire et un fond plat.	168,91	168,65	M. Gourvennec	G04	3, 31, 32
U.S. de comblement de SI 07 caractérisée par une matrice limono-sableuse.	168,91	168,65	M. Gourvennec	G04	3, 31, 32
U.S. de creusement très arasée présentant un plan circulaire et un fond plat.	168,87	168,53	B. Coelho	G07	4, 80, 82
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argilo-sableuse.	168,87	168,55	B. Coelho	G07	4, 80, 82
Creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat lui conférant un profil en U.	169,73	169,11	M. Gourvennec	G14	2
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-sableuse.	169,73	169,11	M. Gourvennec	G14	2
Creusement de PT 13 présentant un plan quadrangulaire avec des parois verticales et un fond en cuvette conférant au puits un profil en U.	168,58	167,34	A. Tayac	G20	5, 24, 162, 164, 168
Annulée					
U.S. de creusement très arasée présentant un plan quadrangulaire et un fond plat.	168,28	168,16	A. Tayac	G05	6, 28
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	168,28	168,16	A. Tayac	G05	6, 28
Annulée					
Annulée					
U.S. de creusement de SI 19 présentant un plan circulaire, des parois légèrement évasées et un fond plat.	167,7	166,61	B. Coelho	G29	9, 184, 231, 235, 241, 253, 254
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argileuse.	167,7	166,23	B. Coelho	G29	231, 235
U.S. de creusement de SI 20 présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat.	167,75	166,55	A. Tayac	G29	18, 182, 231, 236, 239, 252, 254
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,75	167,33	A. Tayac	G29	231, 236
U.S. de creusement présentant un plan circulaire et des parois irrégulières. En effet, les parois sont évasées mais la paroi ouest présente un décrochement à 167,04 m NGF.	167,72	166,67	A. Tayac	G05	19, 44, 45, 79, 87, 89, 90, 91, 97, 98, 99, 100

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
24	2015	SI 23	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	168	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Jaune	Galets, graviers
25	2015	FS 25	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
26	2015	FS 25	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers
27	2015	SI 27	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
28	2015	SI 27	Positive	Technique	Coupe manuelle	317	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
29	2015	SI 29	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
30	2015	SI 29	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	319	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
31	2015	SI 31	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	27	Ø	Ø	Ø
32	2015	SI 31	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	27	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers
33	2015	FS 33	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
34	2015	FS 33	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	163	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun sombre	Graviers
35	2015	SI 35	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
36	2015	SI 35	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	304	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers, charbons de bois, terre cuite
37														
38														
39														
40														
41														
42														
43														
44														
45	2015	SI 45	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	3a	Ø	3b	315	Ø	Ø	Ø
46	2015	SI 45	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	3a	314	Ø	315	Homogène et meuble	Marron	Graviers, charbons de bois
47	2015	FS 47	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
48	2015	FS 47	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	239	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Graviers, charbons de bois
49	2015	SI 49	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
50	2015	SI 49	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	303	Ø	Ø	Homogène et compacte	Gris	Graviers, charbons de bois

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse.	167,72	167,31	A. Tayac	G05	19, 45
U.S. de creusement arasée présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond plat.	167,34	166,99	A. Tayac	G05	20, 42, 43
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	167,34	166,99	A. Tayac	G05	20, 42
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat.	167,22	166,39	A. Tayac	G20	16, 186, 260, 275, 276
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 27. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récoûté concerne les U.S. 317 et 318.	167,22	166,39	A. Tayac	Ø	Ø
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois irrégulières et un fond plat. Le profil est piriforme.	168,46	167,3	B. Coelho	G20	17, 183, 278
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limo-argileuse à tendance cendreuse.	167,46	166,72	B. Coelho	G20	183
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond plat.	167,01	166,19	A. Tayac	G29	21, 277, 279
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,01	166,19	A. Tayac	G29	21, 277
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette.	167,08	166,66	A. Tayac	G05	15, 33, 34
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse.	167,08	166,9	A. Tayac	G05	15, 33
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat.	166,73	165,61	B. Coelho	G23	23, 244, 245, 255, 257, 259, 261, 262, 264
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argileuse.	166,73	166,08	B. Coelho	G23	244, 245, 255
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire et des parois verticales. Un léger surcreusement est observable en son centre.	166,92	166,34	M. Chamoulaud	G30	117, 243, 247, 268
U.S. de comblement central et supérieur de SI 45 caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,92	166,34	M. Chamoulaud	G30	243, 247
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat.	166,85	166,53	A. Lemaire	G19	123, 171, 174
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse.	165,85	165,65	A. Lemaire	G19	174
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, un fond plat et des parois irrégulières.	166,77	166,27	A. Lemaire	G24	124, 243, 249, 256, 263, 266
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse. Cette U.S. est située en partie sud-est de la fosse et occupe les deux tiers de cette dernière. Notons la présence d'un bloc de tuileau.	166,77	166,27	A. Lemaire	G24	243, 249, 256

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
51	2015	FS 51	Négative	Creusement	Creusement de fosse	266	Ø	233	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
52	2015	Ø	Positive	Remblais	Colluvions	233	Ø	2	51	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, charbons de bois
53														
54														
55														
56														
57														
58														
59														
60														
61	2015	SI 61	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	3, 185, 188	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
62	2015	SI 61	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	22	228	3	Ø	Hétérogène et compacte	Vert / jaune	Galets
63	2015	SI 63	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	3, 187	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
64	2015	SI 63	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	200, 202	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Galet, charbons de bois
65	2015	FS 65	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
66	2015	FS 65	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Ø
67	2015	Ø	Positive	Remblais	Remblais indifférencié	Ø	Ø	2	3	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Terre cuite
68														
69	2015	SI 69	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 89	Ø	Ø	Ø	Ø
70	2015	SI 69	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	158	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers, terre cuite, charbons de bois
71	2015	FS 71	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
72	2015	FS 71	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
73	2015	FS 73	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3, 4, 130, 251	Ø	Ø	Ø	Ø
74	2015	FS 73	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	264	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers, charbons de bois
75	2015	FS 75	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	280	Ø	Ø	Ø	Ø
76	2015	FS 75	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	182	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers, terre cuite, charbons de bois
77	2015	FS 77	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de creusement présentant un plan oblong, des parois évasées et un fond plat.	166,24	165,29	M. Chamoulaud	G17, G21, G25, G28, G31	169, 170, 180, 204, 207, 221, 232, 233, 240, 246, 250, 270, 271, 272, 273, 274
U.S. caractérisée par une matrice limono-argileuse. Ce niveau s'étend sur toute la partie basse du site et semble être la conséquence de phénomènes d'érosions des parties hautes du site (colluvionnements).	166,32	165,82	M. Chamoulaud	Ø	169, 221
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond en cuvette.	167,03	166,49	A. Tayac	G13	118, 127, 128
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse présentant de nombreuses traces d'oxydations. Elle se situe en partie nord de la structure.	167,03	166,77	A. Tayac	G13	118, 127
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette.	167,83	166,89	A. Tayac	G13	101, 102, 103, 107, 111
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse. Cette U.S. occupe tout l'espace supérieur de la structure,	167,83	167,25	A. Tayac	G13	101, 102
U.S. de creusement présentant un plan oblong, des parois concaves et un fond plat.	167,08	166,78	A. Tayac	G13	119, 142, 143
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limoneuse présentant des traces d'oxydations.	167,08	166,78	A. Tayac	G13	119, 142, 143
U.S. lenticulaire, caractérisée par une matrice limoneuse, dont la provenance est incertaine. Elle pourrait être liée à l'érosion des structures SI 61 et/ou SI 65.	167,04	166,99	A. Tayac	Ø	120, 137, 138
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, un fond plat et des parois irrégulières.	169,42	168,38	B. Coelho	G02	7, 8, 11, 36, 37
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	169,42	168,98	B. Coelho	G02	7, 8, 11
U.S. de creusement présentant un plan oblong, des parois concaves et un fond en cuvette.	169,12	168,85	B. Coelho	G18	187, 192, 193, 197
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	169,12	168,85	B. Coelho	G18	187, 192, 193
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette.	169,05	168,51	B. Coelho	G18	188, 197, 200, 203, 205, 214
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	169,05	168,43	B. Coelho	G18	188, 200, 203, 205
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,8	168,42	B. Coelho	G27	189, 192, 212, 215
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	168,8	168,56	B. Coelho	G27	189, 192
U.S. de creusement présentant un circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	169,18	168,7	B. Coelho	G12	136, 139, 140

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
78	2015	FS 77	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	231	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, charbons de bois
79	2015	FS 79	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
80	2015	FS 79	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers
81	2015	SI 81	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	132	Ø	3, 130, 131	155	Ø	Ø	Ø
82	2015	SI 81	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	132	91	Ø	155	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
83	2015	FS 83	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
84	2015	FS 83	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
85	2015	FS 85	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
86	2015	FS 85	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Graviers
87	2015	FS 87	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
88	2015	FS 87	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers
89	2015	FS 89	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3, 132, 155	69	Ø	Ø	Ø
90	2015	FS 89	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	69	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers
91	2015	SI 81	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	82	92	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Graviers, terre cuite, charbons de bois
92	2015	SI 81	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	91	93	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Graviers, terre cuite, charbons de bois
93	2015	SI 81	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	92	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
94	2015	FS 94	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
95	2015	FS 94	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
96	2015	SI 96	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	207, 209	Ø	Ø	Ø	Ø
97	2015	SI 96	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	217, 218, 226	Ø	Ø	Homogène et meuble	Noir	Graviers, charbons de bois
98	2015	FS 98	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3, 130	Ø	Ø	Ø	Ø
99	2015	FS 98	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	169	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
100														
101														
102	2015	SI 102	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 130, 131	Ø	Ø	Ø	Ø
103	2015	SI 102	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	174, 176	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Graviers, charbons de bois
104	2015	FS 104	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
105	2015	FS 104	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argileuse.	169,18	168,8	B. Coelho	G12	136, 139
U.S. de creusement présentant un plan polylobé, des parois verticales et un fond irrégulier.	169,29	169,19	B. Coelho	Ø	133, 135
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	169,29	169,19	B. Coelho	Ø	133
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette.	168,82	168,06	B. Coelho	G02	7, 8, 10, 41, 46, 47, 52
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argileuse.	168,82	168,68	B. Coelho	G02	7, 8, 10, 41
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond irrégulier.	168,74	168,44	B. Coelho	G07	92, 93, 129
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,74	168,44	B. Coelho	G07	92, 93, 129
U.S. de creusement présentant un plan quadrangulaire, des parois évasées et un fond plat.	168,3	168,12	M. Gourvennec	G04	22, 27
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limoneuse.	168,3	168,12	M. Gourvennec	G04	22, 27
U.S. de creusement présentant un plan quadrangulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,1	168	B. Coelho	G07	83, 85
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	168,1	168	B. Coelho	G07	83, 85
U.S. de creusement présentant un plan irrégulier polylobé, des parois évasées et un fond en cuvette.	169,12	168,8	B. Coelho	G02	7, 8, 11, 12, 26
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	169,12	168,8	B. Coelho	G02	7, 8, 11, 12
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	168,74	168,28	B. Coelho	G02	7, 8, 10, 41
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. On note la présence de fins litages cendres pouvant indiquer un comblement lent.	168,52	168,12	B. Coelho	G02	7, 8, 10
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse et dont la partie supérieure est parsemée de mobilier disposé à plat (fragments de TCA, galets, fragments de sole).	168,22	168,06	B. Coelho	G02	7, 8, 10, 46, 47
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond en cuvette.	169,44	169	B. Coelho	G02	7, 8, 11
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	169,44	169	B. Coelho	G02	7, 8, 11
U.S. de creusement présentant un plan circulaire avec des parois évasées et un fond en cuvette.	167,31	166,19	M. Gourvennec	G14	14, 114, 116, 134, 145
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse.	167,31	166,87	M. Gourvennec	G14	14, 114, 116
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,75	168,59	B. Coelho	G07	61, 54, 55, 63
U.S. de comblement supérieur caractérisés par une matrice argileuse.	168,75	168,66	B. Coelho	G07	61, 54, 55
Annulée					
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette.	168,55	167,92	B. Coelho	G07	64, 65, 71, 72
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argileuse.	168,55	168,12	B. Coelho	G07	64, 65, 71, 72
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond irrégulier.	168,34	168	B. Coelho	G12	165, 166, 172
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,34	168	B. Coelho	G12	165, 166

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
106	2015	FS 106	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
107	2015	FS 106	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
108	2015	FS 108	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
109	2015	FS 108	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
110	2015	FS 110	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3, 4	Ø	Ø	Ø	Ø
111	2015	FS 110	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers, charbons de bois
112	2015	SI 112	Négative	Creusement	Creusement de silos	Ø	Ø	2	Ø	4, 179, 186, 187	Ø	Ø	Ø	Ø
113	2015	SI 112	Positive	Comblement	Comblement de silos	Ø	Ø	178	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
114	2015	FS 110	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
115	2015	SI 112	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
116														
117														
118														
119														
120														
121														
122														
123														
124	2015	SI 124	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 4, 188	Ø	Ø	Ø	Ø
125	2015	SI 124	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	264, 265	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Graviers, charbons de bois
126	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	129	127	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Jaune	Graviers, charbons de bois
127	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	127	272	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Jaune	Graviers
128	2015	SI 128	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
129	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	126	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Gris	Galets, graviers, charbons de bois
130	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat limoneux	Ø	Ø	3	131	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Ø
131	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat limoneux	Ø	Ø	130	4, 187, 188	Ø	Ø	Homogène et compacte	Gris clair	Ø
132	2015	FS 155	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2, 90	282	Ø	89	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers
133														
134														
135	2015	FS 135	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
136	2015	FS 135	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Galets, charbons de bois

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond irrégulier.	168,29	168,17	B. Coelho	G12	146, 147, 154
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,29	168,17	B. Coelho	G12	146, 147
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,56	168,21	B. Coelho	G12	155, 156, 159
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,56	168,21	B. Coelho	G12	155, 156, 159
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond plat.	169,5	168,81	M. Chamoulaud	G08	59, 62, 66
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	169,5	168,81	M. Chamoulaud	G08	59, 62, 66
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond irrégulier.	168,49	167,91	M. Gourvennec	G06	58, 68, 86
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	168,25	167,91	M. Gourvennec	G06	58, 68
U.S. technique correspondant à la coupe de FS 110. La difficulté à discerner les contours de la fosse a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne l'U.S. 111.	169,5	168,81	M. Chamoulaud	Ø	Ø
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 112. La difficulté à discerner les contours de la fosse a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne l'U.S. 178 et 113.	168,49	167,91	M. Gourvennec	Ø	Ø
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette.	166,96	166,3	M. Gourvennec	G14	201, 209, 210
U.S. de comblement, central et supérieur, caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,96	166,4	M. Gourvennec	G14	201, 209
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,99	166,59	A. Lemaire	G24	121, 213, 223
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,71	166,37	A. Lemaire	G24	213, 226
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois irrégulières et un fond plat. Le profil est piriforme.	167,09	166,21	A. Lemaire	G24	121, 122, 213, 219, 220, 223, 226, 229, 230, 234, 237
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse. Notons la présence de nombreux galets et fragments de TCA suggérant un système de fermeture ou de signalisation	167,09	166,89	A. Lemaire	G24	121, 213, 219, 220
Niveau limoneux correspondant probablement à une phase de l'U.S. 03,	168,58	167,52	B. Coelho	G02, G18	Ø
Niveau de limons argileux correspondant soit à une phase de l'U.S. 03 soit à l'interface entre les U.S. 03 et 04.	168,12	167,52	B. Coelho	G02, G18	Ø
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limono-argileuse.	168,92	168,72	B. Coelho	G02	10
Annulée					
Annulée					
U.S. de creusement de plan circulaire avec des parois évasées et un fond plat.	166,51	166,36	M. Gourvennec	Ø	135, 194
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limoneuse.	166,51	166,36	M. Gourvennec	Ø	135, 194

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
137	2015	FS 137	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
138	2015	FS 137	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Galets, graviers, charbons de bois
139														
140														
141														
142														
143	2015	SI 143	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 4, 185, 188	Ø	Ø	Ø	Ø
144	2015	SI 143	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 198	196, 197	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Gris	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
145	2015	FS 145	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
146	2015	FS 145	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Graviers, charbons de bois
147	2015	FS 147	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
148	2015	FS 147	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Graviers, charbons de bois
149														
150														
151	2015	SI 151	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3a, 3b	Ø	Ø	Ø	Ø
152	2015	SI 151	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	164	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun sombre	Terre cuite, charbons de bois
153	2015	SI 153	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
154	2015	SI 153	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	181	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun sombre	Galets, charbons de bois
155	2015	FS 155	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2, 90	Ø	81, 282	89	Ø	Ø	Ø
156	2015	SI 153	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
157	2015	PT 13	Positive	Comblement	Comblement de puits	Ø	Ø	2	236	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun sombre	Galets, terre cuite
158	2015	SI 69	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	70	159	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
159	2015	SI 69	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	158	160	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Gris	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois, cendres
160	2015	SI 69	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	159	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Gris sombre	Graviers
161	2015	SI 151	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
162	2015	SI 151	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	164	167	Ø	Ø	Homogène et compacte	Gris sombre	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
163	2015	FS 33	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	34	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Galets
164	2015	SI 151	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	152	162	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Graviers, terre cuite, charbons de bois
165	2015	PO 165	Négative	Creusement	Creusement de poteau	Ø	Ø	1	Ø	131	Ø	Ø	Ø	Ø

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de creusement de plan circulaire avec des parois évasées et un fond plat.	166,56	166,36	M. Gourvennec	G06	81, 104, 105
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limoneuse.	166,56	166,36	M. Gourvennec	G06	81, 104, 105
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois et un fond irrégulier.	167	165,9	M. Chamoulaud	G10	69, 75, 76, 106, 112
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse	166,96	166,52	M. Chamoulaud	G10	75, 76
U.S. de creusement présentant un plan quadrangulaire, des parois concaves et un fond plat.	167,47	167,25	M. Gourvennec	G04	39, 48, 49
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,47	167,25	M. Gourvennec	G04	39, 48, 49
U.S. de creusement présentant un plan quadrangulaire, des parois concaves et un fond plat.	167,52	167,36	M. Gourvennec	G06	38, 53
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limoneuse.	167,52	167,36	M. Gourvennec	G06	38, 53
Annulée					
Annulée					
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois irrégulières et un fond en cuvette.	166,92	165,94	M. Chamoulaud	G03	25, 29, 30, 35, 60
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,92	166,58	M. Chamoulaud	G03	25, 29, 30, 35
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette. Le profil est piriforme.	166,63	166,01	M. Chamoulaud	G09	67, 73, 74
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	Ø	Ø	M. Chamoulaud	G09	67, 73, 74
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond irrégulier.	168,92	168,72	B. Coelho	G02	10
U.S. technique correspondant à la coupe de SI153. La difficulté à discerner les contours de la fosse a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 154 et 181.	167,37	166,01	M. Chamoulaud	Ø	Ø
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse.	168,58	168,38	A. Tayac	G20	5, 24, 162, 164
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	169,06	168,77	B. Coelho	G02	7, 8, 11
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	168,94	168,5	B. Coelho	G02	7, 8, 11
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	168,78	168,38	B. Coelho	G02	7, 8, 11
U.S. technique correspondant à la coupe de SI151. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 162, 164, 167.	166,92	165,94	M. Chamoulaud	Ø	Ø
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,64	166,06	M. Chamoulaud	G03	25, 29, 30, 35
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse.	166,98	166,66	A. Tayac	G05	15, 33
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,6	166,32	M. Chamoulaud	G03	25, 29, 30, 35
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan circulaire avec des parois évasées et un fond en cuvette.	168,34	168,24	B. Coelho	Ø	50, 51

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
166	2015	PO 165	Positive	Comblement	Comblement de poteau	Ø	Ø	1	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Gris	Graviers
167	2015	SI 151	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	162	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Galets, terre cuite, charbons de bois
168	2015	SI 23	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	24	191	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Galets, graviers
169	2015	FS 98	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	99	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	jaune	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
170	2015	SI 23	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	191	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets
171	2015	SI 43	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
172	2015	SI 102	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	175	173	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Gris	Graviers, terre cuite, charbons de bois, cendres
173	2015	SI 102	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	172	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Orange/ brun gris	Graviers, terre cuite, charbons de bois, cendres
174	2015	SI 102	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 103	176	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Jaune	Graviers
175	2015	SI 102	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	176	172	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun / jaune	Charbons de bois
176	2015	SI 102	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	103, 174	175	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun / gris	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois, cendres
177	2015	SI 112	Positive	Comblement	Comblement de silos	Ø	Ø	2	178	Ø	Ø	Homogène et meuble	Jaune	Ø
178	2015	SI 112	Positive	Comblement	Comblement de silos	Ø	Ø	2	113	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Galets
179	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat sableux	Ø	Ø	4, 187	188	Ø	Ø	Homogène et meuble	Rouille	Ø
180	2015	Ø	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
181	2015	SI 153	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	154	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Ocre	Galets
182	2015	SI 23	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	170	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets
183	2015	SI 09	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	10	184	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun sombre	Graviers, charbons de bois
184	2015	SI 09	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	183	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun sombre	Graviers, charbons de bois
185	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat argileux	Ø	Ø	4, 188	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Orange	Ø
186	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat sableux	Ø	Ø	2b, 4	187	Ø	Ø	Homogène et meuble	Gris / roux	Ø
187	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat graveleux	Ø	Ø	4, 186	179	Ø	Ø	Homogène et meuble	Orange	Ø
188	2015	Ø	Positive	Substrat	Substrat graveleux	Ø	Ø	179	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Orange	Ø
189	2015	SI 189	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3, 185, 187	205	Ø	Ø	Ø
190	2015	SI 189	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	193, 194	Ø	205	Hétérogène et compacte	Brun / gris	Graviers
191	2015	SI 23	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	168	182	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune / vert	Galets

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limono-argileuse.	168,34	168,24	B. Coelho	Ø	50, 51
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	166,18	165,94	M. Chamoulaud	G03	25, 29, 30, 35
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse.	167,31	167,1	A. Tayac	G05	45
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	168,7	168,59	B. Coelho	G07	61, 54, 55
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	167,1	166,57	A. Tayac	G05	45
U.S. technique correspondant à la coupe de SI151. La difficulté à discerner les contours de la fosse et les bioturbations ont nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 196 et 199.	166,56	165,9	M. Chamoulaud	Ø	Ø
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	168,08	167,96	B. Coelho	G07	65
U.S. caractérisée par une matrice limoneuse. Elle correspond au réaménagement du fond du silo. Elle se compose de fragments de limons argileux rubéfiés mêlés à un sédiment limoneux et cendreaux.	168,04	167,92	B. Coelho	G07	65, 71
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Elle correspond à un effondrement de la paroi nord-ouest du silo.	168,56	168,16	B. Coelho	G07	65
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S. correspond à un second réaménagement du fond du silo.	168,15	168,1	B. Coelho	G07	65, 70
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	168,22	168,06	B. Coelho	G07	65
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Elle correspond à un effondrement de parois.	168,49	168,19	M. Gourvennec	G06	58, 68
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse comprenant de très nombreux galets.	168,49	168,05	M. Gourvennec	G06	58, 68
Niveau de sable fin et de sable moyen dont la couleur provient d'un phénomène d'oxydo-réduction. Ce niveau correspond aux alluvions d'une ancienne terrasse de la Garonne.	Ø	Ø	C. Faïsse	G06, G11	68, 88
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 96, FS 207 et SI 209. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette coupe franche. Le mobilier récolté concerne les U.S. 208, 210 à 219, 226 et 232.	167,15	166,19	M. Gourvennec	Ø	Ø
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argilo-sableuse.	166,22	166,01	M. Chamoulaud	G09	67, 73, 74
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	166,57	166,67	A. Tayac	G05	45,79
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-sableuse.	168,87	168,55	B. Coelho	G07	4, 80, 82
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse.	168,55	168,53	B. Coelho	G07	4, 80, 82
Niveau d'argile contenant des poches limoneuses et sableuses. On note la présence de tâche bleutées dans ce niveau d'argile.	Ø	Ø	C. Faïsse	G11	84, 95
Niveau de sable similaire à l'U.S. 179 mais séparée par l'U.S. 187,	Ø	Ø	C. Faïsse	G11	88
Niveau de graviers pris dans une matrice sablo-limoneuse.	Ø	Ø	C. Faïsse	G11	88
Niveau de galets, graviers et granules pris dans une matrice sableuse.	Ø	Ø	C. Faïsse	G11	88
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois concaves et un fond irrégulier. Le profil est piriforme.	166,,96	166,3	B. Coelho	G12	94, 96, 109, 110
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice argilo-limoneuse. Cette U.S. a été mélangée avec le comblement supérieur de FS 205 révélée plus tardivement.	166,96	166,6	B. Coelho	G12	94, 95, 96, 109, 110
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S. correspond à un effondrement des parois. Les traces d'oxydations indiquent que le silo est resté ouvert quelques temps avant sont comblement définitif.	167,1	166,9	A. Tayac	G05	87, 89, 90, 91

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
192	2015	SI 189	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	193, 194, 206	195, 204	Ø	206	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers
193	2015	SI 189	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	190	192, 194	Ø	206	Hétérogène et compacte	Brun / jaune	Graviers, charbons de bois
194	2015	SI 189	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	190, 193	194	Ø	206	Homogène et compacte	Jaune	Graviers
195	2015	SI 189	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	192, 204	Ø	Ø	206	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, terre cuite
196	2015	SI 143	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	144, 198	199	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Ø
197	2015	SI 143	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	144, 198	199	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Ø
198	2015	SI 143	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 144	196, 199	Ø	Ø	Homogène et meuble	Noir	Graviers, charbons de bois
199	2015	SI 143	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	196, 198	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Ocre	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
200	2015	SI 63	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	64	202	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galet, charbons de bois
201	2015	SI 63	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
202	2015	SI 63	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	64, 200	203	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Graviers, charbons de bois
203	2015	SI 63	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	202	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Graviers, charbons de bois
204	2015	SI 189	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	192	195	Ø	205	Homogène et compacte	Jaune	Ø
205	2015	FS 205	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	189	Ø	Ø	Ø	Ø
206	2015	FS 205	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	190 ?	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
207	2015	FS 207	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	96	Ø	Ø	Ø
208	2015	FS 207	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	216	Ø	96	Homogène et meuble	Marron	Galets, graviers, charbons de bois
209	2015	SI 209	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	96, 248	Ø	Ø	Ø
210	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	211, 213	Ø	248	Homogène et meuble	Marron	Graviers
211	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 210	213, 214, 215	Ø	96, 248	Homogène et meuble	Noir	Graviers, charbons de bois
212	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	211	238	Ø	248	Homogène et meuble	Noir	Charbons de bois, cendres
213	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	210, 211	214	Ø	248	Homogène et meuble	Jaune	Ø
214	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	211, 213, 238	216	Ø	248	Homogène et compacte	Marron	Ø
215	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	214, 238	Ø	Ø	248	Homogène et compacte	Orange	Ø
216	2015	FS 207	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	208	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Jaune	Ø
217	2015	SI 96	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	97	218, 219	Ø	Ø	Homogène et meuble	Beige	Graviers
218	2015	SI 96	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	97, 217, 226	219	Ø	Ø	Homogène et meuble	Noir	Charbons de bois, cendres
219	2015	SI 96	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	217, 218	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Orange	Graviers

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	166,52	166,36	B. Coelho	G12	96
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse. Le sédiment présente des traces d'oxydations suggérant qu'il a été laissé à l'air libre un temps.	166,8	166,42	B. Coelho	G12	96
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S. correspond à un effondrement des parois.	166,62	166,42	B. Coelho	G12	96
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,42	166,3	B. Coelho	G12	109
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse. Elle correspond à un effondrement des parois.	166,85	166,4	M. Chamoulaud	G10	75, 76
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse. Elle correspond à un effondrement des parois.	166,77	166,64	M. Chamoulaud	G10	75, 76
U.S. de comblement caractérisée par une limoneuse. Cette U.S. correspond à des bioturbations de type animal fouisseur.	167	166,4	M. Chamoulaud	G10	75, 76
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse.	166,6	165,9	M. Chamoulaud	G10	75, 76
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse. Cette U.S. occupe tout l'espace supérieur de la structure	167,83	167,25	A. Tayac	G13	101, 102
U.S. technique correspondant à la coupe de SI63. La difficulté à discerner les différentes U.S. du comblement et l'instabilité de l'encaissant ont nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 202 et 203.	167,19	166,89	A. Tayac	Ø	Ø
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse. On note la présence de traces d'oxydations sur le sédiment.	167,49	166,91	A. Tayac	G13	101, 102, 107
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse	166,99	166,89	A. Tayac	G13	101, 102, 111
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	166,46	166,34	B. Coelho	G12	96
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond plat lui conférant un profil en V.	166,86	166,64	B. Coelho	G12	96
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	166,86	166,64	B. Coelho	G12	96
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat. Le profil est en U.	167,13	166,55	M. Gourvennec	G14	115, 116, 144, 145
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,13	166,73	M. Gourvennec	G14	115, 116
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois irrégulières et un fond plat. Le profil est piriforme.	167,57	166,65	M. Gourvennec	G14	113, 116, 141, 145
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limoneuse.	167,57	167,05	M. Gourvennec	G14	113, 116, 145
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	167,35	166,81	M. Gourvennec	G14	113, 116, 145
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S., peu épaisse, est très riche en cendres et charbons. Il s'agit d'une vidange de foyer.	166,05	166,81	M. Gourvennec	G14	113, 116, 145
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Elle peut correspondre à un effondrement de parois.	167,27	166,85	M. Gourvennec	G14	113, 116, 145
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	166,97	166,73	M. Gourvennec	G14	113, 116, 145
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse similaire à l'U.S. 185.	166,73	166,65	M. Gourvennec	G14	113, 116, 145
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	166,75	166,55	M. Gourvennec	G14	115, 116
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	167,17	166,75	M. Gourvennec	G14	114, 116
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. La présence importante de charbons et de cendres indique une vidange de foyer.	166,91	166,59	M. Gourvennec	G14	114, 116
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse similaire à l'U.S. 185.	166,99	166,19	M. Gourvennec	G14	114, 116

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
220	2015	SI 220	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3,4, 185	Ø	Ø	Ø	Ø
221	2015	SI 220	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	224	2, 222, 223, 224	225	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun sombre	Galets, graviers, terre cuite, chaux, charbons de bois
222	2015	SI 220	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	223, 221	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers, terre cuite
223	2015	SI 220	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	222	221	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Galets, graviers
224	2015	SI 220	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	221	2	221	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Jaune	Galets, graviers, chaux, charbons de bois
225	2015	SI 220	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	221	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Graviers, chaux, charbons de bois
226	2015	SI 96	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	97	218	Ø	Ø	Homogène et meuble	Marron	Graviers
227	2015	SI 61	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	228	230	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Jaune	Ø
228	2015	SI 61	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 62	227, 229, 230	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets
229	2015	SI 61	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	228	230	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Galets
230	2015	SI 61	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	227, 229	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Graviers
231	2015	FS 77	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	78	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
232	2015	SI 209	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	211, 212	214, 215	Ø	Ø	Homogène et meuble	Jaune	Ø
233	2015	Ø	Positive	Remblais	Colluvions	52	Ø	2	51	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, charbons de bois
234	2015	FS 234	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
235	2015	FS 234	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, charbons de bois
236	2015	PT 13	Positive	Comblement	Comblement de puits	Ø	Ø	157	237	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Galets
237	2015	PT 13	Positive	Comblement	Comblement de puits	Ø	Ø	236	238	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Ø
238	2015	PT 13	Positive	Comblement	Comblement de puits	Ø	Ø	237	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Galets
239	2015	FS 47	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	48	250	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Ø
240	2015	FS 240	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
241	2015	FS 240	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	244	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
242														
243														
244	2015	FS 240	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	241	245	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Gris sombre	Graviers, charbons de bois, cendres
245	2015	FS 240	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	244	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Ø
246	2015	FS 51	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	233	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers, terre cuite
247	2015	SI247	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	Ø	47	Ø	Ø	Ø

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	166,89	166,33	M. Chamoulaud	G15	126, 130, 131, 132
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,89	166,43	M. Chamoulaud	G15	126, 130, 131
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice sableuse.	166,89	166,75	M. Chamoulaud	G15	126, 130, 131
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse.	166,79	166,6	M. Chamoulaud	G15	126, 130, 131
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo- limoneuse.	166,83	166,62	M. Chamoulaud	G15	126, 130, 131
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	166,61	166,33	M. Chamoulaud	G15	126, 130, 131
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S. correspond à un effondrement de parois.	167,07	166,73	M. Gourvennec	G14	114, 116
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse. Cette U.S. est en partie issue d'un effondrement de parois.	166,67	166,49	A. Tayac	G13	118, 127
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,03	166,59	A. Tayac	G13	118, 127
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse. Cette U.S. est en partie issue d'un effondrement de parois.	166,87	166,51	A. Tayac	G13	118, 127
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	166,59	166,49	A. Tayac	G13	118, 127
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argileuse.	168,92	168,7	B. Coelho	G12	136, 139
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse similaire à l'U.S. 03. Elle pourrait être issue d'un effondrement de parois.	166,99	166,73	M. Gourvennec	G14	113, 116
U.S. caractérisée par une matrice limono-argileuse. Ce niveau s'étend sur toute la partie basse du site et semble être la conséquence de phénomènes d'érosions des parties hautes du site (colluvionnements).	166,32	165,82	M. Chamoulaud	G17, G21, G25, G28, G31	169, 221
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan irrégulier, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,42	168,27	B. Coelho	G12	155, 157, 158
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,42	168,27	B. Coelho	G12	155, 157, 158
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. La présence de nombreux galets indique un comblement volontaire.	168,58	168,12	A. Tayac	G20	5, 24, 162, 164
U.S. de comblement caractérisée une matrice limoneuse.	168,28	167,4	A. Tayac	G20	5, 24, 162, 164
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice argilo-limoneuse. Ce niveau peut correspondre à la dernière phase d'utilisation du puits.	167,68	167,36	A. Tayac	G20	5, 24, 162, 164
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limono-argileuse similaire à l'encaissant.	167,69	167,53	A. Lemaire	G19	171
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond plat.	168,19	167,95	B. Coelho	G18	173, 175, 176, 178, 179
U.S. de comblement supérieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	168,19	167,99	B. Coelho	G18	173, 175, 176, 178, 179
Annulée					
Annulée					
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. La présence de fins litages de charbons et de cendres indique une vidange de foyer.	168,07	167,97	B. Coelho	G18	173, 175, 176, 178, 179
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S. semble correspondre à un aménagement du fond de la structure, formant une chape.	168,07	167,05	B. Coelho	G18	173, 175, 176, 178, 179
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse et présentant un pendage sud-ouest - nord-est.	166	165,48	M. Chamoulaud	G17, G31	169
U.S. de creusement présentant un circulaire, des parois concaves et un fond en cuvette. Le profil est à tendance piriforme.	166,84	166,48	A. Lemaire	G19	181, 211

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
248	2015	SI 248	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	3	188, 209	Ø	Ø	Ø	Ø
249	2015	SI 248	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 270, 271	261, 262	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, charbons de bois
250	2015	SI 247	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	5, 239	Ø	Ø	47	Homogène et meuble	Rouge	Ø
251	2015	FS 251	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
252	2015	FS 251	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun sombre	Galets, graviers, terre cuite
253	2015	FS 253	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	3, 279	280	Ø	Ø	Ø
254	2015	FS 253	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	280	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers, charbons de bois
255														
256														
257	2015	FS 257	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	51	Ø	Ø	Ø	Ø
258	2015	FS 257	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
259	2015	FS 259	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	51	Ø	Ø	Ø	Ø
260	2015	FS 259	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
261	2015	SI 248	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	249, 270	262	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Galets
262	2015	SI 248	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	249, 261, 271	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun	Galets, charbons de bois
263	2015	FS 73	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	74	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, terre cuite, charbons de bois
264	2015	SI 124	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	125	265	Ø	Ø	Homogène et compacte	Ocre	Graviers
265	2015	SI 124	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	125, 264	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Graviers, charbons de bois
266	2015	FS 51	Négative	Creusement	Creusement de fosse	51	Ø	233	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
267	2015	FS 51	Positive	Comblement	Comblement de fosse	292	Ø	233	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
268	2015	FS 268	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
269	2015	FS 268	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
270	2015	SI 248	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	249, 262	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Graviers
271	2015	SI 248	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	249, 260	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Ø
272	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	127	273	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Graviers
273	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	272	274, 276	Ø	Ø	Homogène et meuble	Jaune	Graviers
274	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	273	277	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Gris	Graviers
275	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	274	276, 277	Ø	Ø	Homogène et meuble	Jaune	Graviers

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de creusement présentant un plan irrégulier à tendance oblong, des parois concaves et un fond en cuvette. Le profil est piriforme.	167,67	166,62	A. Tayac	G22	185, 195, 196, 198
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	167,59	166,91	A. Tayac	G22	185, 195, 196
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	166,84	166,48	A. Lemaire	G19	181, 211
U.S. de creusement, très arasée, présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,91	168,79	B. Coelho	G18	190, 192, 202, 206, 216
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,91	168,79	B. Coelho	G18	190, 192, 202, 206
U.S. de creusement présentant un plan oblong, des parois évasées et un fond en cuvette.	168,82	168,6	B. Coelho	G27	192, 212, 214, 216, 224
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	168,82	168,6	B. Coelho	G27	192, 212, 214, 216
Annulée					
Annulée					
U.S. de creusement de plan circulaire avec des parois verticales et un fond plat.	166,09	165,92	M. Chamoulaud	Ø	199
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice sableuse.	166,09	165,92	M. Chamoulaud	Ø	199
U.S. de creusement de plan circulaire avec des parois verticales et un fond plat.	166,09	165,92	M. Chamoulaud	Ø	199
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice sableuse.	166,09	165,92	M. Chamoulaud	Ø	199
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	166,43	166,92	A. Tayac	G22	185, 195, 196
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse.	166,97	166,62	A. Tayac	G22	185, 195, 196
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	168,81	168,51	B. Coelho	G18	188, 200, 203, 205
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. La présence de cette U.S. en périphérie de la structure laisse entrevoir un effondrement de parois.	166,92	166,36	M. Gourvenec	G14	201, 209
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse. La présence de terre rubéfiée et de charbons peut provenir d'une vidange de foyer.	166,88	166,3	M. Gourvenec	G14	201, 209
U.S. de creusement de l'extrémité sud-ouest de la structure. Parois évasées et fond en cuvette.	166,09	165,75	M. Chamoulaud	G17, G31	169
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,09	165,75	M. Chamoulaud	G17, G31	169
U.S. de creusement observée en coupe. Parois verticales et fond plat. Il s'agit d'une fosse de plantation.	165,99	165,62	M. Chamoulaud	G23	207
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	165,99	165,62	M. Chamoulaud	G23	207
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	167,67	167,57	A. Tayac	G22	185, 195, 196
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,57	166,85	A. Tayac	G22	185, 195, 196
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,61	166,29	A. Lemaire	G24	213, 229
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,55	166,29	A. Lemaire	G24	213, 229, 230
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,37	166,29	A. Lemaire	G24	213, 229, 234
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,49	166,21	A. Lemaire	G24	213, 229

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
276	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	273, 274, 275, 277	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Gris	Graviers
277	2015	SI 128	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	274	276	Ø	Ø	Homogène et meuble	Jaune	Ø
278														
279	2015	Ø	Positive	Remblais	Remblais indifférencié	Ø	Ø	2	Ø	Ø	253	Hétérogène et compacte	Jaune	Ø
280	2015	FS 280	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	253	75	Ø	Ø	Ø
281	2015	FS 280	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun sombre	Graviers
282	2015	FS 75	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	76	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Ø
283	2015	FS 283	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4	Ø	Ø	Ø	Ø
284	2015	FS 283	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et meuble	Noir	Graviers, charbons de bois
285	2015	FS 51	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	233, 292	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
286	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 20	286, 288, 289, 290	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Graviers, charbons de bois
287	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	288	291	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Graviers
288	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	286, 289	287, 291	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Graviers
289	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	20, 286	288, 290, 291, 293	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Graviers
290	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	20, 286, 289	291	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, terre cuite, charbons de bois
291	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	287, 288, 289, 290, 293	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun clair	Ø
292	2015	FS 51	Positive	Comblement	Comblement de fosse	266	Ø	233	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
293	2015	SI 19	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	289	291	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Ø
294	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	22, 295	296, 299	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun sombre	Galets, graviers, charbons de bois
295	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	22, 296	294, 299	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Jaune	Galets
296	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	294	295, 299	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Ø
297	2015	SI 297	Négative	Creusement	Creusement de silo	Ø	Ø	2	Ø	3	Ø	Ø	Ø	Ø
298	2015	SI 297	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois
299	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	294, 295, 296	300, 301	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun	Galets, charbons de bois

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,47	166,21	A. Lemaire	G24	213, 229, 234
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,35	166,21	A. Lemaire	G24	213, 229
Annulée					
U.S. caractérisée par une matrice limoneuse. Il s'agit d'un niveau lenticulaire.	169,13	169,1	B. Coelho	G27	214, 217
U.S. de creusement, très arasée, de plan circulaire, avec des parois évasées et un fond en cuvette.	168,69	168,5	B. Coelho	G27	214, 216, 218, 222, 224
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	168,69	168,5	B. Coelho	G27	214, 218, 222, 224
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	168,58	168,42	B. Coelho	G27	189, 192
U.S. de creusement, très arasée, de plan circulaire avec des parois évasées et un fond irrégulier.	167,23	167,04	M. Gourvenec	G26	225, 227, 228
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,23	167,04	M. Gourvenec	G26	225, 227, 228
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse. L'U.S. est composée presque exclusivement par des galets et des fragments de TCA, disposés selon un pendage nord-sud.	166,16	165,74	M. Chamoulaud	G28, G31	233, 240, 246
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	167,7	167,23	B. Coelho	G29	184, 231, 235
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Il s'agit d'une U.S. issue d'un effondrement de parois.	167,37	166,87	B. Coelho	G29	184, 231, 235
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse. Il s'agit d'une U.S. issue d'un effondrement de parois.	167,45	166,85	B. Coelho	G29	184, 231, 235
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,35	166,82	B. Coelho	G29	184, 231, 235
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,13	166,85	B. Coelho	G29	184, 231, 235
U.S. de comblement inférieure caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,91	166,61	B. Coelho	G29	184, 231, 235, 241
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,02	165,66	M. Chamoulaud	G28, G31	Ø
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Il s'agit d'une U.S. issue d'un effondrement de parois.	167,21	167,51	B. Coelho	G29	184, 231, 235
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	167,77	167,05	A. Tayac	G29	231, 236
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. Cette U.S. est issue d'un effondrement de parois.	167,75	167,05	A. Tayac	G29	231, 236, 239
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse. Cette U.S. correspond à un effondrement de parois.	167,65	167,03	A. Tayac	G29	231, 236
U.S. de creusement présentant un plan circulaire, des parois évasées et un fond plat. Il peut s'agir d'un fond de fosse-silo.	166,8	166,4	M. Chamoulaud	G30	243, 248, 258, 265
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice argileuse.	166,8	166,4	M. Chamoulaud	G30	243, 248, 258
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse. La présence importante de charbons suggère une vidange de foyer.	167,21	166,87	A. Tayac	G29	231, 236

Us	Année	Fait	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure	Couleur	Inclusions
300	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	296, 299	301	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Ø
301	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	299, 300	302	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun sombre	Galets, charbons de bois
302	2015	SI 21	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	301	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et meuble	Brun	Galets, graviers, charbons de bois
303	2015	SI 49	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	50	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Jaune	Ø
304	2015	SI 35	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	36	307	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, terre cuite, charbons de bois
305	2015	FS 305	Négative	Creusement	Creusement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	4, 188	Ø	Ø	Ø	Ø
306	2015	FS 305	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Noir	Galets, graviers, charbons de bois
307	2015	SI 35	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	304	313	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Brun	Graviers, terre cuite, charbons de bois
308	2015	SI 21	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
309	2015	SI 29	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
310	2015	SI 45	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
311	2015	SI 19	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
312	2015	SI 27, SI 31	Positive	Technique	Coupe manuelle	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
313	2015	SI 35	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	307	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
314	2015	SI 45	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	46	Ø	Ø	315	Homogène et compacte	Brun clair	Galets, graviers, charbons de bois
315	2015	FS 315	Négative	Creusement	Creusement de fosse	23	Ø	2	Ø	3, 45, 63	Ø	Ø	Ø	Ø
316	2015	Ø	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Brun clair	Galets, graviers, terre cuite, charbons de bois, cendres
317	2015	SI 27	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	318	Ø	Ø	Homogène et meuble	Brun	Galets, graviers
318	2015	SI 27	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2	Ø	Ø	Ø	Homogène et compacte	Beige	Galets
319	2015	SI 29	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	2, 30	320	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Beige	Graviers, charbons de bois
320	2015	SI 29	Positive	Comblement	Comblement de silo	Ø	Ø	320	Ø	Ø	Ø	Hétérogène et compacte	Gris	Charbons de bois
321	2015	FS 51	Positive	Comblement	Comblement de fosse	Ø	Ø	233	285	Ø	Ø	Homogène et compacte	Marron	Galets, graviers

Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Documen- tation	Photo- graphies
U.S. de complément caractérisée par une matrice limoneuse.	167,21	166,75	A. Tayac	G29	231, 236
U.S. de complément caractérisée par une matrice limoneuse.	166,97	166,65	A. Tayac	G29	231, 236
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	166,77	166,55	A. Tayac	G29	231, 236
U.S. de comblement occupant la périphérie de la structure. Elle est caractérisée par une matrice limono-argileuse similaire à l'encaissant. Il pourrait s'agir d'un effondrement de parois.	166,77	166,27	A. Lemaire	G24	243, 249, 263
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argilo-limoneuse.	166,35	165,82	B. Coelho	G23	245
U.S. de creusement de plan circulaire, aux parois concaves et au fond plat.	167	166,6	A. Lemaire	G30	267, 269
U.S. de comblement unique caractérisée par une matrice limono-argileuse mêlée à de la grave remaniée.	167	166,6	A. Lemaire	G30	267, 269
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse.	165,95	165,71	B. Coelho	G23	245
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 21. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 299, 300, 301 et 302.	167,17	166,47	A. Tayac	Ø	Ø
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 29. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 319 et 320.	Ø	Ø	A. Tayac	Ø	Ø
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 45. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne l'U.S. 46 et 314.	166,92	166,34	M. Chamoulaud	Ø	Ø
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 19. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 287, 288, 289, 290 et 293.	167,17	166,47	B. Coelho	Ø	Ø
U.S. technique correspondant à la coupe de SI 27. La difficulté à discerner les différentes U.S. a nécessité la création de cette U.S. technique. Le mobilier récolté concerne les U.S. 317 et 318 ainsi que l'U.S. 32 du silo SI 31.	167,22	166,7	A. Tayac	Ø	Ø
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limono-argileuse.	165,71	165,61	B. Coelho	G23	262, 264
U.S. de comblement inférieur et périphérique caractérisée par une matrice argilo-sableuse.	166,92	166,34	M. Chamoulaud	G30	243, 247, 265
U.S. de creusement égale à l'U.S. 23	167,38	166,78	M. Chamoulaud	G30	268
U.S. de comblement caractérisée par une matrice argileuse.	167,38	166,78	M. Chamoulaud	G30	268
U.S. de comblement supérieur et central caractérisée par une matrice limoneuse.	167,22	166,7	A. Tayac	G20	16, 186
U.S. de comblement inférieur et périphérique caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,22	166,7	A. Tayac	G20	16, 186
U.S. de comblement inférieur et périphérique caractérisée par une matrice limono-argileuse.	167,46	166,46	B. Coelho	G20	183
U.S. de comblement inférieur caractérisée par une matrice limoneuse. On note la présence de fragments de mortier de tuileau et de rejets charbonneux importants.	166,82	166,3	B. Coelho	G20	183
U.S. de comblement caractérisée par une matrice limoneuse comprenant de très nombreux galets. Elle présente un pendage nord-sud.	166,45	165,75	M. Gourvenec	G28, G31	233, 240

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.1 : Inventaire de la céramique

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

s.t. : stries de tournage ; mod. : modelage ; n.o. : non observable

NR : Nombre de Restes ; NMI : Nombre Minimum d'Individus

Datation : les lettres correspondent aux quarts de siècles

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Elément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
001	-	1	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
001	-	1	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
001	-	1	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
001	-	1	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	bord	-	1	1		Lèvre arrondie et épaissie dans le prolongement de la panse. Départ d'une anse depuis celle-ci.	8d-11b
002	-	1	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	4			-	8d-11b
002	-	1	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	fond	-	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
002	-	1	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	bord et bec	-	1	1	cruche à bec ponté	Court bord droit à lèvre arrondie. Bec ponté.	8d-11b
003	-	1	rouge sableuse grossière	n.o.	-	-	fond	expo. feu	2			-	8d-11b
004	-	1	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
004	-	1	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
004	-	1	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	bord	expo. feu	2	2		Bords simplement éversés à lèvre arrondie.	8d-11b
004	-	1	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	bord	expo. feu	2	1	cou-vercle conique?	Bord aplati et débordant dans le prolongement de la panse.	8d-11b
005	-	1	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
005	-	1	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	cannelures	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
006	-	1	indéterminée	n.o.	-	-	panse	-	4			-	8d-11b
007	-	67	rouge mi fine micacée polie	mod.	polissage	-	panse	-	1	1	fusaïole	Fragment de fusaïole retaillée dans une panse de vase.	8d-11b
008	05	06	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	3			-	8d-11b
008	05	06	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
008	05	06	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	pastille polie	panse	-	1			-	8d-11b
008	05	06	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			-	8d-11b
009	05	06	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
010	05	06	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
010	05	06	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	cannelures	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
011	05	06	grise mi fine micacée polie	mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
012	05	06	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
012	05	06	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	préhension	-	1			Anse plate, large et épaisse.	8d-11b
013	07	08	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
013	07	08	rouge mi fine micacée polie	mod.	polissage	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
014	07	08	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
014	07	08	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	2			Fond lenticulaire. Même individu.	8d-11b
014	07	08	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	engobe/peinture rouge?	panse	-	1			-	8d-11b
015	07	08	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
016	07	08	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	9			-	8d-11b
017	07	08	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	13			-	8d-11b
017	07	08	grise mi fine micacée	s.t.	lissage prononcé	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
017	07	08	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions parallèles horizontales peu profondes	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
017	07	08	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
017	07	08	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	-	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
018	07	08	rose/orangée mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	6			-	8d-11b
018	07	08	rose/orangée mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
019	07	08	indéterminée	n.o.	-	-	panse	-	1			Résiduel?	antique?
020	07	08	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1	1	fusaïole	Fragment de panse de vase retournée en fusaïole.	8d-11b
021	07	08	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie tombante. Diamètre : 14 cm.	8d-11b
022	09	10	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
022	09	10	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	5			-	8d-11b
022	09	10	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
022	09	10	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
022	09	10	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	concrétions importantes	1	1	cruche à bec ponté	Court bord redressé à lèvre arrondie.	8d-11b
022	09	10	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	-	1	1	cruche à bec ponté	Bord très court, lèvre arrondie en bourrelet.	8d-11b
023	09	10	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	3			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
023	09	10	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	incision horizontale	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
023	09	10	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
024	09	10	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
025	09	10	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
025	09	10	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
025	09	10	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	-	2			Fond lenticulaire.	8d-11b
026	09	10	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
027	09	10	rose/orangée mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	concrétions importantes	4			-	8d-11b
028	09	10	grise mi fine micacée	s.t.	-	incision ondulée	bord	expo. feu	1	1		Court bord déjeté à lèvre arrondie, court col. Diamètre : 15 cm.	8d-11b
029	13	236	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage disparu?	-	panse	-	2			-	8d-11b
029	13	236	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage disparu?	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
030	13	236	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
031	13	236	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
032	13	236	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
032	13	236	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
033	13	237	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
034	13	237	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
035	13	237	indéterminée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
036	13	238	indéterminée	n.o.	-	-	panse	-	1			Résiduel?	antique?
037	19	20	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
038	19	20	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
039	19	20	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
039	19	20	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
040	19	20	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
041	19	20	rose/orangée mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
042	19	20	indéterminée	s.t.	-	-	panse	-	1			Résiduel?	antique?
043	19	20	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie. Diamètre : 16 cm.	8d-11b
044	19	20	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	molette	panse	-	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
045	19	286	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
045	19	286	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			Collage avec fragment de l'us 290.	8d-11b
045	19	286	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
046	19	289	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
046	19	289	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
046	19	289	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
047	19	289	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	bord et anse	-	2	1		Lèvre arrondie, faible diamètre, rattachement d'une anse plate et épaisse juste sous la lèvre.	8d-11b
048	19	290	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
048	19	290	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			Collage avec fragment de l'us 286.	8d-11b
049	21	22	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
050	21	22	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
051	21	22	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
051	21	22	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord éversé à lèvre plate.	8d-11b
052	21	294	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
053	21	294	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
054	21	294	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
055	21	299	rouge sableuse grossière micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
056	21	299	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
057	21	301	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	-	1			-	8d-11b
058	21	302	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
059	21	302	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord déjeté à lèvre de section carrée formant un bandeau. Diamètre : 12 cm.	8d-11b
060	21	308	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
061	21	308	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
061	21	308	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
062	21	308	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			Même individu.	8d-11b
063	23	24	rouge sableuse grossière micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
064	23	24	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	9			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
065	23	24	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
065	23	24	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
065	23	24	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord peu éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
066	23	24	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	8			-	8d-11b
066	23	24	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	petites incision obliques (formes de gouttes)	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
067	23	24	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
067	23	24	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	4			-	8d-11b
067	23	24	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
068	23	24	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
069	23	168	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
069	23	168	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
070	23	168	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
071	23	168	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
071	23	168	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond plat.	8d-11b
071	23	168	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
072	23	168	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
072	23	168	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
073	23	170	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
073	23	170	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	verseur	-	1			Fragment de bec ponté?	8d-11b
074	23	170	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
074	23	170	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
074	23	170	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	verseur	-	1			Fragment de bec ponté.	8d-11b
075	23	170	grise mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
076	23	170	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
076	23	170	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
076	23	170	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
077	23	182	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
078	23	182	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
079	23	182	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	8			-	8d-11b
080	23	182	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
081	25	26	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond plat.	8d-11b
081	25	26	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	verseur	-	1			Fragment de bec ponté.	8d-11b
082	25	26	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
083	27	28	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	3			-	8d-11b
083	27	28	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	cordon lisse vertical	panse	-	2			Même individu.	8d-11b
083	27	28	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			Départ de ponté ou anse?	8d-11b
083	27	28	rouge mi fine micacée polie	mod.	polissage	-	verseur	-	1			Fragment de bec tubulaire?	8d-11b
084	27	28	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
085	27	317	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	5			-	8d-11b
086	27	317	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord fin, éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
087	27	317	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
088	27	318	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	2			Même individu.	8d-11b
089	27	318	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
090	29	30	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
091	29	30	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
091	29	30	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	8			-	8d-11b
091	29	30	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
092	29	30	grise fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
092	29	30	grise fine micacée	n.o.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
093	29	319	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	préhension	-	2			Même individu. Anse rubanée.	8d-11b
094	29	319	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
095	29	319	grise mi fine micacée	mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
096	29	308 (2)	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	5			-	8d-11b
096	29	308 (2)	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	2			Même individu.	8d-11b
096	29	308 (2)	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
097	29	308 (2)	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
097	29	308 (2)	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
097	29	308 (2)	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
098	29	308 (2)	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
099	29	308 (2)	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
100	29	308 (2)	grise fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
100	29	308 (2)	grise fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
101	29	308 (2)	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
102	29	308 (2)	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	bord et panse	expo. feu	3	1	pot	Bord déjeté à lèvres arrondies. Diamètre : 14 cm.	8d-11b
103	29	308 (2)	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord et panse	expo. feu	3	1	pot	Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 12 cm. Panse carénée.	8d-11b
104	29	308 (2)	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage disparu?	-	panse	expo. feu	1	1	fusaïole	Fragment de panse de vase retaillé en fusaïole.	8d-11b
105	31	32	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
105	31	32	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
106	33	34	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	7			-	8d-11b
106	33	34	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			-	8d-11b
107	33	34	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
107	33	34	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
107	33	34	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	2			Fond lenticulaire.	8d-11b
107	33	34	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord éversé à lèvres arrondies légèrement tombantes.	8d-11b
108	33	34	grise mi fine micacée	s.t.	-	incision horizontale	panse	-	1			-	8d-11b
109	33	163	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
110	33	163	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	panse	-	2			-	8d-11b
110	33	163	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
110	33	163	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
111	33	163	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
111	33	163	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
112	35	36	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
112	35	36	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	cordons lisses	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
113	35	36	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	panse	-	4			-	8d-11b
113	35	36	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	bord	-	1	1		Bord droit à lèvres arrondies.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
114	35	36	grise fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
115	35	36	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
115	35	36	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
116	35	304	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
116	35	304	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	indéterminé	-	1			-	8d-11b
117	35	304	claire grossière chamottée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
118	35	307	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage disparu	-	panse	-	1			-	8d-11b
119	35	307	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	panse	-	1			-	8d-11b
120	35	307	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond plat.	8d-11b
121	35	307	grise fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
121	35	307	grise fine micacée	mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
122	45	46	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
123	45	46	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
123	45	46	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
124	45	46	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
125	45	314	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
125	45	314	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	-	2			Même individu. Anse plate.	8d-11b
126	47	48	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
127	47	48	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	fond	-	1			-	8d-11b
127	47	48	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
127	47	48	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	indéterminé	-	1			-	8d-11b
128	47	48	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
128	47	48	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre épaissie et arrondie légèrement tombante.	8d-11b
129	49	50	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	4			-	8d-11b
130	49	50	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
131	49	50	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
132	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	13			-	8d-11b
132	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
132	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
132	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
132	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	-	1	1		Lèvre arrondie avec départ d'un ponté de bec.	8d-11b
132	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	-	1	1		Très court bord droit à lèvre arrondie.	8d-11b
133	51	52 = 233	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
133	51	52 = 233	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
133	51	52 = 233	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			Même individu.	8d-11b
134	51	52 = 233	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
134	51	52 = 233	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incision horizontale et oncée	panse	-	3			Même individu.	8d-11b
135	51	52 = 233	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	3			-	8d-11b
135	51	52 = 233	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
135	51	52 = 233	grise fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
135	51	52 = 233	grise fine micacée	s.t.	-	-	bord	-	1	1		Bord déjeté à lèvre arrondie.	8d-11b
136	51	52 = 233	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
136	51	52 = 233	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
137	51	52 = 233	claire grossière chamottée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
138	51	52 = 233	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	-	1	1		Bord redressé à lèvre arrondie. Diamètre : 10 cm.	8d-11b
139	51	246	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	préhension	-	2			Même individu. Large anse plate.	8d-11b
139	51	246	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	-	1			Anse rubanée.	8d-11b
139	51	246	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond plat.	8d-11b
140	51	246	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	panse	-	4			-	8d-11b
140	51	246	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
140	51	246	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	bord et panse	-	3	1	cruche à bec ponté	Bord redressé à lèvre arrondie. Départ de bec.	8d-11b
140	51	246	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	verseur	-	1		cruche à bec ponté	Fragment de bec ponté.	8d-11b
140	51	246	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	fond	-	1			Petit fond plat débordant.	8d-11b
141	51	246	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
141	51	246	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
141	51	246	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
141	51	246	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
142	51	285	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
142	51	285	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
143	51	285	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	4			-	8d-11b
143	51	285	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			-	8d-11b
143	51	285	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	préhension	-	1			Large anse plate.	8d-11b
143	51	285	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	verseur	-	2		cruche à bec ponté	Fragments de becs pontés.	8d-11b
144	51	285	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
144	51	285	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
145	51	292	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
145	51	292	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	-	2	1	cruche à bec ponté	Très court bord droit à lèvres plate. Départ de bec ponté.	8d-11b
146	51	292	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
147	51	292	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
147	51	292	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
148	51	292	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
149	51	292	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord et panse	expo. feu	4	1	pot	Bord simplement éversé à lèvres arrondie. Panse carénée. Diamètre : 9 cm.	8d-11b
150	61	227	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
151	61	228	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	5			-	8d-11b
151	61	228	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	verseur	-	1		cruche à bec ponté	Fragment de bec ponté.	8d-11b
152	61	229	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
153	63	64	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	15			-	8d-11b
153	63	64	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
153	63	64	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			Départ d'anse.	8d-11b
153	63	64	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	cordons lisses	panse	-	2			-	8d-11b
153	63	64	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			-	8d-11b
153	63	64	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	-	1			-	8d-11b
154	63	64	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	4			-	8d-11b
154	63	64	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	2			-	8d-11b
154	63	64	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	7			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
154	63	64	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
155	63	64	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	-	1	1		Bord éversé à lèvre arrondie légèrement tombante.	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	18			-	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	3			-	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incision ondulée + incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	cordons lisses + incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			Même individu.	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	3			Fonds lenticulaires.	8d-11b
156	63	64	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	7			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	10			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.	-	incisions ondulées	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	cordons lisses	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
157	63	64	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
157	63	64	grise fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b
158	63	64	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
158	63	64	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord éversé à lèvre arrondie légèrement tombante.	8d-11b
159	63	64	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	bord	-	1	1		Court bord droit à lèvre arrondie. Départ d'une anse? Diamètre : 13 cm.	8d-11b
160	63	64	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Court bord déjeté à lèvre arrondie.	8d-11b
161	63	200	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
161	63	200	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	préhension	expo. feu	1			anse?	8d-11b
162	63	200	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
162	63	200	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
163	63	200	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	-	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
163	63	200	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
164	63	201	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	4			-	8d-11b
164	63	201	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
165	63	201	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
165	63	201	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
165	63	201	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	-	1			Fond plat.	8d-11b
166	63	201	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
166	63	201	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
166	63	201	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
166	63	201	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
166	63	201	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
166	63	201	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	-	1			Fond plat.	8d-11b
167	63	201	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
167	63	201	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
167	63	201	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	3			-	8d-11b
167	63	201	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
167	63	201	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	préhension	-	2			Même individu. Large anse plate.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
168	63	202	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
168	63	202	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
168	63	202	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
169	63	202	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
169	63	202	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
169	63	202	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
170	63	202	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
170	63	202	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
170	63	202	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
170	63	202	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
170	63	202	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
171	63	202	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
171	63	202	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
171	63	202	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	cordons lisses	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
171	63	202	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Court bord éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
172	63	202	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
173	63	202	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord et panse	expo. feu	6	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 13 cm.	8d-11b
174	63	203	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
175	65	66	indéterminée	n.o.	-	-	panse	-	1			Résiduel?	antique?
176	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	9			-	8d-11b
176	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
176	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	5			Même individu.	8d-11b
176	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
176	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	préhension	expo. feu	2			Anse de section ronde.	8d-11b
177	69	70	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	-	1			-	8d-11b
177	69	70	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
177	69	70	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
177	69	70	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
177	69	70	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	verseur	-	1			Bec obtenu par déformation du bord (pincement).	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
178	69	70	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
178	69	70	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
178	69	70	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord haut, légèrement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
178	69	70	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
179	69	70	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
179	69	70	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
180	69	70	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	2			Même individu.	8d-11b
180	69	70	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
180	69	70	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
181	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	bord, panse et anse	-	3	1	cruche à deux anses	Bord droit à lèvres arrondies. Départ d'une anse de section ronde sur l'épau. Probable bec pincé. Diamètre : 5,5 cm.	8d-11b
182	69	70	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	forme complète	-	20	1	cruche à bec ponté?	Bord droit à lèvres arrondies. Anse plate rattachée à la lèvre. Panse globulaire et fond lenticulaire. Diamètre fond : 14 cm.	8d-11b
183	69	70	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 14 cm.	8d-11b
184	69	70	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	2	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 12 cm.	8d-11b
185	69	70	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvres arrondies et tombantes. Diamètre : 18 cm.	8d-11b
186	69	70	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1	1	fusaïole	Fusaïole taillée dans la panse d'un vase (à cuire).	8d-11b
187	69	158	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	3			-	8d-11b
187	69	158	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	-	1			Anse plate.	8d-11b
188	69	158	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
188	69	158	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
188	69	158	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
188	69	158	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	préhension	-	1			Large anse cannelée. Résiduel?	8d-11b
189	69	158	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
189	69	158	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
189	69	158	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
189	69	158	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	3			Fonds lenticulaires.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
190	69	158	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
191	69	158	grise fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
191	69	158	grise fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord légèrement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
192	69	158	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
193	69	158	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 15 cm.	8d-11b
194	69	159	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	3			-	8d-11b
194	69	159	rouge mi fine micacée polie	mod.	polissage	-	verseur	-	2			Fragments de becs pontés.	8d-11b
195	69	159	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
195	69	159	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
195	69	159	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	-	1			-	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	7			-	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	9			-	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	5			Même individu.	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	7			Même individu.	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	n.o.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	3			Fonds lenticulaires.	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	5			Fonds lenticulaires.	8d-11b
196	69	159	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
197	69	159	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord et panse	expo. feu	5	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 12 cm.	8d-11b
198	69	160	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse et fond	expo. feu	6			Même individu. Fond lenticulaire.	8d-11b
198	69	160	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse et fond	expo. feu	4			Même individu. Fond lenticulaire.	8d-11b
198	69	160	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	2			-	8d-11b
198	69	160	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	-	2			Anse de section ronde.	8d-11b
199	69	160	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Annexe 3.1 : Inventaire de la céramique (Inventaire du mobilier)

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
200	69	160	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
200	69	160	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
200	69	160	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
200	69	160	grise mi fine micacée	s.t.	-	incision ondulée	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
200	69	160	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
200	69	160	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	3	2		Bords simplement éversés à lèvres arrondies.	8d-11b
201	69	160	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
202	69	160	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
202	69	160	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
203	69	160	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord et panse	expo. feu	3	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre :	8d-11b
204	71	72	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
205	71	72	claire grossière chamottée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
206	73	263	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
206	73	263	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
206	73	263	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b
207	73	263	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
208	75	76	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
209	75	76	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	polissage disparu?	-	panse	-	2			-	8d-11b
209	75	76	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	panse	-	1			-	8d-11b
210	75	76	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
211	75	76	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage disparu	-	panse	-	3			-	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	16			-	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage disparu	-	panse	-	6			-	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	4			-	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	fond	usure	2			Fond lenticulaire.	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	fond	usure	1			-	8d-11b
212	77	78	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
213	77	78	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
213	77	78	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
213	77	78	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	-	1			-	8d-11b
213	77	78	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	-	1			-	8d-11b
214	77	78	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
214	77	78	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	20			-	8d-11b
214	77	78	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
214	77	78	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
214	77	78	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre en crochet.	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	12			-	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	4			Fonds lenticulaires.	8d-11b
215	77	78	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
216	77	78	grise mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
217	77	78	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
217	77	78	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
218	77	78	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie. Diamètre : 15 cm.	8d-11b
219	77	78	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre en crochet. Diamètre : 11 cm.	8d-11b
220	77	231	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	3			-	8d-11b
220	77	231	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
220	77	231	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
220	77	231	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage disparu	-	fond	usure	2			-	8d-11b
221	77	231	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
222	77	231	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
222	77	231	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
223	77	231	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
223	77	231	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
223	77	231	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	1			-	8d-11b
223	77	231	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
224	77	231	grise mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
225	77	231	grise fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
225	77	231	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
226	77	231	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
227	81	91	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
228	81	91	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
228	81	91	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
229	81	92	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	expo. feu	1			Fragment d'anse.	8d-11b
230	81	92	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
231	81	92	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
232	81	92	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
232	81	92	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
232	81	92	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	fond	expo. feu	4			Fond lenticulaire.	8d-11b
233	81	93	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
234	81	93	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
235	83	84	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
235	83	84	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
236	83	84	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
237	83	84	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
237	83	84	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
238	83	84	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
238	83	84	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
238	83	84	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
239	83	84	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
239	83	84	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	indéterminé	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
240	83	84	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord	expo. feu	2	1		Bord légèrement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 15 cm.	8d-11b
241	89	90	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	11			-	8d-11b
241	89	90	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	préhension	-	1			Anse de section ronde.	8d-11b
241	89	90	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	bord	-	1	1		Bord en bourrelet dans le prolongement de la panse. Départ de bec rapporté?	8d-11b
242	89	90	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	1			-	8d-11b
242	89	90	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
242	89	90	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	1			-	8d-11b
242	89	90	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
242	89	90	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
242	89	90	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	-	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
243	89	90	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
244	89	90	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
244	89	90	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
245	89	90	grise fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
246	89	90	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
246	89	90	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
247	89	90	rose/orangée mi fine micacée dure	s.t.	-	-	bord	-	1	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	8d-11b
248	89	90	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	bord et panse	expo. feu	6	1		Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre :	8d-11b
249	96	97	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	4			-	8d-11b
250	96	97	rouge sableuse grossière	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
251	96	97	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
251	96	97	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
251	96	97	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	2			-	8d-11b
252	96	97	claire mi fine micacée dure	s.t.	polissage	-	bord	-	1	1		Court bord vertical à lèvres arrondies. Diamètre : 19 cm.	8d-11b
253	96	218	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
253	96	218	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
253	96	218	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
254	96	218	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
255	96	218	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
256	96	218	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre en crochet. Diamètre : 11,5 cm.	8d-11b
257	96	219	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
257	96	219	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b
258	96	219	indéterminée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
259	98	99	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
260	98	99	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
261	102	103	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	5			-	8d-11b
261	102	103	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
261	102	103	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
261	102	103	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	fond	-	1			-	8d-11b
262	102	103	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	1			-	8d-11b
263	102	103	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incision ondulée	panse	-	1			-	8d-11b
263	102	103	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
264	102	103	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
264	102	103	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
264	102	103	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	cordon lisse vertical	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
264	102	103	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
264	102	103	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	préhension	expo. feu	1			Anse plate.	8d-11b
265	102	103	grise fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie.	8d-11b
266	102	103	rose/orangée mi fine micacée dure	s.t.	-	-	bord	-	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b
267	102	172	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
268	102	172	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
268	102	172	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			Même individu.	8d-11b
269	102	173	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
270	102	176	rouge mi fine micacée polie	s.t.	-	-	panse	-	3			-	8d-11b
271	102	176	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	-	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
272	102	176	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
273	102	176	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
273	102	176	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
274	104	105	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
274	104	105	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
275	104	105	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
276	104	105	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
277	104	105	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
277	104	105	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
277	104	105	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
277	104	105	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse et fond	expo. feu	6			Même individu. Fond lenticulaire.	8d-11b
278	104	105	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
278	104	105	claire mi fine micacée dure	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
279	104	105	indéterminée	s.t.	-	-	panse	-	1	1	jeton	Jeton circulaire taillé dans la panse d'un vase. Résiduel?	8d-11b
280	106	107	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
281	106	107	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	8			-	8d-11b
281	106	107	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
281	106	107	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	2			Même individu. Fond lenticulaire.	8d-11b
281	106	107	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord déjeté à lèvres retournées vers l'intérieur.	8d-11b
282	108	109	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
282	108	109	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	cordon vertical lisse	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
283	108	109	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
284	110	111	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
284	110	111	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
285	110	111	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
285	110	111	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b
286	110	111	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
286	110	111	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
287	110	111	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
288	112	113	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
288	112	113	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	préhension	-	3			Anses plates.	8d-11b
289	112	113	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
290	112	113	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
290	112	113	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord éversé à lèvre plate.	8d-11b
291	112	113	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
292	112	113	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	bord, panse et anse	expo. feu	3	1	cruche	Bord se présentant sous la forme d'un goulot pincé ouvert sur le haut de la cruche. Il est entouré de deux anses plates. Le rattachement des parties rapportées (goulot + anses) après le montage du vase est nettement observable à l'intérieur de celui-ci. Diamètre : 5 cm.	8d-11b
293	112	113	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	forme complète	-	12	1	cruche à bec ponté	Court et fin bord redressé à lèvre arrondie. Panse globulaire. Bec ponté. Fond lenticulaire. Petite anse de section rectangulaire à l'opposé du bec. Diamètre : 7 cm.	8d-11b
294	112	178	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
295	112	178	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
296	112	178	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
297	112	178	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
298	124	125	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	6			-	8d-11b
298	124	125	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
299	124	125	rouge mi fine micacée polie glaçurée	n.o.	polissage + projection de glaçure verte	-	bord et anse	-	1	1		Lèvre arrondie à laquelle est rattachée une anse plate.	bas Moyen Âge?
300	124	125	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
300	124	125	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre plate.	8d-11b
301	124	125	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
301	124	125	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	2	2		Bords éversés à lèvres arrondies.	8d-11b
301	124	125	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
302	124	125	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	bord et panse	expo. feu	47	1		Court et épais bord déjeté (bourrelet). Panse globulaire. Diamètre d'ouverture irrégulier : environ 16,5 cm.	8d-11b
303	124	264	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	indéterminé	-	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
303	124	264	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
304	124	264	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
304	124	264	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
305	124	264	grise fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
306	124	265	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
307	124	265	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
308	124	265	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
309	128	126	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	3			-	8d-11b
310	128	126	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	7			-	8d-11b
311	128	126	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	6			Même individu.	8d-11b
312	128	126	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	2	1		Bord éversé à lèvres plates. Diamètre : 19 cm.	8d-11b
313	128	127	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
314	128	129	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
315	128	129	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
315	128	129	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre en crochet.	8d-11b
316	128	129	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
316	128	129	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
316	128	129	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
317	128	272	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
318	128	272	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
319	128	272	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
320	128	273	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
321	128	274	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage disparu	-	verseur	-	1			Fragment de bec ponté.	8d-11b
322	128	276	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
323	137	138	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
323	137	138	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
323	137	138	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
324	137	138	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
325	137	138	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
325	137	138	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
326	137	138	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
327	137	138	indéterminée	s.t.	-	-	panse	-	1			Résiduel?	8d-11b
328	143	144	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
328	143	144	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			-	8d-11b
329	143	144	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
330	143	144	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
331	143	144	grise fine inclusions sombres	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
332	143	144	indéterminée	n.o.	-	-	préhension	-	1			-	8d-11b
333	143	196=197	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage disparu	-	fond	-	1			-	8d-11b
334	143	199	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	3			Fond lenticulaire.	8d-11b
335	145	146	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Lèvre arrondie légèrement tombante.	8d-11b
336	145	146	rouge fine glaçurée	n.o.	glaçure interne rouge/brune	-	panse	expo. feu	1			-	moderne
337	145	146	rouge sableuse mi-fine engobée glaçurée	n.o.	engobe blanc sous glaçure verte	-	verseur	-	1			Fragment de bec tubulaire.	16
338	151	152	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
338	151	152	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	bord	-	1	1		Lèvre arrondie.	8d-11b
339	151	152	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
340	151	152	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
340	151	152	grise sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
341	151	152	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
342	151	162	rouge mi fine micacée polie	s.t.	-	-	panse	-	4			-	8d-11b
343	151	162	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
343	151	162	rouge mi fine micacée polie	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
344	151	162	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	8			-	8d-11b
344	151	162	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
345	151	162	claire mi fine micacée dure	n.o.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
346	151	162	grise fine inclusions sombres	mod.	-	-	panse et fond	-	4			Même individu. Fond lenticulaire.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
346	151	162	grise fine inclusions sombres	s.t.+mod.	-	-	panse et fond	expo. feu	2			Même individu. Fond lenticulaire.	8d-11b
347	151	162	amphore	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
348	151	167	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
349	151	167	grise fine inclusions sombres	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
350	153	154	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	9			-	8d-11b
350	153	154	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
351	153	154	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	panse	-	4			-	8d-11b
351	153	154	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu	-	préhension	-	1			Large et courte anse plate.	8d-11b
351	153	154	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
351	153	154	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	molette carrée	panse	-	1			-	8d-11b
352	153	154	rouge sableuse grossière micacée	n.o.	-	-	indéterminé	-	1			-	8d-11b
353	153	154	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
353	153	154	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
353	153	154	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incision ondéée	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
353	153	154	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
354	153	154	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
354	153	154	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
355	153	154	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
356	153	181	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	verseur	-	1			Fragment de bec.	8d-11b
357	153	181	grise fine inclusions sombres	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
358	189	190	rouge mi fine micacée polie	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
359	189	190	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
359	189	190	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Court et épais bord déjeté à lèvres arrondies.	8d-11b
360	189	190	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
361	189	192	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	-	-	panse	-	5			-	8d-11b
361	189	192	rouge mi fine micacée polie	s.t.	-	-	panse	-	3			-	8d-11b
361	189	192	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
361	189	192	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			-	8d-11b
362	189	192	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
362	189	192	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
363	189	192	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
363	189	192	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
363	189	192	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
364	189	192	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
365	189	192	grise fine inclusions sombres	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
366	189	192	indéterminée	n.o.	-	-	indéterminé	-	1			-	8d-11b
367	189	193	rouge mi fine micacée polie	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
368	189	193	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
369	189	193	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
370	189	193	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
371	189	195	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	7			-	8d-11b
371	189	195	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	bord	-	2	2		Très courts bords rentrant à lèvre arrondie.	8d-11b
372	189	195	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
372	189	195	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	2			-	8d-11b
373	189	195	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds plats.	8d-11b
374	189	195	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
375	209	210	rouge sableuse mi fine micacée	n.o.	polissage disparu?	-	fond	-	3			Même individu.	8d-11b
376	209	210	grise fine inclusions sombres	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
377	209	211	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
378	209	211	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	-	1	1	fusaïole	Fusaïole retaillée dans la panse d'un vase.	8d-11b
379	209	212	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
380	209	214	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	-	1			Fond plat.	8d-11b
380	209	214	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	molette rectangulaire	panse	-	1			-	8d-11b
381	209	214	grise fine inclusions sombres	n.o.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
382	207	208	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	panse	-	1			-	8d-11b
382	207	208	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	polissage disparu?	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
383	220	221	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	6			-	8d-11b
384	220	221	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
384	220	221	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	10			-	8d-11b
384	220	221	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
384	220	221	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	2	2		Bords simplement éversés à lèvre arrondie.	8d-11b
384	220	221	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord éversé à lèvre arrondie légèrement tombante.	8d-11b
385	220	221	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	6			-	8d-11b
385	220	221	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
385	220	221	grise mi fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
385	220	221	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	5			Fonds lenticulaires.	8d-11b
385	220	221	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
386	220	221	grise fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
386	220	221	grise fine micacée	s.t.	-	incisions horizontales parallèles peu profondes	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
387	220	221	claire mi fine micacée dure	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
388	220	225	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
388	220	225	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
388	220	225	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	verseur	-	1			Petit fragment de lèvre arrondie appartenant à un bec.	8d-11b
389	220	225	grise fine inclusions sombres	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
390	234	235	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
390	234	235	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
391	234	235	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
392	240	241	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
393	240	241	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
393	240	241	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
394	240	241	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
395	240	241	indéterminée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
396	247	250	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
396	247	250	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	fond	-	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
397	247	250	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
397	247	250	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			Même individu.	8d-11b
398	247	250	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
398	247	250	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
398	247	250	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	bord	expo. feu	1	1		Bord simplement éversé à lèvre arrondie et légèrement tombante.	8d-11b
399	248	249	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	5			-	8d-11b
399	248	249	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
399	248	249	rouge mi fine micacée polie	n.o.	polissage	-	préhension	-	1			Anse plate.	8d-11b
400	248	249	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
401	248	249	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	4			-	8d-11b
402	248	249	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
403	248	249	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
404	248	249	grise fine inclusions sombres	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	3			-	8d-11b
405	248	249	claire mi fine micacée dure	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
406	248	249	indéterminée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
407	248	249	indéterminée	n.o.	-	-	panse	-	2			Même individu. Résiduel.	antique
408	248	261	rouge mi fine micacée polie	s.t.+mod.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
409	248	261	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
410	248	261	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
411	248	262	rouge mi fine micacée polie	mod.	polissage	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
412	248	262	grise sableuse mi fine micacée	n.o.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
413	248	262	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	-	1			-	8d-11b
414	253	254	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	2			-	8d-11b
415	253	254	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
415	253	254	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
416	253	254	grise mi fine micacée	n.o.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
417	253	254	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
418	259	260	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage disparu	-	panse	-	1			-	8d-11b
419	259	260	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
419	259	260	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
420	259	260	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	2			-	8d-11b
420	259	260	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	fond	expo. feu	2			Fonds lenticulaires.	8d-11b
421	259	260	grise mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	1			-	8d-11b
422	259	260	grise fine micacée	n.o.	-	-	panse	-	1			Résiduel?	?

Lot	Fait	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor	Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
423	283	284	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
423	283	284	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1	1		Jeton à peu près circulaire taillé dans la panse d'un vase?	8d-11b
424	283	284	rouge sableuse mi fine micacée	mod.	-	-	fond	expo. feu	1			Fond lenticulaire.	8d-11b
425	283	284	grise sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-	panse	expo. feu	9			-	8d-11b
425	283	284	grise sableuse mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	panse	expo. feu	5			-	8d-11b
426	283	284	claire mi fine micacée dure	s.t.	lissage prononcé	cordons verticaux lisses	panse	-	1			-	8d-11b
427	297	298	rouge mi fine micacée polie	s.t.	polissage	-	panse	-	1			-	8d-11b
428	297	298	grise mi fine micacée	s.t.+mod.	-	-	bord et panse	expo. feu	2	1		Bord éversé à lèvre plate. Diamètre : 19 cm.	8d-11b

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.2 : Inventaire du mobilier métallique

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015
 N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483
 Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

N° obj.	Fait	U.S.	Isolat	matériau	catégorie fonctionnelle	sous-catégorie	identification	NR	NMI	description	dimensions (mm)	masse (g)
430	209	211	211-2	fer	économie de production et vivrière	outillage non classifié	couteau	1	1	frag. ; à manche riveté, lame à dos droit et tranchant parallèle pour la partie conservée	L. cs. 134 ; lg cs. 14,5	29,5
431	108	109	109-1	fer	économie de production et vivrière	outillage non classifié	couteau	3	1	frag. ; couteau à soie centrée, dos droit pour la partie conservée et tranchant descendant vers la pointe	L. cs. 162 ; lg cs. 19	54
432	247	250	250-1	fer	non classifiés	plaques, tôles	fragment de plaque	1	1	frag. ; perforation	L. cs. 49 ; lg cs. 32 ; ép. 1,5	12
498	7	8		fer		déchet de fabrication	scorie	1				
499	35	36		fer	indéterminé	indéterminé	indet	1				
500	35	36		fer		déchet de fabrication	scorie	3				
501	21	300		fer		déchet de fabrication	scorie	8				
502	51	246		fer	indéterminé	indéterminé	indet	1				
503	35	307		fer		déchet de fabrication	scorie	3				
504	69	159	159-1	fer	économie de production et vivrière	quincaillerie	clou	1	1			
505	102	103	103-1	fer	économie de production et vivrière	quincaillerie	clou	1	1			
506	63	64	64-1	fer	économie de production et vivrière	quincaillerie	clou	1	1			
507	63	64	64-2	fer	économie de production et vivrière	quincaillerie	clou	1	1			
508		233	233-1	fer	économie de production et vivrière	quincaillerie	clou	1	1			
509		233		fer	économie de production et vivrière	quincaillerie	clous	1	1			

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.3 : Inventaire de la faune

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

État sanitaire : aucune intervention particulière

Fait	US	bœuf	porc	caprinés	chien	cheval	oiseau	indet	NR	N° de sac/ lot	N° de contenant	Poids
7	8	1			1			3	5	433	5	36,0
9	10		2	3					5	434	5	8,0
9	10			1					1	435	5	7,0
21	22							1	1	436	5	6,0
23	24							3	3	437	5	6,0
47	48							3	3	438	5	10
63	64	4	1	1					6	439	5	73,0
77	78	1	3	1					5	440	5	51,0
83	84		5	3					8	441	5	51,0
81	93	2							2	442	5	133,0
102	103	3							3	443	5	44,0
104	105	2	10					4	16	444	5	191,0
108	109	5							5	445	5	64,0
128	127	1							1	446	5	45,0
137	138	1							1	447	5	10,0
49	50			5					5	448	5	18,0
151	152							6	6	449	5	9,0
69	159			3					3	450	5	15,0
69	159			2					2	451	5	8,0
33	163			2					2	452	5	6
112	178	7							7	453	5	64,0
23	182	2							2	454	5	13,0
189	192			1					1	455	5	7,0
63	201	3		5					8	456	5	70,0
63	202	1		2			1		4	457	5	34,0
209	210			1					1	458	5	10,0
96	218			6				1	7	459	5	25,0
77	231			5					5	460	5	20,0
-	233	1	1		1				3	461	5	36,0
-	233	3		1					4	462	5	39,0
13	237	12		1					13	463	5	214,0
240	241	2							2	464	5	291,0
51	246	2							2	465	5	24
51	246	1						1	2	466	5	15,0
248	249		1						1	467	5	11,0
247	250			1					1	468	5	6,0
253	254							1	1	469	5	6
248	262			2					2	470	5	7,0
73	263		2						2	471	5	33,0

Annexe 3.3 - Inventaire de la faune (Inventaire du mobilier)

Fait	US	bœuf	porc	caprinés	chien	cheval	oiseau	indet	NR	N° de sac/ lot	N° de contenant	Poids
128	272	1							1	472	5	35,0
128	273	2							2	473	5	6,0
128	276		1						1	474	5	9,0
-	279		8					1	9	475	5	82,0
280	281		1						1	476	5	28,0
283	284	1		1					2	477	5	47,0
51	285							3	3	478	5	7,0
51	292	1							1	479	5	31,0
35	304	6				7			13	480	5	273,0
29	308	3		2					5	481	5	50,0
27	318	1							1	482	5	126,0
29	320							1	1	483	5	7,0
69	701		3					3	6	484	5	34,0

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.4 : Inventaire des éléments architecturaux

SEYSSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

Fait	U.S.	Isolat	Bac	Lot	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Hauteur (cm)	Épaisseur (cm)	Diamètre (cm)	Marques	Matière	Identification
128	129	-	9	485				3,7		-	TCA	brique
128	129	-	9	485				3,2		-	TCA	brique
128	129	-	9	485				2,8		-	TCA	tuile courante ?
49	50	-	9	486				2,8		-	TCA	brique
75	76	-	9	487				2,9		-	TCA	brique
13	236	236-1	9	488				2,9	7,2	-	TCA	bouchon
51	285	-	9	489				2,7	9,5	doigts	TCA	bouchon
23	182	-	9	490				2,3	8	-	TCA	bouchon
189	190	-	4	491				3,1		peigne	TCA	brique
98	99	-	4	492				3,4		doigts	TCA	brique
69	70	-	4	493				3,9		peigne, empreintes animales (cerf, sanglier)	TCA	brique
-	1	-	4	494			5,5	2		doigts	TCA	tuile courante
-	1	-	4	494			5,5	3,4		doigts	TCA	tuile courante
-	1	-	4	494				2,4		-	TCA	tuile courante
29	320	-	10	510	14	12		6,5			mortier de tuileau	
49	50	-	10	511	24	29,7		11,5			mortier de tuileau	
128	129	-	9	512						-	TCA	peson (?)

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.5 : Inventaire du mobilier lithique

SEYSSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

Fait	U.S.	Isolat	Bac	Lot	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Hauteur (cm)	Épaisseur (cm)	Diamètre (cm)	Marques	Matière	Identification
71	72	72-2	9	495	14,8	10,7		6,2 (max); 2,7 (min)			grès	meule
112	113	113-1	9	496	12,1	10		5,1 (max); 2,6 (min)			granit	meule
31	32	32-1	9	497	12	7,8		7,4 (max); 3,7 (min)			granit	meule

Annexe 4 : Inventaire des photographies numériques

SEYSSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015
 N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483
 Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

N°	Fait/U.S.	Description	Vue de				Date	Auteur
			N	E	W	S		
1		Coupe géomorphologique n°1	X				21/01/15	Bruno Coelho
2	SI05, FS11	Vue en plan	X	X			22/01/15	Alaïs Tayac
3	SI07	Vue en plan		X			22/01/15	Bruno Coelho
4	SI09	Vue en plan		X			22/01/15	Bruno Coelho
5	PT13	Vue en plan	X	X			22/01/15	Alaïs Tayac
6	FS15	Vue en plan			X		22/01/15	Alaïs Tayac
7	SI69, SI81, FS89, FS94	Vue en plan		X			22/01/15	Bruno Coelho
8	SI69, SI81, FS89, FS94	Vue en coupe				X	22/01/15	Bruno Coelho
9	SI19	Vue en plan		X			22/01/15	Alaïs Tayac
10	SI81, FS155	Vue en coupe	X	X			22/01/15	Bruno Coelho
11	SI69, FS89, FS94	Vue en coupe	X	X			22/01/15	Bruno Coelho
12	FS89	Vue en plan	X	X			22/01/15	Bruno Coelho
13	ANNULÉE	ANNULÉE			X		22/01/15	Alaïs Tayac
14	SI96	Vue en plan	X				22/01/15	Alaïs Tayac
15	FS33	Vue en plan	X				22/01/15	Alaïs Tayac
16	SI27	Vue en plan			X		23/01/15	Alaïs Tayac
17	SI29	Vue en plan			X	X	23/01/15	Alaïs Tayac
18	SI21	Vue en plan			X		23/01/15	Alaïs Tayac
19	SI23	Vue en plan			X		23/01/15	Alaïs Tayac
20	FS25	Vue en plan			X		23/01/15	Alaïs Tayac
21	SI31	Vue en plan	X				23/01/15	Alaïs Tayac
22	FS85	Vue en plan			X		23/01/15	Alaïs Tayac
23	SI35	Vue en plan		X		X	23/01/15	Alaïs Tayac
24	PT13	En cours de fouille (ex FS156)			X		29/01/15	Alaïs Tayac
25	SI151	Vue en plan		X		X	26/01/15	Martin Chamoulaud
26	SI69, FS89	Vue en plan après fouille	X				26/01/15	Bruno Coelho
27	FS85	Vue en plan après fouille			X	X	26/01/15	Michaël Gourvennec
28	FS15	Vue en plan après fouille			X	X	26/01/15	Alaïs Tayac
29	SI151	Vue en coupe		X			26/01/15	Martin Chamoulaud
30	SI151	Vue en coupe		X			26/01/15	Martin Chamoulaud
31	SI07	Vue en coupe				X	26/01/15	Michaël Gourvennec
32	SI07	Vue en plan après fouille				X	27/01/15	Michaël Gourvennec
33	FS33	Vue en coupe				X	27/01/15	Alaïs Tayac
34	FS33	Vue en plan après fouille				X	27/01/15	Alaïs Tayac
35	SI151, U.S.163	Détail U.S.163	X	X			27/01/15	Martin Chamoulaud
36	SI69	Vue en plan après fouille	X	X			27/01/15	Bruno Coelho
37	SI69	Vue oblique après fouille	X	X			27/01/15	Bruno Coelho
38	FS147	Vue en plan	X	X			27/01/15	Michaël Gourvennec
39	FS145	Vue en plan			X	X	27/01/15	Michaël Gourvennec
40	ANNULÉE	ANNULÉE					27/01/15	Michaël Gourvennec

N°	Fait/U.S.	Description	Vue de				Date	Auteur
			N	E	W	S		
41	SI81	Vue en coupe, niveau d'apparition	X	X			27/01/15	Bruno Coelho
42	FS25	Vue en coupe				X	27/01/15	Alaïs Tayac
43	FS25	Vue en plan après fouille			X	X	28/01/15	Alaïs Tayac
44	SI23	Vue oblique après fouille					28/01/15	Alaïs Tayac
45	SI23	Vue en coupe			X	X	28/01/15	Alaïs Tayac
46	SI81, U.S.92	Détail U.S.93	X	X			28/01/15	Bruno Coelho
47	SI81, U.S.92	Détail fragment de terre crue dans U.S.93	X	X			28/01/15	Bruno Coelho
48	FS145	Vue en coupe			X	X	28/01/15	Michaël Gourvennec
49	FS145	Vue oblique après fouille			X	X	28/01/15	Michaël Gourvennec
50	PO165	Vue en plan			X	X	28/01/15	Bruno Coelho
51	PO165	Vue en coupe			X	X	28/01/15	Bruno Coelho
52	SI81	Vue oblique après fouille	X	X			28/01/15	Bruno Coelho
53	FS147	Vue en plan après fouille			X	X	28/01/15	Michaël Gourvennec
54	FS98, U.S.99	Vue en plan	X		X		28/01/15	Bruno Coelho
55	FS98, U.S.99	Vue en coupe	X	X			28/01/15	Bruno Coelho
56	ANNULÉE	ANNULÉE					28/01/15	Michaël Gourvennec
57	ANNULÉE	ANNULÉE		X		X	28/01/15	Bruno Coelho
58	SI112	Vue en plan		X		X	28/01/15	Michaël Gourvennec
59	FS110	Vue en plan			X	X	28/01/15	Michaël Gourvennec
60	SI151	Vue oblique après fouille	X		X		28/01/15	Martin Chamoulaud
61	FS98	Vue en coupe			X	X	29/01/15	Bruno Coelho
62	FS110	Vue en coupe			X		29/01/15	Martin Chamoulaud
63	FS98	Vue en plan après fouille	X	X			29/01/15	Bruno Coelho
64	SI102	Vue en plan	X	X			29/01/15	Bruno Coelho
65	SI102	Vue en coupe			X	X	29/01/15	Bruno Coelho
66	FS110	Vue oblique après fouille			X		29/01/15	Martin Chamoulaud
67	SI153	Vue en plan		X		X	29/01/15	Martin Chamoulaud
68	SI112	Vue en coupe			X	X	29/01/15	Michaël Gourvennec
69	SI143	Vue en plan		X		X	29/01/15	Martin Chamoulaud
70	SI102, U.S.175	Détail U.S.175, aménagement du fond de fosse	X	X			29/01/15	Bruno Coelho
71	SI102, U.S.173	Détail U.S.173, tracse de rubéfaction	X	X			30/01/15	Bruno Coelho
72	SI102	Vue oblique après fouille	X	X			30/01/15	Bruno Coelho
73	SI153	Vue en coupe	X	X			30/01/15	Martin Chamoulaud
74	SI153	Vue oblique après fouille	X	X			30/01/15	Martin Chamoulaud
75	SI143	Vue en coupe		X			30/01/15	Martin Chamoulaud
76	SI143, U.S.144	Détail U.S.144		X			30/01/15	Martin Chamoulaud
77	ANNULÉE	ANNULÉE		X			02/02/15	Martin Chamoulaud
78	ANNULÉE	ANNULÉE		X		X	02/02/15	Martin Chamoulaud
79	SI23, U.S.182	Détail de l'U.S.182	X				02/02/15	Alaïs Tayac
80	SI09	Vue en coupe	X				02/02/15	Bruno Coelho
81	FS137	Vue en plan	X				02/02/15	Martin Chamoulaud
82	SI09	Vue en plan après fouille		X			02/02/15	Bruno Coelho
83	FS87	Vue en plan		X		X	02/02/15	Bruno Coelho
84		Coupe géomorphologique n°1		X	X		02/02/15	Camille Faisse
85	FS87	Vue en coupe		X		X	02/02/15	Bruno Coelho
86	SI112	Vue oblique après fouille		X		X	02/02/15	Michaël Gourvennec
87	SI23, U.S.191	Vue oblique après fouille, détail U.S.191		X		X	02/02/15	Alaïs Tayac
88		Coupe géomorphologique n°2		X		X	02/02/15	Camille Faisse

N°	Fait/U.S.	Description	Vue de				Date	Auteur
			N	E	W	S		
89	SI23	Vue oblique après fouille, détail U.S.191		X		X	02/02/15	Alaïs Tayac
90	SI23	Vue oblique après fouille, détail U.S.191		X		X	02/02/15	Alaïs Tayac
91	SI23	Vue oblique après fouille, détail U.S.191	X	X			02/02/15	Alaïs Tayac
92	FS83	Vue en plan	X				02/02/15	Bruno Coelho
93	FS83	Vue en coupe		X			02/02/15	Bruno Coelho
94	SI189	Vue en plan	X		X		03/02/15	Bruno Coelho
95		Détail U.S.185/188 (géomorpho)	X	X			03/02/15	Bruno Coelho
96	SI189, FS205	Vue en coupe		X		X	03/02/15	Bruno Coelho
97	SI23, U.S.191	Détail parois SI23			X	X	03/02/15	Alaïs Tayac
98	SI23, U.S.191	Détail parois SI23	X	X			03/02/15	Alaïs Tayac
99	SI23, U.S.191	Détail parois SI23		X			03/02/15	Alaïs Tayac
100	SI23, U.S.191	Détail parois SI23	X				03/02/15	Alaïs Tayac
101	SI63	Vue en plan		X			03/02/15	Alaïs Tayac
102	SI63	Vue en coupe		X			04/02/15	Alaïs Tayac
103	SI63	Vue oblique après fouille		X			04/02/15	Alaïs Tayac
104	FS137	Vue en coupe		X		X	04/02/15	Michaël Gourvennec
105	FS137	Vue oblique après fouille		X		X	04/02/15	Michaël Gourvennec
106	SI143	Détail des bioturbations		X		X	04/02/15	Martin Chamoulaud
107	SI63, U.S.202	Détail U.S.202		X			04/02/15	Alaïs Tayac
108	SI63	Photo de sauvegarde		X			04/02/15	Alaïs Tayac
109	SI189,U.S.195	Détail U.S.195			X	X	05/02/15	Bruno Coelho
110	SI189	Vue en plan après fouille			X	X	05/02/15	Bruno Coelho
111	SI63, U.S.203	Détail U.S.203		X			05/02/15	Alaïs Tayac
112	SI143	Vue oblique après fouille			X	X	05/02/15	Martin Chamoulaud
113	SI209	Vue en coupe				X	05/02/15	Michaël Gourvennec
114	SI96	Vue en coupe				X	05/02/15	Michaël Gourvennec
115	FS207	Vue en coupe				X	05/02/15	Michaël Gourvennec
116	SI96, FS207, SI209	Vue en coupe				X	05/02/15	Michaël Gourvennec
117	SI45	Vue en plan	X				05/02/15	Alaïs Tayac
118	SI61	Vue oblique			X		05/02/15	Alaïs Tayac
119	FS65	Vue en plan			X		05/02/15	Alaïs Tayac
120	U.S.67	Vue en plan				X	05/02/15	Alaïs Tayac
121	SI128	Vue en plan, partie basse			X		05/02/15	Alaïs Tayac
122	SI128	Vue en plan, niveau d'apparition			X		05/02/15	Alaïs Tayac
123	FS47	Vue en plan				X	05/02/15	Alaïs Tayac
124	SI49	Vue en plan				X	05/02/15	Alaïs Tayac
125	FS135	Vue en plan	X		X		05/02/15	Martin Chamoulaud
126	SI220	Vue en plan	X		X		05/02/15	Martin Chamoulaud
127	SI61	Vue en coupe	X		X		06/02/15	Alaïs Tayac
128	SI61	Vue oblique après fouille	X		X		06/02/15	Alaïs Tayac
129	FS83	Vue en plan après fouille	X		X		06/02/15	Bruno Coelho
130	SI220	Vue en coupe		X		X	06/02/15	Martin Chamoulaud
131	SI220	Vue en coupe		X		X	09/02/15	Martin Chamoulaud
132	SI220	Vue en plan après fouille		X		X	09/02/15	Martin Chamoulaud
133	FS79	Vue en plan				X	09/02/15	Bruno Coelho
134	SI96	Vue oblique après fouille				X	09/02/15	Michaël Gourvennec
135	FS79	Vue en coupe	X		X		09/02/15	Bruno Coelho
136	FS77	Vue en plan				X	09/02/15	Bruno Coelho

N°	Fait/U.S.	Description	Vue de				Date	Auteur
			N	E	W	S		
137	U.S.67	Vue en plan				X	09/02/15	Alaïs Tayac
138	U.S.67	Vue en plan après fouille				X	09/02/15	Alaïs Tayac
139	FS77	Vue en coupe			X	X	09/02/15	Bruno Coelho
140	FS77	Vue oblique après fouille			X	X	09/02/15	Bruno Coelho
141	SI209	Vue oblique après fouille				X	09/02/15	Michaël Gourvennec
142	FS65	Vue en coupe	X				09/02/15	Alaïs Tayac
143	FS65	Vue en plan après fouille	X				09/02/15	Alaïs Tayac
144	FS207	Vue oblique après fouille				X	10/02/15	Michaël Gourvennec
145	SI96, FS207, SI209	Vue oblique après fouille				X	10/02/15	Michaël Gourvennec
146	FS106	Vue en coupe			X	X	10/02/15	Bruno Coelho
147	FS106	Vue en plan		X		X	10/02/15	Bruno Coelho
148	U.S.233	Détail U.S.233		X		X	10/02/15	Martin Chamoulaud
149	U.S.233	Détail U.S.233	X		X		10/02/15	Martin Chamoulaud
150	U.S.233	Détail U.S.233			X	X	10/02/15	Martin Chamoulaud
151	U.S.233	Détail U.S.233	X		X		10/02/15	Martin Chamoulaud
152	U.S.233	Détail U.S.233	X		X		10/02/15	Martin Chamoulaud
153	U.S.233	Vue en plan de la partie nord			X	X	10/02/15	Martin Chamoulaud
154	FS106	Vue en plan après fouille			X	X	10/02/15	Bruno Coelho
155	FS108, FS234	Vue en plan			X	X	10/02/15	Bruno Coelho
156	FS108	Vue en coupe	X	X			10/02/15	Bruno Coelho
157	FS234	Vue en coupe	X	X			10/02/15	Bruno Coelho
158	FS234	Vue en plan après fouille			X	X	10/02/15	Bruno Coelho
159	FS108	Vue en plan après fouille			X	X	10/02/15	Bruno Coelho
160	U.S.233	Vue en plan de la partie nord	X		X		10/02/15	Alaïs Tayac
161	U.S.233	Vue en plan de la partie nord	X		X		10/02/15	Alaïs Tayac
162	PT13	Vue en coupe		X			10/02/15	Alaïs Tayac
163	U.S.233	Vue en plan en cours de fouille		X		X	10/02/15	Martin Chamoulaud
164	PT13	Vue en coupe, prélèvements palynologique		X			10/02/15	Martin Chamoulaud
165	FS104	Vue en plan		X		X	10/02/15	Bruno Coelho
166	FS104	Vue en coupe			X	X	10/02/15	Bruno Coelho
167	PT13, U.S.238	Détail U.S.238		X			11/02/15	Alaïs Tayac
168	PT13	Vue oblique après fouille		X			11/02/15	Alaïs Tayac
169	FS51	Vue en coupe	X	X			11/02/15	Martin Chamoulaud
170	FS51	Vue en coupe				X	11/02/15	Martin Chamoulaud
171	FS47, U.S.239	Vue en plan			X	X	11/02/15	Alexandre Lemaire
172	FS104	Vue en plan après fouille		X		X	11/02/15	Bruno Coelho
173	FS240	Vue en plan	X	X			11/02/15	Bruno Coelho
174	FS47	Vue en plan			X	X	11/02/15	Alexandre Lemaire
175	FS240, U.S.245	Détail U.S.245			X	X	11/02/15	Bruno Coelho
176	FS240	Vue en coupe			X	X	11/02/15	Bruno Coelho
177	SI05	Vue oblique après fouille		X		X	11/02/15	Michaël Gourvennec
178	FS240, U.S.245	Détail niveau charbonneux			X	X	11/02/15	Bruno Coelho
179	FS240	Vue en plan après fouille	X	X			11/02/15	Bruno Coelho
180	FS51	En cours de fouille		X			12/02/15	Martin Chamoulaud
181	SI247	Vue en coupe, U.S.247 et U.S.250			X	X	12/02/15	Alexandre Lemaire
182	SI21	Vue en plan				X	12/02/15	Alaïs Tayac
183	SI29	Vue en plan				X	12/02/15	Alaïs Tayac
184	SI19	Vue en plan				X	12/02/15	Alaïs Tayac

N°	Fait/U.S.	Description	Vue de				Date	Auteur
			N	E	W	S		
185	SI248	Vue en plan				X	12/02/15	Alaïs Tayac
186	SI27	Photo de sauvegarde				X	12/02/15	Alaïs Tayac
187	FS71	Vue en plan	X		X		12/02/15	Bruno Coelho
188	FS73	Vue en plan	X		X		12/02/15	Bruno Coelho
189	FS75	Vue en plan	X	X			12/02/15	Bruno Coelho
190	FS251	Vue en plan	X	X			12/02/15	Bruno Coelho
191	FS253	Vue en plan		X		X	12/02/15	Bruno Coelho
192	FS71, FS73, FS75, FS251, FS253	Vue en plan	X	X			12/02/15	Bruno Coelho
193	FS71	Vue en coupe			X	X	12/02/15	Bruno Coelho
194	FS135	Vue en plan après fouille	X	X			12/02/15	Michaël Gourvennec
195	SI248	Vue en coupe				X	12/02/15	Alaïs Tayac
196	SI248	Vue en coupe, prélèvements palynologique				X	12/02/15	Alaïs Tayac
197	FS71	Vue oblique après fouille			X		12/02/15	Bruno Coelho
198	SI248	Vue oblique après fouille				X	12/02/15	Alaïs Tayac
199	FS257, FS259, U.S.233	Vue en plan de la partie sud		X		X	12/02/15	Martin Chamoulaud
200	FS73	Vue en coupe				X	12/02/15	Bruno Coelho
201	SI124	Vue en plan	X	X			12/02/15	Michaël Gourvennec
202	FS251	Vue en coupe				X	12/02/15	Bruno Coelho
203	FS73	Vue en coupe, prélèvements palynologique				X	12/02/15	Bruno Coelho
204	FS51	Vue en coupe	X		X		13/02/15	Martin Chamoulaud
205	FS73	Vue en plan après fouille		X		X	13/02/15	Bruno Coelho
206	FS251	Vue en plan après fouille				X	13/02/15	Bruno Coelho
207	FS51, FS268	Vue en coupe			X	X	13/02/15	Martin Chamoulaud
208	U.S.233	Vue en coupe	X	X			13/02/15	Martin Chamoulaud
209	SI124	Vue en coupe	X	X			13/02/15	Michaël Gourvennec
210	SI124	Vue oblique après fouille	X	X			13/02/15	Michaël Gourvennec
211	SI247	Vue oblique après fouille			X	X	13/02/15	Alexandre Lemaire
212	FS75, FS253	Vue en coupe	X	X			16/02/15	Bruno Coelho
213	SI128	Vue en coupe			X	X	16/02/15	Alexandre Lemaire
214	FS73, FS253, FS280	Vue en plan				X	16/02/15	Bruno Coelho
215	FS75	Vue en plan après fouille		X			16/02/15	Bruno Coelho
216	FS253, FS280, U.S.279	Vue en plan après fouille		X			16/02/15	Bruno Coelho
217	ANNULÉE	ANNULÉE				X	16/02/15	Bruno Coelho
218	FS280	Vue en plan				X	16/02/15	Bruno Coelho
219	SI128, U.S.129	Apparition U.S.129			X		16/02/15	Alexandre Lemaire
220	SI128, U.S.129	Détail U.S.129			X		16/02/15	Alexandre Lemaire
221	FS51	Vue oblique d'une section fouillée	X	X			16/02/15	Martin Chamoulaud
222	FS280	Vue en coupe	X	X			16/02/15	Bruno Coelho
223	SI128, U.S.126	Apparition U.S.126			X		16/02/15	Alexandre Lemaire
224	FS253, FS280	Vue en plan après fouille	X				16/02/15	Bruno Coelho
225	FS283	Vue en plan		X		X	16/02/15	Michaël Gourvennec
226	SI128, U.S.127	Apparition U.S.127			X		16/02/15	Alexandre Lemaire
227	FS283	Vue en coupe		X		X	16/02/15	Michaël Gourvennec
228	FS283	Vue en plan après fouille		X		X	16/02/15	Michaël Gourvennec
229	SI128, U.S.273	Apparition U.S.273			X		17/02/15	Alexandre Lemaire
230	SI128, U.S.273	Détail U.S.273			X		17/02/15	Alexandre Lemaire
231	SI19, SI21	Vue en coupe			X		17/02/15	Alaïs Tayac
232	FS51	Vue en coupe	X	X			17/02/15	Martin Chamoulaud

N°	Fait/U.S.	Description	Vue de				Date	Auteur
			N	E	W	S		
233	FS51	Vue en coupe			X	X	17/02/15	Martin Chamoulaud
234	SI128, U.S.274, U.S.276	Apparition des U.S.274 et 276			X		17/02/15	Alexandre Lemaire
235	SI19	Vue en coupe			X		17/02/15	Alaïs Tayac
236	SI21	Vue en coupe			X		17/02/15	Alaïs Tayac
237	SI128	Vue oblique après fouille			X		17/02/15	Alexandre Lemaire
238		Observation géomorphologique berme ouest		X			17/02/15	Camille Faisse
239	SI21, U.S.296	Détail U.S.296				X	17/02/15	Alaïs Tayac
240	FS51, U.S.285	Détail U.S.285		X		X	18/02/15	Martin Chamoulaud
241	SI19, U.S.291	Détail U.S.291			X		18/02/15	Bruno Coelho
242	ANNULÉE	ANNULÉE					18/02/15	Michaël Gourvenec
243	SI45, SI49, SI297	Vue en coupe	X	X			18/02/15	Alexandre Lemaire
244	SI35	Vue en plan		X		X	18/02/15	Bruno Coelho
245	SI35	Vue en coupe		X		X	18/02/15	Bruno Coelho
246	FS51, U.S.285	Détail U.S.285			X	X	18/02/15	Martin Chamoulaud
247	SI45	Vue en coupe	X	X			18/02/15	Alexandre Lemaire
248	SI297	Vue en coupe	X	X			18/02/15	Alexandre Lemaire
249	SI49	Vue en coupe	X	X			18/02/15	Alexandre Lemaire
250	FS51	Vue oblique de la section nord après fouille			X	X	18/02/15	Martin Chamoulaud
251		Observation géomorphologique	X	X			18/02/15	Alexandre Lemaire
252	SI21	Vue oblique après fouille			X		18/02/15	Alexandre Lemaire
253	SI19	Vue oblique après fouille			X		18/02/15	Alexandre Lemaire
254	SI19, SI21	Vue oblique après fouille			X		18/02/15	Alexandre Lemaire
255	SI35	Photo de travail		X			18/02/15	Bruno Coelho
256	SI49, U.S.50	Détail U.S.50, détail mortier tuileau	X	X			19/02/15	Alexandre Lemaire
257	SI35, U.S.307	Détail U.S.307		X			19/02/15	Bruno Coelho
258	SI297	Vue oblique après fouille	X	X			19/02/15	Martin Chamoulaud
259	SI35	Vue oblique après fouille, détail U.S. 307		X			19/02/15	Bruno Coelho
260	SI27, SI29	Vue en coupe				X	19/02/15	Alaïs Tayac
261	SI35	Vue oblique après fouille		X			19/02/15	Bruno Coelho
262	SI35	Vue en plan, détail U.S. 307		X			19/02/15	Bruno Coelho
263	SI49	Détail U.S.49 et U.S.303	X	X			19/02/15	Alexandre Lemaire
264	SI35	Détail du surcreusement.		X			19/02/15	Bruno Coelho
265	SI297	Détail U.S.314	X	X			19/02/15	Martin Chamoulaud
266	SI49	Vue oblique après fouille	X	X			19/02/15	Alexandre Lemaire
267	FS305	Vue en coupe			X	X	19/02/15	Alexandre Lemaire
268	SI45	Vue oblique après fouille	X	X			19/02/15	Martin Chamoulaud
269	FS305	Vue oblique après fouille			X	X	19/02/15	Alexandre Lemaire
270	FS51	Photo de travail		X		X	19/02/15	Bruno Coelho
271	FS51	Détail comblement			X		20/02/15	Martin Chamoulaud
272	FS51	Vue oblique après fouille			X		20/02/15	Martin Chamoulaud
273	FS51	Vue oblique après fouille	X				20/02/15	Martin Chamoulaud
274	FS51	Vue oblique après fouille				X	20/02/15	Martin Chamoulaud
275	SI27	Vue oblique après fouille				X	20/02/15	Alaïs Tayac
276	SI27	Détail relation stratigraphique entre SI27 et SI31			X		20/02/15	Alaïs Tayac
277	SI31	Vue en coupe				X	20/02/15	Alaïs Tayac
278	SI29	Vue oblique après fouille			X	X	20/02/15	Alexandre Lemaire
279	SI31	Vue oblique après fouille			X	X	20/02/15	Bruno Coelho

Annexe 5 : Inventaire de la documentation graphique

SEYSSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015
 N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483
 Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

N° dessin	Support	Échelle	Localisation	Description	Date	Auteur
G 01	Calque A4	1/20e	Berme ouest	Coupe de FS05, FS11, PT13	22/01/15	Alaïs Tayac
G 02	Calque A3	1/20e	Nord SD 2	Plan de SI69, FS89, FS94, FS155; coupe de SI69, FS89, SI81, FS94, FS155	22/01/15	Bruno Coelho
G 03	Calque A4	1/20e	Nord est emprise	Plan et coupe de SI151	26/01/15	Martin Chamoulaud
G 04	Calque A4	1/20e	centre ouest	Coupe de FS85, SI07, FS145	26/01/15	Michaël Gourvennec
G 05	Calque A4	1/20e	centre	Coupe de FS15, FS23, FS25, FS33	26/01/15	Alaïs Tayac
G 06	Calque A4	1/20e	Nord nord est	Coupe de FS112, FS137, FS147	28/01/15	Michaël Gourvennec
G 07	Calque A3	1/20e	nord ouest	Plan de FS83; coupe de SI09, FS83, FS87, FS88, SI102	28/01/15	Bruno Coelho
G 08	Calque A4	1/20e	nord est	Coupe de FS 110	29/01/15	Martin Chamoulaud
G 09	Calque A4	1/20e	sud ouest ST151	Coupe de FS153	29/01/15	Martin Chamoulaud
G 10	Calque A4	1/20e	nord ouest ST153	Plan et coupe de FS 143	29/01/15	Martin Chamoulaud
G 11	Calque A3	1/20e		Coupe géomorphologique 1 et 2	02/02/15	Camille Faisee
G 12	Calque A3	1/20e	ouest TR06	Coupe de SI77, FS104, SI106, SI108, SI189, FS205, FS234	03/02/15	Bruno Coelho
G 13	Calque A4	1/20e		Coupe de FS61, FS63, FS65	05/02/15	Alaïs Tayac
G 14	Calque A3	1/20e	Sud ouest	Coupe de FS05, FS11, SI96, SI124, FS207, SI209	05/02/15	Michaël Gourvennec
G 15	Calque A4	1/20e		Coupe de FS220	09/02/15	Martin Chamoulaud
G 16	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ
G 17	Calque A4	1/20e		Coupe de FS51	11/02/15	Martin Chamoulaud
G 18	Calque A3	1/20e	sud est	Plan de FS104, SI240; coupe de SI71, SI73, SI240, FS251	11/02/15	Bruno Coelho
G 19	Calque A4	1/20e	nord ouest	Plan et coupe de FS47, SI247	11/02/15	Alexandre Lemaire
G 20	Calque A4	1/20e	SD 2	Coupe de PT13, SI27, SI29	11/02/15	Alaïs Tayac
G 21	Calque A3	1/20e	SD 2	Plan de l'U.S.233	11/02/15	Martin Chamoulaud
G 22	Calque A4	1/20e	SD6	Plan et coupe de SI248	12/02/15	Alaïs Tayac
G 23	Calque A4	1/20e	Angle sud est	Coupe de FS51, SI35, PO312	12/02/15	Martin Chamoulaud Bruno Coelho
G 24	Calque A3	1/20e	SD2	Plan et coupe de SI49, SI128	16/02/15	Alexandre Lemaire
G 25	Calque A3	1/20e	Berme est	Plan U.S.233 après extension de l'emprise	16/02/15	Alaïs Tayac Martin Chamoulaud
G 26	Calque A4	1/20e		Plan de FS283; coupe de SI35, FS283	16/02/15	Michaël Gourvennec Bruno Coelho
G 27	Calque A3	1/20e	Nord ouest	Plan et coupe de FS75, FS253, FS280, U.S.279	16/02/15	Bruno Coelho
G 28	Calque A4	1/20e		Coupe de FS51	17/02/15	Martin Chamoulaud
G 29	Calque A3	1/20e	sud ouest	Coupe de SI19, SI21, FS27, FS31	17/02/15	Alaïs Tayac Bruno Coelho
G 30	Calque A3	1/20e		Coupe de SI45, FS297, FS305, FS315	18/02/15	Alexandre Lemaire Martin Chamoulaud
G 31	Calque A3	1/20e		Coupe longitudinale de FS51	20/02/15	Michaël Gourvennec Martin Chamoulaud

Annexe 6 : Inventaire des prélèvements

SEYSSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

N° prlvt	Contenant	Fait	US	Nature	Analyse	Date	Conservation
1	bac 2	69	70	Charbons	Radiocarbone	20/02/15	Détruit par analyse
2	seau 1/1	13	14	Sédiment	Carpologie	30/01/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
3	seau 1/2	69	160	Sédiment	Carpologie	30/01/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
3	seau 2/2	69	160	Sédiment	Carpologie	30/01/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
4	seau 1/1	7	8	Sédiment	Carpologie	30/01/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
5	bac 1	7	8	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
6	seau 1/1	33	163	Charbons	Radiocarbone	30/01/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
7	seau 1/2	81	93	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
7	seau 2/2	81	93	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
8	seau 1/1	23	168	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
9	bac 1	152	162	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
10	seau 1/2	151	167	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
10	seau 2/2	151	167	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
11	seau 1/2	110	111	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
11	seau 2/2	110	111	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
12	seau 1/2	102	176	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
12	seau 2/2	102	176	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
13	seau 1/2	102	172	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
13	seau 2/2	102	172	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
14	bac 1	102	103	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
15	seau 1/2	102	173	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
15	seau 2/2	102	173	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
16	bac 1	23	24	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
17	seau 1/1	23	170	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
18	seau 1/1	109	184	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
19	seau 1/1	23	82	Charbons	Radiocarbone	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
20	seau 1/1	23	182	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
21	bac 1	112	113	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Détruit par analyse
22	bac 1	112	113	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
23	seau 1/1	102	113	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
24	seau 1/2	153	181	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
24	seau 2/2	153	181	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
25	seau 1/1	143	199	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
26	seau 2/2	189	195	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
26	seau 1/2	189	195	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
27	seau 1/1	63	202	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
28	bac 2	63	64	Charbons	Radiocarbone	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
29	bac 1	96	218	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
30	seau 1/1	96	218	Sédiment	Carpologie	05/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
31	seau 1/1	61	230	Sédiment	Carpologie	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
32	seau 1/1	61	228	Sédiment	Carpologie - Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre

N° prlvt	Contenant	Fait	US	Nature	Analyse	Date	Conservation
33	seau 1/1	220	225	Sédiment	Carpologie	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
34	seau 1/2	77	231	Sédiment	Carpologie	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
34	seau 2/2	77	231	Sédiment	Carpologie	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
35	bac 1	209	212	Charbons	Radiocarbone	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
36	seau 1/1	209	215	Sédiment	Carpologie	11/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
37	bac 1	13	237	Sédiment	Palynologie	11/02/15	Détruit par analyse
38	bac 1	13	237	Sédiment	Palynologie	11/02/15	Détruit par analyse
39	bac 1	13	237	Sédiment	Palynologie	11/02/15	Détruit par analyse
40	bac 1	13	236	Sédiment	Palynologie	11/02/15	Détruit par analyse
41	seau 1/1	13	238	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
42	seau1/1	5	6	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
43	seau1/1	24	244	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
44	seau1/1	51	246	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
45	seau 1/2	71	72	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
45	seau 2/2	71	72	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
46	bac 2	248	262	Sédiment	Palynologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
47	bac 2	248	261	Sédiment	Palynologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
48	bac 2	248	249	Sédiment	Palynologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
49	bac 2	248	249	Sédiment	Palynologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
50	bac 2	248	249	Charbons	Radiocarbone	20/02/15	Détruit par analyse
51	bac 2	73	74	Sédiment	Palynologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
52	bac 2	73	263	Sédiment	Palynologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
53	seau 2/2	73	263	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
53	seau 1/2	73	263	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
54	seau 1/1	248	262	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
55	bac 2	248	262	Charbons	Radiocarbone	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
56	seau 1/1	124	265	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
57	seau 1/1	75	282	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
58	seau1/2	19	291	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
58	seau 2/2	19	291	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
59	seau 1/1	21	301	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
60	seau 1/1	21	302	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
61	seau 1/1	297	298	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
62	seau 1/1	49	50	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
63	seau 1/2	35	307	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
63	seau 2/2	35	307	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
64	seau 1/1	45	314	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
65	seau 1/1	312	313	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
66	seau 1/1	51	246	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
67	seau 1/1	29	30	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
68	seau 1/1	51	285	Sédiment	phytolithe	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
69	seau 1/1	27	318	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
70	seau 1/1	29	320	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Détruit par analyse
71	seau 1/1	31	32	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
72	seau 1/1	128	276	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Détruit par analyse
73	seau 1/1	128	126	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre
74	seau 1/1	247	250	Sédiment	Carpologie	20/02/15	Non conservé. Trop faible quantité de restes/litre

Annexe 7 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
1	001	1	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	002	1	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	003	1	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	004	1	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	005	1	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	006	1	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	007	67	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	008	06	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	009	06	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	010	06	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	011	06	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	012	06	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	013	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	014	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	014	08	Terre cuite	Récipient	Engobée			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	015	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	016	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	017	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
1	018	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	019	08	Terre cuite	Récipient	Commune			antique?		1	
1	020	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	021	08	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	022	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	6	
1	023	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	024	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	025	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	026	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	027	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	028	10	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	029	236	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	030	236	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	031	236	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	032	236	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	033	237	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	034	237	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	035	237	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	036	238	Terre cuite	Récipient	Commune			antique?		1	
1	037	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	038	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	

Annexe 7 - Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
1	039	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	040	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	041	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	042	20	Terre cuite	Récipient	Commune			antique?		1	
1	043	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	044	20	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	045	286	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	046	289	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	047	289	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	048	290	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	049	22	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	050	22	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	051	22	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	052	294	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	053	294	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	054	294	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	055	299	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	056	299	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	057	301	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	058	302	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	059	302	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	060	308	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	061	308	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	062	308	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	063	24	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	064	24	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	065	24	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	066	24	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	067	24	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	068	24	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	069	168	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	070	168	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	071	168	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	072	168	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	073	170	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	074	170	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	075	170	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	076	170	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	077	182	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	078	182	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	079	182	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	080	182	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	081	26	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	082	26	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	083	28	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	084	28	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	085	317	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	086	317	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
1	087	317	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	088	318	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	089	318	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	090	30	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	091	30	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	092	30	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	093	319	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	094	319	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	095	319	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	096	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	097	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	098	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	099	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	100	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	101	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	102	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	103	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	104	308 (2)	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	105	32	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	106	34	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	107	34	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	108	34	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	109	163	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	110	163	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	111	163	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	112	36	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	113	36	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	114	36	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	115	36	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	116	304	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	117	304	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	118	307	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	119	307	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	120	307	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	121	307	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	122	46	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	123	46	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	124	46	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	125	314	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	126	48	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	127	48	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	128	48	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	129	50	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	130	50	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	131	50	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	132	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	6	
1	133	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	134	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	

Annexe 7 - Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
1	135	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	136	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	137	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	138	52=233	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	139	246	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	140	246	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	141	246	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	142	285	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	143	285	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	144	285	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	145	292	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	146	292	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	147	292	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	148	292	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	149	292	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	150	227	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	151	228	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	152	229	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	153	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	6	
1	154	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	155	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	8	
1	156	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	9	
1	157	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	10	
1	158	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	159	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	160	64	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	161	200	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	162	200	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	163	200	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	164	201	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
1	165	201	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	166	201	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	6	
1	167	201	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
1	168	202	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	169	202	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
1	170	202	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
1	171	202	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
1	172	202	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	173	202	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	174	203	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
1	175	66	Terre cuite	Récipient	Commune			antique?		1	
2	176	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b		
2	177	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
2	178	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
2	179	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	180	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	181	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	182	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
2	183	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	184	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	185	70	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	186	70	Terre cuite	Outillage	Fusaïole			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	187	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	188	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	189	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	190	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	191	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	192	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	193	158	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	194	159	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	195	159	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	196	159	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	10	
2	197	159	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	198	160	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	199	160	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	200	160	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
2	201	160	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	202	160	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	203	160	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	204	72	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	205	72	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	206	263	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	207	263	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	208	76	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	209	76	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	210	76	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	211	76	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	212	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	7	
2	213	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	214	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
2	215	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	7	
2	216	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	217	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	218	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	219	78	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	220	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	221	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	222	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	223	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	224	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	225	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	226	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	227	91	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	228	91	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	229	92	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	230	92	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	

Annexe 7 - Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
2	231	92	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	232	92	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	233	93	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	234	93	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	235	84	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	236	84	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	237	84	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	238	84	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	239	84	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	240	84	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	241	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	242	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	6	
2	243	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	244	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	245	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	246	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	247	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	248	90	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	249	97	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	250	97	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	251	97	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	252	97	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	253	218	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
2	254	218	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	255	218	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	256	218	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	257	219	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	258	219	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	259	99	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	260	99	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	261	103	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	262	103	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	263	103	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	264	103	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
2	265	103	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	266	103	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	267	172	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	268	172	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	269	173	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	270	176	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	271	176	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	272	176	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	273	176	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	274	105	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	275	105	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	276	105	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	277	105	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	278	105	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
2	279	105	Terre cuite	Autre	Jeton			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	280	107	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	281	107	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
2	282	109	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	283	109	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	284	111	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	285	111	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	286	111	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	287	111	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	288	113	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	289	113	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	290	113	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
2	291	113	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	292	113	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	293	113	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	294	178	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	295	178	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	296	178	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
2	297	178	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	298	125	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	299	125	Terre cuite	Récipient	Commune			bas Moyen Âge?		1	
3	300	125	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	301	125	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	302	125	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	303	264	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	304	264	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	305	264	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	306	265	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	307	265	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	308	265	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	309	126	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	310	126	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	311	126	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	312	126	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	313	127	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	314	129	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	315	129	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	316	129	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	317	272	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	318	272	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	319	272	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	320	273	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	321	274	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	322	276	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	323	138	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	324	138	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	325	138	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	

Annexe 7 - Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
3	326	138	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	327	138	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	328	144	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	329	144	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	330	144	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	331	144	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	332	144	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	333	196=197	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	334	199	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	335	146	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	336	146	Terre cuite	Récipient	Commune			moderne		1	
3	337	146	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	16	1	
3	338	152	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	339	152	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	340	152	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	341	152	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	342	162	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	343	162	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	344	162	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	345	162	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	346	162	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	347	162	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	348	167	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	349	167	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	350	154	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	351	154	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
3	352	154	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	353	154	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
3	354	154	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	355	154	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	356	181	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	357	181	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	358	190	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	359	190	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	360	190	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	361	192	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	4	
3	362	192	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	363	192	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	364	192	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	365	192	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	366	192	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	367	193	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	368	193	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	369	193	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	370	193	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	371	195	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	372	195	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	373	195	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
3	374	195	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	375	210	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	376	210	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	377	211	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	378	211	Terre cuite	Outillage	Fusaïole			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	379	212	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	380	214	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	381	214	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	382	208	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	383	221	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	384	221	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
3	385	221	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	5	
3	386	221	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	387	221	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	388	225	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	389	225	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	390	235	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	391	235	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	392	241	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	393	241	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	394	241	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	395	241	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	396	250	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	397	250	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	398	250	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	399	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	3	
3	400	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	401	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	402	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	403	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	404	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	405	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	406	249	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	407	249	Terre cuite	Récipient	Commune			antique		1	
3	408	261	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	409	261	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	410	261	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	411	262	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	412	262	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	413	262	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	414	254	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	415	254	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	416	254	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	417	254	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	418	260	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	419	260	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	420	260	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	421	260	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	

Annexe 7 - Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
3	422	260	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	423	284	Terre cuite	Autre	Jeton			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	423	284	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	424	284	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	425	284	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	2	
3	426	284	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	427	298	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
3	428	298	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	8d-11b	1	
4	430	211	Métal	Outillage	Couteau	fer		Moyen Âge		29,5g	1
4	431	109	Métal	Outillage	Couteau	fer		Moyen Âge		54g	1
4	432	250	Métal	autre	Fragment de plaque	fer		Moyen Âge		12g	1
4	498	8	Métal	Déchet de fabrication	Scorie	fer		Moyen Âge		1	
4	499	36	Métal	Indéterminé	Indéterminé	Fer		Moyen Âge		1	
4	500	36	Métal	Déchet de fabrication	Scorie	Fer		Moyen Âge		3	
4	501	300	Métal	Déchet de fabrication	Scorie	Fer		Moyen Âge		8	
4	502	246	Métal	Indéterminé	Indéterminé	Fer		Moyen Âge		3	
4	503	307	Métal	Déchet de fabrication	Scorie	Fer		Moyen Âge		1	
4	504	159	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge		1	
4	505	103	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge		1	
4	506	64	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge		1	
4	507	64	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge		1	
4	508	233	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge		1	
4	509	233	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge		1	
4	513	22	Métal	Monnayage	Monnaie	Argent				1,51 g / 1	
5	433	8	Matériaux organiques	Ossements animaux						36 g	
5	434	10	Matériaux organiques	Ossements animaux						8 g	
5	435	10	Matériaux organiques	Ossements animaux						7 g	
5	436	22	Matériaux organiques	Ossements animaux						6 g	
5	437	24	Matériaux organiques	Ossements animaux						6 g	
5	438	48	Matériaux organiques	Ossements animaux						10 g	
5	439	64	Matériaux organiques	Ossements animaux						73 g	
5	440	78	Matériaux organiques	Ossements animaux						51 g	
5	441	84	Matériaux organiques	Ossements animaux						51 g	
5	442	93	Matériaux organiques	Ossements animaux						133 g	
5	443	103	Matériaux organiques	Ossements animaux						44 g	
5	444	105	Matériaux organiques	Ossements animaux						191 g	
5	445	109	Matériaux organiques	Ossements animaux						64 g	

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
5	446	127	Matériaux organiques	Ossements animaux						45 g	
5	447	138	Matériaux organiques	Ossements animaux						10 g	
5	448	50	Matériaux organiques	Ossements animaux						18 g	
5	449	152	Matériaux organiques	Ossements animaux						9 g	
5	450	159	Matériaux organiques	Ossements animaux						15 g	
5	451	159	Matériaux organiques	Ossements animaux						8 g	
5	452	163	Matériaux organiques	Ossements animaux						6 g	
5	453	178	Matériaux organiques	Ossements animaux						64 g	
5	454	182	Matériaux organiques	Ossements animaux						13 g	
5	455	192	Matériaux organiques	Ossements animaux						7 g	
5	456	201	Matériaux organiques	Ossements animaux						70 g	
5	457	202	Matériaux organiques	Ossements animaux						34 g	
5	458	210	Matériaux organiques	Ossements animaux						10 g	
5	459	218	Matériaux organiques	Ossements animaux						25 g	
5	460	231	Matériaux organiques	Ossements animaux						20 g	
5	461	233	Matériaux organiques	Ossements animaux						36 g	
5	462	233	Matériaux organiques	Ossements animaux						39 g	
5	463	237	Matériaux organiques	Ossements animaux						214 g	
5	464	241	Matériaux organiques	Ossements animaux						291 g	
5	465	246	Matériaux organiques	Ossements animaux						24 g	
5	466	246	Matériaux organiques	Ossements animaux						15 g	
5	467	249	Matériaux organiques	Ossements animaux						11 g	
5	468	250	Matériaux organiques	Ossements animaux						6 g	
5	469	254	Matériaux organiques	Ossements animaux						6 g	
5	470	262	Matériaux organiques	Ossements animaux						7 g	
5	471	263	Matériaux organiques	Ossements animaux						33 g	
5	472	272	Matériaux organiques	Ossements animaux						35 g	
5	473	273	Matériaux organiques	Ossements animaux						6 g	
5	474	276	Matériaux organiques	Ossements animaux						9 g	
5	475	279	Matériaux organiques	Ossements animaux						82 g	

Annexe 7 - Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Bac	N° Lot	U.S.	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	Nb et/ou poids	ISO
5	476	281	Matériaux organiques	Ossements animaux						28 g	
5	477	284	Matériaux organiques	Ossements animaux						47 g	
5	478	285	Matériaux organiques	Ossements animaux						7 g	
5	479	292	Matériaux organiques	Ossements animaux						31 g	
5	480	304	Matériaux organiques	Ossements animaux						273 g	
5	481	308	Matériaux organiques	Ossements animaux						50 g	
5	482	318	Matériaux organiques	Ossements animaux						126 g	
5	483	320	Matériaux organiques	Ossements animaux						7 g	
5	484	701	Matériaux organiques	Ossements animaux						34 g	
6	485	129	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					3	
6	486	50	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					1	
6	487	76	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					1	
6	488	236	Terre cuite	Outillage	Autre					1	
6	489	285	Terre cuite	Outillage	Autre					1	
6	490	182	Terre cuite	Outillage	Autre					1	
6	491	190	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					1	
6	492	99	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					1	
6	493	70	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					1	
6	494	1	Terre cuite	Élément d'architecture	Brique indéterminée					3	
6	512	129	Terre cuite	Outillage	Peson					1	
7	510	320	Terre cuite	Élément d'architecture	Élément de sol					1	
7	511	50	Terre cuite	Élément d'architecture	Élément de sol					1	
8	495	72	Lithique	Outillage	Mouture (meule)	grés				1	
8	496	113	Lithique	Outillage	Mouture (meule)	granit				1	
8	497	32	Lithique	Outillage	Mouture (meule)	granit				1	

Annexe 8 : Inventaire des archives remises au SRA

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

N° de document	N° de boîte	Légende	Auteur	Date
1	9	Inventaire des unités stratigraphiques	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
2	9	Inventaire des minutes	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
3	9	Inventaire des photographies	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
4	9	Inventaire des points topographiques	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
5	9	Inventaire des prélèvements	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
6	9	Inventaire des isolats	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
7	9	Fiches U.S.	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015
8	9	Fiches Fait	Équipe de fouille	Janvier-Février 2015

Annexe 9 : Inventaire de la documentation numérique

SEYSSES (31) - 1115 route de Toulouse - 2015

N° OA : 148893 - Arrêté de prescription n°2014/483

Section AB, feuille 01, parcelles 231, 232

Contenu de DN.1			
N° OA	Répertoire numérique	Document	Format
148893	148893_Rapport	148893_Rapport_pdf	.pdf
14893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 1 : Inventaire des faits archéologiques	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 2 : Inventaire des Unités Stratigraphiques	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.1 : Inventaire de la céramique	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.2 : Inventaire du mobilier métallique	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.3 : Inventaire de la faune	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.4 : Inventaire des éléments architecturaux	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.5 : Inventaire du mobilier lithique	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 4 : Inventaire des photographies numériques	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 5 : Inventaire de la documentation graphique	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 6 : Inventaire des prélèvements	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 7 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 8 : Inventaire des archives remises au SRA	.xlsx
148893	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 9 : Inventaire de la documentation numérique	.xlsx
148893	148893_Minutes_numérisées	148893_Minutes_01 à 31	.jpeg
148893	148893_Topographie	148893_Topo	.xlsx
148893	148893_Plan_Masse	148893_Plan	.ai
Contenu de DN.2			
N° OA	Répertoire numérique	Document	Format
148893	148893_Photographies_numériques	148893_Photo_1 à 279	.jpeg